PAULE MÉRÉ

SECONDE PARTIE (1).

LETTRE SIXIÈME.

Genève, 20 août.

Vous ne me répondez pas. Si depuis mon départ quelque lettre m'avait été adressée à Saint-Cergues, David me l'aurait fait tenir. M'oubliez-vous? êtes-vous malade?... Vos occupations, direz-vous, vos devoirs... Votre devoir est de m'écrire.

Après être retourné à Saint-Laurent, où j'ai demeuré trois semaines, me voici de nouveau à Genève. Ce n'est pas là que j'avais résolu de passer mes jours d'attente. Je comptais vous aller voir. Une lettre de ma mère m'a fait renoncer à ce projet. Elle m'a rappelé auprès d'elle avec une tendresse à laquelle elle ne m'a guère accoutumé. Mon cœur a été touché, je suis parti, et je n'ai point jusqu'ici à m'en repentir.

Ma mère est une bonne et digne femme; mais, soit tempérament, soit plan de conduite, elle ne se départ point dans l'habitude de la vie d'une certaine réserve un peu sèche qui a souvent chagriné mon père, et de certaines allures politiques qui m'ont souvent désolé. Incapable de ruse et d'artifice, elle a cependant pour les voies détournées, pour les moyens obliques, un goût que ne réprouve pas la morale, mais qui tue le charme et l'abandon du commerce. Je ne me souviens pas que deux fois dans ma vie elle m'ait intimé un ordre, signifié une volonté. Elle nous insinuait discrètement ses

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

désirs; si nous l'entendions à demi-mot, si notre empressement à lui complaire la dispensait de revenir à la charge, elle était contente, de belle humeur, sans toutefois nous savoir gré de notre docilité : après tout, elle n'avait rien demandé; en remplissant à notre insu ses souhaits, nous n'avions pris conseil que de nos convenances. Ses volontés secrètes au contraire avaient-elles été méconnues, elle ne se plaignait pas, son déplaisir se marquait seulement par un excès de sécheresse taciturne ou par une politesse affectée qui nous contristait. Que de fois ses froideurs m'ont été cruelles! Il m'est arrivé de demeurer huit jours sans en pénétrer la cause. C'était ce que mon père appelait les jours de civilité de ma mère. — Bon Dieu! disait-il, qu'elle nous batte et que cela finisse! — Et quand cela finissait, je le vois encore entrer le matin dans ma chambre, se frottant les mains et s'écriant : — Dieu soit loué! Marcelin, nous tenons le dégel... En vérité, ajoutait-il, c'est une terrible femme que ma femme; quand elle a tort, elle a toujours le ton de la raison. — Ce n'est pas que dans certains cas on ne vît se démentir ce flegme désespérant. Comme en dépit de ces dehors son cœur est tendre et son esprit passionné, l'avions-nous inquiétée par une trop longue absence, rentrions-nous trop tard de la chasse, elle avait rêvé mille périls imaginaires, nous avait vus gisant au fond de quelque précipice, et pour le coup elle se fâchait, elle grondait. C'est alors que mon père lui disait : — Grondez-nous bien, Henriette, toutes les femmes sages sont grondeuses.—En effet ces gronderies nous étaient chères; nous nous sentions aimés.

Et voilà pourquoi sa dernière lettre m'a touché; elle était grondeuse, tendre. Elle se terminait par ces mots : — Je viens de voir passer Mme G... au bras de son fils; j'ai refermé tristement ma fenêtre et j'ai eu peine à ne pas pleurer. — Je n'ai pu résister, le lendemain j'étais auprès d'elle. Elle m'a fait mille caresses. Peut-être les approches de la vieillesse ont-elles amolli ce cœur trop sévère à lui-même et aux autres. A peine étais-je arrivé, nous avons eu ensemble une légère difficulté, car, à ma vive surprise, elle m'a exprimé nettement son désir de me loger chez elle. Son appartement n'est pas grand, je l'aurais gênée. J'ai parlé de descendre à l'hôtel. Alors elle m'a dit son grand mot : — Qu'en dira-t-on? — Heureusement nous avons pu accommoder le différend. Un appartement meublé était vacant au-dessus du sien; je l'ai retenu pour six mois, et m'y voilà installé.

Je travaille, Félix, je travaille beaucoup. Vraiment je ne me reconnais pas. Vous savez quelle pénitence m'a été imposée: je l'accomplis fidèlement, et, ce qui est plus étrange, avec plaisir. Envoyez-moi donc au plus vite toutes ces paperasses que je vous laissai

en dépôt : mes albums, mes cahiers de notes, mes herbiers. De tout cela je ferai quelque chose; j'élèverai un monument. Je me sers de ce mot sans scrupule, car il est à la mode aujourd'hui.

Un Genevois, M. de P..., ancien ami de mon père, m'a introduit auprès de plusieurs de ses compatriotes, qui sont des savans du premier mérite. Ils se communiquent volontiers et m'ont offert leurs services avec le plus cordial empressement; leur entretien me sera d'un grand profit. Par le même canal, j'ai fait d'autres connaissances qui me seront agréables. On a souvent médit des femmes de ce pays. Quand elles ont du charme, ce charme a du prix. Il y a une grâce genevoise qui est bien du terroir; elle n'est ni sémillante, ni touchante, ni coquette, ni rêveuse : elle habite à mi-distance entre ciel et terre; c'est le sourire du bon sens, et je la comparerais volontiers à de la prose ornée. Avez-vous appris par hasard, homme silencieux, que naguère, dans un village du Jura, je fis rencontre d'une fille de vingt ans dont le souvenir ne m'est pas indifférent? Aux heures où elle n'était ni sylphide, ni artiste, elle était Genevoise, et je ne songeais point à m'en plaindre.

Avant-hier, je fus invité dans une fort belle villa, et j'y dînai dans la meilleure compagnie. La maîtresse de la maison a l'esprit fin, délicat, beaucoup d'agrément. La conversation fut tour à tour sérieuse sans pédanterie, gaie sans extravagance. Chère madame Simpson, je vous jure que ces gens-là ne s'occupaient pas de percher; *tutto il mundo è fatto come la nostra famiglia.* On trouve ici comme partout des gens d'esprit et des sots, des têtes étroites et des cerveaux larges, des cous raides et des cœurs simples. Partout les âmes d'élite sont rares, partout les croquans font nombre; mais vous savez ce que je pense sur ce point : l'aristocratie, que je respecte, se recrute également dans toutes les classes; il y a des ouvriers gentilshommes, il y a beaucoup de manans millionnaires.

J'observe, je *prends* langue, je commence à m'orienter. Je définirais volontiers Genève la plus petite des grandes villes et la plus grande des petites villes. On y est informé de tout comme dans une capitale; les Genevois voyagent beaucoup, apprennent les langues étrangères; ils sont curieux, intelligens; il ne se dit rien dans tout le monde dont le bruit n'arrive jusqu'ici. En revanche, les choses du dehors sont jugées trop souvent par un esprit de clocher qui ne se pique pas de tolérance; les nouveautés sont mal vues, les novateurs sont suspects. M. de P... m'a expliqué que le tempérament calviniste, mélange de bile et de mélancolie, a survécu ici au sombre dogme de Calvin, tant ce grand homme avait su repétrir de ses mains puissantes le cœur de sa nouvelle patrie! Voilà tantôt deux siècles que Genève ne croit plus à la prédestination; mais elle a retenu quelque

chose des sévérités et des défiances de son antique discipline. Michel Servet n'est plus mis à mort, mais on n'est pas fâché de lui rendre la vie difficile. Ajoutez que Genève est une ville française qui n'est pas en France et qui tient à n'y pas être. Se croyant en butte à des convoitises qu'elle redoute, elle est toujours sur la défensive, sur le qui-vive, et s'attache fortement à ce qui lui reste de traditions, pensant mériter son indépendance en ne ressemblant pas à ce qui l'entoure. Du reste, tout cela tend à changer depuis qu'un homme d'un esprit entreprenant et d'une habileté consommée s'est mis en tête de renverser de fond en comble ces restes d'un passé glorieux qui s'obstinait à se survivre. Il a démantelé la vieille cité, il a fait sortir de terre une nouvelle ville, il y convie les étrangers, la tolérance, l'esprit du siècle. De tels changemens ne s'accomplissent pas sans bien des excès et des violences. C'est là l'histoire de toutes les révolutions : les appétits montent à l'assaut par la brèche qu'ont ouverte les idées.

Les idées! chut! parlons bas. Si les amis de ma mère nous entendaient! Je parle de ce petit cercle d'intimes qui se réunit souvent le soir dans son petit salon. Elle n'est plus allante, ne sort guère; mais deux ou trois fois la semaine on vient la voir. La soirée se passe à jouer au whist, à conter les nouvelles du jour, à gloser tout doucement sur le prochain. Mon cher Félix, voulez-vous savoir quels mariages se célébreront à Genève d'ici à six mois, quels mariages presque faits se sont défaits, quels mariages presque défaits se sont renoués, adressez-vous à moi, je vous tiendrai au courant. Et croyez que je ne suis pas moins savant dans la chronique scandaleuse. On la conte malignement; à chaque article, l'orateur se récrie, s'indigne, toute l'assistance fait chorus. Je tâche de dissimuler mon ennui; ma mère a toujours les yeux sur moi, et je tiens à la contenter. Il est un seul de ses amis auquel je ne puis réussir à faire bonne mine. C'est un ecclésiastique, M. Gérard, qui me semble être son directeur de conscience, car la direction n'est point étrangère aux protestans. Ce digne homme ne manque ni d'esprit ni de savoir, mais il a le maintien superbe, le ton doctoral, il se grime. Dès qu'il ouvre la bouche, on fait silence ; ses moindres propos sont des oracles. Je lui reproche de s'occuper un peu trop de moi; quand il me parle, dépouillant sa morgue, il prend un air compatissant, un sourire mielleux et radoucit sa voix, comme s'il venait d'entrer dans la chambre d'un malade.

Que m'importent ces misères? Je suis heureux, et mon bonheur me suit partout, d'autant plus cher à mon cœur qu'il est plus secret, douce lumière qui luit pour moi seul. Je pense à elle, et je pardonne aux ennuyeux; je murmure tout bas son nom, et la sottise

me divertit; je crois la voir passer devant moi, et tout fardeau me devient léger. Vous avez raison, Félix, j'en conviens. A mon insu, un souvenir funeste aigrissait mon âme et ma vie. La passion seule peut guérir la passion. Depuis qu'un nouvel amour m'est entré au cœur, je revois le ciel, je revois la terre; les vents, les eaux courantes ont repris leur voix d'autrefois et me redisent ces choses qui enchantèrent mon enfance; mon sang rafraîchi ne connaît plus ni les tourmens de la fièvre ni les désordres d'un pouls inégal qui tour à tour se précipite ou semble s'arrêter. Me voilà délivré de mes langueurs et de mes sombres visions; dans mes extases, je crois contempler cette échelle de lumière qui relie la terre au firmament, et, comme Jacob endormi, je vois les anges monter et descendre.

Pourtant, vous le confesserai-je? je regrette mes bois, l'air pur et limpide de la montagne. J'étais mieux là-haut pour rêver. Ici je me sens à l'étroit, l'espace me manque, les rues me gênent; elles ne sont pas assez fréquentées pour qu'on se sente perdu dans la foule. Je m'imagine parfois qu'un passant va m'aborder et profaner, en le prononçant, le nom que j'aime. Cela ne m'empêche pas d'être heureux; je le serais davantage dans mes bois.

P. S. Je reçois à l'instant votre lettre. Les bras me tombent. Sérieusement, Félix, quel langage est le vôtre? « Je suis prêt à parier, dites-vous, que mon cher Marcel a couru sans désemparer à Genève pour examiner les pièces du dossier. » Que ce mot est délicatement choisi! « Il est trop tôt ou trop tard, continuez-vous. Il fallait aller au greffe avant la déclaration ou n'y pas aller après, mais attendre qu'elle s'expliquât. Soyez homme, Marcel, on ne l'est que par le courage de l'esprit et la fermeté virile des décisions... » Fort bien; l'enfant a dix ans, son gouverneur lui a donné le fouet, tout est en règle. Quel fut son crime? Il n'a pas fui le bonheur qui venait le chercher. Faute grave! Cependant, me trompé-je? il n'avait fait que suivre les instructions de ce rigide mentor. Félix, faites votre métier, soyez philosophe : on ne l'est que par l'esprit de conséquence et la rigueur de la logique.

LETTRE SEPTIÈME.

Genève, 10 septembre.

Oubliez ma dernière réponse, excusez mes amertumes. J'étais injuste, je ne vous avais pas compris. Vous me traitiez en enfant, mon sot orgueil s'est révolté; la vérité comme toujours parlait par votre bouche. De grâce, Félix, ayez tort une fois, une seule fois! Cela rétablira l'équilibre dans notre amitié désassortie où toute la

raison est d'un côté, la folie de l'autre. Oui, je le confesse, mon premier tort fut de trop me presser; mon second tort fut de venir ici. Je devais attendre. Quand me laisserai-je gouverner par la sagesse?

Hier soir il s'est passé certaines choses... N'allez pas croire que l'ombre d'un soupçon soit entrée en moi : je la respecte, je l'aime, je l'adore plus que jamais; mais que je hais *le vulgaire et ses pensers profanes!*... Qui m'expliquera cela? Un homme est sot, grossier, méchant; vous le savez, et vous tremblez que sa sottise ne vous condamne; vous le savez, et ses noirs sourires inquiètent votre conscience; vous le savez, et un vain propos vous laisse un trouble, un insupportable malaise...

Votre lettre est charmante. Merci. La lance d'Achille guérit les blessures qu'elle a faites... Comme vous parlez bien d'elle! Vous la jugez, dites-vous, par *ses adieux.* Elle vous paraît réunir à une âme ardente un esprit droit et sincère. Ce mot vous a plu : « Parmi les bois, dans un beau jour, tout est facile. La vie n'est pas ainsi. »

Les cheminées de Genève sont affreuses; nulle part on n'en voit de pareilles; la grimace de ces longs tuyaux anguleux me désole. O mes bois! qui me rendra mes bois?

LETTRE HUITIÈME.

Genève, 15 septembre.

Un second assaut a suivi de près le premier. Faut-il croire à un complot? N'a-t-on point fait quelque rapport à ma mère? Son jeu est fort couvert : raison de plus pour que je me défie. Enfin je veux tout vous conter, cela me soulagera.

L'autre soir, je venais d'entrer dans ce salon où j'étouffe. On prenait le thé, on jouait, on causait. Seul dans mon coin, je feuilletais une gazette. M. Gérard entame une histoire. Je n'écoutai d'abord que d'une oreille. Il s'agissait d'une jeune fille dont l'air éventé et les manières un peu libres alarment ses parens. Tout à coup l'orateur, élevant la voix :

— On fera bien, dit-il, de la tenir de court. Autrement elle nous donnerait une seconde édition des escapades de Mlle Paule Méré.

A ce mot, je tressaillis, je cachai derrière ma gazette mon visage en feu. C'était la première fois que j'entendais parler d'elle, et dans quels termes! Je m'imaginais que tout ce que la malveillance des sots pouvait trouver à reprendre en elle, c'était ses opinions ou plutôt celles des gens avec qui elle vit. Les escapades de Paule! Je devins tout oreilles, mes mains tremblaient.

— Oh! quel rapprochement! répondit une vieille femme. Entre

une fille coquette et une fille galante, Dieu merci! la distance est grande.

— Pas de gros mots! dit M. Gérard en souriant. La charité chrétienne les défend.

— Aussi bien, dit une autre femme, la fille d'une baladine a quelques droits à l'indulgence : bon sang ne peut mentir... A propos, ajouta-t-elle, où donc s'en est allée cette belle chercheuse d'aventures?

— Elle est en Allemagne, à Munich, dit-on.

— Oh bien! reprit la même femme, on assure qu'en Bavière les mœurs sont fort libres; elle y pourra courir la bohême tout à son aise.

— Je lui pardonne tout, dit ma mère, pourvu qu'elle ne revienne pas ici; ses exemples ne sont pas bons pour nos fillettes.

— Mesdames, s'écria M. Gérard, ménagez donc vos termes. La pauvre fille regrette peut-être ses erreurs, et elle cherche là-bas le mari qu'elle ne pourrait trouver ici.

Je ne me possédais plus, j'allais éclater. Heureusement la porte s'ouvrit, et Mlle Angéline de Luz entra avec sa tante. Elles habitent à l'entre-sol. Mlle de Luz est une assez belle personne, mais elle a le regard dur, le ton décisif, je ne sais quoi de chagrin dans l'expression. Elle vient souvent chez ma mère, et la traite avec une sorte de condescendance qui ne me plaît point; j'y sens percer une hauteur secrète que ma mère, si fière pourtant, semble accepter. Elle s'approcha de moi, m'honora d'un sourire assez gracieux, car j'ai le bonheur de ne pas lui déplaire. Je lui répondis par un salut un peu court, et après avoir échangé avec elle quelques phrases banales, je pris mon chapeau et je sortis. Il était temps, j'étouffais.

Hier ma mère me proposa une promenade en voiture. J'acceptai. En chemin, elle me parla de Mlle de Luz : — Elle est charmante, me dit-elle.

— Oh! permettez, lui répondis-je. Dites, si vous voulez, qu'elle a de beaux cheveux et de belles dents; mais pour le charme...

— Vraiment, Marcel, vous êtes difficile.

— Très difficile, bien qu'assurément je n'aie pas le droit de l'être.

— Allons, méchant garçon, que reprochez-vous à cette belle fille?

— Elle ne me plaît pas, je ne sais qu'y faire. Faut-il m'expliquer davantage? Elle vous parle sur un ton protecteur que je ne puis souffrir.

— N'est-ce que cela? me dit-elle gravement. Apprenez que Mlle de Luz appartient à l'une de nos meilleures familles, et qu'elle et moi, nous ne sommes pas tout à fait de la même société.

— Pour Dieu! m'écriai-je, qu'elle ne se déclasse pas en venant chez vous!

Elle me répondit sur cette note sèche, qui lui revient souvent :

— Pour un homme d'esprit, c'est prendre les choses bien au tragique. Mlle de Luz est toujours aimable et polie avec moi; j'ai reçu d'elle mille marques d'attention qui me touchent. Pour l'en récompenser, je voudrais que mon fils l'accueillît moins froidement.

— Votre fils n'admet pas qu'on lui parle sur un certain ton et qu'on en prenne un autre avec sa mère.

— Bon Dieu! Marcel, dit-elle avec un peu de dépit, je vous croyais incapable de petitesses. Il est tout simple que vous imposiez un peu à Mlle de Luz. Sans parler de votre mérite, vous êtes le fils d'un homme qui s'est fait un nom.

— Ce nom est le vôtre, ma chère mère, car je ne pense pas que vous le quittiez jamais.

— Ce n'est pas la même chose, répondit-elle. — Et elle m'expliqua cette différence du même ton qu'elle eût commenté un article du décalogue.

Puis elle reprit : — Voulez-vous que nous parlions affaires? Mlle de Luz est un excellent parti. A la vérité, elle n'est pas riche; son père avait fait de mauvais placemens, et le chagrin d'avoir gaspillé son bien l'a tué. Orpheline de bonne heure, Angéline a été élevée par sa tante, qui est un modèle de toutes les vertus et qui a cultivé avec le plus grand soin son heureux naturel. Aussi cette charmante fille (je tiens à mon mot) est-elle sage, instruite, réfléchie, pieuse, simple dans ses goûts; tant de qualités valent bien une dot : ajoutez encore les avantages de la naissance et dites-vous que l'homme qui l'épousera sera très bien placé à Genève.

— Mieux que les éçus de M. de Luz? repartis-je. Hélas! Mlle de Luz n'est pas mon fait, je ne regarde qu'à la dot.

— Vous plaisantez, dit-elle. Vous êtes assez riche, Marcel, pour ne consulter, en vous mariant, que les convenances de caractère et de condition. Je ne pourrais souffrir que mon fils épousât une fille pour son argent.

— Vous en parlez bien légèrement, répliquai-je. La dot se palpe, se pèse; les convenances sont un grand mystère.

Elle me regarda dans le blanc des yeux. — Je n'en crois pas mes oreilles, dit-elle. Quoi! c'est vous, Marcel, vous à qui je reprochais de voyager toujours dans la lune...

— Vous voyez qu'on en revient. Je me suis formé, ma chère mère, je suis devenu très positif.

Elle prit un air rêveur, s'enfonça dans un coin de la voiture, demeura quelque temps sans parler. Sur ces entrefaites, nous arrivâmes à Fossaz, joli hameau que traverse un ruisseau nommé le Foron. Ma mère voulut faire quelques pas. Je fis arrêter, elle des-

cendit, prit mon bras. Après avoir franchi un pont, tournant à gauche, nous suivîmes un joli chemin montant qui longe le cours de la rivière et que bordent d'un côté une haie, de l'autre un petit bois. Je savais où me conduisait ma mère. En haut de la montée se trouve une maison de campagne qu'on appelle le château des Terraux. A Saint-Cergues, j'avais entendu parler de ces Terraux, et je n'étais pas demeuré trois semaines à Genève sans m'informer ni sans venir faire un pèlerinage dans l'endroit du monde qui m'est le plus cher. Ce château est assurément le plus rustique des châteaux. Il se compose d'un modeste corps de logis à un étage avec deux ailes en retour, décorées de longs balcons que portent de petits piliers ronds en pierre. Ces balcons, qui se font face, donnent sur une cour en pente qui règne de la maison jusqu'à la route. L'aile de droite se termine par une grosse tour carrée percée d'étroites ouvertures, vénérable donjon qui écrase de sa masse cette humble maisonnette. Telle qu'elle est, cette champêtre habitation m'enchante, elle est pleine de caractère et de poésie; tout m'en plaît, jusqu'aux deux dauphins en tôle qui lui servent de girouettes.

M'arrêtant devant la grille : — Voilà, dis-je, un joli réduit.

— C'est dommage, me répondit ma mère avec un geste de dégoût, c'est dommage qu'il soit si mal habité.

— On le croirait désert; toutes les fenêtres sont fermées.

— Les locataires sont en voyage. Dieu veuille qu'ils ne reviennent jamais!

— Ce sont donc des gens de sac et de corde?

— Ce sont des gens sans principes.

— Oh! les maladroits! m'écriai-je. Il est si facile d'en avoir sans que cela tire à conséquence!

— Vos plaisanteries, me dit-elle, ne sont pas toujours de mon goût.

— Allons, c'est dit, je ne plaisanterai plus; mais vous m'avez rendu curieux, je voudrais savoir...

— Depuis deux ans, cette maison est louée par un Écossais, M. Bird, et sa sœur, mistress Simpson, qui l'un et l'autre ont le malheur de ne croire à rien.

— Cela ne m'apprend pas grand'chose. On est toujours l'incrédule de quelqu'un.

— Que pensez-vous, me répliqua-t-elle avec un peu d'impatience, d'un homme comme M. Bird qui, sur la foi de son air vénérable, se voit fort bien accueilli à Genève, invité, caressé, et qui s'avise un beau jour de faire des *lectures* à nos ouvriers et de leur démontrer, à grand renfort de blasphèmes, que Jésus-Christ n'était qu'un homme, et que tous les récits de miracles sont des légendes?

— Ne sachant rien de plus, repartis-je, je pense que, pour avoir accepté quelques dîners, M. Bird n'était pas obligé de renoncer à ses opinions; les droits d'un amphitryon ne vont pas si loin. Je pense aussi que la foi qui transporte les montagnes est une belle chose, et j'estime infiniment les hommes qui, en croyant aux miracles, se rendent capables d'en faire; mais combien n'est-il pas de ces croyans-là qui sont fort peu miraculeux! Superbes, vaniteux, vindicatifs, ces petits hommes font à Dieu le sacrifice de leur raison, à laquelle ils tiennent peu, et n'ont garde de lui sacrifier la moindre de leurs passions, auxquelles ils tiennent beaucoup.

Ma mère changea de couleur; mais, se remettant bien vite : — Marcel, me dit-elle, vous n'attendez pas, je pense, que j'entre en discussion avec vous. Je n'aurais garde. Vous avez couru le monde, mon cher fils; vous avez laissé de votre laine aux buissons des grands chemins. J'en suis fâchée pour vous : c'est une chose précieuse qu'une bonne toison bien fourrée. A l'âge où le sang est moins chaud, il n'est pas de meilleure défense contre les intempéries de l'air; mais je laisse à la vie le soin de vous ramener, de vous convertir. A la longue, l'expérience se fait toujours écouter des cœurs droits. Seulement j'espère qu'en attendant, si mon fils a des doutes, il aura le bon goût de ne pas les prêcher à tout venant. Je m'assure aussi qu'il a des règles de conduite moins flottantes que ses opinions, et qu'il serait incapable, par exemple, d'enlever une jeune fille à ses parens.

— Eh quoi! m'écriai-je, M. Bird se serait rendu coupable d'un enlèvement de mineure?

— La jeune fille est venue à lui, il l'a déclarée de bonne prise; cela ne change rien à l'affaire.

— Vous n'avez donc pas de tribunaux à Genève?

— Que vous êtes simple! me dit-elle. Ne savez-vous pas qu'il y a des remèdes pires que le mal? Oh! la triste histoire! tout Genève en a parlé.

— Contez-la-moi; elle me fera faire peut-être de salutaires réflexions.

— Ne me demandez pas de détails; je n'aime pas à m'appesantir sur un si triste sujet. Qu'il vous suffise de savoir qu'un de mes meilleurs amis, l'un de nos négocians les plus considérés, M. Méré, essuya, il y a quelque vingt ans, un bien cruel chagrin. Son fils unique, jeune homme d'un tempérament maladif et d'un esprit faible, partit pour faire un voyage en Italie. A Venise, il eut le malheur de contracter une liaison avec une danseuse de seize ans, native d'Arles, belle comme les femmes de son pays, et qui venait de débuter au théâtre de la Fenice. Il se laissa prendre dans ses filets. Cette fille

sans scrupule l'ensorcela si bien qu'il résolut de l'épouser secrètement. Jugez de ce que ressentit mon vénérable ami quand tout lui fut découvert. Le mariage était nul : son fils, alors âgé de vingt-deux ans, n'avait pu se passer d'un consentement qu'à tout âge, je pense, il est bon de rechercher; mais une enfant était née de cette union si bien assortie. M. Méré et sa femme montrèrent alors ce qu'ils sont : surmontant leurs justes ressentimens ils se décidèrent à tout accepter et à tout pardonner à deux conditions : leur bru devait s'engager à ne jamais mettre les pieds à Genève, et l'enfant devait être confiée à leur garde pour être élevée sous leurs yeux. Cette double condition fut agréée : les femmes de théâtre ne sont pas de bien tendres mères! Notre danseuse se félicita d'être débarrassée de sa fille, et sa dupe repentante rendit grâces à la bonté paternelle qui se chargeait de réparer sa folle imprudence. L'enfant fut amenée à Genève. Vous dire les soins dont fut entourée cette petite Paule (c'était son nom), la tendresse vigilante dont elle fut l'objet!... J'ai tout vu de mes yeux, j'allais souvent dans la maison. Malheureusement tant de peines furent mal récompensées. Toute petite, cette fillette faisait déjà paraître une humeur rebelle, impatiente de toute règle. Avec le temps, le mal empira; ses penchans se déclarèrent. Tour à tour emportée, fiévreuse, se livrant à des transports qui blessaient la modestie ou s'abandonnant à une sorte de langueur rêveuse qui n'était pas de son âge, le désordre de son humeur, ses curiosités indiscrètes, les libertés qu'elle se donnait, inquiétèrent ses grands parens. Ils redoublèrent de vigilance : tendresses, sévérités, rien ne put réduire cette âme indocile et ce cœur ingrat. « Mlle Paule, me disait un jour M. Gérard, est atteinte de deux maladies incurables : le mépris des convenances et le goût du fruit défendu. »

Elle avait dix-sept ans quand son père, devenu veuf, se remaria. Cette fois son choix fut digne de lui et de sa famille. On attendait beaucoup de cet heureux événement pour la guérison de Mlle Paule. Il n'en fut rien : elle repoussa sèchement toutes les avances de sa belle-mère, affecta de mépriser ses remontrances et ses conseils. Aussi dure que passionnée, cette jeune fille s'est toujours complu à payer d'ingratitude les marques d'affection dont on fut trop prodigue envers elle. Enfin, oubliant toute retenue, elle lâcha la bride à ses passions et se perdit d'honneur. Elle sortait souvent sous prétexte d'emplettes; on la fit suivre, on découvrit qu'elle s'en allait dans la campagne à de mystérieux rendez-vous. Un jour de l'an dernier, elle s'échappa de grand matin et ne rentra qu'à la nuit. Un de nos amis l'avait rencontrée cheminant sur une grande route au bras d'un inconnu. Désespérés, indignés, son grand-père et sa

belle-mère résolurent de la garder à vue. Elle sut tromper leur surveillance et s'enfuit. Deux jours se passèrent sans qu'on eût de ses nouvelles; on apprit enfin qu'elle s'était réfugiée dans ce joli réduit que vous admirez tant. Cette charmante équipée, vous pouvez le croire, fit de l'éclat; mille bruits en coururent; chacun commenta l'aventure à sa façon. Les uns affirmèrent que M. Bird était son amant; je n'en crois rien. D'autres pensèrent que ce galant homme, prêtant, par pure charité, son obligeant ministère... Mais qu'avez-vous donc? Vous venez de casser votre jonc. C'est dommage, il avait du prix.

Je fis un violent effort sur moi-même : — Mais enfin, balbutiai-je, qu'a dit le père? qu'a fait le père?

— Il était alors absent, car il a le goût des voyages. Quand on l'eut informé, il fit remettre à sa fille la petite fortune qu'elle tenait de sa mère, et lui écrivit qu'elle était libre de demeurer dans l'asile qu'elle s'était choisi, qu'il renonçait à tous ses droits sur elle, et qu'à partir de ce jour elle était morte pour lui. Ne croyez pas que cette déclaration l'ait bien vivement affectée. On assure qu'elle ne fut jamais plus gaie ni mieux portante, que toutes les roses de la santé fleurissent sur son beau visage. La vie qu'elle mène ici doit la charmer. Il y a, dit-on, beaucoup d'allans et de venans, des ouvriers qui viennent s'éclairer sur les miracles, des étrangers, des passans, des aventuriers, des artistes, de mystérieux inconnus, toutes les variétés humaines, sauf peut-être celle des honnêtes gens.

Je lui dis gaîment : — Pas de réflexions! vous gâteriez votre petite histoire, qui est charmante. Ma chère mère, vous avez appris de M. Gérard l'art de conter.

Nous remontâmes en voiture et reprîmes le chemin de la ville; je riais, je plaisantais. Après un premier accès de fureur, une sorte d'évidence délicieuse s'était répandue comme une lumière dans mon âme; je me disais avec l'accent triomphant de la certitude : Impossible! impossible! Et les nuages, les buissons, les cailloux mêmes de la route me redisaient comme autant d'échos : Impossible!

Nous fûmes bientôt à la ville. Comme nous passions près de La Treille (c'est une belle promenade en terrasse), ma mère se pencha vivement à la portière et salua de la main un couple d'époux septuagénaires qui, appuyés l'un sur l'autre, cheminaient à pas comptés le long d'une allée de marronniers. — Voilà justement, me dit-elle, les grands parens de Mlle Méré.

Je me souvins que les jours précédens j'avais déjà rencontré à la même place ces deux graves personnages. Habillés de noir, il y a dans leur démarche, dans leur air de tête, je ne sais quoi de solen-

nel; leur front respire une morgue empesée, ils sentent que l'univers a les yeux sur eux.

Je crus entendre la voix moqueuse de Mme Simpson qui criait : — Ce sont de très honnêtes gens, mais ils sont perchés sur leur deuil.

LETTRE NEUVIÈME.

Saint-Cergues, 20 septembre.

Je ne pouvais plus y tenir, j'avais perdu le sommeil, je me suis enfui dans mes bois.

La sotte manie de questionner s'était emparée de moi. Je m'imaginais toujours que quelqu'un m'allait dire : N'en croyez rien, c'est une calomnie infâme.

Je vous ai parlé de Mme B.... Je vais souvent chez elle. Je trouve là des gens qui me plaisent, leur conversation est à la fois solide et piquante, ils ont ce genre d'esprit qui fait penser et qui est si rare. Bref, c'est là seulement que je respire, que mes ennuis sont trompés, que je sens ma douleur s'engourdir. Avant-hier, après de longs détours, je vins à parler de Paule à Mme B..... Son front se rembrunit : — Cette histoire m'a été contée plus d'une fois, me dit-elle. Je connais peu Mlle Méré. Je l'ai rencontrée à Interlaken il y a trois ans. Je ne puis dire combien sa figure et son maintien me frappèrent. Elle a l'air si noble, si intelligent!... Mais elle me parut triste, renfermée en elle-même. Je m'aperçus que les personnes avec qui elle vivait étaient de bonnes gens, d'un cerveau étroit et incapables de la comprendre; la supériorité de son esprit inquiétait leurs préjugés, irritait leur orgueil, ils semblaient se plaire à la gourmander, à la régenter. — Cette charmante fille, me dit l'un de nos amis, est muette comme un francolin en captivité. — Et il m'expliqua que le francolin est un oiseau rare qui chante en liberté, qui se tait en cage. Elle m'intéressait, je l'engageai à venir me voir. Un jour elle vint, s'assit où vous êtes. J'eus peine à la reconnaître, elle avait le front épanoui, le regard vif et brillant. Nous causâmes beaux-arts, peinture; dans ses moindres propos se révélait une grande et belle âme d'artiste, pleine à la fois d'aspirations profondes et de curiosités d'enfant. J'aurais voulu qu'elle me contât ses peines; mais le francolin captif était fier, il me parla de tout, sauf de sa cage. Je demeurai sous le charme. Quelques jours après, j'allai la voir; elle ne me reçut pas, et nous ne nous sommes plus revues. On assure qu'elle a fort mal tourné. La faute en est à ceux qui l'ont mal conduite, mal dirigée. Peut-être aussi la malveillance, qui grossit tout, a-t-elle transformé en lourds péchés de regrettables imprudences. Malheu-

reusement elle est tombée dans de mauvaises mains. Mme Simpson, assure-t-on, a l'esprit dérangé; quant à M. Bird...

Elle n'en put dire davantage. Quelqu'un vint nous interrompre. — Étiez-vous hier soir au concert? — Il ne fut plus question que de ce concert.

En sortant de là, je courus chez M. de P... J'avais un air si étrange qu'il s'informa de ma santé. Je n'osai le questionner; mon trouble, mon accent m'auraient trahi. Je retournai chez lui le lendemain : cette fois je sus composer mon visage et mes regards.

— Ah! ah! me dit-il en riant, vous avez entendu parler des hauts faits de Mlle Méré! (Et d'une main il jouait avec ses breloques, de l'autre il présentait un morceau de sucre à son chien). Cette petite fille peut se vanter d'avoir fait parler d'elle. Au bruit de ses aventures, toute notre bourgeoisie a frémi d'horreur. Ces braves gens ne veulent pas comprendre que le génie est une sorte de possession, que les grands artistes ne s'appartiennent pas, qu'ils sont la proie du démon qui les hante, et qu'on ne peut appliquer aux êtres d'exception les petites règles de la morale vulgaire.

A ces mots, me prenant par le bras, il me conduisit devant une petite toile qui décorait l'un des panneaux de son salon. Ce tableau représente une chèvre, un mouton et une vache qui semblent deviser ensemble dans un pré. C'est à la fois naïf, parlant et héroïque, comme une fable de La Fontaine. — Et voilà, me dit-il, ce que sait faire cette petite fille. Paul Potter, prenez garde à vous! Paule Méré vous damera le pion. *Nescio quid majus nascitur Iliade...* Mon cher ami, j'ai dû faire pendant deux mois une cour assidue à M. Bird pour qu'il consentît à me céder ce petit chef-d'œuvre. Que Mlle Paule nous en donne trois ou quatre pareils chaque année, et que dans l'intervalle, pour se remettre en haleine, elle fasse toutes les fredaines qu'il lui plaira, nous n'aurons pas à nous plaindre d'elle. Eh morbleu! qu'on ne s'avise pas de la tourmenter. Sinon, foi de vieux soldat, je mets flamberge au vent pour ses beaux yeux!

Non, Félix, je ne pouvais plus y tenir. — Que vous êtes pâle! m'a dit hier soir ma mère. Êtes-vous malade? — Je ne m'en suis pas défendu, et, m'en prenant au vent du sud, un vrai siroco qui souffle depuis quelques jours, je lui annonçai que j'allais chercher à Saint-Cergues la fraîcheur des monts. Elle m'a proposé de m'accompagner. Vous pouvez croire que j'ai décliné son offre.

Je suis parti ce matin. Le chemin de fer m'a conduit à Nyon. J'ai gravi la montagne à pied. Arrivé à Saint-Cergues, je n'ai fait que traverser le village, et j'ai couru tout d'une haleine à La Violette. Avec quelle joie j'ai revu la bonne fermière qui nous avait fait fête! Elle du moins ne sait rien, sinon que Paule est bonne, que Paule

est belle! Bienheureuse ignorance! Je ne pouvais me lasser de causer avec cette excellente femme. Ma gratitude était si vive qu'en la quittant je baisai avec transport sa main rude et hâlée. Elle me regarda avec surprise. — C'est que vous ne savez rien! lui dis-je, et je m'enfuis.

J'ai traversé le bois de La Chèvrerie. Lui non plus, il n'a entendu parler de rien. Il m'a reconnu, tout frémissait autour de moi. J'ai revu le sentier, j'ai revu la place...

Mais dans l'état où je suis, les joies sont courtes et se paient cher. A peine étais-je sorti du bois, mon exaltation fit place à un sombre accablement; mon cœur était lourd comme du plomb. L'éclat du jour m'affligeait; la montagne, inondée de lumière, célébrait une fête où je n'étais pas convié. Je voulus fuir la lumière, fuir le jour.

A cinq minutes du village, dans une échancrure de la montagne, est une petite combe encaissée et sauvage où l'on descend par de rapides sentiers. Les roches abruptes qui la dominent sont couronnées d'ormes antiques qui se penchent sur l'abîme. Au pied de ces âpres murailles, d'autres arbres bizarrement inclinés et contournés font des arcades de verdure. Un grand frêne déjeté s'est couché en travers d'un éboulis et laisse traîner à terre sa cime touffue. Dans le fond, des hêtres entrelacés forment une ogive où pendent des festons de feuillage. Sur le devant, parmi des blocs et des rocailles en désordre, s'étale un impénétrable fourré de ronces, de framboisiers, de fougères, auquel un sorbier entremêle ses grappes de fruits rouges pareilles à des colliers de corail. Au pied des sapins, au milieu des broussailles, s'élèvent de grandes touffes de millepertuis jaune; çà et là croissent parmi les épines des astrances, des épilobes, d'autres fleurs pâles. A quelques pas plus loin, le sentier disparaît tout à coup dans un fouillis de gigantesques orties, et les rochers gris, se resserrant, ne laissent aux regards qu'une étroite échappée sur la plaine et sur le ciel.

Ce lieu sauvage convenait à ma tristesse; j'allai m'y asseoir sur une pierre, et je cachai mon visage dans mes mains. Au-dessus de ma tête retentissaient des croassemens de geais, que l'épervier dominait par instans de sa plainte lugubre et stridente. Alors sortit de mon cœur une voix que j'avais longtemps étouffée, et elle jeta dans l'air ce cri terrible : « Qui sait? tout est possible. » Il me sembla qu'à ces mots mon être se brisait; une main de fer étreignit comme dans un étau ma poitrine haletante. Dans un transport de fureur, je jetai loin de moi le bouquet de gentianes desséchées que j'avais gardé tout le jour à la main, et, me couchant à terre, je me pris à sangloter.

Les larmes que je répandis par torrens me soulagèrent. En rou-

vrant les yeux, j'aperçus un rayon du soleil couchant qui se glissait comme une lame d'or à travers l'épaisseur des feuillages; il venait me chercher. Une vague espérance se ranima dans mon sein. Je me levai et me ressouvins du bouquet de gentianes. Je m'élançai pour le reprendre au travers des ronces et des orties. Il me fallut du temps pour en retrouver les restes. Je pressai convulsivement sur mes lèvres ce cher débris, et je sortis en hâte du lieu sombre où le désespoir m'avait donné rendez-vous.

Je montai à l'observatoire. Denis était arrivé de Saint-Laurent pour faire visite à David. Je les surpris comme ils se mettaient à table. Je soupai avec eux, car j'étais encore à jeun. Ensuite, malgré la fraîcheur, nous fûmes nous asseoir sur la galerie.

— Avez-vous des nouvelles de notre excellent M. Bird? me demanda Denis.

— Et de sa belle pupille? ajouta David.

Je leur répondis gaîment : — Que vous êtes simples, bonnes gens de la montagne! Apprenez que l'excellent M. Bird est un homme sans principes, et sa belle pupille une aventurière... Et je leur récitai la légende.

Ils m'écoutèrent gravement. Quand j'eus fini, ils secouèrent la tête.

— Avez-vous jamais vu sourire cet homme? — me dit Denis, et après une pause il reprit : Vous connaissez le curé de Saint-Laurent, un saint homme qui se dépouille de tout pour les pauvres, un peu original comme tous les saints. Le général le goûtait et se plaisait à citer ses mots. C'est lui qui disait un jour à une dévote restée mondaine : « Madame, avant d'entrer au paradis, vous tiendrez à vous assurer que le contrôle délivre des contre-marques. » Il prétend aussi que se tromper avec passion vaut mieux que croire sans ferveur, qu'auprès de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui la religion ne jouit que d'un succès d'estime, et que la plus cruelle passion que Dieu ait encore endurée est la politesse de nos contemporains. Notre digne abbé s'est lié d'amitié avec M. Bird; ils se voient souvent, raisonnent, disputent, s'échauffent et s'embrassent. « Je n'ai jamais vu d'homme plus croyant que cet incrédule! » me disait-il l'autre jour.

David prit à son tour la parole. — Connaissez-vous les sirènes? me dit-il.

— Peut-être, lui répondis-je; mais ce que je puis faire de mieux, c'est de les oublier.

— Permettez, reprit-il; vous savez ce qu'elles criaient à Ulysse pour l'attirer chez elles : « On sort d'ici charmé et sachant plus de choses qu'en entrant. » Moi qui vous parle, je me suis instruit chez

les sirènes, elles m'ont révélé leurs secrets. Faut-il vous dire jusqu'où va ma science? A la façon dont une femme rit, marche, s'assied, se lève et traverse une chambre, je reconnais sur-le-champ ce qu'elle est. Allez, je ne m'y trompe pas, j'ai là-dessus des lumières supérieures. Or s'il est une jeune fille dont je voulusse répondre, s'il en est une dont je puisse dire avec assurance : Elle n'a jamais failli, son passé est pur comme un beau ciel d'été! — monsieur Marcel, cette jeune fille est Mlle Paule Méré... Quant aux bruits que vous avez recueillis, continua-t-il, je les connaissais : certaine caillette m'avait tout dit. Calomnies affreuses que j'aurais eu honte de vous rapporter! Cependant n'exagérons rien. Le monde est esclave de sa paresse et de son plaisir; il n'est pas méchant : haïr est une fatigue; il n'est pas bon : la bonté est un effort. Il est frivole, léger, avide de tout ce qui amuse son ennui ou caresse sa vanité. Oui, le monde est avant tout paresseux et suffisant, trop suffisant pour crier facilement au miracle et s'incliner devant ce qui condamne sa médiocrité, trop paresseux pour goûter ce qui dérange ses habitudes. Ne lui demandez pas de démêler péniblement le vrai du faux : il ne juge que sur les apparences; tant pis pour la vérité si elle ne saute pas aux yeux! D'ailleurs il se défie des raretés, il ne croit guère aux exceptions. Il estime par exemple que les femmes ne sauraient s'émanciper des préjugés sans s'affranchir aussi de la morale; il croit que leur ingénuité est le plus sûr garant de leur modestie, et il charge les ignorances de leur esprit de monter la garde autour de leurs vertus. S'offre-t-il à ses yeux une vertu qui a congédié ses gardes de la manche et se charge de se défendre toute seule, il se défie, il doute, il soupçonne, il hoche la tête, il ne se rendra qu'à l'évidence... Et, me regardant du coin de l'œil, il ajouta finement : Quant à moi, si j'avais quelque intérêt à débrouiller ce mystère, je n'en voudrais croire que mes yeux et tout juger par moi-même. Nos erreurs nous sont utiles; celles des autres ne nous servent de rien. Ces étrangères nous imposent, et le respect nous empêche de nous expliquer avec elles; une fois entrées dans la place, elles ne s'en vont plus.

C'est ainsi que ces deux âmes droites que le monde n'a point gâtées fortifiaient la mienne. La pleine lune s'était levée au-dessus des Alpes. Un nuage noir la déroba quelques instans à nos yeux; mais elle reparut bientôt, répandant ses sereines clartés sur l'immense étendue, sur le lac, sur les monts. Une bouffée de vent fit osciller la cime éclairée des sapins. On eût dit que les forêts s'inclinaient avec un frémissement de joie sous le sceptre bienfaisant de la blanche reine des nuits.

LETTRE DIXIÈME.

Genève, 27 septembre.

Félix, je l'ai revue. Tous les fantômes qui m'obsédaient se sont évanouis... Avez-vous jamais vu un vol d'alouettes partir brusquement à vos pieds? Ainsi se sont envolés mes doutes. Un seul regard a fait ce miracle. Ses yeux m'ont dit dans leur muet langage ces mots que j'espérais, que j'attendais : — N'en croyez rien, c'est une calomnie infâme.

Je ne puis écrire. A demain.

LETTRE ONZIÈME.

Genève, 28 septembre.

J'arrive. La grille est ouverte, les volets aussi. Je traverse la cour. Un frisson me prit. Le cœur me battait à coups redoublés. A droite d'un petit corridor, j'avise une porte entre-bâillée. Je la pousse... Elle était là, me tournant le dos, debout devant une cheminée qui fait face à la porte, et que surmonte une grande glace. Elle s'occupait à disposer des pots de fleurs sur le chambranle. Elle m'aperçoit dans la glace, pousse un petit cri; le vase qu'elle tenait à la main lui échappe et se brise en éclats. Elle se retourne, essaie de parler; ses lèvres tremblaient. Pas un mot, mais quel regard! Sans voix, sans couleur, elle se laisse tomber sur une chaise... Me voyez-vous à ses pieds, couvrant ses mains de baisers?

J'entendis un bruit de pas; je me relevai bien vite. Mme Simpson entra et me tendit la main; puis, regardant Paule : — Pauvre petite! dit-elle. Vous lui avez fait peur.

Paule essaya de sourire, mais les larmes lui vinrent aux yeux, et elle se glissa hors de la chambre.

— Or çà, vous avez brisé mon pot de giroflées, reprit Mme Simpson. Vous êtes en veine, monsieur le héros.

Alors m'attirant dans l'embrasure de la fenêtre et attachant sur moi ses petits yeux vifs : *Certainly?* me demanda-t-elle.

— *Certainly!* lui répondis-je en posant ma main sur mon cœur.

— Pas de geste! dit-elle. Les grands sentimens n'en font point.

— Cependant, chère madame, vous en faites quelquefois.

— Oh! moi, c'est autre chose. Je ne me pique pas de grands sentimens. J'y crois comme les enfans croient aux contes de fées : tout croyant, ils ne croient pas... Mais avancez votre main droite; posez-la sur cette table, la paume en l'air.

Et, tirant de sa poche le cachet d'ivoire, elle le pressa fortement sur mon poignet.

— Ah! doucement, lui dis-je en riant; vos moyens sont violens.

— Avec vous autres, jeunes gens d'aujourd'hui, répliqua-t-elle, on ne saurait trop appuyer... Mais attendez, je sais que vous êtes curieux de cachets; je veux vous montrer celui de Paule.

Elle tira d'un coffret un cachet d'argent, alluma une bougie, prit un bâton de cire rouge, en laissa tomber une goutte sur une carte de visite, y appliqua le cachet. — Examinez cela! me dit-elle.

Je vis sur la cire l'image d'une fourmi ailée avec cette légende : *fière à outrance.*

— Emportez cette carte, reprit-elle, et soir et matin récitez votre leçon : *Certainly! Fière à outrance.*

Ses mouvemens étaient si prompts, son ton si belliqueux, que j'étais embarrassé de ma contenance. Heureusement M. Bird survint. Il me prit par le bras, m'emmena sous une charmille qui est à droite de la maison, et, s'asseyant avec moi sur un petit banc, il me regarda un instant en silence avec cet air frais et serein qui n'est qu'à lui; puis, baissant les yeux, il me dit d'un ton grave :

— Monsieur, vous aimez à réfléchir, et sûrement vous savez ce que vous faites en venant ici?

— Regardez-moi, lui dis-je; il me semble que mes yeux doivent vous répondre.

— Bien, bien, reprit-il. Songez que vous tenez dans vos mains le sort d'une pure et noble enfant. Le ciel l'a richement dotée; elle n'a pas seulement la grâce, la beauté, le génie, le sens des harmonies divines des choses, et le don de les révéler aux autres par les prestiges magiques de l'art; elle a encore l'âme la plus droite, la plus vraie, la plus simple que je connaisse. Son cœur est un cristal sans tache que la lumière pénètre de toutes parts. Ce n'est pas à dire qu'elle soit parfaite. La perfection n'est pas de ce monde. Voulez-vous savoir son plus grand défaut? Cette chère enfant a mauvaise tête. On a toujours les défauts de ses qualités. Sa droiture est cause qu'elle manque de souplesse; elle ne sait pas se plier aux circonstances ni patienter avec la vie, et quand la vie lui manque de parole, la chaleur de ses ressentimens trouble la justesse naturelle de son jugement. Vous voyez que je vous dis tout, le bien et le mal, et j'ajouterai que cette ardeur irréfléchie qui est dans son caractère lui a fait commettre des imprudences dont elle vous doit le récit. La prudence est la dernière vertu qu'apprennent les âmes généreuses. Mais peut-être qu'en entendant ce récit vous vous surprendrez à chérir ses fautes. Vous êtes ainsi faits, vous autres amans! Un père (et je suis un peu son père) n'est pas tenu à tant d'indulgence... Vous l'aimez, monsieur, c'est bien; mais ne vous y trompez pas : jusqu'ici votre amour lui a causé plus de peines que

de joies. Avant de vous connaître, elle était heureuse. Grâce à moi, j'ose le dire, grâce à ma sœur, grâce au bon air qu'elle respire dans cette retraite, elle avait son âme en paix. Certaines paroles que vous lui avez dites au fond d'un bois ont rompu le charme. Un sentiment tout nouveau pour elle a envahi son cœur. Pour la première fois elle aimait. Ce cœur fier, un peu sauvage, qui ne respirait que l'art et la liberté, s'est donné soudain, et ne se reprendra plus. Pendant le voyage que nous venons de faire, elle a été inquiète, songeuse. Je la comparais en moi-même à une jeune muse qui, désertant la cour d'Apollon, s'est choisi un maître parmi les humains. Confuse de sa défaite, elle s'accoutume avec peine à sa nouvelle captivité. Servir un homme après avoir servi les dieux! Non que sa fierté se sentît humiliée : un cœur qui aime ne connaît plus la honte; mais les dieux n'ont qu'une parole, parce que leurs pensées sont éternelles, et dans ce que disent les hommes il y a une vanité qui l'inquiétait. Ils sont si voisins du néant! Ils ont tant de peine à disputer leur être au vide qui les enveloppe! Plus d'une fois elle fut en proie à de cruelles appréhensions, et je craignis souvent pour sa santé. Heureusement le temps et la distance, loin de renforcer ses craintes, les apaisaient; de jour en jour sa confiance se raffermit... Monsieur, j'attends de vous cette fermeté et cette sagesse sans lesquelles les plus beaux desseins avortent au milieu même du succès.

Vous ne vous représentez pas, Félix, ce qu'il y a de force à la fois et de charme dans la parole de cet homme. La persuasion coule de ses lèvres. Le timbre de sa voix sonne bien à l'oreille et fait vibrer le cœur; c'est la voix d'une âme.

— Allons, ne nous attendrissons pas, me dit-il en me regardant avec des yeux humides. C'est dans la joie que se retrempent les courages. Occupons-nous gaîment de cette chose sérieuse et compliquée qu'on appelle la vie.

Il se leva et m'emmena visiter son domaine. Cette petite terre, que le grand chemin divise en deux portions inégales, a je ne sais quelles grâces agrestes qui m'enchantent. Autour de la maison règne un verger qu'entoure comme d'une ceinture un petit cours d'eau nommé la Bédière, ruisseau plus profond que large, dont l'onde murmurante s'écoule entre deux rangées de saules bas. De l'autre côté de la route se trouvent un jardin potager et un bouquet d'arbres que borde le Foron. M. Bird me fit passer en revue ses arbres, ses fleurs, ses légumes; puis à brûle-pourpoint : — Vous a-t-on dit bien du mal de nous? me demanda-t-il.

Je lui répondis sans déguisement, mais non sans réticences. Il hochait la tête, il souriait. Enfin il me dit :

— On m'en veut donc bien de mes pauvres homélies? Ne croyez

pas cependant qu'emporté par un zèle indiscret je prêche mes opinions à tout venant. Je n'ai jamais cherché à inspirer des doutes aux âmes qui ont gardé la foi du charbonnier; je réserve mes enseignemens pour celles qui l'ont perdue. C'est pour cette raison que je m'adresse de préférence aux ouvriers. Au siècle dernier, le doute était une occupation ou un plaisir de grand seigneur; il roulait carrosse, ne voyait que la bonne compagnie: financiers, traitans et marquis le priaient à leurs petits soupers et lui faisaient parfois les honneurs de leur petite maison; mais tout à coup la terre se prit à trembler, une tempête effroyable éclata au ciel. Cette catastrophe fit réfléchir la finance et les talons rouges; ils se dirent que, si la terre avait tremblé, c'est que la terre avait cessé de croire; ils se repentirent, ils se rangèrent, ils prirent de l'eau bénite. Instruits par l'expérience, il en est plus d'un qui aurait voulu achever le voyage de la vie en portant sa tête sous son bras, comme saint Denis, assuré ainsi et contre le danger de la perdre et contre la crainte de s'en servir. Depuis ces terribles journées, les heureux du monde ont honni le doute; ils regardent la foi comme un préservatif contre les tremblemens de terre, ils croient par mesure de sûreté. Éconduit de ces cercles brillans où il avait mené joyeuse vie, le doute est descendu dans le peuple; il est allé frapper à la porte des échoppes, il s'est assis au foyer du pauvre, s'est lié d'amitié avec l'artisan et le prolétaire. Le peuple a perdu la foi : est-ce donc un crime que de lui en vouloir donner une nouvelle? Est-ce offenser Dieu et les hommes que de rassembler des ouvriers pour leur dire : « Malheur à qui ne croit qu'à ses convoitises et à ses appétits? Les vieux dogmes n'ont plus de prise sur vos intelligences affranchies; vous n'admettez plus ni les prophètes ni les thaumaturges; ne laissez pas pour cela de chérir et de vénérer dans le Christ l'une de ces âmes sublimes en qui Dieu se révèle avec plus d'éclat que dans les splendeurs mêmes du firmament!... » Voilà ce que j'ai dit à mes auditeurs. Les ouvriers genevois sont une race intelligente, raisonneuse; ils ont le goût de s'instruire et d'argumenter. Quelques-uns goûtèrent peu mes discours et m'accusèrent d'être un *mômier qui faisait peau neuve*; d'autres m'assurèrent que je les avais instruits et édifiés. Plusieurs sont devenus mes amis... Le bien ne se fait qu'en détail.

Mais convenez que par instans, ajouta-t-il, vous avez été tenté de me prendre pour un scélérat... Oh! ne vous en défendez pas. Je connais la puissance des préjugés sur ceux même qui n'en ont pas. Un malheur de ce temps, c'est que l'éducation et la vie ne sont plus d'accord. Dans votre enfance, jeunes gens, on vous enseigne qu'il est des lisières sacrées sans lesquelles on ne saurait marcher

droit. En vain votre propre expérience vous démontre le contraire. Jeunes gens sans préjugés, qui vous affranchira des préjugés des autres?

Nous rentrâmes dans la maison. Ces dames nous attendaient. Paule avait recouvré tout son calme; sa voix ne tremblait plus, un tendre incarnat avait remplacé la pâleur de ses joues. Que cette soirée passa vite! Mes regards ne pouvaient se détacher d'elle; mon cœur se fondait dans une adoration silencieuse. Au souvenir de mes doutes, le rouge de la honte me montait au front. — Cruelle! disais-je en moi-même, pourquoi m'avais-tu abandonné? Toi présente, je crois, j'aime, j'adore... Je frémissais à l'idée de la quitter; comme un enfant peureux, j'aurais voulu me cramponner à l'un des plis de sa robe, m'attacher à ses pas, et, me couchant à ses pieds, m'enivrer de sa présence, qui seule me rassurait contre les fantômes de la nuit et contre mes folles crédulités.

Cependant il fallut partir. Je traversai lentement la cour. Arrivé près de la grille, je me retournai, je contemplai longtemps cette maison, asile de paix, d'amour et d'innocence. Il me sembla que toutes les étoiles du ciel se penchaient vers cet humble toit et le regardaient avec amitié.

LETTRE DOUZIÈME.

Genève, 30 septembre.

La nuit tombait. Je m'assis en face de Paule dans l'embrasure d'une fenêtre. M. Bird et sa sœur se retirèrent dans le fond de la chambre. L'air était d'une douceur charmante. Des rosiers fleuris, le réséda et l'héliotrope nous envoyaient par bouffées leurs exquises senteurs; on entendait le léger babil de la Bédière qui jasait à voix basse avec les saules, et au loin, par intervalles, des aboiemens de chiens de garde. Paule demeura un instant silencieuse, son beau front dans ses mains; puis, relevant la tête, les yeux baissés, elle commença son histoire en ces termes :

« — Vous savez de qui je suis née. C'est à Venise que je vins au monde. J'avais deux ans quand on m'amena à Genève, dans la maison de mes grands-parens, où je suis demeurée jusqu'au milieu de l'an dernier. Pourquoi j'en suis sortie, voilà ce que vous tenez surtout à savoir. Patience! souffrez que je reprenne de plus haut mon histoire. Paule désire que vous connaissiez Paule comme Paule se connaît elle-même.

« Je n'ai guère conservé de mon enfance que des souvenirs vagues et incertains. Jamais, je pense, esprit d'enfant ne fut plus confus que le mien et ne se débrouilla plus lentement. Je n'étais ni cu-

rieuse, ni questionneuse; repliée en moi-même, je regardais voler les mouches sans penser à rien. Seulement il se faisait tout à coup de grands jours dans mon esprit, et j'apercevais avec surprise des choses tout ordinaires que j'aurais dû voir depuis longtemps et qui me semblaient nouvelles. Alors, toute fière de ma découverte, je disais d'un ton grave : « Le ciel est bleu, les cerises sont rouges, l'eau coule! » Et je m'étonnais que les autres ne parussent pas aussi frappés que moi de ces sublimes vérités.

« On m'a souvent répété que je n'avais appris qu'à grand'peine à lire et à écrire, et que j'avais été le désespoir de mes premiers maîtres. Bonnes gens, veuillez me pardonner! L'alphabet me semblait une chose contre nature. Je crois voir encore la vieille demoiselle à lunettes qui me donna mes premières leçons. Un jour qu'elle me demandait comment on écrit le mot *oiseau*, je lui répondis : « On prend un crayon et on fait le portrait d'un canari. » Aussi, quand plus tard j'entendis parler des hiéroglyphes des Égyptiens, je m'écriai : « Je les avais inventés avant eux! » Ce mot malencontreux me fut reproché à la fois comme une marque de sottise et comme un trait d'orgueil. Je crois cependant que, si j'avais l'esprit lent, j'étais bonne, douce, facile; j'aimais à plaire, j'aimais qu'on m'aimât; un reproche un peu vif me faisait fondre en larmes. Je ne crois pas m'être jamais fait punir.

« En grandissant, mon humeur devint plus inégale. Je ressentais des joies et des tristesses dont la cause m'était inconnue. Certains jours je m'éveillais dans une disposition riante qui me suivait dans mes travaux enfantins et dans mes jeux. Tout me charmait; les objets les plus simples, les plus vulgaires, me paraissaient beaux et intéressans. Un rideau agité par le vent, une fumée s'élevant au-dessus d'un toit, une vieille chatte sommeillant sur un poêle, me plongeaient dans l'extase. Je soupçonnais partout des mystères; la vie me faisait l'effet d'un conte de fées.

« La chambre où je couchais dominait un beau paysage. Le matin, à peine éveillée, je courais pieds nus à la fenêtre, et je contemplais le lac et le ciel. Ce qui me plaisait le plus, c'étaient les lignes des montagnes et des coteaux. Ces lignes onduleuses ou coupées me racontaient de longues histoires; j'y voyais de profonds symboles dont je me piquais de pénétrer le sens. Que de niais raisonnemens je faisais à ce sujet! Sottes, mais douces chimères, dans votre chère société comme le cœur me battait follement! Heureuse quand d'aventure, seule et libre, je réussissais à mettre la main sur un crayon! Ivre de joie, je m'appliquais à copier de mémoire les lignes de mes montagnes, après quoi j'en inventais de nouvelles; c'étaient des enroulemens, des rinceaux, des arabesques infinies, à chacune

desquelles j'attachais un sens occulte. La musique, que je commençais d'apprendre, me fournissait des termes pour classer mes courbes; je les distinguais en majeures et en mineures, il y en avait de tristes et de gaies. Je me rappelle une certaine ligne en zigzag que je ne pouvais regarder sans m'attendrir; elle était pour moi l'emblème d'une vie orageuse et traversée. Il me souvient aussi qu'un jour, à un grand dîner, au milieu d'une conversation qui, je m'assure, était fort grave, je m'écriai, comme sortant d'un songe: « Certainement le bonheur est rond. » On se mit à rire; mais mes grands-parens me lancèrent à travers la table un regard terrible qui me fit rentrer sous terre. »

— Il est bon que vous sachiez, monsieur Marcel, cria de sa place Mme Simpson, que ce grand-père est un butor et cette grand'mère une oie.

— Oh! ma chère sœur!... lui dit M. Bird d'un ton de reproche.

« Mon grand-père et ma grand'mère, reprit Paule en souriant, n'étaient pas obligés d'admettre que le bonheur fût rond, ni d'admirer mon sot galimatias. Au reste, dans mes bons jours, une gronderie ne m'affectait pas longtemps : le plaisir de vivre, d'habiter un monde plein de belles courbes, la présence assidue de ces divines amies en moi et autour de moi, dissipaient bien vite mes soucis; mais en revanche il était des semaines néfastes pendant lesquelles tout me semblait aller de travers. Je ne comprenais plus rien à rien; mes pauvres montagnes désenchantées me regardaient d'un air lugubre, elles me disaient : « Il n'y a plus rien entre toi et nous. » Les choses et mon âme d'enfant n'étaient plus d'accord; il était survenu je ne sais quoi qui avait rompu leur amitié. Que ces brouilleries m'étaient fâcheuses! Mes courbes aussi me semblaient toutes changées; elles ne répondaient plus à mes questions, elles me faisaient sentir par un certain air de hauteur que cette terre n'était pas leur patrie, et qu'elles méprisaient ce pauvre monde sublunaire et les petites filles qui l'habitent. Hélas! je ne sentais plus leur présence en moi. Mes sentimens, comme mes gestes, me paraissaient raides, anguleux; je n'osais plus marcher ni remuer la tête, tant je prenais en déplaisance ma petite personne! Il va sans dire que dans ces momens-là, sévère pour moi-même, je n'étais pas indulgente pour les autres. Je ne voyais plus autour de moi que des figures vulgaires, désavenantes; les femmes se présentaient mal, les hommes marchaient gauchement, personne ne savait porter ses bras, les têtes tournaient avec effort comme des girouettes rouillées, tous les souliers mettaient à la gêne; on riait à faux, les voix étaient rudes ou grêles, les portes même criaient en roulant sur leurs gonds; bref, tout chagrinait mes yeux et mes oreilles. C'était la

faute de mes courbes qui, soit orgueil, soit dépit, ne voulaient plus se mêler des affaires du monde. »

— Il me semble, interrompis-je, que vous n'avez guère changé depuis lors. Ne me disiez-vous pas à Saint-Cergues que l'artiste apprend à danser aux passions, et que ces apprenties n'ont pas toujours l'air à la danse?

« Il est possible, poursuivit-elle, que mes idées de petite fille me soient restées, non toutefois sans se transformer un peu; mais je dois dire à ma louange que mes nerfs sont devenus plus sages : ils ne se cabrent plus comme des chevaux ombrageux. Quand je suis mécontente des autres, je ne le leur dis plus; quand je suis mécontente de moi, je me le dis tout bas, et nous restons bonnes amies. Ce n'est pas que dans ce temps je me livrasse sans contrainte à tous les mouvemens de mon humeur; à part quelques vivacités, quelques petites quintes qui passaient vite, je tâchais de prendre sur moi. D'ailleurs mes ennuis et mes joies étaient si étranges que j'avais peine à m'en démêler, et je les dissimulais de mon mieux, de peur qu'on ne me demandât des explications que j'eusse été fort empêchée à donner. Je n'avais qu'un seul confident, un petit cahier vert où chaque soir, avant de m'endormir, j'écrivais ce que j'appelais pompeusement mes pensées, car j'avais fini par me réconcilier avec l'écriture. J'ai gardé ce cahier. En voici les premières lignes :

« Aujourd'hui grand-papa était de bois, grand'maman avait des ressorts d'acier; moi-même j'ai été de carton tout le jour. Les fées m'ont abandonnée et j'ai perdu mon talisman. En vérité je suis bien malheureuse! »

« Il était temps que mon esprit commençât à se débrouiller; sortant de mon chaos, j'oubliais quelquefois mes chimères pour raisonner un peu sur moi-même et sur le caractère des personnes qui m'entouraient. Ces réflexions, toutes nouvelles pour moi, n'étaient pas toujours couleur de rose... O mes chers grands-parens, ne craignez pas que jamais je parle mal de vous! Nous nous sommes fait les uns aux autres bien des chagrins; j'accuserai le sort et non vos cœurs. Nous nous aimions, tous nos différends sont nés d'un malentendu. Qui sait? un jour peut-être... »

— Paule, n'achevez pas votre phrase! s'écria l'impétueuse Mme Simpson; Paule, taisez-vous! Vous alliez dire qu'un jour peut-être vous iriez demander à vos grands-parens pardon de tout le mal qu'ils vous ont fait. Ce serait une lâcheté que je ne souffrirai pas. Ces gens-là ont l'âme plus dure qu'une barre de fer!

— Ma sœur, ma chère sœur, lui dit de nouveau M. Bird, en ce moment Paule est plus sage que vous; mais nous vous connaissons: votre férocité s'évapore en propos. Si l'on en venait au fait, vous vous mettriez au feu pour les gens que vous détestez.

— C'est possible, mon cher frère, répondit-elle; mais soyez sûr que je ne me le pardonnerais de ma vie.

« Mon grand-père, reprit Paule, négociant retiré, est un modèle de vertu et de probité; son seul défaut est de pousser l'exactitude jusqu'à l'esprit de minutie et l'amour de l'ordre jusqu'à la superstition. Il tient son grand-livre de la vie en partie double : tout à ses yeux est dépense ou recette, et quiconque ne passe pas son temps à faire l'inventaire de sa conscience et à dresser le bilan de ses actions est, à l'entendre, en état de faillite. Le plus grand inconvénient de cette morale est qu'à force de se regarder vivre on ne vivrait plus; un parterre attentif lorgnerait une scène vide. Quant à ma grand'mère, elle est bonne, charitable, affectueuse; mais, puisqu'il faut tout dire, elle parle un peu trop de son cœur et le fait intervenir où il n'a que faire. Son exclamation favorite est : « Ménagez mon cœur! Vous avez offensé mon cœur! » Aussi à la moindre peccadille qui m'échappait, après que mon grand-père, lugubre comme le tribunal des dix, m'avait fait subir un minutieux examen de conscience, ma grand'mère me faisait agenouiller devant elle, et d'une voix émue, les yeux pleins de larmes : « Vous avez offensé mon cœur, me disait-elle. Faut-il croire que vous-même vous n'en avez point? Avez-vous réfléchi à toutes les obligations que vous nous avez? » Suivait un long dénombrement de tous les bienfaits dont j'étais comblée; la litanie se terminait par cette phrase sacramentelle : « Vous recevez de nous le pain du corps et le pain de l'âme. » Tant de paroles m'étourdissaient, je restais parfois comme ensevelie sous cette avalanche de grands mots. De quoi s'agissait-il pourtant? De quelque étourderie, d'un pot à lait renversé, d'un accroc fait à une robe neuve. Deux mots : Paule, vous êtes une écervelée! — et une tape sur la joue, m'eût-elle fait un peu mal, voilà ce que je méritais; mais me parler de mon cœur! A l'âge que j'avais, on ne sait où le prendre.

« Jugez de ce qu'éprouvait en présence de ces deux graves personnes une fillette un peu trop éprise de billevesées, mais douce, candide, dont le plus grand bonheur eût été de s'épancher sans contrainte, de savourer les douceurs d'une confiance ingénue. Je ne sais ce que je redoutais le plus, les sermons et la majesté solennelle de mon grand-père ou les effusions de sensibilité de ma grand'mère. Peu à peu je pris l'habitude de tout écouter en silence : retirée dans ma coquille, je laissais passer l'orage, après quoi le limaçon remontrait timidement ses cornes, car il croyait au soleil et l'attendait; mais le soleil qui luisait chez nous n'était qu'un soleil frileux d'hiver. Mes grands-parens se déridaient rarement : l'un par sévérité d'humeur, l'autre par sentiment, ne trouvaient pas dans la vie le plus petit mot pour rire; tout tirait à conséquence, les moin-

dres détails étaient des affaires d'état, tout était gravement pesé, discuté. Je sais bien que la vie est une personne sérieuse, mais elle n'est pas collet-monté, et il ne lui déplaît pas qu'on sache par instans jouer avec elle. Assurément celui qui a créé le monde n'est pas un pédant.

« Plus je m'habituais à rentrer dans ma coquille, plus je devenais réfléchie, perspicace, *car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?* — et ma sagacité naissante faisait des découvertes dont je n'avais pas lieu de m'applaudir. Ce que j'aperçus d'abord et qui me chagrina beaucoup, c'est que j'étais pour mes deux tuteurs un sujet d'inquiétudes, de perpétuelles alarmes. Leur défiance faisait sans cesse le guet autour de moi, ils m'épiaient, soupçonnaient mes intentions. Ce qui dans un autre enfant eût passé pour une saillie de jeunesse m'était imputé à crime. Dans mes actions les plus innocentes, ils croyaient voir percer des penchans dont la perversité les effrayait. Mes penchans! que de fois n'ai-je pas entendu mes grands-parens s'entretenir d'un ton de mystère de mes penchans! A quoi bon ces longues consultations, ces hochemens de tête, ces soupirs entrecoupés? Dieu sait qu'être aimée, mais aimée comme je l'entendais, et pouvoir parler de mes courbes à ceux qui m'aimaient, c'est le terme où s'arrêtait l'audace de mes rêves de bonheur les plus effrénés.

« Il est dur de se sentir suspect. A tout âge, mais surtout dans l'enfance, un cœur bien né ne s'y accoutume qu'avec peine. Sur quelque ton que fût montée mon humeur, on y trouvait toujours quelque chose qui passait les bornes de la discrétion et trahissait un naturel déréglé. Dans mes bons jours, me sentant le cœur libre et léger, m'arrivait-il de sauter, de gambader, un regard sévère mettait aussitôt fin à mes ébats. Un matin, comme j'étais entrée au salon en dansant, ma grand'mère fit un geste d'épouvante, et, se penchant à l'oreille de mon grand-père, je l'entendis murmurer d'un ton tragique : « Elle a fait un entrechat! » A coup sûr, c'était sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Je répétai plus d'une fois entre mes dents, avec un mélange de terreur et d'orgueil, cette phrase mystérieuse : « Elle a fait un entrechat! » Le soir j'écrivis dans le cahier vert : « Aujourd'hui grand'maman a eu peur, parce que j'ai fait un *entre...!* » Mais qu'était-ce qu'un entrechat? Je n'en avais qu'une idée fort confuse.

« Après cela, si l'on me reprochait d'être trop gaie, ne croyez pas qu'on approuvât davantage l'état de langueur et de rêverie où me jetaient par instans le départ des fées et la perte de mon talisman. — Que faites-vous près de cette fenêtre? Je n'aime pas à vous voir muser. L'oisiveté est la mère des mauvaises pensées. — Et, pour écarter les mauvaises pensées, on me condamnait pendant de lon-

gues heures à tricoter d'arrache-pied et à ourler des mouchoirs, deux manières de passer le temps que j'avais en aversion. — La seule tristesse qui plaise à Dieu, me disait-on encore, c'est la contrition. — Qu'est-ce que la contrition, bonne maman? — C'est le regret d'avoir péché. — Ainsi à dix ans on me demandait d'avoir le cœur contrit, et souvent, par certains regards pleins à la fois de reproche et de pitié, on me faisait sentir que j'avais quelque chose à me faire pardonner, qu'il y avait dans mon passé si court je ne sais quelle tare secrète, qu'on s'en taisait par charité, que le monde consentait à fermer les yeux, mais que j'étais tenue à racheter ma honte par de grandes soumissions et les humilités d'une pénitente. Je ne me doutais guère que mon crime fût d'être née, que ma honte c'était ma mère, et que mes grands-parens tremblaient jour et nuit que je ne ressemblasse à cette mère coupable dont le souvenir s'était effacé de mon cœur, dont le nom souillé n'avait jamais été prononcé devant moi... Elle a fait un entrechat! Grand Dieu! n'y avait-il pas de quoi trembler?

« C'est ainsi qu'avec le progrès de l'âge et de la réflexion ma vie allait s'assombrissant. Heureusement j'avais un fonds naturel de gaîté qui résistait. Je pleurais quelquefois, mais mes yeux étaient bientôt secs, ma gaîté de papillon buvait mes larmes. Cependant, lorsque plus tard je me trouvai en face de la douleur, je me souvins de l'avoir entrevue autrefois, et je dis : C'est une figure de connaissance... Oh! combien de fois je fus sur le point de me jeter aux genoux de ma grand'mère en m'écriant : Chère bonne maman, vous m'aimez, je le sais; jamais je n'eus à me plaindre de vos rudesses, vous voulez mon bien, vous me prodiguez vos soins, et pourtant, en dépit de vos bontés, je crains de devenir malheureuse auprès de vous. Écoutez-moi, vous me donnez le pain à discrétion, mes joues pleines le prouvent assez; de grâce, accordez-moi aussi la vie à discrétion!... — Mais je n'osais lui tenir ce langage, j'aurais craint d'*offenser son cœur*. Je me taisais, et je songeais, et je sentais que ses alarmes et mes silences élevaient entre nous une barrière qui de jour en jour nous séparait davantage.

« J'avais douze ans lorsqu'un propos imprudent amena une crise dans ma vie. Ma grand'mère avait depuis peu à son service une femme de chambre qui avait su capter toute sa confiance par son ton réservé et ses airs radoucis. La fine pièce, que son métier de sainte-nitouche fatiguait, se dédommageait avec moi; dans nos tête-à-tête sa langue allait toujours, et cette langue-là était bien affilée. Un soir, en me déshabillant :

« — Vous avez les yeux rouges, me dit-elle, vous avez pleuré? Il faut ménager vos beaux yeux, mademoiselle. C'est avec ces pipeaux-là que vous attraperez un jour un mari.

« — Suzanne, lui répondis-je, je ne me soucie pas du tout d'avoir un mari; mais j'ai été bien triste ce soir parce que grand'maman m'a beaucoup grondée. Elle avait été bien bonne avec moi tout le jour, elle avait même ri une fois; mais tantôt, en tricotant, j'ai laissé couler deux ou trois mailles, et elle m'a dit : « Paule, à quoi rêvez-vous? » Je lui ai répondu que c'était à un vieux chêne que nous avions vu à la promenade. Un moment après, une de mes aiguilles est tombée : « Ah çà ! a-t-elle répété avec humeur, à qui donc en avez-vous? — Bonne maman, c'est encore à mon vieux chêne. Il est si beau ! » Mais je n'ai osé lui confier que le chêne et moi nous nous étions parlé, et que je pensais à lui parce que j'étais sûre qu'il pensait à moi. « — Vous êtes une folle ! m'a-t-elle dit, et on se rirait de vous, si on vous entendait. — Mais, bonne maman, c'est le chêne qu'il faut gronder; je vous jure que je ne cours pas après lui et que c'est lui qui vient me chercher. » Alors elle se fâcha tout de bon, et me dit d'un ton très sévère qu'un chêne n'est qu'un chêne et que je ferais mieux de m'occuper de mon tricot que d'avoir de mauvaises pensées.

« — Rêver à un chêne ! murmura Suzanne entre ses dents, passe encore si c'était à un joli garçon !

« — Tu ne sais ce que tu dis, répondis-je. Tu ne me comprends pas plus que les autres. Ah ! je suis bien malheureuse !... Et je recommençai à pleurer.

« — Allons, ne vous désolez pas, reprit-elle. Il est certain que votre vie n'est pas trop gaie. Vous n'avez point d'amies de votre âge avec qui jaser, vous n'allez jamais au bal, vous êtes du matin au soir avec de vieilles gens qui ne rient pas tous les jours. Patience ! petit poisson deviendra grand; vous n'aurez pas toujours douze ans, et vos fameuses fées, que vous me rabâchez sans cesse, vous feront cadeau d'un joli mari...

« — Que tu m'ennuies avec tes maris ! lui dis-je avec impatience. Tout ce que je voudrais, c'est que mes fées rajeunissent un peu grand'maman. Avoir une maman jeune, cela doit être bien agréable !

« — Ah ! par exemple, dit-elle étourdiment, ce n'est pas ce qui vous manque.

« — Oui, fis-je en soupirant : je sais bien que j'ai eu autrefois une jeune maman; mais je sais aussi qu'elle est morte depuis longtemps.

« Elle ne répondit pas; mais il lui échappa un sourire, accompagné d'un claquement de langue. J'étreignis son cou entre mes deux mains : — Parle, lui dis-je, serait-il vrai...

« — Ah ! doucement, dit-elle, vous m'étranglez !... Mais je suis sûre que vous ne saurez pas tenir votre langue... Vous me promettez le secret?... Eh bien ! oui, votre jeune maman vit encore.

« Je me sentis rougir jusqu'au blanc des yeux, et je crus que le souffle allait me manquer; tout tournait autour de moi. Dès que je pus parler :

« — Si elle vit encore, dis-je d'une voix étouffée, pourquoi ne vient-elle pas ici?

« — Dame! c'est une autre affaire. Vos grands-parens la détestent; ils lui en veulent de s'être fait épouser de votre papa... Et puis, ajouta-elle d'un ton mystérieux, vous n'avez pas à vous glorifier de votre jeune maman. Elle passe son temps...

« — A quoi, Suzanne? à quoi?

« — A faire des pirouettes devant le monde avec des jupes bouffantes qui lui viennent aux genoux.

« J'eus peine à la laisser partir; je l'accablais de questions. Un monde de pensées nouvelles venaient de s'ouvrir à moi; mon cœur battait à éclater. De toute la nuit je ne pus fermer l'œil. A déjeuner, on remarqua ma pâleur, mes yeux cernés. J'alléguai un malaise, une migraine; mais tout à coup, malgré moi, la bombe partit : — Bonne maman, dis-je en changeant de couleur à chaque mot, est-il vrai que j'ai une jeune maman qui est la première danseuse de Venise?

« Je renonce à vous peindre la scène qui suivit; elle fut terrible. Ma grand'mère fondit en larmes, eut une attaque de nerfs. Non, jamais elle ne s'était écriée avec autant de véhémence : « Vous avez offensé mon cœur! » à quoi mon grand-père ajouta d'un ton funèbre : « Vous nous avez offensés, Dieu et moi! » C'était la formule qu'il réservait pour les grandes occasions. Le lendemain, le surlendemain, il y eut bien des larmes versées, bien des coups de tonnerre; ce ne fut qu'à force de soumissions et de promesses que j'obtins mon pardon. Il va sans dire que Suzanne fut chassée; elle n'eut que le temps de faire ses paquets. Ce fut peut-être un bonheur pour moi, car cette fille ne tenait pas école de sagesse. Je ne laissai pas cependant de la regretter beaucoup, et il se mêla un peu de remords à mes regrets : je l'avais mal payée de sa complaisance.

« Vous croirez sans peine que je ne reparlai à âme qui vive de ma jeune maman; mais cette chère inconnue devint le centre et presque l'unique objet de toutes mes pensées; je lui vouai un culte pareil à celui qu'une bénédictine rend au saint-sacrement : c'était vraiment l'adoration perpétuelle. Adieu mes courbes! Elle furent détrônées, — ou plutôt tout se concilia dans ma tête. En dépit du ton cavalier dont s'était exprimée Suzanne, j'avais deviné que la danse est un art; je me persuadai que ma jeune maman était la favorite de mes fées, une prêtresse vouée au service de leurs autels, et qu'elle avait reçu de ses divines patronnes la mission d'inspirer aux hommes l'amour des belles lignes et de leur enseigner les lois

de la cadence, les secrets de l'harmonie, l'art d'exprimer par les grâces de l'action l'accord des sentimens et des pensées. Quand j'étais seule, fermant les yeux, je croyais voir un rideau se lever, et ma jeune maman m'apparaissait, pétrie de grâces, éblouissante de beauté; ses yeux rayonnaient comme des étoiles, un rhythme cadencé réglait tous ses mouvemens; par ses postures et ses attitudes, elle révélait à une foule émue le grand mystère des lignes onduleuses, que connaissent les soleils et les oiseaux, et qui échappe au vulgaire humain, — et cette foule enthousiaste abjurait sa grossièreté native en tombant aux pieds de la prêtresse... Oh! que n'eussé-je pas donné pour la voir une fois, une seule fois, en chair et en os! Avec quelle contention d'esprit je cherchais à me représenter ses traits! J'avais décidé que je lui ressemblais un peu, mais comme une pâle copie ressemble à un parfait modèle. Je décidai aussi qu'elle m'aimait comme je l'aimais, et que nos âmes communiquaient à travers l'espace. Je la sentais errer autour de moi, elle me regardait, elle me parlait. Bien souvent je m'éveillais en sursaut dans la nuit en poussant un cri et inondée de larmes; elle m'était apparue en songe et m'avait embrassée.

« Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis l'expulsion de Suzanne, quand un matin ma grand'mère m'annonça une nouvelle si extraordinaire que j'en demeurai muette d'étonnement. Un grand bal de souscription devait être donné au casino à l'occasion de je ne sais quelle fête patriotique. Mes grands-parens avaient décidé de me conduire à ce bal. Voilà ce que m'annonça ma grand'mère. Elle eût battu un entrechat devant moi que ma surprise n'aurait pas été plus grande. Je fus livrée sur-le-champ aux mains des couturières, qui me firent la plus jolie robe du monde. Ces apprêts m'enchantaient; je croyais rêver. Enfin le grand jour arriva. Vêtue de blanc, avec des nœuds de rubans sur les épaules et au corsage et un bouquet à la main, je partis, la tête pleine de chimères et portant toutes les fées dans mon cœur. J'avais peine à me reconnaître dans ma gloire; il me semblait que je venais de prendre l'habit de religion des grâces et que j'entrais dans mon noviciat, et assurément j'avais une ferveur de novice. Nous arrivons; il n'y avait encore dans la salle que quelques groupes qui stationnaient çà et là, laissant entre eux un grand espace vide. A travers cet espace, mes regards se portèrent sur une belle jeune femme d'une merveilleuse beauté et d'une exquise élégance qui dans le fond de la salle, assise au bout d'une banquette, un éventail à la main, semblait considérer avec attention tous les arrivans. En m'apercevant, elle ne put retenir un geste; ce mouvement me frappa comme sa beauté et ses grâces exotiques. Nous fîmes quelques tours dans la salle. Elle me regardait toujours avec une étrange fixité, et mes yeux ne pou-

vaient non plus se détacher d'elle. Je ne sais ce qui se passait en moi; apparemment mes rêves la reconnaissaient. Au bout de quelques instans, mes grands-parens semblèrent embarrassés; ils se dirent à l'oreille quelques mots mystérieux que je saisis au vol, et battirent en retraite du côté du vestibule. Alors un trait de lumière traversa mon esprit; m'arrachant de leurs mains, ivre, ne voyant rien, et comme poussée par une force magique, je m'élance, je vais droit à cette femme, je la regarde, et je couche ma tête sur ses genoux en lui disant : « C'est vous qui êtes maman. » Une étreinte passionnée, un baiser convulsif fut la réponse.

« Que s'était-il passé? Ce n'est pas sans de violens combats intérieurs que ma pauvre mère s'était décidée à me céder à mes grands-parens. Elle avait longtemps résisté et ne s'était rendue qu'aux supplications de mon père, heureux d'acheter à ce prix son pardon et la reconnaissance de son mariage. Depuis qu'elle m'avait perdue, mon image n'avait cessé de la hanter, et je ne me trompais pas quand j'aimais à me figurer que nos deux âmes se cherchaient l'une l'autre à travers les distances. Avec le temps, son désir de me revoir était devenu un supplice; mais mes grands-parens n'avaient répondu à ses requêtes que par le plus mortifiant des refus. Sans se laisser décourager par leurs duretés, elle venait de leur faire écrire par mon père qu'elle avait contracté un engagement avec le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, qu'en quittant Venise elle passerait par Genève, qu'il lui fût permis du moins d'avoir en leur présence une entrevue de quelques heures avec son enfant. Après bien des hésitations, ils lui accordèrent sa demande. Il fut décidé qu'on me conduirait à ce bal, que ma mère s'y rendrait incognito; mais elle dut s'engager à ne me point approcher, à ne point se faire reconnaître, à ne pas m'adresser un seul mot. C'était de leur part une recherche de cruauté qui flattait leurs ressentimens! Ils avaient compté sans l'imprévu.

« Ma joie fut courte. Malgré mes supplications, on m'arracha des bras de ma jeune maman; on m'emporta, on me ramena au logis éplorée, sanglotante. Il paraît qu'à peine arrivée je fus prise du plus violent accès de fièvre et de délire; je me tordais les bras, je battais la campagne, j'appelais ma mère à grands cris. La tendresse de mes grands-parens s'alarma; ils firent mander un médecin. Mon état lui parut grave. Ce ne fut qu'au bout de douze heures que la fièvre se ralentit. Dès que j'eus repris connaissance, serrant les mains de ma grand'mère dans les miennes, je lui dis avec une netteté d'accent et de décision qui n'était pas de mon âge : « Si vous ne voulez pas que je meure, permettez-moi de revoir ma mère. Je vous aime, je ne veux pas vous quitter; souffrez seulement que je passe quelques heures avec elle, après quoi je reviendrai ici, et

vous aurez en moi la petite-fille la plus docile et la plus reconnaissante que vous puissiez désirer. » Du ton dont je les prononçai, ces paroles firent impression; d'ailleurs le médecin plaida ma cause, déclara que, si on me refusait, il ne répondait plus de moi. Ma prière fut écoutée, et à deux jours de là, à la nuit tombante, un beau monsieur vint me chercher, m'enveloppa dans un grand manteau et, m'emportant dans ses bras, s'élança avec moi dans une voiture. C'était mon père.

« Un vieux colonel genevois, très dévot à Terpsichore et lié d'ancienne date avec mes parens, leur avait offert l'hospitalité dans sa maison située à l'extrémité d'un des faubourgs. C'est là que ma mère m'attendait. En chemin, mon père ne pouvait se lasser de me regarder, de m'embrasser. Je me prêtais à ses caresses, sans les lui rendre. Émue, confuse, je ne savais où j'en étais. « Comme tu lui ressembles! » me disait-il, — et il me parlait de ma mère en amoureux, car après treize ans de mariage ils s'aimaient encore comme deux tourtereaux, ce qui alors me parut fort naturel et ne m'étonna qu'après coup, quand je connus un peu mieux la vie. Enfin la voiture s'arrêta, nous descendîmes. Poussant la porte d'un grand salon bien éclairé, mon père s'écria : Nous voici! Ma mère était seule, au coin du feu, ses coudes sur les genoux, son front dans les mains. Elle tressaillit, se leva, se jeta sur moi comme une lionne sur sa proie. Elle m'enleva dans ses bras, me pressa contre son cœur à m'étouffer, me couvrit de baisers délirans. Ses étreintes étaient si violentes que je sentais tous mes os craquer; mais je n'avais garde de me plaindre. N'avais-je pas soupiré longtemps après de telles meurtrissures?

« Quand elle eut assouvi sa première fureur de tendresse, elle m'assit dans un fauteuil et se mit à genoux devant moi. Ses cheveux dénoués tombaient en désordre sur ses épaules, ses yeux étincelaient, ses noirs sourcils se contractaient; son cœur outragé était à l'orage et se soulagea par un torrent de paroles entrecoupées :

« — Elles nous méprisent donc bien, s'écriait-elle, ces sottes bourgeoises avec leurs airs guindés et leurs figures de magots! Dieu! que je les hais, qu'elles me semblent ridicules! En est-il une seule qui sache marcher, se tenir? Va, je ne m'y trompe pas, elles nous jalousent, elles nous envient nos grâces, nos talens, notre gaîté, la couronne de reine que nous portons au front. Elles, nous mépriser! Oui-da! Et qu'ont-elles donc de plus que nous? Qui voudrait donner deux liards de leurs fausses vertus confites dans l'orgueil et dans le fiel?... Et tirant de son sein un crucifix, elle s'écria en l'agitant dans l'air : « Crois-moi, petite, mes pirouettes sont plus agréa-

bles à ce Dieu qui nous regarde que toutes les singeries et les roulemens d'yeux de ces bégueules! »

« Je l'écoutais en silence, un peu effrayée, immobile, si ce n'est que par instans je passais mes petites mains sur son front pour en effacer les plis qu'y dessinaient ses sourcils contractés. Peu à peu elle se calma. « — Tu n'aimes donc pas mes colères? me dit-elle. Je m'en vais rire un peu pour te faire plaisir. » Son visage s'éclaircit, elle devint gaie, badine; son âme était douée d'une mobilité d'oiseau. Elle me pressa de questions, et la naïveté de mes réponses la fit plus d'une fois sourire. Elle me demanda si j'étais heureuse; je l'assurai qu'oui; je ne me plaignis de personne, je lui parlai de mes grands-parens avec un tendre respect.

« — Ah çà! me dit-elle, en se reculant, est-ce que tu aurais passé à l'ennemi?

« — Chère maman, répondis-je, que parlez-vous d'ennemis? Un jour on s'expliquera, et nous nous aimerons tous. »

« Elle partit d'un éclat de rire, et se tournant vers mon père : — « Frédéric, elle est bien votre fille. Elle croit comme vous à la vertu magique des explications. Malheureusement voilà plus de douze ans que j'attends sous l'orme. »

« Quand elle m'eut bien questionnée, elle me demanda quel était le plus grand plaisir qu'elle pût me faire. Je me jetai à son cou, et je lui dis en rougissant : « — Petite maman, j'ai bien souvent rêvé de vous. Je voudrais vous voir une fois comme vous vous montrez au théâtre. — Qu'à cela ne tienne! » me répondit-elle, et elle sortit du salon en courant.

« Après vingt minutes d'attente, la porte se rouvrit et donna passage à une créature éblouissante, celle que j'avais vue dans mes rêves, une vraie sylphide vêtue de gaze blanche, et les épaules ornées de deux ailes mignonnes. Elle se mit à voltiger dans le fond de la salle; elle allait, venait, glissait, courait, sautait; par instans immobile sur la pointe du pied droit, elle se penchait vers moi avec des ondoiemens de cygne, tandis que sa jambe gauche, rejetée en arrière, agitait l'air de ses frémissemens mutins, — et tout à coup elle bondissait jusqu'au plafond. On eût dit un papillon qui, posé et bercé sur une fleur, a vu s'approcher un doigt menaçant et prend sa volée. Une légèreté aérienne, une grâce enchanteresse animaient toute sa personne, et il s'y mêlait une sorte de mélancolie capricieuse, la sauvagerie charmante d'un être ailé qui a peine à s'apprivoiser avec la terre et qui médite sa fuite dans l'espace. Insensiblement elle se rapprochait de moi, et bientôt elle se mit à tournoyer rapidement autour de ma chaise, décrivant des cercles toujours plus étroits. Éperdue d'admiration, je la contemplais en silence, quand soudain elle me saisit dans ses bras et m'emporta en

tourbillonnant. Alors je murmurai à son oreille : — « Bonne sylphide, ouvrez vos ailes et partons ensemble pour le ciel! »

« Elle me posa sur un sopha, et, s'asseyant près de moi : « Ah! petite, me dit-elle, tu t'imagines donc que les sylphides font des *parties de ciel* quand il leur plaît! Hélas! on les tient de bien court ici-bas! elles sont les esclaves des directeurs, des auteurs, des compositeurs, des maîtres de ballet, des journalistes, des coiffeurs, des habilleuses, et, pour brocher sur le tout, de sa majesté le public, sotte majesté, je t'assure, qui bâille aujourd'hui de ce qu'elle admirait hier, qui sifflera demain ce qu'elle applaudissait aujourd'hui, et dont il faut mendier les suffrages et adorer la sottise... Et puis il y a des jours, vois-tu, où tout pèse, tout chagrine, tout blesse, des jours de guignon où les cheveux font mal, où les épingles piquent, où les souliers gênent...

« — O petite maman, interrompis-je, à qui le dites-vous? Il est des jours où je sens que tout va de travers et où je n'ose plus penser à moi, tant je me prends en grippe.

« — Ah! tu connais ça! dit-elle. Et ces jours-là, que fais-tu donc?

« — Je pousse de gros soupirs quand grand'maman n'est pas là.

« — Moi, je souris et je fais des pirouettes. Tu vois que je suis plus heureuse que toi; mais, pour supporter mon bonheur, il faut avoir, je te le jure, une gaîté robuste, des nerfs d'acier, la fièvre du mouvement, le diable au corps et un bon ange qui s'appelle Frédéric, et avec lequel on se console en riant de toutes les misères de ce bas monde. »

« A ces mots, elle s'élança vers mon père, le prit par la taille, et me montrant du doigt : « — Comme on voit bien, dit-elle, que cette petite fille est à nous et qu'elle est née d'une sylphide et d'un bourgeois de Genève! Elle a mes yeux, ma bouche, mes cheveux, mes pieds. L'autre soir, quand elle a traversé la salle de bal, elle glissait dans l'air comme une sylphide. O que nenni! regardez son dos, elle n'a point d'ailes. Petite, vous avez beau glisser, vous ne serez jamais qu'une *marcheuse*. C'est que votre père n'est pas un sylphe. En vérité, vous tenez de votre grand-père, rue des Chanoines, n° 13, un petit air de gravité où je ne me reconnais pas. Je ne sais quel poète parle de ces gens qui *pèsent sur tout et sur qui tout pèse*. Vous en tenez, ma fille, et on s'aperçoit que vous réfléchissez. Une sylphide qui réfléchit! cela ne s'est jamais vu. »

« Elle fit cinq ou six entrechats; puis, revenant vers moi et me pinçant la joue : « — Écoute-moi bien, dit-elle. Je vais danser dans un pays où il fait froid. J'y resterai trois ans, après quoi je rentrerai mes jambes dans le fourreau, car je me fais vieille, bien qu'il n'y paraisse pas. Alors je reviendrai ici, et, comme tu dis, on s'expliquera avec ta bégueule de grand' mère; je lui montrerai qu'une

danseuse sait tenir une maison, faire la cuisine. Jusque-là, tâche de l'aimer, si faire se peut, et oublie ce que je te disais tantôt. J'étais en colère, cela arrive à tout le monde. » Elle ôta ses chaussons et me les présenta en disant : « — Je les avais aux pieds quand pour la dernière fois j'ai dansé *le pas de l'ombre* à Venise. C'est pour cela que je les ai gardés. Je te les donne ; ils te parleront de moi. » Et après m'avoir considéré un moment en silence : « — Je lis dans ton cœur, s'écria-t-elle ; je te calomniais, tu as des ailes, mais tu es une fourmi ailée. Une vie bourgeoise et une âme d'artiste, que ce soit là ta devise. Je m'en vais la graver sur ton front avec un baiser. »

« C'est sur ce mot, sur ce baiser, que nous nous séparâmes. Quand je fus remontée en voiture, je fondis en pleurs; mais je pensai à ma grand' mère, je résolus d'avoir l'air content en la revoyant. Je refoulai mes sanglots. Je l'abordai le sourire aux lèvres. Elle parut étonnée, m'interrogea, essaya de me faire causer. Je me tins sur la réserve. « — J'ai été contente de voir ma jeune maman, lui dis-je en l'embrassant, mais je suis bien contente aussi de vous revoir. » « — A d'autres ! à d'autres ! » fit-elle en haussant les épaules; mais je vis bien que mes manières et mon ton lui plaisaient. Cependant, convaincue que je venais de respirer un air infecté, elle me traita en conséquence; pendant plusieurs jours, je fus catéchisée, et l'on travailla à me purifier par de grandes fumigations de morale.

« Béni soit le médecin qu'on avait fait appeler pour couper ma fièvre ! C'était un homme de sens et de cœur ; j'ai pleuré sa mort, et sa mémoire me sera toujours chère. J'avais prononcé dans le délire je ne sais quelles paroles dont il fut frappé, et qui le touchèrent. Il fit entendre à mes grands-parens que dans l'intérêt de ma santé ils ne devaient pas trop contrarier mes goûts : « — C'est une âme ardente, faites la part du feu. » Après avoir pris le temps d'y réfléchir, ils se décidèrent à me laisser apprendre le dessin et la peinture; mais auparavant ils me mirent en garde contre tous les dangers de ce qu'ils appelaient les arts d'agrément. « — Une jeune fille qui se respecte, me disaient-ils, ne prend au sérieux que le tricotage, la couture et le catéchisme. » Dans notre voisinage demeurait un bon vieux peintre à cheveux blancs ; trois fois la semaine il tenait école pour les jeunes filles. Je fus envoyée chez lui, et bien m'en prit, car, sans être un grand peintre, il savait enseigner. Je fus bientôt son élève favorite. Il était confondu, disait-il, de la rapidité de mes progrès ; il m'appelait son cher prodige. Dans son enthousiasme, il m'assurait qu'un jour je ferais parler de moi, prophétie à double sens qui ne s'est que trop accomplie. Mais comment vous dire mes transports, mes ravissemens? J'étais enfin initiée à ces grands mystères qu'avait pressentis mon enfance. Je me comparais à un muet qui vient de recouvrer l'usage de la parole ; après avoir

langui longtemps dans la captivité du silence, il peut enfin révéler aux autres et à lui-même les pensées confuses qui fermentaient sourdement en lui; les mots les plus communs lui sont sacrés, car ils portent dans son esprit des clartés imprévues; il ne les peut prononcer sans une religieuse émotion, et il bénit ses divins libérateurs. Tel était mon état. Les lignes et les couleurs étaient la seu e langue dans laquelle je pusse exprimer mes pensées, et je sentais que je ne mourrais pas sans m'être connue.

« Mes grands-parens durent s'applaudir de leur complaisance, car mon caractère devint plus égal. Je fus délivrée de cette inquiétude qui faisait mon tourment et le leur. J'ai toujours pensé que la joie n'est pas en nous la récompense de la vertu, mais qu'elle en est la source. M. Bird m'a fait connaître qu'un philosophe l'avait dit avant moi. Il paraît que je n'ai pas devancé en toutes choses les Égyptiens. Quoi qu'il en soit, en devenant plus heureuse, je devins plus sage et meilleure; je redoublai d'attentions pour ma grand'mère, j'appris à lui sacrifier gaîment mes caprices, à lui mieux cacher mes répugnances.

« Aussi bien mon entretien avec ma mère avait laissé en moi des traces profondes. Elle m'avait fait rabattre de mes idées sur la félicité des sylphides. Une vie bourgeoise et une âme d'artiste, cette devise me revenait souvent à l'esprit. Je me fis faire en secret un cachet qui représentait une fourmi ailée, et je décidai que ce serait là mon emblème. Plus mon esprit mûrissait, mieux je comprenais que la poésie est une chose qu'on porte avec soi partout, qu'elle s'accommode à toutes les situations, qu'une vie réglée et uniforme est une bonne vie pour qui aime à se chercher et à se trouver, qu'il est un art de se laisser bercer par l'habitude sans s'endormir, et que nos plus belles aventures sont nos pensées. Un nid tranquille, et de ce nid regarder le ciel!.. Quel sort serait plus beau? Dans mes rêves de bonheur, je me figurais une maison écartée fort semblable à celle-ci; ma mère en était l'âme, j'en étais la ménagère; un trousseau de clés pendait à ma ceinture et ne me gênait point pour charger ma palette; autour de la maison, un verger, une charmille, des bruits d'eau courante. Je vivais là avec mes grands-parens guéris de leurs préjugés, réconciliés avec les sylphides, et dont le front s'éclairait d'un rayon de douce gaîté. Ah! les bons amis qui venaient nous voir, cœurs simples et profonds, âmes indulgentes et douces, voyant la vie de haut et se plaisant à raisonner sur les belles choses... Monsieur Bird, madame Simpson, comme mon cœur vous appelait!... Mais, l'avouerai-je? dans la maison de mes rêves, il n'y avait point de place pour un Marcel. »

— Que vous aviez raison! cria Mme Simpson; ce sont de vrais trouble-fête que les Marcel.

— C'est ce que nous verrons, madame, lui répondis-je.

« Malheureusement, reprit Paule, la société que voyaient mes grands-parens ne répondait guère à mes souhaits. Ils aimaient à recevoir et toujours à grands frais. Après un dîner qui ne durait guère moins de trois heures, on passait au salon. Assise dans mon coin, j'aurais bien voulu me boucher les oreilles, car ce que j'entendais n'était pas propre à me dilater le cœur. Mon grand-père avait un faible pour les gens médiocres; il semblait croire que l'étroitesse d'esprit est une garantie de moralité. C'est là-dessus qu'il s'était réglé en choisissant ses amis, et je vous assure qu'il avait eu la main heureuse. Le commérage et la médisance défrayaient le plus souvent la conversation; on parlait aussi de Dieu et des affaires, et ces deux sujets étaient traités sur le même ton, ou, pour mieux dire, ces gens-là parlaient de Dieu en hommes d'affaires et des affaires avec une sorte de religieuse onction. En revanche, s'ils n'entendaient pas raillerie sur certains chapitres, moins conséquens que mon grand-père, qui, lui, ne riait jamais, ils faisaient sur tout le reste assaut de plaisanteries. Ils ne respectaient rien; l'admiration leur semblait une grande duperie. A leurs yeux, poètes et artistes n'étaient que des bateleurs qui faisaient plus ou moins bien la parade; il n'était pas de belle action qu'ils ne trouvassent moyen d'expliquer par de sordides motifs d'intérêt, ni de grand homme qu'ils ne mesurassent à l'aune des valets de chambre, de telle sorte qu'à les entendre, les sermons exceptés et les écus, ce pauvre monde n'était qu'un théâtre de la foire... Quant aux femmes, elles n'avaient pas envie de rire; tout leur semblait grave et périlleux: elles regardaient l'enthousiasme, l'imagination, toute supériorité de l'esprit comme autant de dangers et de piéges tendus à la vertu; elles se savaient beaucoup de gré d'avoir su s'en garantir, et se faisaient un mérite de leur médiocrité, dont la nature cependant avait fait toutes les avances. Leur morale se composait d'une foule innombrable de petites observances et de petites conventions qu'elles prétendaient imposer à tout le monde. Malheur à qui s'en écartait! il était condamné sans rémission. Leur mot favori était : « cela se fait, cela ne se fait pas. » La plupart faisaient apprendre la musique à leurs filles, parce que *cela se fait;* mais un jour je les entendis déclamer à l'envi contre une malheureuse jeune fille qui, dans une soirée, s'était permis de chanter *avec expression.* Ce fut un *tolle* général. « Elle est perdue! disait-on; elle ne trouvera jamais à se marier. » Toutes ces puérilités, tous ces petits propos débités d'un ton aigre-doux, toutes ces petites passions hargneuses qui se déguisaient en vertus, m'inspiraient un éloignement mortel; l'air me manquait, j'étais oppressée de tristesse. Ma seule ressource était de porter toujours dans la poche de ma robe l'un des jolis chaussons

de satin rose que m'avait donnés ma mère. Quand il me prenait envie de pleurer, je tâchais de le toucher du bout du doigt, et je sentais mes larmes s'arrêter comme par un charme magique.

« La médiocrité est malveillante et soupçonneuse. Quelques efforts que je fisse pour me faire bien venir des amis de mes grands parens, leurs sourires sardoniques, leurs regards sévères, leurs airs froids et guindés m'avertissaient que je perdais mes peines. J'avais beau m'observer, mes manières, mon ton, mes silences même, tout déplaisait. En vain la pauvre fourmi ailée montrait ses pattes et cachait ses ailes; on devinait en elle une habitante de l'air; elle était au moins suspecte de savoir voler, et *cela ne se fait pas*. Dès que j'avais le dos tourné, quelque langue charitable daubait sur moi, et ces propos chagrinaient ma grand'-mère. « Prends donc garde, me disait-elle. On t'accuse d'être absente de la conversation, d'avoir quelquefois le regard vague, de glisser en marchant, de remuer le pied en parlant, de pencher la tête, de porter souvent la main dans la poche de ta robe; on te reproche aussi d'avoir des mouvemens trop prompts, trop de feu dans les yeux, et, ce qui est plus grave, de paraître exaltée, opiniâtre et dédaigneuse... Paule, ajoutait-elle en poussant un gros soupir, quand donc serez-vous comme tout le monde? »

« Au milieu de tous ces tracas, mes penchans traversés, combattus, se développaient avec une indomptable énergie; la fièvre s'était déclarée; ma vocation était certaine. La jeune novice avait fait profession, et jamais vœux ne furent prononcés avec plus de ferveur. Plus je m'instruisais cependant, plus je m'effrayais de mon ignorance. Il me semblait que, pour être artiste, la première condition est d'avoir quelque chose à dire, et la seconde de savoir le traduire dans le langage des dieux. Sentir, imaginer, avoir un tour particulier dans l'esprit et dans le cœur, étendre, agrandir son âme dans tous les sens en lui conservant son caractère natif et en même temps dérober à la nature tous ses moyens d'expression, s'approprier tous les signes à la fois si savans et si simples par lesquels elle représente les sentimens et les passions,... quelle tâche! quel labeur! Mon bon vieux maître, qui était confondu, disait-il, de mes divinations, avait montré mes premiers essais à quelques-uns de ces excellens peintres dont s'honore Genève. Ils vinrent me voir dans son atelier, et prodiguèrent leurs encouragemens à l'enfant-prodige. Ivre des fumées de ma gloire future, le bonhomme, qui ne se doutait de rien, s'en fut trouver mes grands-parens et les somma de me donner la clé des champs et de m'envoyer courir, une palette à la main, par monts et par vaux. Ma pauvre grand'mère faillit tomber en syncope; elle répliqua que si elle pouvait penser que sa petite-fille fût un jour une artiste de profession, elle l'étranglerait de

ses mains, et termina son discours en menaçant de jeter au feu mes portefeuilles et mes pinceaux; mais le bon docteur, qui m'était venu en aide, intervint encore. Comme elle se plaignait de fréquens maux de tête, il lui conseilla de changer d'air, et deux années de suite, dès la mi-avril, nous dîmes adieu à notre triste rue des Chanoines pour aller nous établir dans une maisonnette située au penchant d'un coteau, près d'un bois, et, ce qui me touchait encore plus, à deux pas de la plus belle ferme du canton. Le propriétaire, qui était fort riche, avait monté ses étables sur un grand pied, et rassemblé dans une bergerie-modèle toutes les variétés de menu bétail. En s'éloignant de ses bonnes amies et en rompant avec la monotonie de ses habitudes, ma grand'mère devint plus traitable. Une de nos voisines, femme du monde, parut s'intéresser à mes talens naissans, et lui en fit un éloge qui la flatta. Aussi, à force de caresses et d'importunités, j'obtins qu'elle me permît de passer chaque jour plusieurs heures à la ferme. Quelle école pour moi que ces vergers, ces étables, cette bergerie! Quels trésors d'instruction j'y puisais! Chaque soir j'en rapportais tout un butin d'observations nouvelles que mon petit orgueil décorait du nom pompeux de découvertes.

« La troisième année, le bon docteur nous envoya plus loin encore : il ordonna à ma grand'mère une cure de petit-lait. Cette fois nous nous établîmes parmi les forêts et les rochers, dans un joli chalet où nous demeurâmes deux mois, qui furent un temps de délices sans nom. La nature me mettait dans ses confidences; il me semblait que les puissances élémentaires reconnaissaient en moi la fille d'une sylphide et me livraient tous leurs secrets de famille. Les frémissemens de l'air, les murmures des eaux courantes, les cris rauques des oiseaux de proie, les plaintes du vent, les formes changeantes des nuages et l'immobile figure des rochers gris, l'effort des hautes cimes vers le ciel et les ondoiemens des vapeurs traînantes, les troupeaux surtout, leurs attitudes diverses, leur démarche paresseuse, leur superbe indolence et les transports soudains qui agitent par instans la lenteur de leur vie, je comprenais tout, et partout je devinais la présence d'une passion divine qui remplissait de son mystère et les choses et mon cœur. Du matin au soir, j'observais, je dessinais, je peignais, je rêvais. Souvent, il est vrai, ma grand'mère me réveillait brusquement de mes extases. « La part du feu! disait-elle. La maison brûle du haut en bas! » Et elle ajoutait : « Étrange enfant! A douze ans, elle rêvait d'un vieux chêne; à dix-sept ans, elle raffole des bêtes à cornes. Bon Dieu! comment cela finira-t-il? » Elle avait raison, ma grand'mère. Je raffolais des bêtes. De tout temps, les êtres inférieurs me furent chers; j'adore leur simplesse, leur candeur, leurs appétits naïfs, et mon âme nourrit des sympathies secrètes pour ces existences obs-

cures qui se cherchent à tâtons dans la nuit sans se trouver jamais, et que gouverne l'instinct, ce maître aux volontés souveraines et aux sagesses courtes, mais infaillibles. En vérité, ma passion pour les bêtes m'a longtemps rendue injuste pour les hommes; ces fiers dominateurs du monde, qui la plupart ne cachent sous leur pourpre qu'une faiblesse armée de ruse, me semblaient moins intéressans et plus éloignés de Dieu que mes chers et humbles philosophes à quatre pattes; mais un jour, outrés de mes dédains, les rois de la terre m'ont dépêché un habile avocat qui a plaidé leur cause avec une éloquence bien persuasive. »

— Et l'a-t-il gagnée? lui demandai-je.

« Hélas! poursuivit-elle sans me répondre, tandis que je me livrais à la joie, le malheur, sous les traits d'un humble messager, gravissait le sentier de la montagne et frappait de son bâton noueux à la porte de notre chalet. On lui ouvrit, il entra. Je ne sais à quel signe je le reconnus, je fus saisie d'une émotion subite. Une lettre tomba sur la table. Ma grand'mère l'ouvrit et jeta un cri. Je lus à mon tour : ma mère était morte! Hélas! oui, cette jeune maman dont le souvenir me hantait comme une vision, l'unique et cher objet de tous mes rêves d'avenir, venait de succomber à une courte maladie, et il ne me restait d'elle que des souliers roses que je ne pouvais assez dévorer de baisers, assez inonder de mes larmes. Ma grand'mère eut la bonté de supporter ma douleur et de me cacher sa joie; je vis cependant se peindre sur son visage un certain air de délivrance qui me perça le cœur. Nous retournâmes à Genève. Mon malheur m'accablait, il me semblait infini, et pourtant il n'était encore qu'ébauché.

« Au bout de six mois, mon père arriva; mes grands-parens le reçurent à bras ouverts, l'accablèrent de tendres caresses. Ils rentraient enfin en possession de ce fils adoré qu'une vile suborneuse leur avait ravi. Leur joie triomphante ne prenait plus la peine de se dissimuler; elle éclatait dans leurs discours, dans leurs regards, dans leurs sourires. Mon père ne disait rien, se laissait choyer, adorer, et pleurait en cachette comme un enfant. Je m'aperçus bientôt qu'il y avait entre eux et lui un débat secret, qu'il résistait à des prières qui l'obsédaient, mais que de jour en jour sa résistance semblait mollir.

« Un matin, il me prit à part et me dit : « Ma chère enfant, j'ai passé dix-huit années de ma vie comme dans un rêve. Ta mère était une femme unique : à ses grâces, à sa gaîté d'oiseau, elle joignait un grand cœur, une loyauté à toute épreuve, et des vertus qu'on ne s'avise guère d'aller chercher au foyer de la danse. Ma vie auprès d'elle n'a été qu'une longue fête, et je ne mourrai pas sans avoir connu la perfection du bonheur. Elle n'est plus, je n'ai nul espoir

de la remplacer, je ne cesserai jamais de la pleurer. Désormais le seul bien où je puisse encore prétendre, c'est la paix et les douceurs d'une vie tranquille. Tes grands-parens m'engagent à me remarier; ils me représentent qu'après les chagrins que je leur ai causés et les peines qu'ils ont prises pour toi, ils ont droit à quelque dédommagement. Ils me supplient de leur donner enfin une bru selon leurs goûts. J'ai résisté, je résiste encore, mais, je te l'avouerai, je suis sur le point de me rendre. »

« Je ne pus comprimer mon désespoir; une infidélité si prompte à des souvenirs adorés me navrait; j'éclatai en sanglots. — O mon cher père, m'écriai-je en serrant ses mains dans les miennes, vous êtes-vous assuré du moins que sa cendre est déjà froide?

« — Je te le répète, me dit-il, je ne songe pas à la remplacer, et mon cœur repose avec elle sous la terre; mais ta grand'mère me tourmente, m'obsède. La paix, la paix à tout prix! Aussi bien, chère enfant, à mon âge, un homme prend difficilement son parti d'être seul, et, à défaut des joies d'un amour partagé, il sent le prix des attentions et des soins.

« Ces derniers mots me fermèrent la bouche. Que répondre? Mon visage, je pense, parla pour moi. Il semble que le sentiment soit tout : qu'il est peu de chose pour la plupart des hommes! Dans tous leurs arrangemens, c'est toujours lui qui est sacrifié, et quand ils vous parlent de leur cœur, soyez sûr que vous allez entendre une oraison funèbre... Trois mois plus tard, j'avais une belle-mère, et dans cette belle-mère je voyais déjà poindre la marâtre.

« Je voudrais parler sans passion d'une femme qui m'a fait beaucoup de mal... »

— A merveille, Paule! interrompit Mme Simpson. Pendant que vous y êtes, faites-nous son éloge; vantez-nous sa douceur, sa bonté... Grand Dieu! monsieur Marcel, quelle ménagerie que la famille de Paule! Une grand'mère, un grand-père,... vous les connaissez. Ajoutez à cela une belle-mère qui est une pie-grièche et un père qui a une tête de linotte et un cœur de serin, l'un de ces égoïstes sensibles et charmans qui ont les larmes aux yeux en s'occupant de leur bonheur.

« Je dirai cependant, à l'éloge de ma belle-mère, reprit Paule, qu'elle était sérieusement éprise de mon père, et qu'elle n'avait consulté que son cœur en l'épousant. Ce pauvre père a toujours eu le don de se faire adorer. »

— Je le crois bien, dit Mme Simpson, c'est le privilége des égoïstes.

— Ma chère sœur, dit M. Bird, laissez-la donc parler.

« Par malheur, vive et abandonnée à tous les mouvemens de son humeur, poursuivit Paule, ma belle-mère est une de ces personnes qui se plaisent à tourmenter leur vie, et se consolent du chagrin

qu'elles se causent à elles-mêmes par celui qu'elles donnent aux autres. Sa tendresse pour mon père était ombrageuse et tyrannique; elle était jalouse du passé, et l'image vivante du passé, c'était moi. Dès l'instant même où je lui fus présentée, je sentis que ma vue lui était pénible, que sans le vouloir j'évoquais devant elle un fantôme importun qui l'irritait. De mon côté, je ne lui pouvais pardonner d'avoir si tôt ravi à ma mère un cœur qui désormais n'aurait dû vivre que de souvenirs. A certains regards que nous nous lançâmes, il me sembla que nous croisions le fer.

« Le mariage se fit au printemps. Les nouveaux mariés occupèrent un appartement dans la maison de mes grands-parens; nous demeurions porte à porte. Ma belle-mère était sans cesse chez nous. Dès l'abord, elle le prit avec moi sur un ton d'autorité que ne justifiait pas la différence de nos âges : elle avait alors vingt-cinq ans, et moi j'en avais dix-huit. Plus complaisante et plus docile, aurais-je réussi à me concilier son affection? Je ne le pense pas; mais il est certain que je n'en fis pas l'essai. Oui, je le confesse, je fus raide, pointilleuse, je résistai avec trop de hauteur à des conseils impérieux qui ressemblaient à des ordres; la douleur m'avait aigrie. Ce fut vers ce temps que, par un enfantillage dont je rougis, je fis graver sur mon cachet cette légende : *fière à outrance.* Mes fiertés outrées ne servirent qu'à changer en aversion l'antipathie que j'inspirais à ma belle-mère. Sa malveillance se déclara. Elle me harcelait de picoteries incessantes, me faisait de mauvaises chicanes, se plaisait à me citer sans cesse à sa barre. Mes robes, ma coiffure, mon maintien, mon ton, rien n'échappait à ses censures; elle se mêlait même de critiquer ma manière de peindre, et Dieu sait qu'elle aurait eu peine à distinguer un Téniers d'une enseigne à bière. En toute occasion, elle affectait de me traiter en enfant. Plus d'une fois, en ma présence, elle égaya à mes dépens les bonnes amies de ma grand'-mère en contrefaisant ma démarche et ce qu'elle appelait mes *glissades,* après quoi elle me reprochait d'un ton doucereux ma sournoiserie et mes froideurs. J'avais rencontré à Interlaken une femme distinguée, Mme B..., qui avait conçu quelque amitié pour moi. Elle vint me voir. Sans me consulter, ma belle-mère, piquée que la visite ne fût pas pour elle, fit répondre que je ne recevais pas, rompant ainsi une relation qui pouvait m'être précieuse.

« Mais ce qui m'affligea davantage, ce fut de découvrir qu'elle m'avait supplantée dans l'affection de mes grands-parens. Comme elle était d'une bonne famille et qu'elle avait apporté à mon père une dot considérable, ils l'avaient en grande estime, et quand ils prononçaient ces deux mots : *notre bru,* leur front s'épanouissait d'orgueil. Avec cela, elle les ensorcela si bien par ses manières insinuantes, par ses caresses et toute sorte de petites chatteries dont

je n'avais pas le secret, qu'ils ne juraient plus que par elle, et voyaient tout par ses yeux. Elle se chargea de leur révéler le fond de mes pensées, de leur expliquer à sa façon mes moindres gestes, et, les animant sourdement contre moi, elle fit si bien que je sentis de jour en jour leur cœur se refroidir. Ils me traitaient désormais avec une sécheresse à laquelle ils ne m'avaient pas accoutumée; ils avaient avec elle des intelligences occultes et une foule de petits secrets dont j'étais exclue. On chuchotait sans cesse devant moi, on se parlait à l'oreille, on échangeait des regards mystérieux, on me faisait entendre que j'étais de trop... Petits souliers roses, chère relique, vous étiez ma seule société! L'art, la vie belle et facile, des pieds et des pensées ailées, vous étiez pour moi l'emblème de tout cela. Nous aussi, nous chuchotions ensemble, et pendant nos douces et tristes causeries je voyais une figure divine se pencher vers moi et me bénir du sein de l'éternelle lumière.

« Quant à mon père, il courait au plus près du vent et cinglait de son mieux entre les écueils. Après tout, il n'avait pas trop à se plaindre de son sort. Quand ma belle-mère était contente de lui, elle lui parlait à genoux, l'encensait. Il est vrai qu'en revanche, quand il lui avait donné quelque sujet de plainte, elle lui faisait des scènes terribles, accompagnées de crises de nerfs et de syncopes. Comme il aimait les caresses et détestait les scènes, il réglait là-dessus sa conduite, et dans tous les petits différends dont il était témoin il ne s'appliquait qu'à tirer son épingle du jeu. M'avisais-je de me plaindre à lui des procédés de ma belle-mère, de lui représenter que je n'étais pas heureuse, son front se plissait. « Bah! disait-il, tout s'arrangera; vous finirez par vous entendre. Ce monde est plein de contrariétés. Il faut marcher dans la vie à pas de loup; on ne saurait appuyer sans enfoncer... » Et, me donnant une petite tape sur la joue, il s'écriait : « Glissez, mortels, n'appuyez pas! » Et cependant il m'aimait; j'étais pour lui le débris d'un passé qu'il adorait en secret. Dans nos tête-à-tête, qui étaient toujours plus rares (on y mettait bon ordre), ses souvenirs lui revenaient tout à coup comme par bouffées : il s'attendrissait, me parlait d'*elle*, me pressait contre son cœur. « Voilà, disait-il, tout ce qui me reste de ma sylphide. » Mais, en présence de sa femme, il me tenait à distance, et, si je m'approchais de lui pour le caresser, il m'arrêtait court par un regard qui voulait dire : « Tu vas me compromettre; la paix à tout prix! »

« Dans les premiers jours de novembre, mon père et ma belle-mère partirent pour Paris, où ils passèrent l'hiver. Restée seule avec mes grands-parens, je m'efforçai de me remettre dans leurs bonnes grâces, de regagner le terrain perdu. J'y perdis mes peines, ma place était prise. Que j'aurais voulu que ma grand'mère me grondât comme

autrefois! On lui avait donné des préventions qui ne daignaient plus même s'expliquer. Elle restait froide malgré mes empressemens, je n'obtenais d'elle que des réponses brèves et sèches : quand je brodais auprès d'elle, des heures se passaient sans qu'elle ouvrît la bouche; mais arrivait-il une lettre de Paris, son front rembruni s'éclaircissait tout à coup. « Une lettre de Mathilde! » s'écriait-elle avec emphase. Elle courait chercher mon grand-père : ils lisaient et relisaient ensemble la précieuse missive, dont chaque ligne leur arrachait des cris d'admiration; on en faisait ensuite lecture aux bonnes amies, qui se récriaient à l'envi sur les incomparables mérites de cette chère Mathilde, pendant que leurs yeux, braqués sur moi, me reprochaient de manquer de cœur et de nourrir une basse jalousie contre mon angélique belle-mère. Un jour, la joie de ma grand'mère ne connut plus de bornes; la lettre qu'elle venait de recevoir commençait par ces mots, qu'on eut la charité de me lire : « Réjouissez-vous, chère maman; dans six mois, *Frédéric sera père!...* » Allons, ma pauvre Paule, pensai-je, il ne te reste plus qu'à te faire enterrer.

« Mes parens revinrent à Genève dans les premiers jours du printemps. Mon père fut très ému en me revoyant; dans un moment où nous étions seuls, il s'écria : « Mon Dieu! comme tu lui ressembles! » Et il m'embrassa en fondant en larmes. Il avait à peine prononcé ces mots que ma belle-mère apparut comme un spectre sur le seuil de la porte, qui était restée entr'ouverte; elle s'avança d'un air terrible, elle voulut parler, la voix lui manqua, et, se laissant tomber dans un fauteuil qui se trouva là fort à propos pour la recevoir, elle eut une crise de nerfs qui dura plus d'une heure. De ce jour, mon père n'osa presque plus m'adresser la parole, il évitait même de rencontrer mes regards. Je ne sais en quels termes cette scène fut contée à mes grands-parens, mais ils en conçurent contre moi une indignation que partagèrent tous les habitués de la maison.

« Une tristesse amère et profonde s'empara de moi; je n'avais plus le cœur à rien, je sentais mon talent dépérir, je prenais la vie en dégoût. Un matin j'allai trouver mon père : « — Vous m'avez appris, lui dis-je, que ma mère m'avait laissé quelque fortune. J'en ai assez, je pense, pour entretenir à mes frais une gouvernante d'un âge respectable; avec un tel chaperon, je pourrais me donner quelques distractions, aller prendre des croquis dans la campagne, voir de temps en temps des arbres et des moutons, les seuls êtres qui me veuillent du bien. Songez-y, je me ronge, je me dévore, il faut à tout prix que cela change. » Il me reprocha d'un ton fort tendre de prendre trop vivement les choses. « — Quant à ce que tu demandes, je ne dis pas non, me répondit-il, il en faudra parler à ta grand'mère; mais cela la fâchera. Comment faire? Nous verrons plus

tard. Ne nous pressons pas. Mathilde est malade. Un peu de patience. Tout s'arrangera. » Je m'aperçus que pendant notre entretien il était sur le gril; il craignait qu'on ne nous surprît ensemble. Je le quittai la mort dans l'âme.

« La seule distraction qui me restât, et qui aurait fini, je pense, par m'être retranchée comme les autres, était de passer quelques heures, deux fois par semaine, chez un de nos meilleurs paysagistes dont je fréquentais l'école depuis deux ans. Il me dit un jour : « — Que venez-vous faire ici? Vous perdez votre temps. Je n'ai plus rien à vous apprendre. Courez un peu les champs. Vous avez votre façon de voir et de rendre les choses. La nature, qui a du style et qui n'a point de manière, est le seul maître qui puisse désormais vous instruire sans compromettre l'originalité de votre talent. — Vous en parlez fort à votre aise, lui dis-je, mais me garderez-vous le secret? » Il me le promit, et le lendemain, au lieu d'aller chez lui, je m'acheminai de mon pied léger vers la ferme où j'avais passé autrefois de si douces heures. Les propriétaires étaient absens; le fermier, qui me connaissait, me reçut en amie non de la maison, mais de l'étable, et me servit selon mes goûts. Je rentrai au logis à l'heure accoutumée, rapportant une provision sinon de joie, du moins de force, et j'en avais grand besoin.

« Le succès de cette petite escapade m'encouragea à la renouveler. Dans l'espace d'un mois, je fis à six reprises diverses excursions, recherchant les lieux solitaires et les chemins écartés. Assurément c'était peu sage, mais avant tout, me disais-je, il faut vivre. Un jour je rencontrai à la lisière d'un bois un ami de mon grand-père, je rabattis précipitamment mon voile sur mes yeux; je ne sais s'il me reconnut. Un autre jour j'eus encore une alerte. Je fus rejointe en chemin par un jeune freluquet qui m'avait suivie de loin et qui m'aborda cavalièrement en m'offrant son bras. Je le regardai d'un air qui lui fit sentir sa méprise. Il perdit un instant contenance; mais, au lieu de s'excuser, son sot orgueil le fit s'obstiner, et il s'attacha à mes pas. J'étais fort émue, mes jambes se dérobaient sous moi. Malheureusement la route était déserte. Enfin, après cinq minutes de mortelles angoisses, j'avisai par-dessus la haie un paysan qui bêchait son jardin. Je le hélai, et aussitôt le jeune beau tourna les talons et disparut. Cette aventure me causa un profond chagrin. « — Que tout est difficile! me disais-je en me tordant les mains de désespoir. Je n'aspire pourtant plus au bonheur, je ne demande qu'à vivre. » Au retour, craignant de rencontrer de nouveau l'ennemi, je pris un autre chemin beaucoup plus long, et je rentrai un peu tard. Je fus mal reçue, on me pressa de questions; j'y répondis avec quelque embarras, et je vis briller dans les yeux de ma belle-mère comme un éclair d'infernale malice.

« Le lendemain, mon père partit pour Paris, où l'appelait une affaire pressante. Un instant avant son départ, il réussit à me rencontrer seule dans un corridor. « — Je te cherchais, me dit-il; je ne sais ce qui se passe, mais il y a de l'orage dans l'air. Sois sage, sois prudente, ne fais pas de coup de tête; autrement... » Il ne put en dire davantage; nous entendîmes la voix de ma belle-mère qui l'appelait, il m'embrassa à la hâte et se sauva. Je demeurai fort inquiète. Quelques heures plus tard, je fus mandée au salon, où siégeait un conseil de famille. Ma grand'mère, à demi couchée sur une causeuse, tenait un mouchoir devant ses yeux; mon grand-père, debout devant la cheminée, avait une figure sépulcrale. Ma belle-mère s'avança au-devant de moi et me présenta un papier en me disant : « — Lisez ! » Je pris le papier; c'était un billet sans signature et d'une écriture inconnue; il était ainsi conçu :

« Depuis quelques semaines, Mlle Paule Méré prend la clé des champs pour s'en aller à de mystérieux rendez-vous. Le succès de ses escapades l'enhardissant, on l'a vue hier se promener sur une grande route avec son Lindor. C'est ce qui s'appelle s'afficher. A bon entendeur, salut. »

« Je crus d'abord à une plaisanterie. « — Voilà, dis-je, une mystification de fort mauvais goût. »

« Mais mon grand-père me cria d'une voix terrible : « — Où êtes-vous allée hier après-midi?

« — Je suis allée, lui dis-je, au village de Prégny, où j'ai dessiné pendant deux heures.

« — Vous le voyez! » dit ma belle-mère.

« A ces mots, ma grand'mère poussa des cris perçans et donna toutes les marques du plus violent désespoir. Je sentis tout mon sang bouillonner; je jetai à terre le billet, je le piétinai avec fureur. « — Celui qui a écrit cette lettre, dis-je en regardant fixement ma belle-mère, est un infâme, et ceux qui font semblant d'ajouter foi à de si misérables impostures me font un outrage que je ne pardonnerai jamais. »

« Alors mon grand-père éclata. « — Malheureuse enfant, s'écria-t-il, vous déshonorez votre famille. Voilà donc le prix de tous nos bienfaits! Sortez d'ici, et ne reparaissez devant moi que pour me faire des aveux et implorer à genoux votre pardon. »

« Je passai deux jours dans un état affreux. Je ressentais pour la vie et pour les hommes une indicible horreur. Tantôt je me promenais dans ma chambre en répétant machinalement comme une idiote : Mon Lindor! j'ai un Lindor!... Moi, pauvre innocente, qui préférais à tous les Apollons une vache de Potter! Le plus souvent je restais étendue dans un fauteuil, les yeux au plafond, agitée d'un frisson de fièvre et entendant mes dents claquer. Mon grand-père

entra deux fois pour m'interroger; j'avais la gorge si serrée que je ne pus lui répondre un mot. Ma grand'mère vint aussi, et je crus découvrir sur son visage une impression de pitié. Je m'élançai vers elle et lui baisai la main en pleurant; mais en cet instant ma belle-mère entra. « — Confessez-nous tout, me dit-elle avec une douceur hypocrite, nous plaiderons votre cause. Je recouvrai la force de parler. — Sortez d'ici, lui répondis-je, je ne veux plus vous voir. — Quel cœur de bronze! » dit-elle à ma grand'mère, et elle l'emmena.

« Le troisième jour, dans l'après-midi, je m'échappai de la maison. Je gagnai le bois de la Bâtie et ces falaises qui dominent l'Arve. Je m'assis au bord de la rivière, je n'avais qu'un mouvement à faire, et j'en avais fini avec la vie; mais, je vous l'avoue, cette onde trouble et mugissante me donna le frisson. Je résolus d'attendre la nuit. « Quand je ne verrai plus l'eau, me dis-je, je n'aurai plus peur. » Je pris dans mes mains les deux souliers roses, et, les regardant fixement, je restai là abîmée dans mes pensées.

« Tout à coup je sentis une main se poser sur mon épaule. Je retournai la tête, et j'aperçus deux figures qu'il me sembla avoir vues autrefois dans mes rêves. C'était M. Bird et sa sœur. « Que faites-vous donc là, chère enfant? » me dirent-ils. Ils me forcèrent de me lever, de les suivre. Me tenant chacun par la main, ils m'interrogèrent avec une bonté délicate dont le charme avait quelque chose de divin. Je crus voir en eux des messagers du ciel. Mon cœur s'ouvrit, je leur dis tout. « Pauvre enfant! » disaient-ils en échangeant parfois un regard. Quand j'eus fini mon récit, M. Bird me parla avec cet empire qui n'appartient qu'aux âmes pures et saintes. Il me reprocha d'avoir manqué de sagesse, il me fit sentir la gravité de mes imprudences. « Vous n'avez pas su patienter avec la vie, me dit-il; il est vrai qu'elle nous demande toujours du temps, et qu'elle en a si peu à nous donner. — Ne la grondez pas, lui dit sa sœur, vous la faites pleurer. Le ciel nous la confie, emmenons-la bien vite. » M. Bird n'y consentit pas; elle eut beau se fâcher, il tint bon.

« — Non, répondit-il, nous n'avons pas le droit de l'emmener. Encore un peu de patience, ajouta-t-il en me regardant avec des yeux de père, et surtout ayez confiance en moi. Je ne puis aller parler à vos grands-parens, je gâterais vos affaires, ils me regardent peut-être comme le loup blanc; mais apprenez que je connais votre père. Je l'ai vu, il y a quatre ans, à Berlin, où il était avec votre pauvre et charmante mère. Nous logions au même hôtel; nous nous voyions tous les jours, et nous avons passé bien des heures ensemble. Je ne déplaisais point à votre mère. Un soir que nous prenions le thé chez moi, elle a dansé au son de mon flageolet; c'est un grand honneur qu'elle me faisait. Dès que votre père sera de retour, je lui parlerai, il m'écoutera. En attendant, rentrez bien vite chez vous;

ayez la foi et soyez bonne, sage, douce. Vous ne savez pas tout ce que peut la douceur; c'est elle qui transporte les montagnes. »

« Je me comparais en moi-même à un voyageur qui s'est laissé surprendre par le sommeil de la mort en traversant les neiges éternelles, et qu'un bon religieux du Saint-Bernard rappelle à la vie en lui faisant avaler quelques gorgées d'un salutaire cordial. Quel cordial que la parole d'un homme de bien! Je rentrai à la nuit tombante; il était trop tard, on venait de s'apercevoir de mon évasion, on me cherchait partout. En ouvrant la porte, je me heurtai contre mon grand-père, qui, son chapeau sur la tête, s'apprêtait à sortir. Il me saisit par le bras, m'entraîna dans sa chambre avec une violence qui m'effraya. « Malheureuse! s'écria-t-il, d'où venez-vous? Voulez-vous donc me faire mourir de honte et de douleur? » Je m'agenouillai devant lui. « Je voulais mourir, lui dis-je; vos outrageans soupçons m'avaient réduite au désespoir. »

« A ces mots, ma belle-mère parut; je ne pouvais lui échapper. « Quand on veut se tuer, dit-elle avec un sourire sarcastique, on se tue. Apparemment Lindor vous a consolée. » Puis, se rappelant son nouveau rôle, elle ajouta d'un ton mielleux : « Ne soyons pas trop sévère. La pauvre enfant a été mise au monde dans les coulisses d'un théâtre, entre deux pirouettes; elle a de qui tenir, il n'y a pas de sa faute. »

« Adieu ma douceur! Je m'étais sentie cinglée au visage. Je me relevai en bondissant. « Ne parlez pas de ma mère, m'écriai-je, vous n'êtes pas digne de prononcer son nom. » Elle fit un geste de colère, voulut se jeter sur moi. Mon grand-père la retint; elle se laissa tomber dans ses bras à demi pâmée. Il la fit asseoir, et, se retournant vers moi : « Otez-vous de devant mes yeux! » cria-t-il.

« Je m'élançai hors de la chambre, je gagnai l'escalier, je descendis comme une folle. A l'entre-sol, je rencontrai deux personnes de notre connaissance. Elles poussèrent un cri de surprise, essayèrent de m'arrêter. Je leur échappai. Je ne sais ce qu'elles dirent. J'entendis seulement ces mots : quel esclandre!... J'arrivai dans la rue. Une averse commençait à tomber. Je traversai la place en courant, je gagnai des rues écartées, je sortis de la ville. Je savais à peu près où étaient situés les Terraux, mais j'ignorais les chemins. Je m'égarai, j'arrivai tard. J'étais hors de moi, éperdue, mouillée jusqu'aux os. Je frappe à la porte, on m'ouvre; comme si j'eusse connu les êtres de la maison, je vais droit au salon, j'entre. A la clarté d'une lampe posée sur une table ronde, M[me] Simpson brodait; à côté d'elle, Jane feuilletait un volume de gravures avec M. Bird. Je me jetai à leurs pieds en criant : « C'est ici le ciel! Ne me chassez pas, ou je mourrai. »

Paule était si émue qu'elle ne put continuer.

— Deux mots encore, dit M. Bird, et l'histoire sera finie. « Le lendemain, poursuivit-il, je me présentai chez les grands-parens de cette pauvre enfant, je ne fus pas reçu. Je leur écrivis, point de réponse; j'écrivis aussi à son père; huit jours plus tard, je reçus une lettre conçue à peu près en ces termes (fiez-vous à ma mémoire, cette lettre me frappa) : « Je me félicite, monsieur, que ce soit à vous que Paule est allée demander un asile. Je vous ai connu dans un heureux temps: vous avez toute mon estime et ma confiance. Vraiment je n'ose blâmer cette chère enfant, elle était bien malheureuse. Qu'elle travaille, qu'elle devienne une grande artiste! Ce sera la meilleure réponse aux calomnies auxquelles ses imprudences ont donné prise. Ce pauvre monde adore le succès. Un jour, je l'espère, tout s'arrangera, et je pourrai l'embrasser comme je l'aime. Rendez-la heureuse, je vous en remercierai au nom de sa pauvre mère, dont vous avez sûrement gardé le souvenir. Ma fille possède une fortune personnelle dont je vous ferai tenir les titres; je désire que vous en ayez la gestion. Donnez-moi quelquefois de ses nouvelles en adressant vos lettres à un intermédiaire qui me les remettra en secret. »

— Et maintenant, monsieur, ajouta-t-il, dites-moi, je vous prie...

— Silence! silence! interrompit vivement Paule. De grâce, ne l'interrogez pas. Il est libre, il n'a point de comptes à nous rendre, et s'il lui restait quelque doute...

— Ah! n'achevez pas, m'écriai-je, et, m'agenouillant devant elle, je tirai d'une boîte un anneau d'or, et je le passai à son doigt.

Elle pleurait en silence. M. Bird se leva.

— Allons, monsieur Bird, dit-il, souvenons-nous de notre ancien métier; bénissons, je vous prie, ces fiançailles.

Et, venant à nous, il étendit ses mains sur nos têtes en disant :

— Que ces deux cœurs soient liés l'un à l'autre pour la vie! qu'ils partagent ensemble la bonne et la mauvaise fortune, et que la mort seule puisse rompre les nœuds que je bénis!

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

PEINTRES MODERNES

DE LA FRANCE

HIPPOLYTE FLANDRIN.

En apprenant, il y a quelques semaines, qu'Hippolyte Flandrin n'était plus, qui de nous, amis ou non, n'a mesuré aussitôt l'étendue d'une pareille perte? qui n'en a ressenti profondément l'amertume, entrevu tout d'abord la portée? C'est que la vie d'Hippolyte Flandrin n'intéressait pas seulement les progrès de notre art national; elle était aussi un bon conseil, une leçon pour tout le monde, depuis les jeunes artistes, auxquels elle enseignait le dévouement passionné au devoir, jusqu'aux artistes plus avancés dans la carrière, qu'elle pouvait rappeler à la bienveillance envers les rivaux, à la générosité envers les adversaires, et quelquefois au respect de leur propre indépendance.

Dieu sait cependant si le digne maître songeait à se proposer en exemple à personne! Jamais peintre n'eut moins que celui-là le goût, la pensée même de la domination; jamais homme n'exigea de soi davantage et ne demanda moins à autrui. Aussi sincèrement modeste qu'il était justement renommé, illustre en quelque sorte malgré lui, il semblait, dans ses rapports avec chacun, s'étonner des respects auxquels il avait droit, s'en effrayer presque, et s'excuser de sa gloire bien plutôt qu'en recueillir les fruits. Oui, mais que cet homme si prompt à s'effacer là où il n'y a en jeu que les intérêts de son amour-propre, que cet humble de cœur, s'il en fut, entre en lutte avec les plus graves difficultés de l'art et de la vie,

qu'il ait dans sa jeunesse à vaincre la misère par le travail, quel qu'il soit, dans son âge mûr à s'acquitter de tâches d'autant plus hautes que son talent lui-même s'est élevé en proportion des tâches accomplies, — plus de timidités ni d'incertitudes. Chaque entreprise résolûment tentée est conduite et surveillée avec une sévérité impitoyable; chaque jour amène un ardent effort vers le mieux, chaque heure qui s'écoule dans l'atelier ou sur les échafaudages d'une église est un hommage rendu par le chrétien convaincu à la vérité évangélique et par le peintre à la dignité de son art.

En racontant la vie d'Hippolyte Flandrin, nous voudrions faire ressortir ce contraste entre l'obscurité voulue, l'extrême simplicité d'une existence qui s'est dérobée presque tout entière au monde et l'éclatant succès des travaux qui l'ont remplie. Hélas! nous n'avons plus à garder maintenant la réserve qui nous était imposée à une autre époque (1). La mort nous donne le droit d'écarter des voiles que nous avions d'abord à peine osé soulever, et de louer tout haut des mérites que récemment encore il eût été indiscret d'ébruiter. Je me trompe : même aujourd'hui, ce n'est pas du bruit qu'il faut essayer de faire autour d'une aussi chaste mémoire. On la profanerait presque en l'abordant avec trop de zèle, en s'interposant entre cette vie même et l'éloquence des enseignemens qu'elle nous lègue. Le mieux sera de la raconter sans commentaires ou plutôt de la laisser se raconter elle-même, de la laisser parler. Puisse ce fra Angelico de notre âge, par la candeur de l'âme et des mœurs comme par le caractère des inspirations, apparaître dans sa force paisible, dans le doux rayonnement de ses vertus, et demeurer à l'avenir environné de la double auréole qui couronne dès à présent pour nous les souvenirs d'une vie invariablement pure et d'un admirable talent!

I.

Jean-Hippolyte Flandrin, né à Lyon le 23 mai 1809, était le second de trois frères qui tous s'adonnèrent à la peinture, et le quatrième de sept enfans, dont le seul qui survive aujourd'hui est M. Paul Flandrin, un de nos paysagistes les plus justement estimés. Son père, après quelques essais pour prendre rang parmi les peintres d'histoire ou de genre qui composaient ce qu'on appelait alors l'école de Lyon, avait dû renoncer même à l'ambition modeste d'entrer un jour en rivalité avec les Richard et les Révoil. Pour vivre et pour faire vivre les siens, il s'était réduit à la profession

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1859.

de peintre en miniature : heureux encore lorsque la besogne ne venait pas à manquer, et qu'au souvenir de ses espérances déçues ne s'ajoutaient pas dans le présent des préoccupations d'un ordre tout matériel !

Cependant ses fils grandissaient. Tout en acceptant pour son propre compte une vie difficile et sacrifiée, le pauvre miniaturiste se reprenait à rêver pour chacun d'eux l'avenir qu'il s'était autrefois promis. Déjà l'aîné commençait à faire acte de peintre (1), et la mère de famille elle-même, un peu rassurée par les encouragemens qui avaient au dehors accueilli ces débuts, s'était résignée à le voir s'engager dans une carrière dont elle avait d'abord essayé de le détourner; mais, lorsqu'il fut question de laisser ses deux autres enfans s'y aventurer à leur tour, elle répondit cette fois par un refus formel. N'était-ce pas assez d'un peintre dans la famille? A quoi bon multiplier pour celle-ci les chances incertaines, demander aux hasards de l'art et du talent ce que la pratique d'un métier pouvait si sûrement procurer? Au lieu de faire entrer Hippolyte dans l'atelier d'un artiste, c'était dans une manufacture de soierie qu'il convenait de le mettre en apprentissage. Là du moins il gagnerait dès à présent le pain de chaque journée, en attendant que de la condition d'apprenti il fût élevé à l'emploi d'ouvrier, qui sait? peut-être un jour aux fonctions de commis. Quant à Paul, il apprendrait l'état de tailleur, et déjà la boutique avait été choisie où il devait être placé.

En indiquant quelque chose des premiers obstacles suscités à la vocation d'Hippolyte Flandrin, nous n'avons garde d'y chercher un prétexte pour renouveler ces lamentations banales sur l'aveuglement ou les préjugés des parens à qui le ciel a donné un enfant promis à la gloire. Rien de plus naturel et pourtant rien de moins juste que de porter ainsi des accusations après coup. Il est certain que si, dans l'humble maison où était né Hippolyte Flandrin, les inquiétudes maternelles eussent prévalu, la France ne compterait pas aujourd'hui un grand peintre de plus. Suit-il de là que ces inquiétudes fussent déraisonnables et ces craintes mal fondées? Dans un pareil milieu, à un pareil moment, elles semblaient au contraire parfaitement légitimes, et si plus tard l'événement les a hautement démenties, la misère et les rudes épreuves ne devaient d'abord que

(1) Auguste Flandrin, mort à l'âge de trente-huit ans, en 1842. Parmi les tableaux de sa main qui ont figuré aux expositions publiques et qui y ont été justement remarqués, on peut citer une *Prédication de Savonarole dans l'église de San-Miniato*, aujourd'hui au musée de Lyon, — *une Mère pleurant son enfant mort*, au musée de Strasbourg, et un tableau représentant des *Baigneuses*, achevé par Auguste Flandrin peu de temps avant sa mort.

trop bien les justifier. La mère de Flandrin a assez vécu pour être, presque jusqu'au bout, témoin des succès de son fils. Elle en a joui, sans avoir à se repentir pour cela des anciennes méfiances de sa tendresse, sans pouvoir se reprocher une erreur où elle avait lu autrefois son devoir, et dont ce fils, pieux et juste envers elle, ne s'est jamais vengé d'ailleurs que par un surcroît de respect.

On se méprendrait fort au surplus si l'on attribuait aux premiers essais de Flandrin une signification en rapport avec les caractères des travaux qui ont suivi. En condamnant au métier d'ouvrier en soie le futur peintre des grandes scènes évangéliques, il semblait qu'on ne courait le risque de supprimer en germe que le talent d'un dessinateur de vignettes, d'un imitateur d'Horace Vernet et de Charlet. Pendant toute son enfance en effet et même dans les premières années de sa jeunesse, Hippolyte Flandrin ne manifesta guère d'autre inclination pittoresque qu'un goût très vif pour les uniformes, pour les épisodes de la vie du soldat en campagne ou en garnison. Les heures que les enfans de son âge passaient sur les bancs d'une école, il les donnait tout entières, lui et son frère Paul, à la contemplation des régimens en marche ou réunis pour la parade, à l'étude ingénument zélée de tout ce que pouvait enseigner la caserne ou le champ de manœuvre; puis, le soir venu, tous deux, s'aidant mutuellement de leurs souvenirs, s'appliquaient à retracer sur le papier les belles choses qu'ils avaient vues, à moins que quelque lithographie, expédiée de Paris et tombée par hasard entre leurs mains, ne devînt pour eux un modèle plus précieux encore et plus attentivement consulté. Les scènes militaires, tantôt graves, tantôt héroï-comiques, où l'expression d'une certaine originalité enfantine se combinait ainsi avec l'imitation des maîtres du genre, n'avaient pas tardé à procurer aux « petits Flandrin » un commencement de notoriété : le tout à la grande joie du père de famille, dont ces modestes succès semblaient déjà justifier les espérances. La mère des deux enfans en jugeait tout autrement, nous l'avons dit : aussi ne fallut-il pas moins, pour vaincre sa résistance, que l'intervention d'un artiste doublement recommandé à ses yeux par la situation qu'il occupait alors et par l'humilité du point d'où il était parti.

Le sculpteur de *Spartacus,* Foyatier, se trouvait à Lyon en 1821. Dix-huit ans auparavant, il avait reçu dans cette ville les premières leçons de son art, lorsque du village où il gardait les troupeaux il était venu s'offrir comme apprenti à un fabricant de statuettes pour les communautés religieuses. Établi maintenant à Paris, où il s'était fait un nom parmi les artistes et qu'il avait momentanément quitté pour se rendre en Italie, riche de quelques travaux

à faire, Foyatier avait auprès de la famille Flandrin l'autorité de l'expérience personnelle et le prestige d'un homme *arrivé*. Il usa de son crédit pour mettre Hippolyte et son frère sur la route qu'il lui avait fallu autrefois s'ouvrir courageusement à lui-même. A force de citer son propre exemple, de se porter garant de l'avenir, il réussit à avoir raison des obstacles qu'on lui opposait. Bref, les deux enfans, dont l'aîné était alors âgé de douze ans, purent entrer, grâce à lui, dans un atelier que dirigeaient en commun un peintre nommé Magnin et un autre artiste aujourd'hui plus connu, le sculpteur Legendre-Héral.

Tout alla au mieux pendant quelque temps. Hippolyte ne trouvait pas seulement auprès de ses nouveaux maîtres l'occasion de s'initier à l'étude de l'antique et du modèle vivant; il recevait d'eux aussi des conseils dans le sens de ses ambitions les plus chères, des indications conformes à ce qu'il croyait être alors sa véritable vocation, et lorsqu'il leur soumettait les esquisses qu'il avait, au sortir de l'atelier, tracées en face de quelque corps de garde, il n'avait pas, tant s'en faut, à redouter des reproches sur un pareil emploi de son temps. Malheureusement l'école perdit bientôt l'un de ses deux chefs. Le départ pour l'Italie, puis la mort de Magnin rompirent l'association à l'abri de laquelle le talent de Flandrin avait fait ses premiers pas. Flandrin toutefois était en mesure de se produire maintenant sur une scène un peu plus haute et de poursuivre, au milieu de nombreux condisciples, le progrès commencé sous les regards seulement de quelques camarades. Il se présenta donc et fut admis à l'école de Saint-Pierre, qui, comme on sait, est l'école des beaux-arts à Lyon. Il y passa près de sept années, non sans ajouter à ses études officielles le supplément de quelques travaux de son choix, d'études d'après des animaux, par exemple, qu'il allait faire à certains momens de la journée dans un faubourg de la ville, le tout en vue de sa spécialité future et de cette renommée comme peintre de batailles qu'il comptait bien mériter un jour.

En attendant, il fallait vivre, et, si mince que fût le secours, alléger de son mieux les charges qui pesaient sur la famille. Il fallait de plus se préparer des ressources pour tenter un voyage à Paris, car n'était-ce pas à Paris que les deux frères verraient de leurs yeux tant de chefs-d'œuvre dont quelques-uns à peine étaient parvenus jusqu'à eux, traduits tant bien que mal par la gravure ou par la lithographie? N'était-ce pas là qu'ils trouveraient les enseignemens par excellence pour le genre qu'ils se proposaient de traiter, et, — comme le leur avait dit avec plus de bonne volonté d'ailleurs que de sagesse un officier supérieur qui s'intéressait à eux, — qu'ils pourraient « apprendre successivement les secrets du dessin

chez Hersent, de la couleur chez Gros, de la perfection absolue chez Vernet? » On juge des prodiges d'économie et de patience qu'il leur fallut accomplir, des privations de toute sorte qu'ils durent s'imposer pour arriver à la réalisation de leur projet. Enfin à force de menus travaux et d'épargnes accumulées sou à sou, à force de prélèvemens sur le produit de petites vignettes dessinées pour les marchands d'images, de rébus pour les confiseurs, de pierres qu'un éditeur de lithographies leur achetait au prix de quinze francs chacune lorsqu'ils y avaient tracé vingts sujets bien comptés, la somme à peu près nécessaire se trouva un beau jour complète : maigre trésor, il est vrai, qu'il importait de ménager avec autant de scrupules qu'il en avait fallu pour l'amasser, et dont la moitié déjà eût été absorbée par les frais de route, si les voyageurs ne s'étaient préalablement interdit le luxe de deux places dans une diligence. C'est à pied qu'ils avaient résolu de gagner Paris. Les voilà donc en marche sur ce chemin que, deux siècles auparavant, un autre apprenti de l'art, Nicolas Poussin, avait suivi dans un sens opposé. Six fois encore, dans le cours des années suivantes, Hippolyte refera à pied, pour venir embrasser ses parens, ces cent vingt lieues qu'il entreprend aujourd'hui de mettre entre lui et la maison paternelle. Quelle différence toutefois entre l'accueil qui alors le récompensera de ses fatigues et l'isolement où il va se trouver en arrivant à Paris! Qui sait ce qui l'attend au terme du voyage, quels hasards pénibles, quelles dures épreuves viendront tourmenter sa vie ou embarrasser l'essor de son talent? N'importe, il est prêt pour toutes les luttes, résigné à tous les sacrifices, pourvu qu'il étudie, qu'il s'instruise, qu'il reçoive et qu'il mette à profit les leçons d'un de ces chefs d'école dont il a pu jusqu'ici pressentir seulement l'habileté et s'approprier les exemples à distance. — Quelques extraits des lettres qu'il écrivait à ses parens dans les commencemens de son séjour à Paris en diront plus sur ses dispositions morales, sur ses premières impressions, sur l'arrangement même de sa vie que les paroles où nous essaierions de résumer ces détails familiers, ennoblis d'ailleurs par le caractère de celui qui les donne comme par la tendre sollicitude de ceux à qui ils sont adressés.

Après avoir, à Fontainebleau, « admiré le château, qui est magnifique, reconnu tout de suite la cour dans laquelle se passa la scène qu'Horace Vernet a si bien représentée (les adieux à la garde), » Flandrin, une fois à Paris, court « voir avant tout la colonne de la place Vendôme, » et en général les monumens ou les tableaux qui lui parlent de notre gloire militaire, de ces souvenirs héroïques qui ont enthousiasmé son enfance, et qu'il se sent moins que jamais d'humeur à répudier. Cependant il faut aviser aux moyens

de s'installer et de vivre au meilleur marché qu'on pourra. « Plusieurs personnes, écrit Hippolyte, nous ont conseillé de louer une chambre non garnie. Nous en avons trouvé une qui nous coûte 140 francs par an. Tu vois, cher papa, que les loyers sont chers, car elle est très petite et au cinquième étage. Je vais te dire maintenant comment nous vivons. Levés à cinq heures, nous allons sentir le bon air au Luxembourg, qui n'est pas loin; à six heures, au travail. A huit ou neuf heures, nous déjeunons. Malheureusement le pain n'a jamais été aussi cher qu'il l'est à présent. Ensuite nous travaillons jusqu'à six heures... Tu me disais de ne pas contracter de dettes. Oh! de ce côté-là tu peux être tranquille; j'aimerais mieux faire les plus grands sacrifices. Sois bien persuadé de l'amour de tes enfans. Malgré leur éloignement de toi, ils ne feront rien que tu puisses désapprouver, et ils tâcheront de te soulager. » Bien souvent toutefois le regret du cher foyer, de la famille, vient non pas décourager, mais attrister Flandrin au milieu de ses studieux efforts, et alors, de peur d'affliger son père, ce n'est plus à lui qu'il se confie, c'est à son frère Auguste. « Tu ne saurais croire avec quelle force je désirerais te voir et t'embrasser, ainsi que le papa et la maman. Presque toutes les nuits je me trouve transporté à Lyon, et hier j'étais vraiment fâché contre Paul pour m'avoir réveillé, car dans ce moment-là je croyais vous embrasser. Je pleurais de joie... Souviens-toi que tous les soirs nous sommes convenus de prier les uns pour les autres. C'est à quoi je ne manque jamais. Je suis bien sûr que notre pauvre maman n'y manque guère. Elle nous aime tant, et elle est si loin de nous! Pauvre père, bonne mère, vous n'avez plus auprès de vous tous vos enfans! » Enfin l'expression des sentimens de respect, et bientôt de dévouement passionné qu'inspirent à Hippolyte Flandrin ses premières relations avec M. Ingres vient, dans chacune de ces lettres, se mêler à l'expression de sa tendresse filiale ou au récit des petits événemens de la journée. C'est d'abord : « Nous sommes maintenant chez M. Ingres, à qui nous avons fait voir quelques-unes de nos compositions, dont il a été content; » puis : « M. Ingres nous encourage beaucoup, aussi nous travaillons avec la plus grande ardeur. » Survienne quelque circonstance où M. Ingres aura témoigné, avec un surcroît de bienveillance, l'intérêt qu'il porte à son jeune élève, et pour le coup le cœur de celui-ci déborde. « Que ne lui dois-je pas! écrit Flandrin à son frère. Que ne lui dois-je pas, à cet homme qui a déjà tant fait pour nous! Hier il m'a embrassé comme un père embrasse son fils... Je ne sais plus comment le nommer, mais je pleure en pensant à lui, et c'est de reconnaissance. »

Le nom d'Hippolyte Flandrin est, depuis bien des années déjà, si

étroitement lié au nom de M. Ingres, l'influence du maître a été d'abord si pieusement acceptée par le disciple, et proclamée par lui en tout temps avec une si vive gratitude, qu'on croirait qu'une sympathie instinctive existait dès l'origine entre les deux artistes, et qu'en se rapprochant l'un de l'autre ils obéissaient sciemment à une sorte d'harmonie préétablie, à une force d'attraction naturelle. Rien de moins exact pourtant. A Lyon, Flandrin n'avait peut-être pas entendu parler une seule fois de M. Ingres, dont les principaux ouvrages d'ailleurs n'étaient à cette époque ni lithographiés ni gravés. En tout cas, à son arrivée à Paris (1829), il songeait si peu à devenir l'élève du peintre de l'*Apothéose d'Homère*, qu'il se dirigeait déjà vers l'atelier d'Hersent, pour qui le directeur de l'école de Saint-Pierre, Révoil, lui avait donné une lettre de recommandation. Chemin faisant, il rencontre un jeune peintre, son compatriote, autrefois parti de Lyon, lui aussi, avec une lettre à la même adresse, mais qui, après avoir vu au salon les tableaux de M. Ingres, s'était décidé à le choisir pour maître (1). Puisque Flandrin pouvait choisir à son tour, pourquoi hésiterait-il à suivre cet exemple? Pourquoi, au lieu d'aller chercher auprès d'Hersent une doctrine et des enseignemens équivoques, ne recourrait-il pas à l'autorité d'un artiste dont les principes étaient aussi sûrs que l'expérience même et le talent? Flandrin se laissa persuader. Moitié confiance dans la vérité qu'on lui révélait, moitié désir de se retrouver sous la même discipline que son ancien camarade, il prit le parti d'agir dans le sens que lui indiquait celui-ci. Au bout de quelques jours, il était, ainsi que son frère, installé dans l'école de M. Ingres, où un autre Lyonnais, M. Sébastien Cornu, les avait d'ailleurs précédés.

Qu'allait-il cependant advenir, dans ce nouveau milieu, des anciens projets d'Hippolyte et des habitudes pittoresques qu'il avait contractées à l'académie de Lyon? Il était au moins difficile de concilier avec la soumission aux sévères doctrines de M. Ingres la fidélité aux leçons de Révoil. L'accommodement pouvait-il mieux se faire entre les études actuelles et les arrière-pensées qui auraient eu encore pour objet la conquête d'une place parmi les peintres de batailles? Flandrin ne tarda pas à comprendre qu'il lui fallait non-seulement oublier ce qu'il avait appris jusqu'alors, mais aussi proposer à son ambition un but tout différent de celui qu'il s'était promis d'atteindre. Il lui arrivera bien encore, pendant les premières années de son séjour à Paris, de se servir du crayon lithographique ou de l'aquarelle pour retracer quelque fait analogue à ceux qui l'avaient d'abord si vivement préoccupé, quelque petite scène rela-

(1) M. Guichard, aujourd'hui professeur de peinture à l'école des beaux-arts de Lyon.

tive aux travaux ou aux délassemens du soldat; il n'y aura plus ici toutefois qu'un calcul fort indépendant des entraînemens de l'imagination, l'emploi d'un moyen moins stérile qu'un autre pour subvenir à des besoins immédiats, aux plus urgentes nécessités de la vie. Désormais le goût, les espérances même sont ailleurs, et quelques mois venaient de s'écouler à peine depuis l'admission de Flandrin dans l'atelier de M. Ingres, qu'il était devenu l'un de ses élèves les plus habiles, les plus dévoués, les plus profondément convaincus.

A cette docilité intelligente, à ce zèle pour la cause du maître, Flandrin joignait déjà ces mérites d'un autre ordre qui devaient, dans le cours de sa vie, inspirer tant d'affection autour de lui et commander si sûrement une respectueuse sympathie pour sa personne. Ceux qui l'ont connu à cette époque gardent le souvenir d'un jeune homme à la physionomie rêveuse et douce jusqu'à l'expression mystique, au langage invariablement réservé, aux coutumes d'esprit enfin et à l'aspect si noblement modestes qu'on se sentait dominé en quelque sorte par cette modestie même et attiré par cet air de bonté. C'était bien là le genre d'influence qu'il devait un peu plus tard exercer à Rome sur ceux qui l'entouraient, et que constatait, en la subissant à sa manière, une femme du peuple, modèle accoutumé des pensionnaires de l'académie. Elle s'échappait un jour en épigrammes d'une âpreté toute méridionale, en violentes plaisanteries sur la laideur de tel d'entre eux, sur les faux agrémens de tel autre. On lui demanda pourquoi elle épargnait Flandrin, dont le visage pourtant n'avait ni régularité dans les traits, ni beauté proprement dite : « Oh! quant à lui, dit-elle, beau ou non, il ressemble vraiment à la Madone, *pare proprio la Madonna.* » Ainsi autrefois le doux Virgile gagnait les cœurs de ceux-là mêmes qui ignoraient son génie et devait au seul dehors de ses vertus ce surnom de *vierge* dont on le saluait dans les faubourgs de Rome. — Mais revenons à l'atelier de M. Ingres et aux caractères de l'éducation nouvelle qu'y recevait Flandrin.

Nous avons déjà parlé de l'ardeur avec laquelle l'élève avait dès le début embrassé le parti du maître. Était-ce donc qu'il s'agît alors d'agressions à repousser ou d'une guerre à entreprendre? Dans la situation où se trouvaient les affaires générales de notre école, le rôle de M. Ingres et de ses disciples ne pouvait être celui-là. Il s'agissait bien plutôt de s'isoler des combats qu'on voyait se livrer autour de soi, de laisser les excès en tous sens s'user par leur violence même, et, sans se mêler aux querelles du jour, d'introduire à côté des œuvres et des questions en litige un progrès assez significatif pour que personne n'en méconnût l'autorité, assez conforme néanmoins aux traditions du passé et aux aspirations présentes pour

donner satisfaction à chacun. Certes il serait aussi niais qu'injuste de ne voir dans l'éclatant succès obtenu par M. Ingres que le résultat d'une habile politique. Moins que qui que ce soit, nous serions tenté d'expliquer par l'adresse des calculs ou par les simples exigences du moment une gloire que justifient de reste la puissance des aptitudes personnelles et la grandeur des travaux accomplis. Ce que nous prétendons rappeler seulement, c'est que, il y a trente ans, par son talent et par les théories qu'il professait dans son école, M. Ingres n'attirait la réprobation formelle d'aucun des deux partis alors aux prises. Les souvenirs qu'il conservait des enseignemens de David, — bien qu'en matière de science et d'imitation de l'antique il remontât fort au-delà des traditions dont on avait nourri sa jeunesse, — ces souvenirs étaient un titre auprès de ceux qui faisaient de la pure résistance une question d'honneur pour eux-mêmes, et pour l'art national un moyen de salut. De leur côté, les novateurs se sentaient rassurés et jusqu'à un certain point secourus dans leurs prétentions par l'empressement de M. Ingres à rechercher et à exprimer les vérités caractéristiques, à réhabiliter l'étude immédiate de la nature, de la vie sans déguisement, du réel.

Par la conciliation de deux élémens en désaccord jusque-là, en divorce complet dans notre école, — la vraisemblance des types et la noblesse idéale du style, — M. Ingres avait donc à la fois fécondé la réforme accomplie jadis par David et consacré à sa manière quelques-unes des inclinations de l'art moderne. Il avait réussi à tirer le beau pittoresque des profondeurs mêmes de la nature, comme à vivifier l'imitation de l'antique par l'accent de l'inspiration personnelle et du sentiment. Là est son originalité véritable, son mérite principal. Tels étaient aussi les principes sur lesquels il fondait son enseignement, et que ses élèves acceptaient avec d'autant plus de confiance qu'une pareille doctrine avait à leurs yeux le double attrait d'une nouveauté dans le sens des idées progressives et d'une protestation, non moins nouvelle dans la forme, en faveur du passé.

L'empire exercé par M. Ingres sur les jeunes artistes qui se pressaient dans son atelier est un fait trop connu, trop bien attesté d'ailleurs par le nombre des talens éclos sous cette forte influence, pour qu'il soit besoin d'insister. En disant que le talent de Flandrin reçut, lui aussi, de la main du chef de l'école une impulsion décisive, nous répéterions ce que chacun sait et ce que le disciple, devenu maître à son tour, reconnaissait plus ouvertement et plus sincèrement que personne. Il est à propos seulement de faire remarquer quelle part, quelle large part, revient dans les heureux effets de cette action aux qualités particulières de celui qui la subissait.

Si fidèle que soit resté Flandrin aux leçons et aux exemples du grand artiste dont il aurait osé à peine se croire le lieutenant, il ne l'a pas été moins à ses propres tendances. Avec quelque bonne foi qu'il se regardât jusqu'à la fin comme « l'œuvre » absolue de M. Ingres, il aurait eu le droit d'attribuer aux ressources de son imagination, à l'élévation naturelle de son sentiment, certains mérites tout personnels en effet, et que révèlent assez clairement tant de peintures murales et de toiles où l'inspiration est au niveau de la science. Bien plus, à l'époque où Hippolyte Flandrin en était encore à s'essayer sous les regards du maître, à chercher le progrès dans la docilité matérielle du travail, dans la plus scrupuleuse abnégation, quelque chose se trahissait malgré lui de ce fonds d'onction et de tendre mélancolie qui devait pleinement apparaître plus tard et s'épancher sans contrainte, en raison de la dignité morale des sujets. Pour le moment, il ne s'agissait de peindre que des études d'après le modèle vivant, de simples académies où l'imitation de la nature, dans le sens prescrit par M. Ingres, semblait la seule condition à remplir. C'était effectivement vers ce but que tendaient tous les efforts de Flandrin, et ce qui subsiste aujourd'hui des travaux appartenant aux premières années de sa jeunesse nous montre avec quelle attention et quelle exactitude il adaptait les préceptes qu'il avait entendus à la traduction des réalités qu'il voyait; mais cela prouve aussi qu'il possédait d'autres dons qu'une rare faculté d'assimilation. S'il était le premier entre ses condisciples par l'habileté et la science acquise, il l'emportait également sur eux par la sérénité naturelle du style, par la grâce instinctive des intentions. Pour peu que l'on examine à l'École des Beaux-Arts le tableau qui lui mérita le prix de Rome, on y retrouvera la promesse certaine des œuvres et des succès qui ont suivi. Il n'y a pas d'exagération à dire, malgré la différence des sujets et des conditions pittoresques imposées à chaque tâche, que les qualités dont nous voyons l'épanouissement sur les murs de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Vincent-de-Paul sont au moins en germe dans cette scène païenne : *Thésée reconnu par son père au milieu d'un festin.*

S'il fallait donc, à cette époque de la vie de Flandrin, surprendre un contraste entre ce qu'il était et ce qu'il allait bientôt devenir, ce n'est pas dans une opposition de ses œuvres les unes aux autres qu'il conviendrait de le chercher. En rapprochant au contraire des essais et des premiers succès du jeune peintre le souvenir des âpres difficultés matérielles, des circonstances tantôt inquiétantes, tantôt cruelles, au milieu desquelles ils se sont produits, on s'étonnerait à bon droit de la vitalité croissante, de l'énergie sereine de ce talent, en regard des privations et des souffrances qui auraient pu en dé-

courager le zèle ou en compromettre le développement : souffrances soigneusement cachées d'ailleurs, supportées par Hippolyte Flandrin avec autant de fierté que de résignation, et dont nul n'avait le secret, hormis celui qui les partageait alors avec lui.

En arrivant à Paris, les deux frères, nous l'avons dit, s'étaient fiés à l'avenir, au produit futur de leur travail bien plutôt qu'aux chétives épargnes qu'ils avaient apportées de Lyon. Malgré tous leurs efforts d'économie, ils avaient vu bientôt celles-ci s'épuiser, sans réussir encore à s'assurer quelques ressources au-delà de la journée présente, si même, toute tâche venant à leur manquer, ils ne se trouvaient, ce jour-là, réduits à la nécessité de se coucher à jeun ou de tromper leur faim par un semblant de nourriture acheté Dieu sait où et à quel prix. Pour comble de malheur, le premier hiver qu'ils eurent à passer à Paris était ce rude hiver de 1829 à 1830 dont on se rappelle encore la rigueur et la durée exceptionnelles. Le moyen de résister au froid, dont tant d'autres se préservaient à peine au coin d'un bon feu, dans une mansarde ouverte à tous les vents, et de conserver, sinon la santé, au moins la vie, dans cette atmosphère où ne brillait d'autre flamme que la lueur d'une petite lampe allumée pour le travail, quand par bonheur quelque marchand avait commandé une lithographie ou un dessin? Le plus souvent, pendant les longs mois de ce rude hiver, les deux pauvres jeunes gens, pour ne pas mourir de froid, se réfugiaient dès cinq heures du soir dans l'unique lit qu'ils possédaient. Là, s'ils se sentaient assez riches pour sacrifier à leurs plaisirs quelques gouttes de l'huile qui ne se consumait d'ordinaire qu'afin d'éclairer les travaux dont dépendait leur pain, ils se lisaient alternativement l'un à l'autre les livres qu'ils avaient pu se procurer, s'entr'aidant ainsi contre l'oisiveté, contre la souffrance physique, et tâchant d'acquérir l'instruction dont leur enfance avait été privée.

Ce fut à ces lectures, continuées ensuite à Rome avec plus d'application encore et plus de méthode, qu'Hippolyte Flandrin dut presque uniquement ce qu'il savait en dehors de l'art et des questions pittoresques. Or, si tardive qu'elle eût été, si incomplète même qu'elle fût demeurée à quelques égards, cette éducation toute personnelle avait, sur certains points, une profondeur et une sûreté que ne donnent pas toujours plusieurs années d'humanités dans les colléges. Sans doute, chez Flandrin, comme chez la plupart des peintres éminens, les instincts étaient par eux-mêmes assez forts pour embrasser plus d'un objet, assez souples pour se mouvoir dans le domaine des choses de l'esprit avec la même aisance que dans le cercle des vérités palpables; mais l'étude et la réflexion avaient beaucoup ajouté à ces aptitudes innées, et converti en une rare

délicatesse de goût ce qui n'était d'abord qu'à l'état de perception générale et de sentiment. Je doute par, exemple, qu'il soit possible de scruter les mystères de la pensée de Dante avec plus de pénétration que n'en montrait Flandrin, et qu'un lettré de profession apprécie mieux qu'il ne se les expliquait à lui-même les incomparables beautés de la forme dans *la Divine Comédie*.

Sans parler des livres saints, dont il alimentait chaque jour ses inspirations d'artiste et sa foi de chrétien, les poèmes antiques, qu'il avait commencé de connaître à l'âge où le plus souvent on les oublie, s'étaient si bien emparés de sa mémoire qu'ils y demeuraient comme un terme de comparaison, une fois admis, pour discerner partout ailleurs le vrai ou le faux, l'empreinte d'une imagination sincère ou le simulacre de la poésie. Et cependant Flandrin ne pouvait lire dans le texte ni Homère, ni Virgile. C'était seulement à des œuvres de seconde main qu'il lui avait fallu demander la clé du génie et de la littérature antiques. Qu'importe si le pressentiment et la voie détournée le guidaient en réalité vers le but que tant d'autres n'atteignent pas toujours aussi sûrement en l'envisageant face à face? Tel érudit qui n'ignore le sens d'aucun mot grec ou latin, tel paléographe rompu à toutes les difficultés grammaticales en saura peut-être beaucoup moins, quant aux caractères généraux et à l'expression morale des monumens directement étudiés par lui, qu'un artiste bien doué qui ne les aura consultés qu'à travers une traduction et, pour ainsi parler, à distance. Le peintre de l'*Œdipe* et de l'*Apothéose d'Homère* n'est rien moins qu'un helléniste. Qui mieux que lui pourtant a compris l'antiquité grecque, non-seulement dans ses formes extérieures, mais dans sa signification intime, dans ses coutumes intellectuelles, dans son génie? Flandrin, lui aussi, avait deviné ces secrets. Il reconstruisait dans sa pensée les vers de l'*Iliade* jusqu'en face de la prose de Bitaubé, comme, avant d'aller en Italie, il lui avait suffi de jeter les yeux sur les tristes gravures de Volpato et de Morghen pour entrevoir déjà les peintures des *Stanze* ou la *Cène* de Léonard.

La première œuvre publique du pinceau de Flandrin, le *Thésée*, exprime clairement ce don de seconde vue, cette faculté de démêler la vraie physionomie d'un fait ou d'une époque sans l'abus, sans le secours même des gloses et des dictionnaires. Nul pédantisme ici, nulle ostentation archaïque; rien non plus qui contredise par des apparences trop modernes l'impression qu'il s'agissait de produire ou qui rabaisse jusqu'à l'image d'une scène familière la représentation de ce sujet épique. En groupant autour d'une table les compagnons de Thésée, Flandrin n'a voulu ni juxtaposer des statues coloriées, ni représenter la vie sous des dehors vulgaires à

force de vraisemblance. Son tableau a du caractère au double point de vue de l'histoire et du style, c'est-à-dire qu'en s'appropriant bien aux conditions particulières de la donnée, il définit franchement les réalités que le peintre a eues devant les yeux, les types qu'il lui a convenu de choisir, les formes, même irrégulières, qu'il a entendu retracer : mérite rare en général dans les œuvres des concurrens pour le prix de Rome, et dont on sut tout d'abord d'autant plus de gré à Flandrin qu'à cette expression d'audace relative se joignaient, il faut le redire, les témoignages d'une science déjà sûre, d'un sentiment assez profond pour présager quelque chose des inspirations prochaines et des nobles travaux qui les résumeraient.

Peu s'en était fallu toutefois que cet essai, qui intéressait tant l'avenir du jeune peintre, que ce tableau si justement récompensé, ne pût être ni achevé à temps ni même entrepris. Au moment de subir les épreuves qui précédaient alors le concours pour le prix de Rome, Flandrin se trouvait dans un tel état de gêne qu'il n'aurait su, en cas d'admission, comment faire face aux petites dépenses exigées par l'achat des couleurs et le salaire des modèles. Jusque-là, quelques lithographies vendues de loin en loin, quelques copies d'après les tableaux du Louvre acquises par son compatriote Orsel ou par le digne ami d'Orsel, M. Périn (1), un jour même, — insigne bonne fortune! — le portrait d'un gendarme peint à la si grande satisfaction du modèle que celui-ci avait généreusement augmenté de 5 francs le chiffre de 30 francs fixé d'avance pour la rémunération de l'œuvre, — ces expédiens, quelque rares ou quelque incertains qu'ils fussent, avaient à peu près suffi pour faire vivre Flandrin au jour le jour et lui procurer, sinon tout le nécessaire, au moins le plus indispensable. Comment aborder aujourd'hui une tâche non-seulement improductive, mais dispendieuse? comment consacrer à la poursuite d'un succès douteux trois mois durant lesquels il n'y aurait moyen ni de pourvoir à la subsistance quotidienne, ni de compter sur le lendemain pour le paiement des frais occasionnés par le travail? Faute de quelques écus, Flandrin se voyait forcé de céder la place à ses rivaux, et, comme autrefois Bartolini, de décliner la lutte à l'heure même où il avait le mieux le droit d'espérer la victoire. M. Ingres, plus sûr du talent de son élève que celui-ci n'osait l'être lui-même, s'était promis cette victoire prochaine, et il l'attendait avec une pleine confiance. Aussi,

(1) M. Périn, le savant peintre de la *Chapelle de l'Eucharistie* dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, possède encore une copie de la main de Flandrin d'après *la Visitation* de Sébastien del Piombo, reproduction aussi intelligente que consciencieuse, digne du chef-d'œuvre original et non moins digne du nom, aujourd'hui illustre, dont l'élève de M. Ingres la signait il y a trente-trois ans.

lorsqu'une fois, averti des empêchemens survenus, il lui fallut se résigner à voir Flandrin s'éloigner de la lice, ne put-il lui dissimuler combien la résignation lui coûtait. Flandrin ne résista pas à l'expression attendrie de ces regrets. Plus fort contre un surcroît de privations personnelles que contre le déplaisir qu'il causerait à son maître, il résolut de se présenter au concours, où il fut admis le cinquième. Restaient, en dehors de l'insuffisance ou de la nullité des ressources matérielles, d'autres obstacles plus difficiles encore à surmonter, mais dont il triompha pourtant à force de volonté, de patience et de courage.

On était au printemps de l'année 1832, c'est-à-dire à l'époque où le choléra sévissait pour la première fois à Paris. Atteint déjà par l'influence épidémique avant le moment de son entrée en loge, Flandrin était, bien peu après, tombé tout à fait malade. Bon gré, mal gré, il avait fallu interrompre la tâche à peine commencée, et sacrifier au soin d'une santé compromise d'ailleurs par une grave affection rhumatismale quelques-uns de ces jours comptés d'avance et destinés tout entiers au travail. Qui sait s'il sera possible de regagner le temps ainsi perdu? qui sait même si la mort n'achèvera pas d'immobiliser tout à l'heure ce corps à demi épuisé par les souffrances, comme elle vient de saisir un des concurrens pour le prix de Rome, foudroyé, en se rendant à l'école, par le fléau? Le médecin qui visitait Flandrin le menaçait d'un sort semblable pour peu qu'il essayât de quitter son lit, à plus forte raison de se remettre à l'œuvre. Il s'y remit pourtant, la continuant chaque fois et aussi longtemps qu'il le pouvait sans succomber littéralement à la fatigue, expiant par un repos forcé son énergie de la veille, sauf à recommencer l'épreuve le lendemain et à se traîner de nouveau, appuyé sur le bras de son frère, jusqu'au seuil de cette école d'où il devait, après tant de courageux efforts, sortir enfin vainqueur des autres comme de lui-même, et aussi bien aguerri par l'expérience contre les périls de l'art que contre les maux ou les difficultés de la vie.

II.

Le prix décerné à Flandrin était le premier qu'eût remporté un élève de M. Ingres, le premier succès public par conséquent d'une école bien récemment ouverte et malheureusement trop tôt fermée pour les progrès et pour l'honneur de l'art contemporain. Les deux années qui s'écoulèrent à partir de cette époque jusqu'au jour où M. Ingres quitta Paris pour aller remplir à Rome les fonctions de directeur de l'Académie de France devaient être marquées par

d'autres faits, par des promesses successives ou des preuves de talent qui achèveraient de consacrer l'autorité du maître. En 1832 toutefois les heureux effets de cette influence avaient aux yeux des uns l'attrait de la nouveauté, aux yeux des autres la signification d'une double victoire sur le vieil *idéalisme* académique et sur l'esprit ouvertement révolutionnaire qui animait alors certains artistes. Aussi le nom du jeune lauréat acquit-il tout d'abord dans le monde des ateliers, et même dans le monde proprement dit, une notoriété que les débutans n'y obtiennent pas d'ordinaire. Il se trouva du jour au lendemain presque célèbre, moins peut-être parce qu'il personnifiait un talent déjà remarquable que parce qu'on en avait fait l'étiquette d'une doctrine et comme le mot de ralliement d'un parti.

Est-il besoin d'ajouter que Flandrin n'eut garde de se prévaloir, de s'émouvoir même de l'agitation causée par ce succès? Eût-il été tenté d'ailleurs d'exploiter sa bonne fortune au profit de son amour-propre, — c'est-à-dire eût-il été moralement le contraire de ce qu'il était, — l'indigence présente de sa vie, de ses habits même, serait devenue un empêchement assez grave pour refouler toute velléité de répondre aux avances d'autrui et de paraître (1). Flandrin, lorsqu'il eut obtenu le prix, ne songea, ses lettres l'attestent, qu'au bonheur qu'en ressentiraient ses parens, à l'hommage indirect qu'on rendait ainsi à son maître. De tout le reste il ne vit rien, ne sut rien ou ne voulut rien savoir. Sans autre ambition qu'un ardent désir de mieux faire, il partit pour Rome après un séjour de quelques semaines à Lyon, où il s'était rendu à pied, comme de coutume, mais d'un pied bien leste, bien joyeux cette fois, puisqu'il rapportait aux siens la récompense d'un passé dont s'était alarmée leur tendresse et, quant à l'avenir, des gages assez sérieux pour achever de la rassurer.

Le voilà donc installé à l'Académie de France, délivré des soucis qui, dans le cours des années précédentes, avaient si cruellement pesé sur sa vie; le voilà maître enfin de se donner tout entier à l'art, d'en étudier sur place les plus nobles exemples, et, comme il le disait lui-même, de « causer face à face avec Raphaël et Phidias. » Un grand regret pourtant demeurait au fond de ce cœur si heureux de ses émotions nouvelles, et le possédait aussi continuellement que l'enthousiasme pour la nature italienne et pour les

(1) Un homme qui avait alors une très haute situation politique et littéraire souhaita connaître ce jeune homme dont l'opinion s'occupait. Il lui adressa une invitation à dîner que Flandrin dut refuser sous je ne sais quel prétexte, mais en réalité par ce motif qu'il ne possédait pour toute coiffure qu'une casquette, et qu'il n'avait pas assez d'argent pour acheter un chapeau.

chefs-d'œuvre. C'était la première fois depuis vingt ans qu'Hippolyte Flandrin se trouvait séparé de ce frère avec lequel il avait vécu d'une seule vie, avec lequel il avait tout mis en commun, espérances, travaux, joies ou peines, actions ou pensées. Aussi, quelque large que soit la part des descriptions dans les lettres qu'il lui adresse, quelque effort qu'il semble faire pour ne lui rendre compte que de ses impressions d'artiste, un mot involontaire, un détail donné en passant vient à chaque instant trahir le secret qu'il prétendait garder et révéler quelque chose de la souffrance intime à celui dont il croyait avoir intéressé seulement la curiosité ou dérouté les appréhensions affectueuses. « Je viens, lui écrivait-il peu de jours après son arrivée à Rome, je viens de te parler de la ville et de ses beautés. Elles sont sublimes, mais l'esprit n'est pas toujours disposé à les sentir. Souvent je suis bien triste, les soirs par exemple. Lorsque le soleil est couché (je suis à ma fenêtre quelquefois), le ciel est magnifique; mais la nuit qui commence à tomber fait penser plus loin et plus profond que pendant le jour. Je regarde l'horizon pendant longtemps... Je referme ma fenêtre lorsque je vois les lumières s'allumer dans la ville, je lis Plutarque jusqu'à neuf heures à peu près, puis je me couche et je relis ta lettre, celle de M. Ingres. Ainsi je m'endors en pensant à toi et à lui. » Et ailleurs : « Mon Dieu, c'est donc bien vrai que j'ai quitté la rue Mazarine et l'atelier, le Pont-Royal et la Cité, dominée par les deux colosses de Notre-Dame ! Tout cela a son beau et son bon côté, que je sens encore mieux de loin que de près : le pays où je suis est admirable; mais il le sera bien autrement quand nous en jouirons ensemble. Allons, courage, travaillons. Les progrès que nous pourrons faire ajouteront encore à la joie que nous aurons de nous revoir. »

Une année, une longue année s'écoula avant que cette réunion, si ardemment désirée de part et d'autre, vînt rendre à Hippolyte Flandrin celui qui avait été, qui resterait jusqu'à la fin le témoin de son âme autant que le compagnon de sa vie. Quelques mois plus tard, M. Ingres succédait à Horace Vernet dans le poste de directeur de l'académie. Les pensionnaires eux-mêmes, sur lesquels, — un d'entre eux le disait récemment devant sa tombe, — Flandrin « exerçait une véritable fascination, la fascination de l'artiste supérieur et de l'homme de bien, » les pensionnaires lui avaient voué déjà cette amitié mélangée de respect qui devait, pour quelques-uns se fortifier encore par la consécration commune des succès et par la confraternité de l'Institut, pour tous survivre aux jours de la jeunesse et de la camaraderie. Ainsi entouré de ceux qu'il continuait ou qu'il commençait à aimer, ainsi encouragé au travail par la double influence du milieu d'affection où il se trouvait et des grandes

leçons que lui fournissait Rome, Flandrin passa les années de son pensionnat dans des efforts de plus en plus féconds, dans des progrès de moins en moins douteux. Une figure d'étude, *Polytès, fils de Priam, observant les mouvemens des Grecs*, figure peinte en 1834, à une époque où, comme l'écrivait modestement Flandrin, il s'agissait encore pour lui « non pas de faire des tableaux, mais de se mettre en état d'en faire; » — *Dante offrant des consolations aux mânes des envieux*, — *Saint Clair, premier évêque de Nantes, guérissant des aveugles*, tableaux appartenant aujourd'hui, le premier au musée de Lyon, le second à la cathédrale de Nantes; — enfin en 1838 *Jésus et les petits enfans*, grande toile à laquelle la ville de Lisieux n'a, dit-on, accordé ni une hospitalité digne de l'œuvre, ni même les soins matériels qui en auraient assuré la conservation, — tels sont, sans compter d'autres tableaux et d'autres *études*, les principaux *envois* de Flandrin pendant son séjour à Rome.

Nous n'avons pas à entreprendre ici un examen détaillé de ces différens travaux, pas plus qu'il ne nous semblerait opportun d'insister sur les mérites isolés, sur la valeur particulière des tableaux ou des peintures murales que Flandrin a successivement exécutés depuis son retour de Rome. Ces mérites, bien appréciés par tous à l'apparition de chaque œuvre nouvelle, n'ont plus besoin d'être signalés. Il suffira de rappeler ce qu'il y avait alors de personnel, de relativement nouveau dans la conciliation qu'il venait de tenter entre l'austérité de la pensée religieuse et la grâce sereine, la facilité paisible de l'expression. Le *Dante*, le *saint Clair*, le *Jésus et les petits enfans*, ont une signification aussi contraire aux intentions négatives ou païennes de l'école de David qu'aux audaces purement pittoresques de l'école romantique ou au sentiment laborieux et voulu, à la piété pédantesque qu'accusaient déjà certains travaux imités de la manière allemande et des œuvres du moyen âge. En reprenant ainsi des thèmes usés en apparence ou innocemment profanés, en les rajeunissant par la sincérité des inspirations et par le charme des formes, Hippolyte Flandrin ne donnait pas seulement la mesure d'un talent qu'on pouvait, à partir de ce moment, compter parmi les mieux informés et les plus sûrs; il rouvrait à l'art religieux dans notre pays une voie que, depuis Lesueur, nul peintre n'avait osé suivre ni même aborder, ou si quelques-uns essayaient dès lors d'y rentrer avec lui, aucun d'eux ne devait la parcourir ensuite avec autant de persévérance et d'éclat.

Certes il y aurait de l'injustice à tenir peu de compte des efforts tentés, il y a trente ans, pour renouveler parmi nous le fond et les dehors de la peinture religieuse. On ne saurait sans ingratitude oublier les travaux par lesquels Orsel, M. Périn, M. Roger, d'autres

artistes encore, entreprenaient de réformer l'imitation de l'antique en matière de sujets sacrés et, suivant le mot d'Orsel lui-même, « de baptiser l'art grec. » C'était à Flandrin toutefois qu'il appartenait d'opérer pleinement cette régénération, de consommer ce bienfaisant baptême. C'est lui qui nous renseigne, avec plus d'autorité que personne, sur les justes conditions de cette alliance entre l'orthodoxie des intentions morales et la vraisemblance ou la grâce des formes employées pour les traduire, entre le respect des plus sévères traditions du dogme chrétien et le souvenir des plus beaux exemples de l'art : tâche difficile, dont le noble artiste acceptait les deux termes avec les mêmes empressemens, la même foi, et qu'il poursuivait jusqu'au bout en se confirmant de plus en plus dans sa double croyance. Là où tant d'autres n'avaient fait, sous le règne de David, que remplir habilement un rôle, il se dévouait tout entier à une fonction, parce que chez lui le cœur était du même parti que l'intelligence. La piété ne le rendait pas plus rebelle aux émotions produites par le beau visible que le zèle de l'art ne le distrayait des contemplations métaphysiques, et lorsqu'au commencement de son séjour à Rome Flandrin écrivait à son frère pour lui demander « de l'outremer, des brosses et les *Pensées* de Pascal, » ne résumait-il pas ainsi sans y songer toutes les occupations, tous les désirs, toutes les passions de cette vie partagée entre le besoin de peindre les choses du ciel et le besoin aussi impérieux d'en méditer, d'en approfondir les mystères? Plus tard, en décorant Saint-Paul de Nîmes, il inscrivait, dans l'épaisseur d'un pli de la draperie du Christ et à la hauteur du cœur, les noms de son père et de sa mère, de ses frères, de sa femme et de ses enfans, de tous ceux qu'il avait perdus ou que Dieu lui avait laissés, de tous ceux qu'il avait aimés ou qu'il aimait. Était-ce donc pour afficher sa foi, pour en publier les tendresses? A la distance où la figure est placée, ces inscriptions sont absolument invisibles, et d'ailleurs Flandrin n'avait confié le fait qu'à une seule personne, en lui recommandant le secret. Non, un pareil *ex-voto* ne prétendait qu'au regard de Dieu et n'avait, sous la main qui le traçait, que le caractère sacré d'une prière. De notre temps peut-être assez de gens se rencontreront pour attribuer à quelque ressouvenir du moyen âge cet acte de piété naïve, plus d'un pourra s'en étonner comme d'une sorte d'anachronisme; mais personne assurément ne s'avisera de le blâmer, et, même parmi les incrédules les plus hautains, je défie qui que ce soit d'en sourire.

Les divers tableaux envoyés de Rome par Flandrin avaient été fort remarqués aux expositions à mesure qu'ils y avaient paru. Celui qu'il venait de rapporter pour le terminer à Paris, et qui allait à son tour figurer au Salon, le *Jésus et les petits enfans*, acheva,

même avant le jour de l'exposition publique, de mettre en crédit le nom du peintre auprès des artistes placés alors à la tête de l'école française. Un de ceux-ci, dont la vie a été honorée par bien des traits de désintéressement et de rare équité, Ary Scheffer, n'hésita point à proclamer hautement l'estime où il fallait tenir ce talent et le respect dû aux doctrines qu'il représentait. Il était venu des premiers voir le *Jésus* dans l'atelier de Flandrin, et là, humiliant devant le jeune maître sa propre renommée, ses longs succès, tous les souvenirs de sa situation personnelle : « Ah! s'était-il écrié, que n'ai-je reçu, comme vous, les leçons de M. Ingres, ces leçons auxquelles il n'est plus temps pour moi de recourir! Vous savez, vous, et je ne sais pas. Mes tableaux ne laissent pressentir que des intentions et n'affirment rien; c'est ce que le vôtre me prouve bien par le contraste. » Il fit plus : à défaut des enseignemens radicaux qu'il ne se jugeait plus apte à recevoir, Scheffer voulut au moins, quant au perfectionnement de sa manière, mettre à profit les exemples que lui donnait Flandrin. Il étudia soigneusement ses ouvrages, rechercha ses conseils, et le traita jusqu'à la fin avec une déférence dont Flandrin d'ailleurs était homme à se troubler bien plutôt qu'à s'enorgueillir. Paul Delaroche, de son côté, ne lui marchanda pas davantage la justice et la sympathie ouverte. Enfin un artiste dont le nom, après celui de M. Ingres, se rattache de plus près qu'aucun autre au souvenir des premiers grands travaux et des succès de Flandrin, M. Gatteaux, s'entremit activement auprès de qui de droit afin d'obtenir pour un pareil talent les tâches les plus propres à en consacrer l'autorité et à en démontrer pleinement les mérites. C'est grâce à lui que le peintre de *Saint Clair* et de *Jésus* fut chargé d'orner la *Chapelle de Saint-Jean*, à Saint-Séverin, et, un peu plus tard, le chœur de Saint-Germain-des-Prés.

On sait les résultats de cette double entreprise, et comment, dans les autres travaux de décoration monumentale qui suivirent, dans les peintures de Saint-Paul de Nîmes et de l'église d'Ainay, à Lyon, Flandrin acheva de mettre en lumière les qualités de son imagination, la pureté de son goût, la certitude de sa manière. On sait surtout avec quel singulier mélange d'ampleur dans la composition et de chaste élégance dans le style, avec quelle incomparable finesse de sentiment et de pensée, il a réussi, sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul, à diversifier les apparences de la ferveur, à varier l'expression de la béatitude commune à tous les personnages représentés, sans compromettre l'unité de l'ordonnance prescrite par le sujet même aussi bien que par les conditions architectoniques du champ livré au pinceau. Jamais en France les lois de la peinture religieuse appliquée à la décoration d'un édifice n'avaient été aussi

bien comprises ni aussi nettement définies. Dans les entreprises analogues tentées depuis le XVIIe siècle, jamais intentions plus justes ne s'étaient formulées sous des dehors mieux faits pour persuader. A quoi bon insister au surplus? En poursuivant de louanges banales, à force d'être méritées, une œuvre connue de tous et unanimement admirée, nous n'arriverions qu'à nous faire l'écho de nos propres paroles, ou, ce qui serait bien autrement superflu, l'écho des paroles prononcées, dès les premiers jours, par un juge dont on n'oublie pas les arrêts (1).

A ne considérer que le style et les caractères matériels de la pratique, les peintures de la frise de Saint-Vincent-de-Paul, comme celles de Saint-Paul à Nîmes, comme les peintures exécutées plus récemment dans la nef de Saint-Germain-des-Prés, — de tels travaux suffiraient pour assurer à la mémoire de celui qui les a faits le respect que commandent les témoignages d'une science magistrale, d'une expérience de l'art consommée. Le talent qu'ils attestent toutefois a des titres à la vénération plus considérables encore et des élémens d'influence plus puissans, car ce talent, si savant qu'il soit, résulte principalement d'une rare sincérité morale : il manifeste, avant tout, une âme. De là cette action pénétrante qu'il exerce même sur les esprits les moins enclins à la foi, de là cette infaillible sympathie qu'il suscite chez tous ceux qui en contemplent les preuves, ou, pour parler plus exactement, les aveux. On croit à l'autorité du maître et à son éloquenee, parce que lui-même a cru aux choses dont son pinceau nous parle; on se sent ému de son émotion, atteint, comme d'une contagion bienfaisante, de cet attendrissement chrétien que respirent ses ouvrages, parce qu'il l'a éprouvé en face de chaque tâche, non par un effort de la volonté ou par un mouvement accidentel de l'intelligence, mais en vertu des élans accoutumés et des besoins innés de son cœur. Dans ces régions éthérées que le génie de fra Angelico avait autrefois visitées, la pensée de Flandrin volait à son tour d'une aile éprouvée et confiante. Lorsque la main du doux maître traçait sur les murs des églises le poème des miséricordes divines, lorsqu'elle célébrait en termes si purs la résignation et l'amour, elle semblait bien moins accomplir un travail qu'obéir à une vocation naturelle, et traduire, au lieu d'intentions calculées, des sentimens familiers ou des souvenirs.

Ce n'est pas d'ailleurs dans ses peintures monumentales seulement ou dans ses tableaux appartenant à un ordre de sujets expressément religieux que Flandrin nous révèle l'élévation de ses in-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er décembre 1853 *les Peintures de Saint-Vincent-de-Paul*, par M. Vitet.

stincts et la suavité de sa manière. De même que Lesueur traitait les scènes mythologiques avec un goût si invariablement chaste, qu'on se souvient de *Sainte Scolastique* et de *Saint Bruno* jusqu'en face des toiles où le peintre a représenté la *Naissance de l'Amour* ou l'*Enlèvement de Ganymède*, de même les figures allégoriques peintes par Flandrin dans une des salles du château de Dampierre, à l'École des Arts-et-Métiers, ou pour la décoration du *berceau du prince impérial*, rappellent et continuent cette expression d'inspiration mystique, ces délicatesses du sentiment chrétien qui distinguent ailleurs ses travaux. Objectera-t-on les *portraits* exécutés en si grand nombre par le maître, surtout pendant les dix dernières années de sa vie, et le haut talent dont il a fait preuve dans un genre de peinture où de pareilles qualités ne sauraient avoir, à proprement parler, ni le droit ni l'occasion de se produire? Certes la plupart des *portraits* de Flandrin sont des chefs-d'œuvre de vraisemblance, des images admirablement fidèles de la réalité. Suit-il de là qu'il n'y apparaisse rien de ce que le peintre a senti, non-seulement à propos des caractères extérieurs de ses modèles, mais à propos du rayon caché, de leur physionomie morale, de la vie de leur âme en un mot? Non, ici encore, maintenant comme toujours, Flandrin voyait bien au-delà du fait. Il l'acceptait avec une entière bonne foi, mais non pas avec un désintéressement tel qu'il oubliât d'en dégager la signification secrète, qu'il consentît à peindre des corps inhabités, et, pour ainsi dire, à supprimer l'idée de Dieu dans la représentation de ses créatures.

Loin de démentir les inclinations qu'accusent ses autres œuvres, chacun des portraits dus à ce pinceau achève donc de les expliquer, et les confirme. Quels que soient les travaux qui se succèdent et les conditions inhérentes aux sujets donnés, Flandrin garde en toute occasion une fidélité inaltérable aux principes qui avaient dirigé ses premiers efforts et persuadé de bonne heure sa conscience. Son talent a la même unité que sa vie : vie jeune jusqu'à la fin par la candeur des sentimens, par la générosité des désirs, par le dévouement aux choses et aux êtres aimés; vie limpide, sur laquelle le regard ne saurait se porter sans en découvrir le fond, et dont on pourra d'ailleurs suivre le cours, sans sinuosité comme sans mélange, dans une série de lettres qui sera prochainement publiée.

Et d'abord comment ne pas être touché de l'humilité si vraie, si constante, avec laquelle Flandrin n'acceptait sa réputation ou ce qu'il appelait son « honnête notoriété » que pour en faire hommage à la gloire de M. Ingres? Comment ne pas admirer cette attitude de disciple, « cette attitude inclinée et charmante, a très bien dit M. Beulé, dans laquelle il s'est tenu jusqu'à la dernière heure devant

le maître qui l'avait formé? » M. Sainte-Beuve, racontant dans *Port-Royal* la vie de Le Nain de Tillemont, parle des sentimens de tendre reconnaissance voués par ce saint et savant homme à M. Walon de Beaupuis, « qu'il regardait comme son vrai père en Dieu. » Il nous dépeint comme le type du parfait élève, comme un modèle accompli de l'humilité enfantine, en toute circonstance et à tout âge, cet « élève fidèle, cet élève-vieillard, et toujours en robe de lin. » Hippolyte Flandrin, à son tour, a gardé dans les formes de sa gratitude envers son maître une modestie aussi obstinée, une virginité de respect que ni les succès personnels, ni les justes louanges, ni les séductions d'aucune sorte ne devaient un seul moment compromettre. Bien peu de jours avant sa mort il écrivait à M. Ingres ou il parlait de lui dans ses lettres à ses amis avec la même déférence et en employant les mêmes termes que lorsque, plus de trente ans auparavant, il rendait compte à son père et à sa mère des premiers enseignemens donnés par celui qu'il « ne pourrait jamais ni assez admirer, ni assez aimer. » Et tandis qu'il demeurait ainsi à ses propres yeux l'élève, l'élève seulement d'un grand artiste, tandis qu'il rabaissait si naturellement son rôle à celui d'un néophyte introduit dans le sanctuaire, où il ne serait pas entré spontanément, avec quel empressement, avec quelle simple bonne grâce n'élevait-il pas jusqu'à lui des talens cent fois inférieurs au sien! Comme il savait, lui si peu confiant en lui-même, si timide en face d'un éloge à subir ou d'un impôt purement mondain à acquitter, comme il savait rassurer et convaincre quiconque avait besoin d'un avis, d'un encouragement, d'une marque de sympathie!

L'affectueuse égalité que Flandrin cherchait à établir entre lui et les hommes qui l'approchaient, cette bienveillance dont il honorait chacun sans distinction de mérite, de situation, d'âge même, cette charité enfin, dans le sens le plus chrétien du mot, a pu étonner quelquefois ceux qui n'en ont reçu les témoignages que de loin en loin. Qui sait? Peut-être n'en a-t-on pas toujours deviné les vraies causes et reconnu en toute occasion la parfaite sincérité. Nous ne pardonnons guère aux personnages éminens de nous rappeler trop volontiers, de marquer trop précisément la distance qui les sépare de nous : ne nous arrive-t-il pas de nous accommoder aussi mal de l'oubli qu'ils semblent en faire et d'attribuer encore à l'orgueil les efforts tentés par eux pour se mettre à notre niveau? Flandrin, dans ses rapports avec autrui, se sacrifiait si complétement, même vis-à-vis de ceux qu'il lui appartenait de traiter en protégés, il se comportait si bien comme s'il avait affaire à des supérieurs ou tout au moins à des rivaux, qu'il était difficile, j'en conviens, de ne pas soupçonner d'abord au fond de cette abnégation excessive un cer-

tain calcul d'amour-propre et un parti-pris; mais, pour peu qu'on eût pratiqué cet homme si invariablement semblable à lui-même, le moyen de persister dans une pareille erreur? Soit dans les réunions officielles où s'agitaient les questions relatives à l'art contemporain, soit dans le cercle de ses amitiés, il avait le même éloignement pour tout ce qui pouvait le mettre en vue, la même crainte du premier rang, le même besoin de trouver partout des égaux et de se confondre dans la foule. Il fallait bien alors ajouter foi à une aussi opiniâtre modestie, et, — j'en appelle à ceux qui ont vu de près Flandrin à toutes les époques de sa vie, — ne reconnaître dans de telles habitudes qu'un exemple de la plus rare indulgence pour les autres et de la plus naïve injustice envers soi.

Qu'on ne se méprenne pas néanmoins sur l'étendue de cette indulgence, sur les caractères de ce désintéressement. Si bienveillant qu'il fût à l'égard des personnes, quelque inclination qu'il eût à s'effacer derrière ceux-là mêmes qu'il dépassait de beaucoup par l'importance acquise et par le mérite, Flandrin n'hésitait ni à s'élever contre les tentatives, ni à condamner les faits où il voyait une atteinte à ses convictions les plus chères, aux principes qu'il avait la mission de défendre, de maintenir ou de propager. Lorsque, il y a peu d'années, des restaurations imprudentes eurent compromis l'existence de quelques-uns des chefs-d'œuvre conservés dans le musée du Louvre, lorsque, après les tableaux de Rubens, de Cima da Conegliano, de Palma et de plusieurs autres maîtres, le *Saint Michel* de Raphaël lui-même eut subi les violences d'un nettoyage sans merci, Flandrin déplora ces irréparables malheurs avec une énergie d'autant plus remarquable qu'elle démentait mieux sa circonspection habituelle et les ménagemens dont il usait là où il n'y avait en cause que des affaires d'amour-propre ou des questions toutes personnelles. Il y a quelques mois à peine, non-seulement il refusait de s'associer à des mesures qu'il jugeait dangereuses, mais, avec un zèle qu'il n'aurait certainement pas apporté à la défense de ses propres intérêts, il travaillait à détourner au profit de tous, à conjurer autant qu'il se pourrait, les conséquences extrêmes des principes qui venaient de prévaloir. — Hélas! ces efforts pour signaler les erreurs où l'on était tombé, pour mettre à l'abri ce qui pouvait être sauvé encore, ces efforts ont été les derniers de sa vie. Encore quelques mots avant d'aborder cette période finale, et nous aurons achevé d'indiquer les traits qui nous semblent caractériser la physionomie morale de Flandrin, ou plutôt qui en résument les apparences générales, sans en définir pour cela toutes les délicatesses ni tous les charmes.

Que de détails en effet n'aurait-il pas fallu examiner de près et

reproduire, s'il s'était agi de tracer ici, au lieu d'une esquisse, une image terminée, un portrait! Après avoir rappelé ce que Flandrin avait été comme fils et comme frère, ne devrait-on pas faire pressentir ce qu'il fut dans la seconde moitié de sa vie, lorsque Dieu lui eut accordé une nouvelle famille et imposé de nouveaux devoirs? Sans doute, l'austère jeunesse d'Hippolyte Flandrin répond des vertus et de la dignité de son âge mûr; sans doute, on peut se fier à ce cœur si aimant, si dévoué, des tendres soins qu'il a dû prendre, du bonheur qu'il a reçu et donné. Qu'il nous soit permis de ne pas aller au-delà de ces élémens de certitude; nous ne saurions oublier qu'à ce foyer où l'on rechercherait les traces de l'homme éminent qui n'est plus, d'autres souvenirs subsistent qui n'appartiennent pas au public. A cette vie sur laquelle les regards auraient le droit de se porter, une autre vie a été trop étroitement unie pour qu'on n'en trahît pas les secrets, si l'on essayait de révéler ceux que la mort semble nous avoir livrés. Ce sera donc honorer encore la mémoire de Flandrin que de prolonger autour des êtres qu'il a le plus aimés l'ombre où il s'abritait avec eux et de rendre aujourd'hui à ce qui survit de lui-même l'hommage d'une sympathie discrète et d'un silencieux respect.

Depuis l'époque où il était revenu en France, après avoir passé cinq années à la villa Médicis, jusqu'au jour où il découvrait les peintures de la nef de Saint-Germain-des-Prés, Hippolyte Flandrin avait souvent formé le projet d'aller revoir Rome. A peine y arrivait-il, trente ans auparavant, qu'il parlait déjà dans ses lettres des regrets qu'il éprouverait au départ, et quand le moment fut venu de quitter cette Académie de France où il avait connu pour la première fois le travail exempt des inquiétudes matérielles et secouru par les plus beaux exemples de l'art, il écrivait encore, comme pour justifier ses anciens pressentimens : « Je viens de finir le temps de ma pension, et je t'avoue que, malgré la pensée de retrouver bientôt mon pays, mes parens, mes amis, ce n'est qu'avec regret, et avec un regret bien vif, que je vois disparaître ce temps, ce morceau de ma vie. J'aurais pu être plus heureux cependant, puisque dix-huit mois de fièvre ne sont pas propres à faire voir les choses en beau; mais j'ai trouvé ici tant de biens qu'on ne peut trouver ailleurs, et dont la privation me semble d'avance insupportable! Qu'il m'en coûte d'avoir maintenant à abandonner tout cela! Il est vrai que la perte est immédiate, et que les compensations sont encore loin : peut-être les apprécierai-je mieux de plus près. » On sait ce que furent pour lui ces dédommagemens et quels succès vinrent récompenser les témoignages de la science et des grandes doctrines dont il avait fait provision à Rome. Le désir ou plutôt la passion de retourner aux lieux

dont le souvenir lui apparaissait comme celui d'une seconde patrie n'en occupait pas moins habituellement sa pensée; mais, retenu ici par des travaux qui ne souffraient, à mesure qu'ils lui étaient confiés, ni ajournement, ni interruption, Flandrin avait dû d'année en année différer son voyage et se résigner à attendre d'un avenir de plus en plus incertain quelques mois de liberté. Un jour arriva enfin où il put mettre à exécution ce dessein tant de fois abandonné et repris. Vers la fin du mois d'octobre 1863, il partait, accompagné des siens, pour cette ville à laquelle il avait demandé jadis ses premières inspirations, et qu'il allait interroger maintenant avec toute la sûreté d'un esprit mûri par l'expérience, avec tout l'enthousiasme d'un cœur plus épris du beau que jamais.

En se rendant à Rome, Flandrin ne se proposait pas seulement de retremper son talent aux sources vives où il avait puisé dans sa jeunesse : il allait y chercher aussi un repos devenu bien nécessaire après tant de tâches achevées coup sur coup, après tant de courageux efforts pour lutter contre la maladie, contre les empêchemens ou les fatigues, contre les préoccupations de toute sorte que lui avaient imposées, successivement ou à la fois, ses travaux de peintre, ses fonctions de professeur à l'École des Beaux-Arts, ses démarches en faveur de gens, — et le nombre en était grand, — qui sollicitaient de lui, soit pour leurs œuvres le bienfait de ses conseils, soit pour leurs intérêts le secours de son crédit. Il semblait, à la distance où il se trouverait de Paris et dans une atmosphère toute de recueillement et d'étude, qu'il lui serait permis de vivre quelque temps débarrassé des soins, des devoirs difficiles attachés ici à sa haute situation. Ce fut le contraire qui arriva. Des faits dont il faut bien que nous parlions, puisqu'ils sont mêlés au souvenir des derniers actes de sa vie, de nouveaux soucis vinrent troubler les jours pour lesquels Flandrin avait espéré le calme, et distraire, attrister jusque sous le ciel de l'Italie, jusqu'en face des chefs-d'œuvre des maîtres, celui qui comptait bien, écrivait-il à l'un de ses amis, n'éprouver en pareil lieu que des sentimens d'admiration et « n'y rien faire d'autre qu'encenser sa chère Rome. »

L'année qui a précédé celle où nous sommes a été, on le sait, féconde en innovations administratives dans le domaine des beaux-arts. Nous n'avons pas à les récapituler ici. Plusieurs d'entre elles, et en particulier les mesures qui ont atteint l'Académie et l'École des Beaux-Arts, sont présentes à la mémoire de chacun, aussi bien que les difficultés, très naturelles d'ailleurs, très faciles à prévoir, qu'a rencontrées cet essai de réforme. Les membres de la quatrième classe de l'Institut dépossédés de leurs plus importans priviléges, les professeurs évincés, les élèves eux-mêmes, et, en dehors de

l'Académie ou de l'École, des artistes diversement considérables, — nombre d'hommes compétens enfin ont exprimé assez haut leurs regrets ou présenté des objections assez publiques pour que l'opinion n'ait plus besoin à cet égard d'informations ni de conseils. Elle a jugé la cause, nous le croyons, quels que puissent être, entre les parties intéressées, les accommodemens sur des points de détail et certaines transactions que le début ne permettait guère de pressentir. Il serait donc assez oiseux, quant au fond même des choses et quant aux conséquences de celles-ci, de signaler une fois de plus les caractères de l'organisation nouvelle; mais il ne sera pas inutile de transcrire quelques-unes des considérations que Flandrin opposait aux principes sur lesquels on s'était fondé pour provoquer la mesure, parce qu'en achevant de nous éclairer sur les doctrines mêmes du maître, cette expression si nette de ses sentimens, dans le cas particulier dont il s'agit, honore à la fois la rectitude de son jugement et la loyauté de son caractère.

A la première nouvelle des actes administratifs qui plaçaient dans des conditions nouvelles l'enseignement de la peinture, Flandrin écrivait à l'un de ses plus chers amis, membre, comme lui, de l'Académie des Beaux-Arts :

« J'insiste sur le danger d'annuler l'Académie en la divisant, sur le danger de mettre en pratique des réformes qui, pour tout moyen de rénovation, nous proposent d'étudier quoi? les procédés, les moyens matériels! Ainsi les professeurs seront des professeurs de peinture, de sculpture, etc. Voyez le *rapport :* il vous dira pourquoi. Procédés de peinture, de sculpture, d'architecture, procédés, toujours procédés! On ajoute, à propos de l'enseignement de la vieille école, qu'il ne consiste, à proprement parler, qu'en un cours de dessin. Eh bien! moi, je soutiens que l'école avait au moins le mérite de nous recommander, de nous montrer du doigt ce qui est l'art, l'art tout entier. Par le dessin en effet s'expriment la vie et la beauté, la sensibilité la plus exquise, la philosophie la plus vraie. Que reste-t-il après cela? Un vêtement que je ne méprise pas, tant s'en faut, mais qui est la conséquence nécessaire du vrai dessin dans le grand art (1).

« Puis on parle d'originalité, on la préconise, comme si elle pouvait s'enseigner. On veut, dans une école, organiser la liberté de l'enseignement, comme si le pour et le contre pouvaient engendrer autre chose que

(1) L'opinion qu'exprime ici Flandrin était aussi, — pour ne citer que ces deux grands maîtres, — celle de Léonard de Vinci et de Poussin. « Les jeunes gens, écrivait Léonard au commencement de son *Traité de la Peinture*, les jeunes gens désireux de faire un grand progrès dans la science qui enseigne à imiter et à représenter les œuvres de la nature doivent s'appliquer principalement au dessin. » Quant à Poussin, « à mesure, dit Félibien, qu'il se perfectionnait, il s'attachait de préférence aux belles formes et à la correction du dessin qu'il a si bien connu être la principale partie de la peinture, et pour laquelle les plus grands peintres ont comme abandonné les autres aussitôt qu'ils ont compris en quoi consiste l'excellence de leur art. »

le doute! Je crois, moi, que, là comme ailleurs, on a le devoir de n'enseigner que des vérités incontestées ou au moins appuyées sur les plus beaux exemples et acceptées par les siècles. De ces nobles traditions, les élèves sortis des écoles feront la vérité de leur temps, soyez-en sûrs : vérité de bon aloi alors, car elle sera le produit d'une liberté réelle.

« C'est l'affirmation qui enseigne, ce n'est pas le doute. Aussi osez appeler le respect, la vénération sur les belles choses par la place que vous leur donnez, par les soins que vous en prenez. Faites reconnaître que c'est là ce qu'il faut aimer, honorer, admirer... Non, tout n'est pas également beau. Un chef-d'œuvre de Clodion et un chef-d'œuvre de Phidias ne peuvent être mis sur la même ligne. »

Lorsque le règlement qui devait assurer la régénération de l'École des Beaux-Arts eut été publié :

« Je pensais, écrivait encore Flandrin, je pensais bien qu'on ne pourrait le faire qu'en empruntant à la vieille organisation, sinon son esprit, au moins son mécanisme... En effet, pour l'école d'architecture, on cède et l'on conserve toute l'organisation ancienne. Aussi quel ordre, quelle progression, quelles garanties! On voit bien que le temps et l'expérience ont passé par là. Il n'est même plus question de ces professeurs spéciaux, de ces ateliers qui étaient la trouvaille vivifiante de l'entreprise. On a gardé ce trésor pour les peintres et pour les sculpteurs. Singulière logique! ce qu'un conseil ou jury de vingt-cinq professeurs ne pouvait faire que d'une manière partiale et suspecte, on le donne à faire à un seul homme, le chef d'atelier. Il admet ou repousse les élèves, il institue ou non des épreuves, il choisit les titres des élèves aux expositions publiques, aux récompenses, etc. Quant à ces concours qui ne servaient, disait-on, que la routine et la longue patience, on les rétablit. Ce n'est pas bien : pourquoi céder? »

Enfin, dans une lettre adressée à un autre de ses amis, Flandrin parlait de sa nomination à la place de chef de l'un des ateliers ouverts à l'École et du contre-coup que recevrait l'Académie de France à Rome des atteintes portées ici à « des institutions qui vivaient depuis deux cents ans... Pour moi, disait-il, je n'ai pas balancé un seul instant. J'ai compris le chaos dans lequel on allait entrer, et j'ai refusé d'y prendre part... Cette chère Académie de Rome, cette maison que j'avais revue avec attendrissement, elle aussi est frappée d'une manière mortelle. La réduction de la pension de cinq à quatre années, et surtout la faculté pour les pensionnaires de ne séjourner à Rome que deux ans, voilà ce qui doit l'ébranler, en amener un jour la suppression. Puissé-je me tromper! mais, je le répète, mon chagrin est d'autant plus grand que mon enthousiasme pour Rome avait pris, depuis mon retour ici, des racines plus profondes... Oui, Rome est un merveilleux séjour dont j'apprécie mieux que jamais l'utilité pour les artistes. »

Il serait facile de multiplier les citations et de recueillir, dans bien d'autres lettres encore, la preuve des inquiétudes croissantes qu'inspiraient à Flandrin les théories nouvellement exposées et les moyens employés pour les mettre en pratique. Ce que nous venons de rapporter toutefois montre assez avec quelle chaleur d'âme et dans quel ferme langage cet homme, si réservé d'ordinaire, savait déclarer et soutenir ses opinions, là où il jugeait en péril des intérêts qu'à tous les titres il lui appartenait de défendre, ou des doctrines que dans sa pensée il ne séparait point de ses devoirs. Non content d'adresser presque chaque jour à ses confrères de l'Institut ou à ses amis l'expression des vives préoccupations qu'entretenaient en lui les incidens successifs et la marche de l'affaire, il avait entrepris et mené à fin, sur le fond même de la question, un travail qu'il se décida ensuite à ne pas publier, « parce que, disait-il, M. Ingres ayant parlé, il semblerait outrecuidant d'ajouter quelque chose aux paroles de celui à qui tous peuvent donner le nom de maître, et dont l'autorité devrait être décisive. »

Cette correspondance et ces études, si différentes de celles auxquelles Flandrin avait espéré se livrer à Rome, ne lui laissaient guère le loisir de peindre. L'état languissant de sa santé, aggravé par la rigueur d'un hiver exceptionnel, ne lui aurait pas permis d'ailleurs de s'appliquer avec quelque suite à ses travaux habituels (1). Il fallut même, sous peine de succomber à de nouvelles fatigues, renoncer à la pensée d'un voyage dans le midi de l'Italie et attendre à Rome ou le retour des forces perdues ou le surcroît d'une crise qui achèverait d'épuiser le peu qui restait. Un passage de la dernière lettre écrite par Flandrin indique sa résignation à ce sujet et ressemble aujourd'hui à l'expression d'un funèbre pressentiment : « Nous attendions que le beau temps revînt pour aller faire une visite à Naples et à Pompéi. Il est venu, mais notre projet à dû céder devant la maladie, et maintenant tout est incertitude. » — L'incertitude fut de bien courte durée. Trois jours après celui où cette lettre partait pour la France, Hippolyte Flandrin, atteint de la petite vérole, se couchait pour ne plus se relever. Une autre semaine s'était écoulée à peine que déjà il avait cessé de vivre (21 mars), et, le mois suivant, l'église de Saint-Germain-des-Prés, dont les murs déjà embellis par lui attendaient de son pinceau de nouveaux chefs-d'œuvre, cette église où il devait rentrer pour se remettre au travail, ne s'ouvrait plus que pour recevoir sa dépouille

(1) Les seuls travaux de peinture que Flandrin ait exécutés pendant ce dernier séjour à Rome, sont le *portrait* de son plus jeune fils, — portrait resté inachevé, — et deux *études* pour les compositions dont il devait décorer le porche de la nouvelle église de Saint-Augustin à Paris.

mortelle. Elle abritait une dernière fois celui qui avait été si digne de faire son atelier du sanctuaire, et qui, après avoir tendu vers le beau et le divin d'un effort de plus en plus ardent, se reposait maintenant, au sein de l'idéal entrevu, dans la possession de ces clartés éternelles dont il avait su ici-bas deviner le foyer et s'approprier un reflet.

III.

La place qu'Hippolyte Flandrin doit occuper dans l'histoire de notre art national est, sinon une des plus éclatantes, au moins une des plus dignes de respect, car ce talent, issu d'une sensibilité exquise, a ses racines au plus profond de la conscience, sa séve, sa vie même dans la moralité intellectuelle de l'artiste et dans le développement continu de sa foi. L'expression de la sensibilité, voilà ce qui distingue les œuvres de Flandrin, à quelque ordre de sujets qu'elles appartiennent; c'est là ce qui en caractérise la physionomie et en détermine la valeur, bien plutôt que l'accent de la puissance, plutôt que l'empreinte de la force proprement dite. A ne considérer que l'originalité ou l'énergie dans l'invention, on ne saurait exhausser au niveau des maîtres souverains, comme Poussin, le peintre de la *Chapelle de Saint-Jean*, de la *frise de Saint-Vincent-de-Paul*, de tant d'autres compositions bien belles assurément, bien éloquentes, mais à l'éloquence desquelles la verve a une moindre part que l'onction de la pensée et du style. Poussin d'ailleurs représente dans l'art la raison absolue, l'esprit philosophique par excellence, et en même temps la fierté toute romaine, la mâle sobriété de son langage, rappellent ou annoncent certains chefs-d'œuvre littéraires dus à d'autres fermes esprits. Il est à la fois le Descartes et le Corneille de la peinture, tandis que s'il fallait, dans le domaine des lettres, chercher un analogue à la piété ingénue, au sentiment si tendre de Flandrin, c'est à un Lemaistre de Saci peut-être, mais à un Saci plus poète et plus châtié dans la forme, qu'il serait permis de songer.

Les droits de quelques hommes de génie une fois réservés, serait-on autorisé à mettre Hippolyte Flandrin au même rang que ces artistes à la volonté forte qui, comme Lebrun et David, s'emparent de leur époque, lui impriment le sceau de leur doctrine personnelle et régentent l'art contemporain tout entier, depuis les tâches les plus hautes jusqu'aux plus humbles entreprises? Flandrin n'a ni ces ambitions, ni cette influence. Il ne parle et n'agit qu'en son nom et à ses propres risques, pour exprimer ce qu'il a senti, pour traduire les pensées que son cœur lui suggère, non pour imposer

aux autres des formules techniques ou pour étaler un système. Par les habitudes recueillies comme par les souvenirs qu'il résume, ce nom mériterait d'être rapproché de celui de Lesueur, et, tout en reconnaissant au peintre de la *Descente de Croix* et de la *Mort de saint Bruno* un don d'expression pathétique, des ressources d'imagination que le peintre moderne ne possède pas au même degré, il n'y aurait que justice à les honorer l'un et l'autre comme les représentans principaux, comme les seuls représentans même de la peinture religieuse en France.

Ce n'est pas, avons-nous besoin de le rappeler, que les tableaux sur des sujets sacrés aient, à aucune époque, fait défaut dans notre pays. Depuis le *Jugement dernier* peint par Jean Cousin jusqu'à la *Sainte Geneviève* de Doyen, assez de témoignages se sont succédé pendant les trois derniers siècles pour prouver à cet égard les coutumes traditionnelles et la fécondité de l'école; mais, dans cette multitude d'œuvres estimables souvent au point de vue du talent, très importantes quelquefois par la majesté de l'ordonnance ou par l'habileté de la pratique, combien en trouvera-t-on qui satisfassent aux conditions idéales du genre, qui expriment d'autres aspirations que la recherche de la vraisemblance, la dévotion plus ou moins scrupuleuse au fait purement humain? Les tableaux de Lesueur exceptés, et, — s'il est permis de classer Philippe de Champaigne parmi les maîtres appartenant à notre école, — sauf encore cet admirable *ex-voto* que Champaigne avait peint en mémoire de la guérison de sa fille, quels monumens citer où se manifestent l'émotion profonde de la pensée, la foi passionnée, l'amour et le pressentiment de l'élément surnaturel? L'art français dont personne ne contestera l'excellence dans la peinture d'histoire et dans le portrait, l'art français, en matière de peinture religieuse, soutiendrait beaucoup plus difficilement la comparaison avec les écoles étrangères. Son génie, si naturellement exact et méthodique, ses habitudes prudentes, lui interdisent en général les élans ou les spéculations du mysticisme. L'honneur est grand pour Flandrin d'avoir rajeuni à cet égard le souvenir d'une exception illustre et d'avoir renouvelé, à deux cents ans d'intervalle, quelque chose des exemples légués par Lesueur : avec cette différence toutefois que, si admirablement inspiré qu'il soit, le pinceau de Lesueur ne s'exerce que dans des cadres relativement restreints, qu'il ne nous a laissé que des tableaux, presque des esquisses, tandis que le peintre du XIXe siècle, en décorant de vastes murailles, a su donner à l'aspect de ses travaux l'ampleur exigée par la tâche même aussi bien qu'une correction achevée. Il a fait acte de peintre religieux et de peintre profondément savant dans des occasions où les artistes de notre école

n'avaient pas coutume de déployer ce double caractère; pour la première fois enfin, il a réussi à concilier la piété des intentions avec la beauté des formes, là où Mignard, Lafosse et tant d'autres gens habiles s'étaient efforcés de suppléer à une émotion absente par des combinaisons toutes pittoresques ou par des artifices d'exécution.

Si nous cherchons maintenant à apprécier les travaux d'Hippolyte Flandrin, non plus par rapport au passé, mais en regard des œuvres contemporaines, nul doute que la comparaison ne tourne plus facilement encore au profit d'un talent dont les principes mêmes et les caractères démentent avec éclat l'humilité de nos inclinations présentes. Il faut bien l'avouer en effet, l'art contemporain tend de plus en plus à se désaccoutumer des hautes régions, ou, s'il lui arrive de les visiter encore, il s'efforce d'en approprier l'atmosphère aux délicatesses de sa complexion, de ses besoins, de ses habitudes. Il s'y aventure avec tant de précautions, il y apporte des mœurs si raffinées et si mondaines, qu'il semble plutôt se souvenir de la terre sur le chemin du ciel que poursuivre, dans la plénitude du désir, un pressentiment des horizons infinis. Parlons sans figures. Le goût, sinon le culte de ce que la langue des ateliers qualifie aujourd'hui de « distinction, » est devenu à peu près le fond de notre religion esthétique. De là, — j'entends même dans les essais les plus remarquables, — je ne sais quelle terreur du simple et du beau, je ne sais quelle recherche chétive de la vérité ou, comme on dit encore, de « l'expression artiste. » Sentiment artiste, sentiment distingué, que de gens se paient bonnement de ces deux mots où ils saluent la formule de l'idéal moderne, le résumé de tous les mérites! On croit avoir tout justifié quand on a expliqué en ces termes la raison d'être d'œuvres à l'épiderme plus ou moins attrayant, mais auxquelles manquent la séve, le sang et les muscles, les sains élémens de la vie. OEuvres « artistes, » soit, mais non pas œuvres de peintres, c'est-à-dire conformes aux strictes lois, aux vraies conditions de la peinture; œuvres d'esprits souples, mais sans vigueur naturelle, de critiques subtils et non de poètes! Dans ces travaux où la prudence supplée à la force et l'adresse des calculs à la franchise des inspirations, tout est harmonieux, il est vrai, parce que tout s'exprime à demi-voix; tout caresse le regard sans néanmoins s'emparer de la pensée, parce que chaque intention, chaque forme a des grâces vacillantes, un charme qui n'existe qu'à la condition d'être entrevu. Esquiver avec la nature les rencontres directes, procéder à l'égard du dessin, du modelé, de la couleur par voie d'éliminations ou de réticences, subordonner enfin, sacrifier même la vraisemblance des choses à une simplicité recherchée,

à l'élégance ténue des apparences, — voilà le programme admis et pratiqué de nos jours par bon nombre de peintres : talens ingénieux sans nul doute, mais trop préoccupés du désir de se montrer tels et qui, à force de prétendre exprimer la finesse, n'arrivent souvent qu'à en formuler l'affectation ou à nous en faire présumer le néant.

Hippolyte Flandrin est un peintre de plus haute race, et, sous des dehors délicats, de plus robuste tempérament. Sa manière loyale, véridique, sans ruse comme sans pédantisme, son imagination sévèrement renseignée, n'ont rien de commun avec les purs tours d'adresse, avec les intentions ou la science à fleur de peau, qui trop souvent réussissent ailleurs à nous séduire. Là où d'autres s'évertuent, sous prétexte d'harmonie, à tout affadir, à diminuer, à supprimer presque le relief des formes ou à en égratigner le coloris, Flandrin cherche de bonne foi dans la réalité les élémens de l'effet, de l'illusion qu'il veut produire. Je m'explique : l'art certes, et un art très personnel, n'est pas absent de ces imitations, si fidèles qu'elles soient, si naïves qu'elles puissent paraître. Cette sincérité en face du fait n'exclut pas, tant s'en faut, chez le peintre le droit d'interpréter ce qu'il a vu, d'exprimer ce qu'il a senti à propos des modèles donnés; mais ces modèles, il en accepte franchement les caractères, il n'en récuse ni l'autorité matérielle, ni l'esprit : il s'assimile les propriétés de la nature qu'il analyse, au lieu de les éprouver si bien au creuset qu'elles s'évaporent en fumée ou se condensent en résultats inertes. De là l'incontestable beauté de ses *portraits*, cette expression de vie extérieure ou intime, cette signification si nette qu'ils présentent au premier coup d'œil.

N'exagérons rien toutefois. Dans ces œuvres sans équivoque, il est vrai, peut-être faut-il admirer les témoignages d'une rare sagacité, le don et le talent de la persuasion, plutôt que l'éloquence à force ouverte. Peut-être le trait tout à fait déterminant et incisif, cette pointe d'exagération qui accentue les choses et en incruste le sens d'un seul coup dans l'esprit, font-ils un peu défaut là même où l'explication semble absolue et le style le plus irréprochable. Voilà pourquoi, si beaux qu'ils soient, les portraits qu'a laissés Flandrin ne sauraient être estimés à l'égal des portraits peints par M. Ingres. C'est pour cela aussi que, parmi ses nombreux ouvrages en ce genre, ceux qu'il a faits d'après des femmes nous semblent, en général, préférables aux toiles où il a représenté des hommes. Sans doute, dans ce dernier ordre de travaux, il a produit des morceaux d'une bien grande valeur, et, pour n'en citer que quelques-uns entre les plus récens, le portrait de l'*empereur* et celui du *prince Napoléon*, les portraits de MM. *Marcotte-Genlis* et de

Rothschild, prouvent assez que son pinceau n'ignorait rien des variétés de la forme et de la physionomie viriles; mais ne savait-il pas mieux encore rendre la physionomie et les formes dont la traduction exige surtout des qualités en dehors de l'énergie? Tels portraits de femmes peints par Flandrin ont une grâce calme, une expression de gravité sereine qui semble résumer les inclinations les plus naturelles et les habitudes les plus chères de son talent. D'autres, par le charme un peu attristé des intentions et du style, sont de véritables élégies pittoresques, non pas à la façon de certains portraits contemporains aux apparences défaillantes et malingres jusqu'à l'effacement de la vie, mais dans le sens de cette poésie discrètement mélancolique que respirent quelquefois les toiles d'Andrea del Sarto. Est-il besoin d'ajouter que nulle part on ne surprendrait une arrière-pensée de madrigal, encore moins une concession à ces élégances de mauvais aloi qui accusent ailleurs les étranges complaisances ou les coquetteries intéressées des modèles? On l'a dit avec raison, personne mieux que Flandrin ne peignit les honnêtes femmes, et d'un pinceau plus chaste et plus réservé; nul même ne réussit aussi bien, de notre temps, à comprendre la grâce dans son acception la plus simple et la plus familière, à la définir sans demander secours aux moyens accessoires de séduction.

Hippolyte Flandrin se défie en toute occasion de ce qui pourrait impliquer la moindre idée de futilité, exprimer trop ouvertement la richesse, se présenter, à quelque titre que ce soit, sous une apparence un peu exceptionnelle. Je ne crois pas qu'il lui soit arrivé une seule fois de peindre une femme en habits de fête, ni de chercher à étonner le regard par le choix d'une pose ou d'un air de tête imprévu. Les femmes que son pinceau retrace portent le plus souvent des vêtemens noirs ou tout au moins de couleur sombre, presque toujours aussi elles nous apparaissent dans l'attitude la plus simple, la plus accoutumée, comme s'il s'agissait bien moins pour elles de se montrer que de se laisser voir. Et cependant quoi de plus éloigné de la monotonie que ce mode de représentation uniforme? Combien de nuances délicates, de différences intimes entre ces travaux appartenant au même ordre d'inspirations, mais à des inspirations vivifiées et rajeunies en raison des conditions spéciales et des exigences de chaque tâche! Sans doute, dans ses *portraits* comme ailleurs, Flandrin a une « manière, » c'est-à-dire une méthode qui lui est propre, une façon particulière de formuler ce qu'il a senti. Sans parler de certains procédés de composition ou d'effet, de la couleur presque invariable des fonds par exemple, les moyens qu'il emploie pour rendre les inflexions diverses de la ligne ou du modelé permettent de reconnaître chez l'artiste des habitudes une

fois prises et des préférences une fois arrêtées. Où est le mal après tout? Qu'y a-t-il dans cette fidélité à soi-même que l'on ne puisse aussi convertir en un grief à l'adresse de la plupart des maîtres? L'essentiel en pareil cas est de savoir se garder de l'excès. Pourvu qu'il ne s'immobilise pas dans la convention et dans les redites, pourvu qu'au lieu de tailler toutes ses œuvres sur un patron consacré, il travaille seulement à les déduire les unes des autres, et, par cela même, à en renouveler l'esprit, un peintre a bien le droit, sinon le devoir, de se tenir à la doctrine qu'il a embrassée et à la pratique qui y est conforme. Ceux qui seraient tentés de reprocher à Flandrin la fixité apparente de sa manière ne feraient en réalité que rendre hommage à la fermeté de ses convictions. Peut-être, si elles venaient à se produire, de pareilles critiques tendraient-elles à augmenter l'estime pour la persévérance de ce talent, bien plutôt qu'à nous inspirer des doutes sur sa valeur secrète et sur ses ressources.

Il est deux autres objections toutefois qui pourraient avoir sur l'opinion une influence plus défavorable, et que l'on a répétées assez souvent pour que nous ne devions pas les laisser sans réponse. Tout en louant les mérites de Flandrin au point de vue du dessin et du style, on se contente en général si volontiers de cet éloge qu'il semble seul légitime, et que dans ces œuvres où le coloris et le pinceau ont leur rôle, dans ces œuvres peintes en un mot, rien ne se retrouve que le crayon n'eût pu aussi bien exprimer. Que de gens en outre sacrifient à la docilité de l'élève le talent personnel du peintre, et ne veulent voir dans les travaux de celui-ci que le souvenir le plus fidèle, l'imitation la plus rigoureuse des exemples de M. Ingres! Procéder ainsi, c'est demeurer fort en deçà de la justice, et, sans forcer nullement la vérité, sans contester ce qui manque à Flandrin pour être, à proprement parler, un coloriste, sans méconnaître ce qu'il doit aux leçons de son illustre maître, on a le droit de dire qu'il y a là un double préjugé.

Qu'on se figure en effet les peintures d'Hippolyte Flandrin réduites à l'apparence d'images monochromes, de simples dessins : ne perdraient-elles pas à cette transformation non-seulement la moitié de leur vraisemblance, mais encore une grande part de leur charme? Que resterait-il par exemple de l'habileté avec laquelle les touches superposées s'assouplissent et s'harmonisent entre elles, de ce faire si exactement approprié au moyen matériel qu'ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre, comme les développemens d'une phrase musicale correspondent aux conditions de sonorité particulières de l'instrument qui la traduit? Un compositeur ne se sert pas indistinctement des mêmes combinaisons pour faire chanter les violons et les orgues : un peintre aussi est tenu de varier les ca-

ractères de sa pratique, selon qu'il s'agit pour lui de décorer un mur ou de couvrir une toile, d'employer des couleurs à la cire ou des couleurs à l'huile. Or cette différence entre les ressources de chaque procédé est trop judicieusement observée dans les ouvrages de Flandrin, elle conseille la main de l'artiste avec une autorité respectée de trop près, pour qu'on puisse impunément séparer ici l'élément technique de la manière dont il est mis en œuvre, et la cause même du résultat.

Nous en dirons autant du coloris par rapport aux formes qu'il achève d'animer. Que la couleur, dans les peintures de Flandrin, n'ait ni l'éclat ni la richesse qu'on admire dans les tableaux vénitiens ou flamands, je le sais de reste, comme tout le monde; mais qu'il y ait là matière à un reproche ou même à un regret, voilà ce que je nie, attendu que, si cette couleur était autre, elle démentirait le dessin auquel elle se trouverait associée, sans aucun bénéfice d'ailleurs pour l'effet pittoresque, pour le relief de l'ensemble. Que de fois cependant n'a-t-on pas rêvé je ne sais quelle alliance impossible entre les principes les plus nécessairement ennemis! Qui de nous n'a entendu quelque honnête homme regretter gravement que les figures dessinées par Michel-Ange n'aient pu être coloriées par le Corrége, ou que de notre temps la palette d'Eugène Delacroix n'ait pas prêté ses ressources à la main d'un savant dessinateur? Il n'y aurait qu'un malheur à ce jeu : c'est qu'au lieu de provoquer une heureuse réciprocité d'action, il neutraliserait absolument les qualités de part et d'autre. Emprisonnées dans des contours austères, les teintes, chères au coloriste, n'exprimeraient plus qu'une opulence dépaysée ou une grâce affadie par le contraste, tandis qu'en s'affublant de ces ornemens d'emprunt l'œuvre du dessinateur se désavouerait elle-même et cesserait, à vrai dire, d'exister. J'en appelle sur ce point à l'expérience de tous les peintres et surtout aux grands spécimens de l'art, à quelque époque qu'ils appartiennent. Il est sans exemple qu'un maître n'ait pas trouvé pour rendre sa pensée un coloris analogue aux caractères de son dessin, parce que, comme le dit Flandrin dans une lettre que nous avons citée, « le coloris est la conséquence nécessaire du vrai dessin dans le grand art. » Telles tendances à définir la forme dans un sens particulier impliquent infailliblement l'instinct des moyens les plus propres à confirmer par le ton l'intention qu'on a eue, l'effet qu'on a voulu produire. Les travaux qu'a laissés Flandrin sont un argument de plus à l'appui de cette vérité, et l'on aurait bien mauvaise grâce à blâmer comme un témoignage d'impuissance ce qui résulte en réalité de l'unité même des principes et de la nature du sentiment.

Quant à cette opinion assez générale que le talent de Flandrin n'a dû ses développemens, sa vie même, qu'à l'action exercée sur lui

par M. Ingres, elle a ce double tort d'amoindrir très injustement le mérite de l'élève et de fausser les principes de notre gratitude envers le maître. Si Flandrin n'avait su qu'imiter le grand artiste de qui il avait reçu des leçons, où seraient pour la gloire de M. Ingres l'intérêt sérieux et le profit? N'est-il pas plus honorable pour David d'avoir dirigé, chacun dans sa voie, Gros, Gérard, Girodet et M. Ingres lui-même que d'avoir traîné à sa suite tel ou tel plagiaire de sa manière? C'est un honneur aussi pour le peintre de l'*Apothéose d'Homère* d'avoir formé le peintre de *Saint-Vincent-de-Paul*, et cet honneur est d'autant plus grand que les exemples fournis au disciple ont, en instruisant celui-ci, moins dénaturé son propre sentiment, moins compromis l'indépendance de sa pensée. M. Ingres a pu transmettre, et il a en effet révélé à Flandrin les secrets de l'ampleur et de la finesse dans l'exécution, d'une correction sévère dans les formes. Flandrin a dû à son maître, il a reçu de lui une fois pour toutes l'intelligence de certaines traditions pittoresques, la science de l'art en quelque sorte, c'est-à-dire les moyens pratiques d'exprimer à souhait ce que l'esprit a imaginé, — de même qu'il a su profiter des enseignemens que lui offraient les anciens monumens de la peinture, depuis les images hiératiques des catacombes jusqu'aux chefs-d'œuvre du Vatican; mais il ne doit qu'à lui-même et au développement naturel de ses facultés cette grâce émue, cette onction dont le moindre de ses travaux porte l'empreinte. On serait mal venu à prétendre retrouver dans l'école d'où Flandrin est sorti les exemples de qualités pareilles, et l'erreur nous paraîtrait étrange de ne voir dans le peintre le plus profondément chrétien de notre temps qu'un copiste du maître dont le génie a le plus de conformité avec celui des artistes grecs, dont le pinceau continue surtout les fières coutumes du style antique.

Dira-t-on que, par la nature de ses aspirations et par la doctrine qu'il représente, Hippolyte Flandrin n'a été dans notre époque qu'un grand talent dépaysé, un continuateur personnellement habile, mais inutilement zélé de principes qui ont fait leur temps, d'un art en désaccord avec nos besoins actuels, avec les progrès qu'il s'agit d'entreprendre ou de poursuivre? Nous ne voulons pas nier la légitimité de ces besoins, nous acceptons quelques-uns de ces progrès, mais à la condition de discerner entre les tentatives qui peuvent renouveler les formes de l'art et celles qui ne tendent qu'à en matérialiser l'esprit, entre les hardiesses sincères et les provocations systématiques. Les titres de Flandrin ne seraient contestables qu'autant qu'on oublierait de faire cette distinction nécessaire, ou que l'on consentirait à reléguer parmi les croyances surannées le culte de l'idéal et du beau.

Sans doute il ne manque pas de gens aujourd'hui pour prêcher la régénération de l'art par l'imitation pure et simple de la réalité, ou pour proclamer, à l'exclusion du reste, les droits de la fantaisie. Ne nous effrayons pas néanmoins outre mesure du danger de ces vieilles nouveautés, de ces erreurs caduques qui se croient jeunes, de ces paradoxes usés qui tâchent par momens de rhabiller d'audace leur indigence ou leur vétusté. Que de fois déjà l'expérience et le sens commun n'en ont-ils pas fait justice! Valentin, malgré les succès obtenus, a-t-il empêché l'opinion au XVII[e] siècle de donner raison à Poussin? Plus récemment, les jactances de Boucher et des siens ont-elles réussi dans notre école à discréditer sans retour le bon goût et la bonne foi? Les sophismes que nous voyons se produire n'auront, nous l'espérons bien, ni une meilleure ni une plus longue fortune. Ceux même d'entre nous qui en sont aujourd'hui les complices ou les dupes arriveront peut-être à s'en désabuser demain, tandis que les vérités saines où l'on aura cru reconnaître d'abord une sorte de défi au temps présent reprendront un empire d'autant plus sûr qu'elles auront momentanément donné lieu à quelques méprises. Cette autorité durable semble promise aux œuvres de Flandrin. Peut-être, à la courte distance qui nous sépare de l'époque où elles ont paru, n'avons-nous, pour en embrasser l'ensemble, ni la faculté de choisir le point de vue exact, ni le pouvoir de nous désintéresser suffisamment d'autres œuvres et d'autres succès; peut-être, au milieu des distractions qui résultent pour nous du bruit fait autour de certains noms, nous serait-il difficile d'accorder sinon aux travaux, du moins aux mérites d'Hippolyte Flandrin, toute l'attention, toute l'admiration réfléchie dont ils sont dignes. L'avenir, très probablement, leur sera plus favorable encore que le présent, parce qu'il jugera ces travaux en dehors des préoccupations auxquelles nous ne saurions absolument nous soustraire. Que ce ne soit pas une raison toutefois pour marchander la part de justice que le moment comporte, les hommages qu'il nous appartient de rendre à ce noble talent. Si récentes qu'en puissent paraître les reliques, ne sont-elles pas bien consacrées déjà par la grandeur des souvenirs? Puisqu'aux témoignages d'une aussi haute habileté s'ajoutent les exemples d'une vie sans reproche, sachons dès à présent honorer le tout avec la piété qui convient, et reconnaître une fois de plus, en face de ce double enseignement, la justesse comme la moralité du principe qu'affirmaient les anciens, lorsqu'ils se servaient du même mot pour qualifier les plus belles qualités de l'intelligence, le travail fécond et la vertu.

HENRI DELABORDE.

LES ORIGINES

ET

LES TRANSFORMATIONS

DE LA LANGUE FRANÇAISE

A PROPOS DU *DICTIONNAIRE* DE M. É. LITTRÉ (1).

On aurait beaucoup surpris les Athéniens, si on leur avait dit : Les peuples asiatiques, ceux que vous qualifiez de barbares, appartiennent à la même race que vous, et leur langue grossière a la même origine que votre idiome, si sonore et si parfait. — Et celui qui serait venu dire en pleine Académie, il y a un demi-siècle : Notre langue, que tout le monde admire en Europe, n'est qu'un assemblage de mots plus ou moins frustes, que le temps a polis, comme les cailloux que les vagues de la mer arrondissent à force de les rouler; ils ont mis plus de deux mille ans à venir des bords de la Mer-Caspienne jusque dans vos livres! — celui-là n'eût-il pas causé un véritable scandale au sein de l'illustre compagnie? Cette double assertion n'en est pas moins vraie, les études philologiques l'ont prouvé surabondamment. On connaît aujourd'hui les origines des idiomes modernes; on sait d'où ils viennent et par où ils ont passé avant d'arriver dans les pays où nous les trouvons fixés aujourd'hui. Aucun d'eux ne peut se vanter d'être primitif; ils sont tous sortis de la Haute-Asie, patrie première des peuples en apparence si divers qui se sont répandus sur la surface du globe. En effet, l'Asie n'est-elle pas le berceau des langues-

(1) In-4°; librairie Hachette.

mères, de celles au-delà desquelles on n'aperçoit plus rien, et qui, sans rien emprunter à d'autres, ont tout tiré de leur propre fonds, l'hébreu, le sanskrit et le chinois? Quoiqu'elles se soient développées dans des conditions entièrement différentes, ces trois langues ont cela de commun qu'elles procèdent logiquement dans la formation des mots. C'est au verbe, — le radical par excellence, — que l'hébreu et le sanskrit ramènent tous les noms exprimant la substance, la manière d'être ou la qualité, qui se rapportent à un même ordre d'idées. Ainsi le verbe, qui implique l'action et le mouvement, devient comme le chef d'une tribu de mots unis entre eux par une étroite parenté. Le chinois, — tout en adoptant un système d'écriture idéographique dans lequel le son ne joue qu'un rôle secondaire, — a suivi une méthode analogue : ses deux cent quatorze clés, qui représentent chacune une idée, constituent la base de la langue, et, jointes au groupe qui donne le son, elles arrivent à produire quarante mille mots, nombre plus que suffisant pour répondre à tous les besoins de la pensée.

L'antiquité, plus rapprochée de l'origine des choses, avait au plus haut degré le génie de la synthèse; elle nommait chaque objet d'après ses attributs, et chaque expression devenait une image. Rien de pareil n'existe dans nos langues, qui sont toutes de seconde et de troisième formation. Nous sommes habitués d'ailleurs à les étudier sous un point de vue purement analytique, en harmonie avec nos propres instincts. Il semble que la plupart des mots ne soient à nos yeux qu'un assemblage de lettres ayant une valeur de convention, parce que nous n'apercevons pas le radical qui leur a donné naissance. Ce radical, nous ne le possédons pas, il nous est étranger, et c'est dans les langues mortes qu'il nous faut aller le chercher. De plus, notre langue étant privée de la faculté de créer des expressions nouvelles, comme tous les patois et les dialectes, — qui sont des branches séparées du tronc, — elle a dû se compléter par des emprunts successifs faits au latin, au grec, aux idiomes germaniques : il en est résulté un manque absolu d'homogénéité, une certaine abondance confuse que nous qualifions de richesse; mais cette richesse de mauvais aloi acquerra une valeur réelle, et toute confusion cessera, si une critique judicieuse nous montre clairement quel est le sens intime et primitif de ces termes venus de l'étranger, naturalisés parmi nous, et comment des mots auxquels nous ne trouvions aucune ressemblance apparente sont unis par les liens d'une origine commune. Assez longtemps les dictionnaires n'ont été que des espèces de registres dans lesquels venaient se ranger par ordre alphabétique les mots de la langue présente; cette langue présente deviendra demain celle du passé, et

ainsi tombera dans l'oubli le langage que nous parlons, comme a disparu celui que parlaient nos pères. Toutefois, l'auteur d'un dictionnaire devant se renfermer dans les limites de la langue de son temps, force lui est de saisir au passage les mots usités à l'époque où il écrit; quelle ressource lui restera-t-il pour mettre sous les yeux du lecteur l'ensemble de cette langue changeante et fugitive qu'il ne lui appartient pas d'arrêter dans sa marche? Ce problème difficile, M. Littré a entrepris de le résoudre par la publication d'un grand dictionnaire qui, tout en indiquant les sources de la langue française au point de vue étymologique, nous fait suivre dans une série d'exemples les développemens qu'ont reçus et les variations qu'ont eu à subir tous les mots qui la composent, depuis le jour où ils se sont produits sous une forme indécise jusqu'au moment où les grands écrivains les ont consacrés par l'autorité de leurs noms. Quelques citations bien choisies suffisent à rapprocher deux mots que huit siècles séparent; parfois aussi on aperçoit, au-delà des temps communément appelés historiques, le radical sanskrit ou zend qui se montre plein de vie sous sa forme monosyllabique. La chaîne des siècles est renouée; le langage se révèle avec les mystères de sa formation, qui n'est pas sans analogie avec celle du globe que nous habitons, et c'est ainsi qu'un ouvrage en apparence peu attrayant, un travail d'érudition, devient un livre d'une lecture agréable autant qu'instructive, parce que les mots ont leur histoire comme les hommes.

I.

Il faut commencer par reconnaître une vérité qui peut sembler au premier coup d'œil un étrange paradoxe. La langue française, qui a fait un si beau chemin dans le monde, n'en est pas moins l'une des plus mal construites de toutes celles qui se parlent aujourd'hui en Europe. Composée d'élémens très divers qui se sont amalgamés lentement et d'une façon assez incohérente, elle a grandi comme au hasard, sans obéir à ces lois constantes, invariables qui ont présidé au développement des idiomes anciens. Il ne lui a pas fallu moins de huit siècles pour se former, et durant cette longue période elle n'a fait que perdre en logique ce qu'elle gagnait en richesse. Pareille au barbare qui vit de rapine avant de défricher le sol où il va se fixer, elle a pris de toutes mains; elle a fait des incursions tantôt au nord, tantôt au midi, s'éloignant toujours de ses origines, dont elle semblait n'avoir nul souci. Dès que l'invasion romaine implante dans les Gaules la civilisation latine, le germe de la langue future est déposé sur cette terre encore inculte. Il y aura pour un temps

deux langues, l'une qui se parle, l'autre qui s'écrit; la langue des indigènes, venus eux-mêmes des plateaux de l'Asie, et la langue des conquérans apportée de Rome. La première est profondément enracinée dans le cœur des peuples qui s'en servent : elle représente pour eux la liberté, le culte traditionnel, elle rappelle à ces hordes émigrantes le souvenir des lointaines régions qui furent leur berceau; mais elle demeure flottante au milieu d'elles, l'écriture ne l'a pas fixée, elle n'a pas cette forme précise et arrêtée qui parle aux yeux. La seconde au contraire, organe d'une civilisation complète, possède cette qualité précieuse; de plus elle a des mots pour exprimer dans ses diverses parties tout ce qui se rapporte à une société constituée sur une large base; elle est comme l'image de l'administration romaine si puissante dans son ensemble. Cette langue latine, si solidement construite, les légions de César la promèneront d'abord à travers les Gaules; puis elle se fixera dans ces camps retranchés qui formaient des villes temporaires avec leurs bains, leurs théâtres, leurs temples. Enfin, quand des cités sont bâties, elle s'y établit, s'y consolide et commence à se répandre au dehors par l'influence des dominateurs. Plus tard, la religion chrétienne viendra en aide à la langue des Romains; elle achèvera cette conquête laborieuse, souvent interrompue, toujours menacée, qui avait coûté tant de sang aux maîtres du monde, et lorsque les Gaules, émancipées du joug qu'elles ont impatiemment supporté, se détacheront du vaste empire dont elles formaient une province, la langue latine sera partout comprise et partout parlée.

Sans doute, en passant par la bouche des Barbares, la langue de Cicéron, de César et de Virgile aura subi plus d'une altération, sans doute ces rudes Gaulois n'auront point acquis la prononciation pure, douce et sonore qui était particulière aux enfans de l'Italie; mais il y aura dans les diverses contrées qui composeront un jour le royaume de France un idiome nouveau, généralement répandu, plus ou moins dénaturé et pourtant capable de servir de lien entre les peuples d'origine différente qui s'y trouvent établis. Alors aussi chacun de ces mêmes peuples qui marchent d'un pas plus ou moins rapide dans la voie de la civilisation modifiera cet idiome dans le sens de sa propre nature. Il en résultera autant de patois, qui tous auront leur raison d'être; ces patois se perfectionneront en proportion du degré de culture de ceux qui les parlent. Un seul cependant les dominera tous; ce sera celui par lequel s'exprime cette fraction des Gaulois que l'invasion des Francs est venue animer d'une vitalité plus robuste. Du jour où le nom de France a été prononcé, du moment où cette province s'est élevée à la hauteur d'un royaume, sa langue aussi a exercé le droit de suzeraineté sur toutes celles qui

se parlaient dans les Gaules. La poésie, qui florissait dans le midi sous l'influence d'un soleil presque italien, ne put sauver les idiomes de ces contrées de la déchéance qui les menaçait. Les lettres ne suffisent pas à donner la suprématie aux peuples; il faut qu'ils joignent à la culture de l'esprit l'énergie morale. Malgré sa lourdeur, malgré l'indécision de ses formes, le français dut régner dans les Gaules, et il y acquit une prépondérance croissante à mesure que les rois de France ajoutaient une province de plus à leur couronne : d'où il suit que les fondateurs de l'unité française furent aussi les fondateurs de la langue que nous parlons aujourd'hui.

Il y a donc un grand intérêt à considérer notre langue française sous le triple point de vue de ses origines, de son développement et de ses patois, puisque en réalité l'histoire d'un idiome est celle de la nation au sein de laquelle il a pris naissance. Quant aux origines, personne n'ignore qu'il faut aller les chercher le plus souvent par-delà le latin, par-delà le grec, jusque dans la vieille langue des *Védas;* mais, avant d'arriver jusqu'à nous, combien ces radicaux primitifs se sont modifiés! A l'époque où les Aryens campaient sur les bords de la Mer-Caspienne, leur langue, encore peu développée, possédait déjà un ensemble de verbes suffisant pour exprimer toutes les pensées. Quand ce peuple pasteur se mit en marche pour accomplir les grandes destinées qui lui étaient réservées, les tribus qui le composaient se séparèrent en deux rameaux principaux; l'un, s'avançant vers le sud-est, traversa l'Asie centrale, et se répandit dans toute l'Inde depuis la presqu'île jusqu'aux frontières du pays de Siam; l'autre, se dirigeant vers le nord-ouest, alla se fixer dans la Perse, et déborda bientôt jusque dans l'Asie-Mineure. Puis, à des époques dont l'histoire a perdu le souvenir, des hordes parties, elles aussi, des environs de la Mer-Caspienne, émigrèrent par le Caucase, et pénétrèrent en Europe, celles-ci par l'extrême nord, celles-là par le Danube. Le premier rameau devait conserver dans son intégrité la vraie langue de la race aryenne, le sanskrit, qui allait se développant toujours, à mesure que l'imagination de ces enfans du nord s'exaltait à la vue des grands fleuves et des montagnes gigantesques de leur nouvelle patrie. De chaque radical monosyllabique jaillissaient en gerbes abondantes de nouvelles formes grammaticales, nées du besoin qu'éprouvaient les Aryens d'exprimer tout ce que la vue des phénomènes naturels éveillait de pensées inconnues dans leur esprit compréhensif et enthousiaste. Ce fut le soleil de l'Inde qui fit éclore d'abord, puis arriver à son épanouissement complet la langue sanskrite, la plus achevée, la plus logique, la plus rigoureusement euphonique de toutes celles qui ont été parlées sur la terre. Le second rameau semble ne pas avoir

été doué d'une aussi puissante vitalité. Sans doute la langue zende, qui devint la sienne, atteignit à une certaine perfection, mais il ne lui fut point donné d'acquérir cette longue durée qui a fait la gloire de la langue sanskrite. Il s'y mêla une prononciation étrangère qui en altéra bien vite le vrai caractère, et il en sortit cette langue persane, molle et gracieuse, douce et facile, qui fut longtemps celle de la diplomatie dans tout l'Orient (1). Ce fut pourtant par le zend que la langue grecque reçut ce qu'elle a emprunté à l'idiome primitif des Aryens, tandis que la langue latine paraît avoir puisé à cette même source par l'intermédiaire des peuples émigrans, partis aussi de la Haute-Asie, qui plus tard et par intervalles firent leur apparition en Europe.

Cette marche constante des peuples de race aryenne vers l'Occident a donc eu pour effet d'importer dans toute l'Europe des langues unies à celles des brahmanes et des guèbres par les liens d'une étroite parenté. Chaque nation les a altérées ou dénaturées à sa manière; elles n'en ont pas moins des origines communes et faciles à constater pour ceux qui connaissent les lois de mutation propres à chacun des idiomes modernes. La diversité des écritures, qui produit celle des orthographes, a beaucoup contribué aussi à obscurcir l'évidence de ces origines. Il faut encore tenir compte de l'altération qu'ont dû subir la plupart des mots pendant la période d'ignorance de ces nations émigrantes qui sont demeurées des siècles sans avoir de système graphique. Lorsqu'elles ont adopté une écriture, souvent mal appropriée à leur langage, ces nations avaient perdu la véritable orthographe de leur idiome natal, car c'est la peinture des sons vocaux qui en arrête la décomposition. Sans l'écriture, qui la soutient en lui donnant un corps, la parole humaine devient fruste comme une médaille altérée par le temps. De plus, on ne doit pas perdre de vue que les peuples de l'Europe ont eu les uns sur les autres une action réciproque; la guerre, le commerce, la communauté de croyance, ont amené des invasions, créé des relations plus ou moins intimes, qui ont agi sur le langage : de là l'introduction de mots nouveaux qui ne peuvent passer une frontière sans se plier à une nouvelle prononciation. Les origines véritables d'une langue vont donc se perdant de plus en plus; elles se cachent pour ainsi dire dans les vieux patois, qui tendent à dispa-

(1) Ce fut l'islamisme qui imprima à la langue persane sa physionomie définitive en agissant sur elle exactement comme le latin agit sur la nôtre : elle tira de l'arabe les noms abstraits et les qualificatifs impliquant une idée morale, ce qui la rendit accessible à tous les peuples musulmans. Devenue analytique grâce à ces emprunts, la langue persane acquit une clarté relative, et que ne possédait pas la langue des Ismaélites, concise et symbolique comme celle des Hébreux, dont elle est sœur.

raître, et dans les idiomes peu répandus, qui sont condamnés à ne jamais être entendus hors des lieux où on les parle. Ainsi le breton, le finlandais, le hongrois, ont conservé des radicaux sanskrits presque à l'état naturel, tandis que ces mêmes radicaux se montrent moins visiblement dans le français, l'italien, l'espagnol, et même dans l'allemand moderne. Il n'est donc pas surprenant que notre langue, essentiellement analytique, organe de la civilisation nouvelle, plus raisonneuse qu'éprise de métaphysique, et qui marche toujours, n'ait rien, ni dans son allure, ni dans ses formes grammaticales, qui la rapproche à première vue de celle des *Védas*. Cependant elle appartient, par toute sorte de liens, à la famille des langues indo-européennes qui, prises dans leur ensemble, possèdent la presque totalité des radicaux sanskrits ou zends; seulement ce qu'elle en a pour sa part lui est arrivé de seconde main en passant par le latin, le grec et l'ancien allemand.

Ces trois idiomes ont exercé sur le nôtre une influence considérable; toutefois, comme ils sont relativement modernes, ce n'était pas en eux qu'il convenait de chercher les sources de la langue française. A n'en pas douter les dialectes que parlaient les hordes de la Germanie offraient une grande analogie avec ceux dont se servaient les tribus gauloises. Leur manière de vivre et de combattre étaient à peu près les mêmes; elles venaient les unes et les autres des bords de la Mer-Noire, et s'étaient avancées vers le nord-ouest, tantôt côtoyant, tantôt foulant sous les pieds de leurs chevaux les provinces de l'empire romain, qui tremblait à leur approche. Ce fut la facilité avec laquelle les Gaulois, une fois subjugués, se façonnèrent aux mœurs romaines qui opéra la séparation entre les deux races. Tandis que les Germains, abrités derrière leurs forêts sombres et leurs froids marécages, repoussaient énergiquement toute assimilation avec les maîtres du monde, la langue latine prenait pied dans les Gaules et effaçait peu à peu les traces de celle des peuples conquis; mais, de son côté, la langue latine apportait dans le nouvel idiome qui commençait à naître son contingent de radicaux puisés aux mêmes sources, de telle sorte que le patois informe qui devait sortir du mélange des Gaulois et des Latins, se reconstituant sur des bases nouvelles, ne faisait que remonter par des voies différentes aux mêmes origines. Cependant il nous resta quelque chose du germanisme de nos ancêtres, et c'est dans le haut allemand que nous retrouvons l'étymologie de la plupart des verbes, tout français au premier coup d'œil, dont le latin ne nous fournit pas l'explication; d'ailleurs la basse latinité avait probablement tiré de ce même fonds bon nombre de ces mots malsonnans et à demi barbares qui parurent vers la décadence de l'empire. Quant à la Grèce,

plus éloignée de nous et fort déchue au temps où la civilisation romaine s'établissait dans les Gaules, elle n'ajouta d'abord à notre langue rien de plus que ce que l'Italie lui avait elle-même emprunté. Plus tard, lorsque l'étude des sciences fit des progrès, à l'époque de la renaissance surtout, les savans et les philosophes, qui rencontraient devant eux des choses nouvelles dans l'ordre physique et dans le domaine de la pensée, furent contraints de demander à la langue grecque, si riche et si expressive, des mots simples ou composés qui pussent faire comprendre la nature des objets et des idées qu'ils voulaient décrire ou fixer. De là ce nombre considérable de vocables grecs qui ont passé dans notre langage; mais ces vocables, arrivés chez nous tout d'une pièce ou formés pour le besoin des sciences, ne se sont point incorporés à notre langue : on peut les comparer à des corps de troupes auxiliaires toujours recrutés à l'étranger. Ils occupent une place à part dans les vocabulaires, où leur structure particulière les fait reconnaître à première vue, et, frappés de stérilité, ils ne produisent point de rejetons, pareils à des plantes exotiques transportées sous un climat trop rude et qui végètent sans donner de fruits. Il en a été de même pour les expressions que la médecine, l'astronomie et la chimie ont prises dans la langue arabe. Ces emprunts, bien qu'ils fussent nécessaires, n'en ont pas moins eu chez nous des résultats fâcheux. Ils ont introduit dans notre langue des mots qui n'éveillent dans l'esprit du plus grand nombre aucune idée connue; pour les entendre, il faut avoir déjà une certaine instruction. Il existe donc parmi nous deux langues, celle des savans et celle de tout le monde; or, comme tout le monde désormais est obligé de connaître au moins superficiellement quelque chose des découvertes scientifiques de notre époque, il arrive que ces mots grecs si bien choisis sont défigurés comme à plaisir par ceux qui les répètent sans se faire une idée exacte de leur valeur. Quant à ceux qui n'ont reçu aucune instruction, ces mêmes expressions, incompréhensibles pour eux, leur apparaissent comme autant d'énigmes, et, n'osant pas faire un pas vers la connaissance des choses que cachent ces mystérieuses locutions, ils demeurent confinés dans une profonde ignorance. Il y a plus : nous avons rejeté des expressions excellentes, très utiles, qui nous appartenaient en propre, pour les remplacer par d'autres, excellentes aussi, mais que le peuple ne saurait admettre, parce qu'elles lui sont étrangères. Ainsi nous disions jadis *chevaucher*, du mot cheval, et de ce verbe on avait fait le substantif *chevauchée*. Une chevauchée était l'action de chevaucher et aussi une troupe de gens s'en allant en guerre. Tout cela était très logique et s'entendait de soi. Eh bien! d'abord on abandonne ce verbe pour lui substituer

cet autre mal formé : *aller, monter à cheval*; puis on a dit *cavalcader*, qui exprime l'idée de chevaucher avec grâce, et *cavalcade*, troupe de gens qui parcourent les rues d'une ville à cheval, en habits de fête et par plaisir. Ces mots nous venaient du Midi, des pays rians où l'on aime les divertissemens publics; mais monter à cheval constitue un art : ce sera au latin, plus sérieux et plus grave, que l'on demandera un mot pour l'exprimer, et l'on a eu *équitation*. Par-delà l'idée d'art, il y a l'idée de science; ce qui se rapporte à la science du cheval sera tiré du grec, l'*hippiatrique*, la science *hippique*. Enfin, s'inspirant des souvenirs épiques et héroïques de la Grèce, terre classique des grands combats et des demi-dieux, le *sportsman* français s'élancera en costume de jockey sur la piste d'un *hippodrome*.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier à l'infini, ne font-ils pas ressortir le côté défectueux de notre langue? L'impossibilité de créer des mots est sa grande infirmité, et cette infirmité contraint celui qui écrit à sortir toujours de chez soi pour aller chercher ailleurs ce qui lui manque, sans savoir si le peuple pourra le suivre en pays étranger. Les Anglais et les Allemands jouissent d'une bien plus grande liberté : ils peuvent former des composés, ceux-ci à la manière ancienne, ceux-là par juxta-position. Dans la langue anglaise, le composé ne vit pas, il demeure à l'état inerte; encore est-il debout et doué d'une forme intelligible et palpable. Dans la langue allemande, il y a véritablement un mot greffé sur un autre, et tous les deux ils ont la vie, parce que les Germains, fidèles à l'ancien type, ont conservé tout le système des grammaires anciennes. Pour nous consoler de ce qui nous manque de ce côté, nous nous vantons d'avoir pour nous la clarté, et c'est bien quelque chose. Avouons cependant que cette qualité précieuse nous coûte un peu cher. Chez nous, pas d'inversions, point de ces formes de langage abruptes, passionnées, d'où l'idée principale jaillit dès la première syllabe comme l'éclair. Nous ne pouvons nous permettre qu'en poésie, — et encore! — ces façons de dire elliptiques, hardies, où le cri du cœur éclate librement, sans être étouffé par les appendices analytiques propres à notre langue. Notre grammaire, guindée et soumise aux lois de la plus rigoureuse étiquette, nous défend de déranger un certain ordre établi par l'usage : le substantif a le pas sur l'adjectif, comme le maître l'a sur le valet; le verbe ne viendra qu'après lui, afin que l'on sache bien le nom et les qualités de celui dont il détermine l'action. Ainsi le veulent les règles de la préséance grammaticale! Nous en sommes arrivés là à force d'analyse, par le désir, louable sans doute et un peu vaniteux peut-être, d'être entendus et compris du monde entier. Nous avons réussi, donc nous

avions raison. Le succès excuse tout, soit; mais ce qu'il y a de certain, c'est que notre vieille langue française ne procédait pas ainsi. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier l'histoire de ses développemens.

II.

C'est au IXe et au Xe siècle que la langue française commence à se révéler dans de rares monumens écrits, dont quelques fragmens sont arrivés jusqu'à nous. Elle apparaît d'abord à l'état embryonnaire; ce n'est plus du latin, quoique le verbe et le substantif conservent encore quelques formes grammaticales empruntées à l'ancien type. La phrase marche timidement; il y a dans cet idiome naissant quelque chose de barbare, on y sent les efforts que fait un peuple étranger et encore inculte pour s'assimiler un langage savant. On croirait voir un rude chevalier de la table ronde affublé d'un costume romain. Il semble que l'écrivain ait peur de se hasarder hors des voies tracées par la langue latine, et qu'il recule devant l'idée de rompre avec le passé (1). Ce qu'il prend pour l'idiome classique, ce qu'il veut imiter n'est en réalité que la basse latinité, toute remplie elle-même de mots étrangers, destinée à disparaître et à se fondre dans les dialectes qui vont surgir de toutes parts. Au XIe siècle, la langue romane a fait un grand pas : ce n'est encore qu'un patois; mais regardez de près cet idiome informe : il est vivant comme la chenille qui se tord sur le sable; comme elle, il possède les appendices qui plus tard se développeront et donneront à la langue en voie de formation ce qui lui manque pour se mouvoir avec aisance. Déjà l'article se montre, signe manifeste d'une langue analytique dans laquelle le substantif perdra ses flexions (2); l'auxiliaire vient au secours du verbe, qui a perdu sa conjugaison savante et logique. Il y a quelques inversions encore, le tour est plus vif que dans les pâles copies du latin dont le siècle précédent nous a légué des exemples; mais de cette hardiesse qui consiste à jeter le verbe en avant pour mieux s'emparer de l'attention du lecteur, il résultera une certaine ambiguïté, et il faudra recourir à l'emploi de plus en plus fréquent des articles et des signes de cas. Cette langue gourmée, ce bégaiement à peine intel-

(1) L'un des plus curieux exemples de cette décomposition du latin prêt à produire la langue romane est cette phrase citée par M. Littré d'après le *Fragment de Valenciennes : Jonas propheta habebat mult laboret è mult penet à cel populum.*

(2) Au XIIIe siècle, le nom substantif, quoique précédé de l'article, conserve encore deux cas, le nominatif et le régime ou *cas oblique*. C'est exactement ce qui a lieu dans l'hindoustani, la langue vulgaire de l'Inde, dont la formation offre tant de rapports avec celle des langues romanes.

ligible ne peut convenir longtemps à un peuple jeune; on comprend qu'elle ne durera point, parce qu'elle n'est ni le passé ni l'avenir. Pendant le XIIe siècle, la poésie, qui avait débuté par des chansons ou poèmes en assonances, élargit son domaine; elle raconte à la fois les gestes des preux et les vertus des saints. C'est là, comme le remarque M. Littré, l'âge classique de l'ancienne littérature. La langue de cette époque rappelle par ses formes sévères les édifices du style roman; on y observe la même sobriété de détails, la même solidité dans l'ensemble. La phrase décrit sa courbe précise comme le plein-cintre; elle est gauche, naïve comme les images sculptées sur les frontons des cathédrales, ébauches grossières sans doute, et qui possèdent pourtant le mouvement et la vie. Dans les chansons de geste, la langue fait effort pour s'assouplir, pour se plier aux exigences du rhythme, et elle produit ces petits poèmes, ces épopées de courte haleine, héroïques ou religieuses, dans lesquelles toutes les ressources du nouvel idiome sont mises en jeu. Il nous est bien difficile aujourd'hui de comprendre la véritable valeur de ces compositions, qui constataient l'existence d'une langue nationale, indépendante, sur le sol de la France. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire en lisant ces vers d'un rhythme monotone, qui se suivent en phalange serrée comme une troupe de piquiers. Ceux qui parlaient cet idiome alourdi étaient à coup sûr plus capables d'agir que de discourir : leur langue est terne et sans éclat, elle manque de rapidité et d'élan comme les coursiers normands que montaient les chevaliers de cette époque; mais elle dit bien ce qu'elle veut dire, elle est ferme et solide. D'ailleurs, dans les récits rimés du XIIe siècle, l'imagination du poète s'efface devant les faits surnaturels qu'il raconte, et le narrateur semble n'avoir eu qu'une seule pensée, celle de les rendre croyables en les exposant avec simplicité. Toutefois, si la langue est à peu près fixée, il n'en est pas de même de la syntaxe, qui demeure indécise; la grammaire n'a point non plus de règles établies, et l'orthographe semble livrée à la discrétion de chaque écrivain.

Ce n'est pas impunément que la poésie se révèle chez un peuple doué d'un esprit vif et curieux. Après l'avoir ému et touché jusqu'aux larmes, elle le réjouit et le fait rire. Au XIIIe siècle, il s'établit en France, comme en Espagne et en Italie, un double courant littéraire qui va des grands aux petits, des chevaliers aux paysans. D'une part ce sont les chroniques de Ville-Hardouin et de Joinville, qui parlent des conquêtes lointaines des croisés en termes éloquens et pathétiques; de l'autre ce sont les romans et poèmes satiriques, les joyeux fabliaux, qui expriment ou provoquent le mécontentement du peuple contre les mœurs féodales. Ainsi, à côté des grands récits

de guerre qui sont les monumens de la gloire nationale, surgit une littérature populaire, toute d'invention et de fantaisie, qui ne relève que d'elle-même. Tandis que la langue ancienne se maintient dans la prose telle que le siècle précédent l'a faite, elle tend à s'assouplir, à innover, à s'enhardir dans la poésie : on dirait, pour me servir d'un vieux mot en usage sur les bords de la Loire, un enfant qui *s'éberceille* (1). Ce qui frappe le plus à première vue dans les textes du XIII[e] siècle, c'est qu'on y voit poindre déjà la prononciation qui s'est perpétuée dans les provinces; ainsi on disait alors *campaigne*, *oraige*, *déclairer*, *gaigner*, etc. Nous avons quelque peine à considérer comme classique une prononciation qui sent si fortement les champs et les hameaux; mais il ne faut pas perdre de vue qu'au temps où un roi de France s'habillait de serge, l'instruction était peu répandue, et on parlait la même langue à la cour que dans la campagne. Il semble que cette parité de langage entre les grands et le peuple dura jusqu'à la fin du XIII[e] siècle. Malgré les droits fort étendus que possédait le seigneur féodal, il ne se distinguait guère de ses vassaux par la culture de l'esprit. Qui songeait alors à l'étude des lettres hors des cloîtres? On était donc ignorant dans les châteaux presque autant que dans les villages, et l'instruction ne se répandit en France qu'à l'époque où les grands fiefs destinés à être absorbés par la royauté qu'ils menaçaient eurent des capitales qui devinrent des centres de civilisation. Dans ces temps-là d'ailleurs, on ne s'entretenait guère des choses de l'esprit, qui sont la philosophie, les arts et les sciences, et pour lesquelles il faut recourir à un langage choisi; mais dans les petites cours qui se formèrent vers la fin de la féodalité, le beau langage prit naissance avec la galanterie. Au retour des croisades, quand les imaginations, exaltées par les voyages, par les guerres lointaines et par la vue de l'Orient, commencèrent à goûter l'art et ses fantaisies, à rêver le luxe et la mollesse, il s'opéra dans les mœurs, et par suite dans la langue, toute une révolution. Les croisés avaient passé par le midi; ils avaient séjourné en Italie, à Venise, à Constantinople; leur esprit gardait le souvenir de ces contrées si belles où tout rayonnait d'un vif éclat, monumens, langues et costumes. Dans ces pérégrinations aventureuses, inspirées par un sentiment pieux, trop souvent continuées par des motifs d'ambition, ils avaient perdu la naïveté et la simplicité du cœur. Aussi entre la dernière croisade et la renaissance, à mesure que l'ogive victorieuse du plein-cintre s'allongeait comme une flamme, tout étincelante de vitraux, on vit le domaine de la littérature s'agrandir de plus en plus. Depuis le *Ro-*

(1) Qui cherche à sortir de son berceau.

man du Renart jusqu'au *Petit Jehan de Saintré*, — du XIII[e] à la fin du XV[e] siècle, — se continua en se popularisant cette littérature satirique et libre d'allure dans laquelle se trahirent la fine malice et les instincts frondeurs de l'esprit gaulois. Durant cette longue période, il passe sur la France comme un souffle méridional qui la réchauffe et la met en belle humeur, il y a comme une réaction contre l'esprit germanique, qui s'était perpétué sous la dynastie des Capétiens. Le génie de la vieille France pieuse, mystique et prête à sacrifier aux espérances de la vie future les biens de la vie présente, avait péri tout entier avec saint Louis sous les murs de Tunis.

Cependant, depuis la fin du XIII[e] siècle jusqu'à Louis XII, la langue française marche lentement vers la transformation qu'elle subira à l'époque de la renaissance. Il y a comme un temps d'arrêt qui s'explique par les longues guerres contre les Anglais, la lutte contre les ducs de Bourgogne et les occupations terriblement sérieuses de Louis XI. Ce n'est pas que l'on n'ait beaucoup écrit à cette époque; mais les traductions ont le pas sur les œuvres originales, l'imagination semble sommeiller, la poésie a replié son aile, rien de nouveau n'annonce la vitalité de cette littérature languissante. Le siècle suivant se recommande par des productions beaucoup plus empreintes de spontanéité ; la chronique et la poésie sont dignement représentées par Froissart, Commines, Chartier, Charles d'Orléans, Villon; toutefois la langue ne se dégage point encore de cet archaïsme, qui la gêne et nuit à la liberté de ses mouvemens. Il lui manque le nombre et aussi la sonorité, qualités précieuses qui n'ont cessé de distinguer la langue d'oc, l'heureuse rivale de la langue d'oil. Tandis que celle-ci ressemble encore à un enfant dont la prononciation reste défectueuse, celle-là, émancipée depuis sa naissance, brille d'un vif éclat et prend sa place parmi les idiomes méridionaux qui ont un rang dans l'histoire. Voyez cependant ce qui advint. Cette littérature du midi resta sans influence sur notre langue française. La langue d'oil ou langue romane convenait à la forte race du nord, destinée à devenir dominante dans toutes les Gaules; cette goutte de sang germain que les Francs avaient infusée dans ses veines repoussait la molle prononciation et la douceur italienne de la langue d'oc, si gracieuse dans la bouche des troubadours. Il fallait à la nation française un idiome plus rude, plus énergique, qui exprimât mieux les aspirations de ce peuple hardi, entreprenant, qui avait établi sa capitale si près des frontières de la Germanie, d'où pouvait venir le danger. Les adeptes de la gaie science chantaient leurs joyeux refrains, mais les chroniqueurs français s'appliquaient à réduire leur langue rebelle, à la plier sous le joug d'une prose concise et bien disciplinée. Que fût-il arrivé, si la France avait eu sa capitale à Tou-

louse ou dans telle autre ville du midi? Au point de vue de l'histoire, nul ne peut le dire; mais il est facile de deviner que la langue dominante eût été plus rapide, plus vive, plus sonore, se prêtant mieux que la nôtre à l'improvisation; toutefois il lui eût manqué cette netteté, cette précision qui a fait la fortune de notre français moderne. Nous eussions parlé tout simplement une sorte de dialecte italien, plus ou moins perfectionné, et jamais nous n'eussions vu se produire cette belle littérature des trois derniers siècles.

Mais revenons à la langue française telle que l'avaient faite les écrivains du XV[e] siècle, qui sont les derniers représentans de l'époque archaïque. Elle a vieilli, et nous ne la comprenons presque plus, parce qu'une foule de mots alors en usage ont été bannis des dictionnaires. Elle avait d'ailleurs une syntaxe embarrassée qui répandait de l'obscurité sur la phrase. Avec le siècle suivant commence l'âge classique, ou, si l'on veut, l'âge actuel, car il se continue toujours en dépit des néologismes et de l'abandon de certains termes et de certaines formes tombés en désuétude. Rabelais, Amyot, Montaigne, Marguerite de Navarre, Olivier de Serres, Ambroise Paré, ont écrit dans une prose facile à entendre, de même que les vers des deux Marot, de Joachim du Bellay et de Ronsard se peuvent lire sans effort. Il s'en faut de beaucoup que ces prosateurs et ces poètes aient employé le même langage; mais ils ont cela de commun que l'étude des lettres latines et grecques se fait sentir dans leurs ouvrages, où se trahit également l'influence de la littérature italienne. La langue a eu un réveil éclatant et subit; elle a trouvé la distinction, la grâce qui lui manquaient. Il existe, à partir de ce moment, une classe de lettrés qui marchent en avant de la nation, et les populations ignorantes resteront en arrière avec leurs locutions romanes. Ces fautes de langage que l'on reproche aux habitans des champs (1) ont néanmoins presque toutes leur sanction dans les écrits des siècles précédens. Il serait étrange en effet que des gens illettrés se fussent donné le mot, — comme pourrait le faire une académie, — pour changer unanimement et à jour fixe la conjugaison d'un verbe, la prononciation ou l'orthographe d'un mot appartenant à la langue nationale. Dans les incorrections apparentes qui choquent nos oreilles de puristes, la logique rigoureuse se trouve toujours du côté du peuple, et c'est afin d'arriver à une régularité absolue que l'ignorant méconnaît les lois de la grammaire écrite. Ainsi, du prétérit *je vécus*, le paysan tira un verbe *véquir*, qui se déroule imperturbablement sous cette forme à tous ses temps; il réduira à un type unique tous les verbes en *ir*, et il lui semblera

(1) Il s'agit ici des campagnes où l'on ne parle aucun patois proprement dit.

tout naturel de dire *il fuissait*, comme il dit *il périssait*. Pour lui, les irrégularités demeurent comme non avenues : *nous faisons, vous faisez, ils faisent*, tel est son langage. Partant du même principe, l'homme des campagnes, qui ne sait pas le latin, a conservé par tradition la marque originelle d'une foule de mots défigurés par l'orthographe classique. Devinant par intuition le rapport intime qui existe entre *escalier* et *échelle*, il dit obstinément une *échale*. S'il a tort au point de vue de l'usage, n'a-t-il pas raison au point de vue de l'étymologie? Est-ce sa faute si la langue française, à force de minauder et d'obéir aux caprices de la mode, s'est éloignée de ses origines au point qu'il faut un effort de l'esprit pour retrouver les plus simples et les plus manifestes?

Cette séparation entre le langage du peuple et celui des lettrés, qui commence à se produire vers le XIVᵉ siècle, devint donc plus sensible à l'avénement de la renaissance. Les classes privées d'instruction ne purent suivre, dans le domaine agrandi de la littérature et des sciences, les écrivains qui créaient une langue à leur usage. Poètes et savans, philosophes et gais conteurs, tous remontèrent à l'envi vers les sources grecque et latine pour y puiser les termes dont ils avaient besoin, parfois pour y dérober des mots dont ils possédaient des équivalens tout aussi bons. Alors on vit entrer dans la langue française une quantité de noms abstraits et de qualificatifs de fantaisie empruntés au latin en dehors des radicaux qui avaient fait souche parmi nous. On eut des mots choisis, pris au cœur même des idiomes anciens, pour rendre toutes les nuances de la pensée; mais ces mots, reproduits sous leur forme étrangère, ne pénétrèrent point dans le langage usuel et populaire. Il y eut ainsi une double série d'expressions parallèles, s'appliquant l'une au sens positif et pratique, l'autre au sens philosophique et moral (1). L'étude de l'antiquité avait provoqué l'introduction de ces néologismes, qui n'étaient en réalité que de nouveaux emprunts faits aux langues d'où la nôtre était sortie; mais ces adjectifs, ces noms latins que l'écrivain dilettante transplantait avec tant de joie dans son style tout émaillé de fleurs nouvelles arrêtaient tout court le lecteur illettré. Lorsque l'imprimerie vint donner des ailes à la littérature, ces néologismes se fixèrent plus solidement encore; la langue française eut alors son vrai printemps, une saison de rajeunissement et d'expansion dont les effets se firent sentir avec une puissance singulière. Les maîtres dans l'art d'écrire surent tirer de notre idiome, jeté dans

(1) Par exemple : cécité et aveuglement, virilité et force, enfance et puérilité, esclavage et servilité; pour les adjectifs : sénile, rural, domestique, agreste, belliqueux, tirés des substantifs *senex*, *rus*, *domus*, *ager*, *bellum*, qui n'ont point passé dans notre langue.

un nouveau moule, un parti proportionné à la force de leur intelligence et à la fécondité de leur esprit. Les uns, comme Rabelais, se donnant libre carrière, créèrent, au gré de leur verve intarissable, une foule de mots étranges, excessifs, qui jaillissaient d'une inspiration bouffonne et caustique. D'autres, comme Amyot, doués d'une intelligence judicieuse et délicate, essayèrent de calquer notre langue sur le modèle grec; ils lui donnèrent la mesure et le nombre, sans omettre d'apporter, eux aussi, leur contingent d'expressions nouvelles. Montaigne, raisonneur hardi, nourri de la lecture des anciens, sut contenir sa verve dans de justes limites; ce fut moins par l'invention que par l'emploi ingénieux des mots déjà connus qu'il imprima à sa prose cette allure piquante qui en fait le charme. Tous ces grands écrivains furent des novateurs, ils vivaient au temps où le goût des saines études passionnait en Europe une foule d'esprits d'élite (1); mais le bon sens, qui ne sommeille jamais en France, comprit que le moment était venu de trier ces matériaux, de les polir et d'en régler l'usage. Il fallut abandonner une notable partie de ce butin ramassé à la hâte durant une rapide campagne. Parmi les mots nés dans cette période féconde, les uns ont disparu, d'autres, bannis de la langue écrite, se sont réfugiés dans le style familier; il y en a d'autres encore qui ne se prononcent plus que soulignés par un sourire. Ils demeurent comme les témoins de cette efflorescence singulière que produisit chez nous l'amour des lettres profanes suscité par le mouvement de la renaissance.

De cette floraison luxuriante étaient sortis quelques fruits excellens, toute une série d'ouvrages qui devaient avoir une place à part dans notre littérature; mais la langue française avait abandonné ses vieux erremens. Quand on se jette en avant avec ardeur, n'est-on pas porté à trop mépriser le passé? Sous Henri IV, qui avait l'esprit gascon et la parole prime-sautière comme Montaigne, on écrit encore avec une certaine naïveté, la phrase vive et colorée garde son allure gauloise que l'influence italienne ne peut modifier. Pendant le règne de Louis XIII, prince triste et sérieux, la cour cesse d'être galante, et les lettrés ont leurs heures de recueillement. Tout souvenir de la versification molle et facile du temps des Valois s'efface et disparaît; un reflet de la littérature espagnole, solennelle, grave et majestueuse malgré son étonnante fécondité, se projette sur la nôtre. La langue française possédait alors tout ce qu'il lui fallait pour produire des chefs-d'œuvre, la richesse et la clarté. Grâce

(1) La Fontaine fut le dernier qui mit en circulation des mots nouveaux, et ces mots, pleins de naturel et de naïveté, si bien placés dans la bouche de ses personnages, il les tire, lui, du fond même de la langue française, parce que dans ses fables il pense à tout le monde tout en ayant l'air de s'adresser aux lettrés.

à cette disposition des esprits que les mœurs plus pures de la cour ne portent plus à la dissipation, le niveau des lettres va s'élevant toujours. On sut écrire avec perfection au XVIIe siècle, parce qu'on eut, pour exprimer des pensées nobles et généreuses, une langue bien disciplinée, armée de toutes pièces, précise et sûre d'elle-même; elle était comme un métal à peine refroidi, qui se prête facilement aux formes que l'artiste veut lui imprimer : de là cette personnalité si accentuée des écrivains de cette époque glorieuse. Chacun a son cachet, son individualité propre, et tous se distinguent par la rectitude, la dignité, le sentiment du grand. Le faux goût essaya bien de pénétrer au sein de cette société de lettrés qui le repoussaient énergiquement : il eut ses cabales, ses triomphes éphémères; mais la langue française avait trop de netteté et de franchise pour se plier aux minauderies italiennes, trop de vigueur et de jeunesse pour s'abandonner aux afféteries surannées des beaux esprits, elle était surtout trop bien défendue par les écrivains d'élite qui la traitaient avec un respect filial. Molière sut aussi bien que le grand Corneille jusqu'où il est permis de pousser la hardiesse sans blesser la grammaire, sans fausser le génie de la langue, et si l'on pouvait adresser un reproche à l'immortel auteur d'*Athalie*, ce serait de n'avoir pas osé mettre en œuvre toutes les ressources de l'instrument parfait dont il disposait. De la diction pure, irréprochable et tempérée de Racine, date un certain affaiblissement de la langue française; encore un pas dans cette voie, et la décadence s'annonce.

La fondation de l'Académie française coïncida exactement avec la grande époque de la langue. Il restait encore beaucoup à faire au point de vue de l'orthographe; chaque auteur avait la sienne : la docte compagnie dut se charger d'en fixer les règles sur des bases certaines et logiques, comme aussi de veiller à la conservation de la langue française en donnant au public des exemples de belle et bonne diction; mais en ces temps classiques on eut un peu trop honte de quelques expressions vieillies si heureusement employées par nos pères. Les gens du monde, qui se piquaient d'être aussi puristes que les lettrés de profession, se liguèrent sans pitié contre des locutions excellentes qui méritaient de vivre à cause de leur formation parfaitement justifiable (1). Cette manie de trier et de

(1) Ainsi le verbe *ardre*, dont nous avons gardé le participe *ardent* et le substantif *ardeur*, si expressifs l'un et l'autre, le verbe *férir*, qui subsiste encore dans la locution *sans coup férir*, où il reste debout comme la dernière colonne d'un monument ruiné; l'expression adverbiale *à cette heure*, chère à Montaigne, encore très usitée dans les campagnes et qui valait mieux que *maintenant;* l'adverbe *moult*, dont on retrouvait l'origine et la parenté dans le latin, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais sous les formes *multum, much, molto, mucho, muito*, est remplacé par *beaucoup*, qui est

corriger entraîne des conséquences fatales. Le XVIII[e] siècle, qui affectait tant de dédain envers les *époques de barbarie*, se montra plus sévère encore. Peu soucieux des origines et du passé en général, empressé à s'émanciper et à émanciper tout le monde, il adopta un style vif, courant, qui s'accommodait mal des manières de dire trop solennelles. Il baissa le diapason pour se mettre à portée du plus grand nombre; la langue subit une véritable dépression, et il s'introduisit dans l'orthographe des modifications fâcheuses en ce qu'elles ont fait perdre à beaucoup de mots le signe caractéristique de leur origine. Combien de lettres doubles ont disparu! On les remplaça, il est vrai, par des accens; mais ces accens, — leur nombre va toujours en diminuant, — qui indiquent la suppression d'une consonne, ne font point deviner celle qui est absente. Combien de lettres, devenues inutiles parce que l'usage voulait qu'on ne les prononçât plus, ont été rayées au grand détriment de l'orthographe véritable! Mais peu importait aux écrivains d'alors; ils avaient hâte de mettre en circulation tant d'idées nouvelles qu'il leur fallait mutiler les mots pour aller plus vite (1). Ainsi armée à la légère, la langue française s'écarta de plus en plus de la ligne que lui avaient tracée les maîtres du XVII[e] siècle, et elle s'éloigna chaque jour davantage de ses origines anciennes. Partout vivante dans des pages impérissables, puissante dans le mal comme dans le bien, par sa diffusion faite pour proclamer la vérité, et souvent employée à propager l'erreur, elle a coupé le lien qui l'attachait à ses radicaux: on peut donc dire qu'elle ne vit plus, en parlant au point de vue philologique. Elle va se défaisant, s'égrenant toujours, mobile et hardie, se prêtant avec une élasticité merveilleuse à toute sorte de conceptions. Dans son ensemble, elle est admirable de clarté, de vivacité et de mouvement; étudiée dans ses détails, elle se montre toute remplie d'irrégularités, de défectuosités, de caprices qui por-

assez mal formé. Parmi les substantifs, on peut citer *conil* (lapin), qui venait du latin *cuniculus*, et qui est resté dans l'espagnol et le portugais, *conejo* et *coelho; ouaille*, qui n'est conservé dans le style religieux et aussi dans les campagnes, et dont on suit la filiation non-seulement dans toutes les langues venues du latin, mais encore dans des idiomes slaves, etc.

(1) La langue française est soumise plus qu'aucune autre à la tyrannie de l'usage et de la mode. Ainsi on a cessé depuis longtemps d'écrire *nuict, huict, faict;* l'italien, l'espagnol et le portugais ont conservé l'orthographe *notte, otto, fatto, noche, ocho, hecho, noite, faito*, etc., dans laquelle la lettre c du radical latin est représentée par une lettre qui la rappelle. Mais ce c que nous supprimons dans les mots cités ci-dessus, il se retrouve dans *nocturne, octave, faction*. On pourrait multiplier à l'infini ces exemples, qui démontrent combien notre langue agit capricieusement et à quel point les orthographes des dictionnaires académiques sont réellement fautives dans une foule de circonstances.

tent l'empreinte des époques et des circonstances sous l'influence desquelles elle s'est formée. Destinée à interpréter les pensées d'un peuple aussi logique dans ses déductions que prompt à changer de point de vue, elle abonde en idiotismes et accueille les néologismes avec un bienveillant empressement. Il n'y en a pas en Europe de moins homogène; on dirait que sa formation a été l'effet du hasard, et cependant le monde entier l'accepte telle qu'elle est, malgré ses défauts, malgré les difficultés de sa prononciation, faite tout exprès pour dérouter les étrangers. D'où lui vient donc ce succès incomparable? C'est qu'elle est de plus en plus l'expression du monde moderne, — c'est qu'elle a l'avantage d'être l'organe d'une nation douée d'initiative et qui jette incessamment à travers le globe des idées nouvelles. On lui pardonne des imperfections réelles en faveur du rôle qui lui est dévolu dans la civilisation contemporaine, et ce rôle ne pouvait appartenir qu'à une langue éminemment analytique, fille de la langue latine, qui fut celle du christianisme, et conservant, en dépit des altérations que le temps et les événemens lui ont fait éprouver, quelque chose de cette virilité romaine qui savait s'imposer au dehors.

III.

En tous pays, les patois sont curieux à étudier, parce qu'ils ont conservé l'empreinte du passé. Ils marquent le moment où des nationalités émancipées tendent à se constituer sur les débris d'un puissant empire tombé en dissolution. Ils se sont formés spontanément sous l'influence du génie particulier aux populations qui les parlent; ils sont l'œuvre de tous et de chacun; les savans n'y ont pas mis la main, et c'est pour cette raison qu'ils offrent en général peu d'irrégularités. De là vient aussi qu'ils varient d'un canton à l'autre, quoique chacun d'eux, pris dans son ensemble, corresponde presque toujours aux provinces plus ou moins étendues qui ont eu leur vie propre avant de se fondre en un grand royaume. Il y a des patois, le provençal par exemple, qui ont eu l'importance d'une langue; il y en a qui possèdent une véritable littérature, mais ils se sont attardés en chemin, tandis que d'autres plus grossiers prenaient le pas sur eux. Aussi qu'est-il arrivé? Pendant que la Provence et le Languedoc s'en tenaient à leurs dialectes méridionaux pleins de sonorité et faits pour la poésie, pendant que ces belles provinces à demi romaines obéissaient encore à l'élan de la civilisation latine, il se formait dans le nord-ouest une langue rude, terne, mélange confus des patois picard, normand, wallon, berri-

chon, qui devenait l'organe de cette autre civilisation franco-gauloise appelée à un si brillant avenir. L'infériorité des patois consiste donc en ce qu'ils sont demeurés stationnaires, tandis que les langues ont marché en avant. Malgré leur vitalité, ils sont condamnés à périr un jour, parce qu'ils n'ont plus de raison d'être. Cela est triste à penser, car chacune de ces variétés de langage représentait l'une des nuances du caractère français, et quand on avait parcouru en son entier ce vaste et beau pays appuyé sur deux mers, on admirait la puissante cohésion, l'assimilation parfaite de ces provinces multiples qui, animées d'un même esprit, conservent encore leur patois national.

C'est au double point de vue de l'histoire et de la linguistique que les patois offrent un intérêt tout spécial. Voyez ces radieuses contrées du midi. Quelle sonorité, quelle vivacité dans leur langage! Toujours des voyelles à la fin des mots pour en relever l'accentuation; jamais de ces *e* muets si mornes qui ressemblent à une feuille morte oubliée au bout d'une branche. Et cette langue si expressive par elle-même, pleine d'images, avec quelle profusion de gestes elle est parlée! La vie déborde chez ces populations, qui semblent chanter et danser en parlant; c'est le soleil, l'azur du ciel et de la Méditerranée qui cause chez le Provençal cette douce ivresse, cette exaltation continuelle qui nous étonne et nous charme. Aussi comme la poésie sied bien aux patois méridionaux! Elle a régné sans interruption dans les belles contrées de la Provence et du Languedoc pendant tout le moyen âge, et elle y vit encore, éternellement jeune, alerte, mélancolique parfois, mais jamais rêveuse, car la tristesse un peu sombre des poètes du nord n'a pu s'y naturaliser. D'ailleurs il y a dans ces patois je ne sais quelle transparence qui ne convient point aux imaginations nuageuses. Ces langues provinciales sont du latin, mais un latin qui a perdu, avec ses flexions grammaticales et sa pureté primitive, son allure grave et soutenue, un latin barbare, mutilé, et qui pourtant a conservé son accentuation prosodique. Ainsi le sentiment musical, si développé chez les populations du midi de la France, a suffi pour donner à des patois informes l'apparence d'une langue délicate et savante. Tout défigurés qu'ils sont, les mots latins ont pris une forme nouvelle, et ce qui en reste est si vivement articulé qu'on les reconnaît encore en dépit de ce qui leur manque. Quand on les voit écrits, ces dialectes ressemblent à du français corrompu; parlés, ils ont une harmonie, un mouvement qui éloigne toute pensée d'analogie avec notre langue. Ils ont beaucoup reçu de la basse latinité, qui a laissé des traces visibles dans l'italien, l'espagnol et le portugais; mais ils n'ont rien emprunté aux dialectes germains, avec lesquels ils ne se

sont point trouvés en contact : aussi possèdent-ils une homogénéité remarquable, et il y a plaisir à constater, dans ces patois de formation déjà fort ancienne, l'unité des origines, qui constitue pour les langues le meilleur titre de noblesse. Si l'on remonte de ces plaines chaudes et riantes vers les montagnes des provinces limitrophes, on s'aperçoit bien vite que la vivacité de l'accentuation et la sonorité vont en s'altérant : si on rétrograde jusque dans l'épais massif habité par les descendans des Arvernes, le contraste est plus frappant encore : le patois de ces hautes et froides régions devient terne comme les rochers nus balayés par les vents, âpre comme les sentiers qui conduisent aux pics neigeux. Évidemment les peuples cantonnés dans les montagnes de l'Auvergne n'appartiennent pas à la même famille que les Provençaux et les Languedociens. Leur patois n'est guère autre chose que du vieux français haché, prononcé d'une façon inintelligente. Ils se sont fait une langue en défigurant celle qui se parle autour d'eux, comme les pâtres se construisent des cabanes avec les débris d'un monument en ruine. A cette forte race toujours en lutte contre la nature ne demandez ni l'inspiration poétique ni un accent harmonieux. Il y a des travaux pénibles qui ne s'exécutent point en chantant; tels sont ceux du montagnard qui défriche un sol maigre aux flancs des rochers. C'est donc à la rudesse d'une contrée pierreuse, coupée de ravins profonds, qu'il faut attribuer cette prononciation étrange particulière aux habitans de l'Auvergne. Le même fait se remarque dans d'autres pays : le patois catalan se distingue aussi par son manque de sonorité, plus sensible encore dans la péninsule ibérique, et si nous tournons nos regards vers la presqu'île indienne, nous y trouvons le dialecte des Mahrattes de l'ouest, établis sur la chaîne des Gathes, dialecte singulier où le sanskrit, alourdi et altéré comme le français l'a été dans les montagnes de l'Auvergne, présente le même abus des consonnes doubles *ch*, *st*, *djna*, si désagréables à l'oreille. Au reste, en Europe comme en Asie, les chaînes de montagnes ont servi de refuge à des populations anciennes, chassées des plaines par des invasions. Ces populations devenues défiantes, reléguées dans des contrées d'un difficile accès, sont demeurées longtemps étrangères au progrès que la civilisation des conquérans faisait autour d'elles, et quand elles vinrent plus tard s'y associer, le pli était pris : elles s'étaient inoculé une prononciation vicieuse qui ne pouvait plus se corriger. Ainsi les Arvernes résistaient encore à l'invasion romaine, quand elle avait subjugué les provinces méridionales de la France. Sans doute, à cette époque reculée, les montagnards parlaient une langue à eux, un dialecte kimri ou celtique; mais ce langage ancien, dont on retrouve des traces dans

les noms des localités, a fini par s'éteindre lorsque le français, qui s'imposait partout, monta par degrés jusqu'à eux.

Il faut donc se rapprocher de l'Ile-de-France, si l'on veut interroger les patois d'origine romaine, aussi vieux que le français, et qui ont contribué plus tard à former la langue que nous parlons aujourd'hui, ceux du midi s'étant constitués sans elle, en dehors de son action. Prenons les dialectes picard, normand, berrichon et bourguignon; nous nous convaincrons facilement qu'ils ont aidé à la formation de l'idiome perfectionné qui est devenu celui de la France entière. Sans doute il serait difficile d'établir d'une façon exacte la part qui revient à chacun dans ce grand travail, mais il suffit de les étudier avec un peu d'attention pour y reconnaître les caractères principaux de notre langue. Celui de la Bourgogne semble avoir acquis de bonne heure un certain degré de correction: à mesure qu'il se *romanise* et s'éloigne de ses origines germaniques, il se rapproche du français du nord; mais dans son allure un peu méridionale se reflète le génie de ces Burgondes, le plus doux, le plus civilisé des peuples de race teutonique, qui adopta le christianisme dès le IVe siècle, et s'associa plus tard avec tant de bravoure et d'élan à l'ambition de ses ducs. Le patois bourguignon aura pour effet de communiquer à la langue française, coudoyée de trop près, au nord et à l'est, par le wallon et le rouchi, un peu de cette accentuation et de cette vivacité qui lui font défaut. Le patois du Berri, implanté au centre même de la France, nous fournira bien des mots celtiques ou gaulois qui suppléeront ceux que nous ne tirerons pas du latin, et serviront à donner à notre langue cette physionomie tempérée que l'influence trop marquée du nord et du midi ne pouvait que lui enlever. De la Normandie viendra la prononciation parisienne, le grasseyement, qui a sa source dans les lettres aspirées des dialectes germaniques. L'apport du dialecte normand consistera dans un certain nombre de mots qui, avant d'arriver à l'embouchure de la Seine, ont suivi, avec les peuples de race finnoise et saxonne, les rivages de la Baltique et de la Mer du Nord. N'est-ce pas du haut-allemand que sont venus les premiers termes de marine usités parmi nous? Enfin de la Picardie et de la Champagne, pays de plaines en contact avec les Flandres et la Lorraine, l'habitant de l'Ile-de-France a reçu cette façon de parler lourde et traînante qui paraît, à en juger par l'orthographe des anciens textes, avoir longtemps dominé à Paris. Peu à peu la capitale répudiera cet accent provincial pour s'en former un autre fortement marqué, et qui lui appartient en propre. Par le wallon et le rouchi, qui est le patois du Hainaut, s'opéra la fusion entre le latin et la langue française de l'époque archaïque. Ces deux dialectes, un peu ternes,

d'apparence barbare et franchement gaulois, représentent le moment où la langue latine, brisée, mutilée, va pousser une nouvelle tige, à la manière d'un arbre coupé pour recevoir la greffe.

Ce fut donc dans les provinces limitrophes, les unes habitées par des peuples de même race, les autres occupées par des peuples d'origine différente, mais toutes plus ou moins marquées de l'empreinte latine, que s'élabora le fond de la langue française. Ces élémens divers, se combinant avec lenteur, finirent par former l'idiome national, qui eut son point d'appui, comme la France elle-même, dans la petite province dont Lutèce était la capitale. Tant que notre langue fut romane, tant qu'elle végéta humblement dans l'Ile-de-France, elle vécut isolée, ainsi que les dialectes des autres provinces; mais quand Paris devint le siége d'un grand royaume, elle s'accrut, s'enrichit et se perfectionna. La fréquentation des provinciaux qui affluaient dans la capitale y introduisit des façons de parler autres que celles employées jusqu'alors par les habitans du pays. D'ailleurs la plupart des chroniqueurs et des rimeurs des premiers temps étaient nés loin de Paris, et leurs œuvres, qui abondent en expressions locales, n'en sont pas moins classées parmi les productions de la littérature française. C'est à ce point de vue qu'il importe de se placer lorsque l'on parle de l'influence des patois sur la langue : celle-ci suivit la fortune des princes qui gouvernaient la France. Un jour elle régna, au moins comme langue officielle, sur toutes les provinces soumises à nos rois, et les dialectes provinciaux qui lui avaient prêté leur concours tombèrent à l'état de patois. Devant le français, leur frère, ils s'inclinèrent, comme les gerbes des enfans de Jacob devant celle de Joseph. Il faut bien qu'il y ait en tout pays une province, et dans cette province une ville dont le langage fasse loi, et cette ville ne peut être autre que la capitale, centre intellectuel et administratif où tout converge et d'où tout rayonne au dehors. Les habitans de telle ou telle ville peuvent, si bon leur semble, se vanter d'avoir une prononciation meilleure que celle de la capitale, mais personne ne le croira. La capitale est l'expression intime du génie national, elle jouit même du singulier privilége d'imposer à la province ses locutions vulgaires, ses façons de dire incorrectes ou vicieuses. Que voulez-vous? ces idiotismes parisiens, — quelquefois reproduits par des écrivains populaires, — constituent peut-être un jargon; mais le jargon est une monnaie courante qu'il ne faut pas confondre avec des expressions surannées, dont l'usage est limité à quelque coin de province. Celles-ci n'ont plus chance de renaître; celui-là au contraire court risque de réussir, et nous en voyons chaque jour des exemples.

Nous n'avons point à nous occuper ici du basque et du breton,

qui sont des langues entièrement indépendantes de la nôtre et étrangères à la famille des dialectes romans; mais, en dehors des patois et des langues parlés dans nos provinces, on trouve en France une foule de termes particuliers, véritables épaves des idiomes naufragés dont le souvenir même s'est perdu. Il serait utile de les recueillir, et peut-être, en les soumettant à une étude attentive, finirait-on par les rattacher à quelque langue connue; mais il faut se hâter : il y a de ces mots qui ne se disent plus que dans un canton, dans un village; quelques-uns se sont réfugiés dans une seule famille, et encore les vieillards qui s'éteignent négligent de les répéter aux générations présentes. On rencontre encore dans des localités fort éloignées des frontières des expressions étrangères, parfaitement reconnaissables, qui surgissent à la surface du langage populaire comme les blocs de granit entraînés dans les plaines par les torrens des montagnes; elles sont restées là à la suite du passage de troupes ennemies ou alliées, pareilles aux soldats déserteurs ou blessés qui se fixent après une campagne dans le pays où ils étaient venus pour combattre et s'y naturalisent. Ainsi le court séjour que firent en Anjou les compagnies espagnoles appelées par le duc de Mercœur au secours de la ligue a laissé sur les bords de la Loire plusieurs locutions qui appartiennent à la langue castillane (1); d'autres, purement anglaises, ont été apportées aux mêmes lieux par les Plantagenets (2); enfin il en est quelques-unes dignes d'être notées parce qu'elles sont des allusions à des faits historiques dont ceux-là mêmes qui les répètent n'ont aucune idée. Ainsi, dans les provinces de l'ouest, le laboureur désigne par le nom de *nuée de Navarre* les nuages chargés de grêle qui de loin en loin passent sur les campagnes en les ravageant. Nul doute que cette nuée de Navarre ne soit un souvenir des *grandes compagnies* conduites par Duguesclin en Espagne, et qui ravageaient les campagnes comme le fait la grêle sans y rien laisser que la ruine. Cet autre dicton : *faire attendre une chanaanée de temps*, n'est-il pas emprunté à la Bible, qui nous raconte la longue attente des Hébreux soupirant après la terre promise de Chanaan?

Si on faisait entrer dans un dictionnaire tous les mots qui ont

(1) Par exemple : *arrocher une pierre*, en espagnol *arrojar una piedra; — faire caillade*, se dérober sans bruit, faire l'école buissonnière, expression bien connue des écoliers, tirée de l'espagnol *de callada* (prononcez *caillada*), en secret et en silence. En Bretagne, on nomme la pêche de plein vent *duresne*, en espagnol *durazno*.

(2) A propos de ces mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue, qu'il nous soit permis d'adresser une question à M. Littré. On trouve dans son dictionnaire *beaucuit* avec le sens de blé noir, sans indication d'origine. Ne serait-ce point l'anglais *buckwheat* (prononcez *bokvit*), d'où est tirée l'expression populaire de *buckwheat-cake*, galette de blé noir? On trouve l'allemand *buchweizen* avec le même sens.

cours sur la vaste étendue de la France, on arriverait à un nombre si considérable qu'il faudrait avoir recours, pour l'exprimer, à la métaphore employée par les Chinois : il y a autant de caractères dans notre langue que de poils sur le corps d'une vache. Telle n'est pas la tâche que doit s'imposer le lexicographe. Le but qu'il poursuit est de donner et d'expliquer tous les mots reçus par l'usage, sanctionnés par l'Académie. Cette langue pratique et littéraire est beaucoup plus riche qu'on ne le croit généralement, et le dictionnaire de M. Littré en offre la preuve. Quand on parcourt avec attention les premières livraisons de ce grand ouvrage, on est tout honteux de se trouver en face de mots très français dont on n'avait jamais entendu parler. Il y en a d'autres que l'on employait timidement, avec la conscience que l'on commettait une faute de langage et que l'on se réjouit d'apercevoir parmi ceux dont l'authenticité est bien établie. Tous ces mots d'ailleurs se présentent avec leur généalogie, leurs alliances et leurs états de service, dûment constatés par l'étymologie, les affinités avec les langues européennes et les exemples tirés des divers âges de notre littérature. Dans ce miroir, — ce *specchio*, comme dirait un Italien, — de la vraie langue française, apparaît, comme par l'effet d'une évocation, toute la série des transformations par lesquelles notre idiome a passé. On voit le radical poindre à l'extrémité de l'horizon, puis s'avancer toujours visible, toujours lumineux, malgré les échecs qu'il éprouve dans sa marche, pareil au fer rouge qui lance des étincelles sous le marteau qui le façonne. Un moment arrive où le métal incandescent se refroidit; la forme est irrévocablement donnée, et la pièce, limée, polie par les maîtres dans l'art d'écrire, vient s'ajuster à cet ensemble imposant qui s'appelle la langue française et celle de tous les lettrés du monde. Que les écrivains de notre temps, — ceux-là surtout qui produisent tant et si vite, — étudient ce trésor de notre langue; ils s'habitueront à la respecter, parce qu'elle est bien vieille, à l'aimer beaucoup, parce qu'elle est devenue belle et expressive malgré ses imperfections, et aussi à la ménager, car, à force de la surmener, ils lui feraient perdre, en la blessant, sa grâce, sa noblesse d'allure et sa vigoureuse franchise.

TH. PAVIE.

LE

TRAVAIL ET LES MŒURS

DANS LES MONTAGNES DU JURA.

SAINT-CLAUDE ET MOREZ.

Si les aspects de la nature ne se déploient nulle part avec plus de grandeur et de variété que dans les pays de montagnes, on ne peut en dire autant de la vie des populations qui les habitent. Le plus souvent au contraire on les voit traîner sur un sol ingrat une existence étroite et monotone. Pâtre ou bûcheron, l'homme est comme effacé dans un tel cadre. Cette attristante uniformité de la vie commune ne disparaît guère que dans les régions où quelque rameau du travail industriel heureusement acclimaté vient suppléer à l'insuffisance des ressources agricoles. Déjà nos montagnes des Vosges dans les vallées de Saint-Grégoire et de Saint-Amarin, nos montagnes du Forez sur les gradins du vaste amphithéâtre qui s'élève de Rive-de-Gier à Saint-Étienne, celles du Jura sur les hauteurs abruptes de Septmoncel, nous avaient présenté quelques-uns de ces tableaux où la physionomie des populations, sous l'influence d'une industrie spéciale, s'empreint d'une vive originalité (1). Ailleurs encore, notamment sur la chaîne jurassienne, on rencontre des exemples non moins significatifs de ce que peut en face des sévérités de la nature le travail de l'homme énergiquement soutenu et

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1852, du 15 janvier 1853 et du 15 mai 1859.

dirigé. Trop peu connues à raison de leur isolement, les populations industrielles du Jura mériteraient, par la singularité même de leur situation, d'exciter la curiosité; mais un intérêt d'un ordre plus général se dégage en outre des conditions de leur existence : l'étude de cette branche particulière de la grande famille laborieuse nous montrera sous un jour tout nouveau quelques-unes des graves questions de progrès matériel et moral dont se préoccupe à bon droit notre époque.

I.

Les groupes industriels du Jura sont échelonnés sur le revers occidental des montagnes dans un district qui s'étend en longueur de 30 à 36 kilomètres sur une largeur moindre de moitié. Compris tout entier dans l'arrondissement de Saint-Claude, sauf quelques lointaines dépendances situées dans le Bugey sur les confins du département de l'Ain, ce district embrasse les cantons de Saint-Claude et de Morez, une partie de celui de Saint-Laurent et quelques rares localités de celui de Moirans. Il a son centre dans des vallées profondes, d'où il remonte jusqu'aux villages le plus haut placés dans la montagne, à des altitudes de 1,100 et 1,200 mètres. On ne rencontre guère dans toute cette région qu'une terre froide ou pierreuse, peu propre à la culture des céréales. Les pâturages et les bois y forment, il est vrai, une ressource précieuse, mais qui nécessite de larges étendues de terrain pour nourrir un petit nombre d'habitans. Heureusement pour la contrée, l'industrie est venue y déposer des germes bien autrement féconds, et dont le développement a été surtout profitable aux localités les plus déshéritées. Aux extrémités du district, vers le sud et vers le nord, deux cités, Saint-Claude et Morez, sont les points d'où part l'initiative industrielle, où se rassemblent les produits du travail et où se traitent les affaires. Chacune d'elles peut se flatter d'avoir en propre ses aptitudes et ses applications, son rayonnement, son organisation intérieure et ses procédés commerciaux.

La petite cité de Saint-Claude, jetée comme au hasard dans un site capricieux et tourmenté, est une des plus pittoresques non-seulement du Jura, mais de toutes les régions montagneuses de la France. Étroitement pressée au fond d'un ravin par des monts qui s'entre-choquent et paraissent se confondre, elle n'a pas même trouvé sur les bords de deux torrens, le Tacon et la Bienne (1),

(1) La Bienne, qui se jette dans l'Ain, fort au-dessous de Saint-Claude, sert au transport des bois sur un espace de 20 à 25 kilomètres.

qui font ici leur jonction, une langue de terre où s'établir. Sa rue principale est juchée à cent cinquante pieds plus haut, sur une espèce de long redan ou de balcon naturellement creusé dans le flanc de la montagne. De là descend jusqu'au lit des deux torrens une autre rue dont la pente est des plus raides, tandis que quelques maisons éparses s'efforcent de grimper çà et là le long du coteau. La vallée s'élargit un peu à mesure qu'on remonte la Bienne; d'élégantes habitations, quelques fabriques entourées d'une végétation luxuriante, prêtent au paysage des traits vivans et gracieux. Le génie de notre temps, si fécond en travaux d'utilité publique, a mis son empreinte sur ce paysage d'un aspect déjà si fortement accentué. D'un côté, un pont suspendu, jeté avec une extrême hardiesse sur un abîme où piétons et voitures étaient forcés de plonger, il n'y a pas encore trente ans, joint la route de Lons-le-Saulnier à la principale rue de Saint-Claude. D'un autre côté, un viaduc en pierre, aux arcades superposées, dessine ses lignes sévères en parfaite harmonie avec le grave caractère du site. La plupart des constructions de l'intérieur de la ville sont, il faut l'avouer, bien peu en rapport avec ces travaux grandioses. Rien de plus mal entendu en général et de moins conforme aux exigences de la salubrité que la disposition des maisons occupées par les familles ouvrières. Il n'est pas de cour par exemple qui ne soit traversée par un ruisseau fangeux où se déversent des tuyaux en bois de sapin entr'ouverts de toutes parts.

Au sein des contrastes qu'offre l'aspect des constructions, Saint-Claude est le siége d'un travail homogène dans ses applications, quoique revêtant mille formes diverses. Le bois est le fond principal d'où sortent tous ces ouvrages de *tournerie* si connus sous le nom d'*articles de Saint-Claude*. Cette industrie, dont l'origine ne saurait être indiquée avec précision, avait grandi sous la protection de la puissante abbaye de Saint-Claude qui, du ve siècle jusqu'en 1790, exerça un pouvoir presque souverain sur tout ce pays, où elle possédait d'immenses territoires forestiers. Peut-être, à l'intérieur du cloître, les religieux ont-ils été les premiers à mettre en œuvre les buis séculaires dont les collines jurassiennes étaient recouvertes, puis ils auront introduit ce genre de travail chez les bûcherons pour occuper les loisirs si longs de l'hiver. La tournerie s'étendit ensuite à diverses essences de bois indigènes, et plus tard aux bois exotiques; elle y joignit enfin graduellement la corne de bœuf et de buffle, l'os, l'ivoire et diverses applications de l'écaille et de la nacre. Aujourd'hui, parmi les matières premières qui sont prises hors du Jura, il faut ranger le buis, dont l'ancien fonds a été épuisé. Cet arbuste, qui croît avec tant de lenteur, vient presque exclusivement

des Pyrénées (1). La partie la plus recherchée par l'industrie n'est pas, comme on le suppose assez généralement, la racine, mais une partie intermédiaire appelée *loupe*, placée au-dessus des racines avant les branchages et encore enfouie entre les cailloux qui recouvrent le sol. La *loupe* fournit ces articles veinés et *flammés* dont la surface peut recevoir le poli du marbre et en a presque la dureté. De même que le buis, une matière végétale aujourd'hui très employée, la racine de bruyère, se recueille dans les Pyrénées (2).

On ne se figure certainement pas l'extrême variété des ouvrages confectionnés avec ces différentes substances. Le domaine de la tournerie fine compte près de trois mille divisions qui se transforment et se ramifient sans cesse. Quelle diversité ne présente point par exemple le groupe des jouets d'enfans avec ses ménages, ses bilboquets, ses quilles, ses toupies, etc.! La catégorie des articles d'utilité domestique, dont les produits couvrent les tables dans les salles à manger et dans les offices, remplissent les boîtes à ouvrage et les nécessaires, en offre peut-être encore davantage (3). Parmi les spécialités les plus remarquables, on doit ranger celle des chapelets, qui dominait toutes les autres avant la suppression de l'abbaye, et qui s'en tient à peu près aujourd'hui aux produits communs et à bon marché. Les mesures linéaires métriques ont aussi leur place dans le curieux dédale des articles de Saint-Claude : elles nous font toucher au domaine de la science, au domaine des instrumens de précision; mais beaucoup d'autres articles isolés, souvent même des plus communs, réclament aussi dans le travail une extrême justesse. A défaut de la boîte à ficelle, l'un des articles de la tournerie les plus difficiles à établir, et qu'on délaisse à Saint-Claude, je puis citer le robinet. Supposez de la part de l'ouvrier dans la fabrication si active de cet article la moindre erreur de main, et le but est aussitôt manqué.

Il est une des branches de la fabrication saint-claudienne que le changement des goûts publics a rudement atteinte : c'est la fabrication des tabatières, où, grâce à d'ingénieuses combinaisons datant d'une trentaine d'années, les ouvriers de Saint-Claude ont fini par

(1) Il existe un fonds très riche en Turquie, où puise notamment l'Angleterre, et qui produit des buis gigantesques très branchus, propres à certains ouvrages de prix dont Saint-Claude ne s'occupe point.

(2) Outre les matières premières nommées plus haut, nous mentionnerons le coco, que l'on tourne aussi à Saint-Claude, et l'ivoire végétal, appelé vulgairement *coroso*, qui provient d'une sorte de marron, fruit d'un arbuste de l'Amérique du Sud.

(3) Deux articles de cette catégorie, les peignes et les robinets, sont précisément de ceux qui appartiennent au Bugey, où se confectionnent d'ailleurs les objets les plus grossiers et les moins chers. La petite cité d'Oyonax, entre Nantua et Saint-Claude, règne tout à fait sur la fabrication des peignes.

ne plus connaître de rivaux. Tandis que sous une autre forme le tabac envahissait de plus en plus tous les rangs de la société, la poudre légère si estimée de nos grands-pères perdait de jour en jour de sa faveur. La tabatière cédait la place à la pipe, et on ne gardait guère que pour l'Amérique du Sud et pour l'Orient les nombreuses variétés où souvent le travail de l'ouvrier touche de si près à l'art (1). Aujourd'hui à Saint-Claude c'est la pipe, la pipe en racine de bruyère, qui fournit au travail son principal aliment. La vogue dont jouissait le chapelet avant 1790 et la tabatière avant 1830 est passée toute entière, depuis cinq ou six ans, à ces pipes du travail le plus simple, d'une couleur rougeâtre, que la ville et la campagne ont également adoptées (2).

Les diverses matières servant à la tournerie sont d'abord préparées dans des ateliers mécaniques mus par des chutes d'eau, très nombreuses sur un sol aussi accidenté. Les appareils hydrauliques, dont le rôle grandit sans cesse, et dont le système a reçu les perfectionnemens les plus utiles depuis une trentaine d'annnées, sont employés à débiter le bois, à le couper d'abord en rectangle, puis à l'arrondir en ovale, à l'unir, à le polir, à le creuser, à le percer, à le ramener à des proportions qui varient suivant la destination de chaque morceau. Le tour circulaire, qui attaque la matière sans le moindre temps d'arrêt, a été substitué avec d'immenses avantages à l'ancien tour, dit tour à perche, où l'outil, sans cesse remonté et abaissé, ne coupait qu'en retombant. On redoutait à l'origine l'extrême rapidité de la roue; on craignait que le mécanisme aveugle, dont la vitesse ne diminue point alors même que la matière s'amincit et s'épuise, n'entraînât des accidens journaliers; mais les tourneurs se sont bien vite familiarisés avec le nouvel outillage qui leur épargne bien des fatigues et bien du temps. Le seul inconvénient réel de la tournerie en général résulte de la poussière fine et pénétrante volant de tous les côtés et remplissant la pièce où le travail s'opère, en dépit des meilleurs systèmes de ventilation.

Le traitement de la matière première dans les ateliers hydrauliques n'a pour objet, sauf quelques exceptions, que de préparer, d'*ébaucher* la besogne. De là le nom d'*ébauchons* donné aux petits

(1) L'examen des assortimens de tabatières destinées à l'Amérique du Sud pourrait donner une idée des mœurs de ce pays et du singulier contraste que tant de récits y ont dès longtemps signalés. Les articles sont en effet revêtus de peintures qui se rapportent presque exclusivement soit à des sujets religieux, soit à des sujets érotiques.

(2) La racine de bruyère a quelque chose de gras que le feu n'entame point, qui peut dispenser de garnir la pipe à l'intérieur, et qui ne communique au tabac ni goût ni odeur. On l'imite avec certains bois blancs, comme le sycomore, qui ne possèdent aucune de ses propriétés, et qu'on enduit d'une teinte rougeâtre facile à reconnaître d'ailleurs, parce qu'elle est plus foncée et plus égale que la couleur naturelle.

blocs de bois qui en proviennent, et qui reçoivent au domicile de l'ouvrier, à l'aide d'un tour dont les mouvemens se règlent avec le pied, des préparations plus ou moins compliquées et parfois très délicates. Cette seconde partie du travail, qui emploie l'immense majorité des bras, se répartit dans les campagnes, mais de telle sorte que chaque commune, chaque village, a sa spécialité où il excelle. Le tourneur rapporte entièrement finis les objets qu'il est venu prendre à l'état d'ébauchons. Le dernier apprêt, le polissage, le vernissage, il les fait exécuter sous ses yeux, soit par sa femme, soit par ses enfans. Ces élaborations et plusieurs autres, celle par exemple qui consiste à rattacher, ou, suivant le mot technique, à *encabiner* les grains des chapelets, comportent le concours de tous les âges et de toutes les forces.

Grâce à cette organisation, qui le laisse entièrement maître de sa besogne, le tourneur de Saint-Claude remplit un rôle qui échoit bien rarement ailleurs aux ouvriers. C'est à lui que revient le soin de chercher les simplifications, les perfectionnemens dans le travail. Les fabricans s'occupent de la vente, voilà leur principale affaire. Certes il en est quelques-uns qui sont sortis du sillon tracé par la coutume, et dont l'initiative a exercé une très heureuse influence sur les progrès de l'industrie saint-claudienne (1). A dire vrai pourtant, cette intervention des patrons demeure un fait exceptionnel; les modifications journalières sont dues aux ouvriers, et il en est parmi eux qui ont acquis dans le pays une véritable renommée d'inventeurs, sans pour cela en être devenus plus riches. L'un des plus ingénieux, M. Pernier, plus connu dans la montagne sous le surnom de *Coco*, est l'inventeur du bouche-bouteilles et de diverses autres applications d'une utilité reconnue.

L'ouvrier, travaillant chez lui et à la tâche, dispose de son temps comme il veut; mais il reste en général devant son tour de douze à quatorze heures par jour. On estime qu'il peut gagner en moyenne de 3 francs à 3 francs 50 centimes, à Saint-Claude du moins, où s'exécutent les ouvrages les plus délicats. Dans les campagnes, la moyenne flotte entre 2 francs 50 centimes et 3 francs; elle n'arrive guère au-dessus de 1 franc 75 centimes dans le Bugey. Le salaire des femmes est inférieur d'au moins un tiers à celui des hommes. Celui des enfans varie selon leur âge; mais ce qu'il faut faire remarquer, c'est que depuis une quinzaine d'années, tandis que le gain des hommes s'est accru d'environ un tiers, celui des femmes et des enfans a doublé, preuve certaine que l'on a de plus en plus recher-

(1) Certaines transformations des mieux conçues et des plus avantageuses, soit dans l'outillage, soit dans les procédés de fabrication, sont dues notamment à MM. Dalloz du Martinet, Regad, Victor Desmaret.

ché leur travail. Parmi les ouvrages les moins lucratifs, on peut citer la fabrication du chapelet, où l'*encabinage* des grains rappelle un peu, par la monotonie des mouvemens, quoique avec plus de nonchalance dans les allures et avec un outillage bien plus primitif, une des opérations de la fabrication des épingles connue en Normandie sous le nom d'*entêtement*, et que nous avons eu l'occasion de décrire ici même en détail (1). Le millier de grains à *encabiner* se paie communément tout au plus de 50 à 70 centimes. La fabrication de la pipe en racine de bruyère est le travail le plus lucratif.

L'industrie de Saint-Claude, qui doit lutter non-seulement contre des fabriques françaises, mais encore contre des fabriques anglaises et allemandes, est forcée, pour subsister, d'offrir des conditions exceptionnelles de bon marché. En France, elle se trouve en concurrence avec Paris pour beaucoup d'articles de la tournerie proprement dite, avec Saumur pour le chapelet, avec Dieppe et Méru pour les objets en ivoire ou en os, et même, en ce qui concerne la dernière de ces deux cités, pour quelques ouvrages en bois. Saint-Claude se renferme assez volontiers dans le cercle des articles les plus courans, abandonnant à ses rivales de l'intérieur les genres qui exigent un labeur plus délicat. C'est là un tort évident, je ne dis pas pour l'*ivoirerie* et l'*ossellerie*, peu importantes chez elle, mais pour le chapelet, où il lui serait si facile d'exceller dans le travail d'art comme dans le travail courant, et pour certaines branches de tournerie ouvrée et sculptée si accessibles aux aptitudes locales. Le succès incontesté qu'on a obtenu dans les genres les plus riches de la spécialité des tabatières n'est-il pas de nature à stimuler les efforts? Évidemment Saint-Claude renonce ici bénévolement à une part légitime de son domaine. La lutte contre les fabriques étrangères est plus énergique. Il est vrai que Saint-Claude exporte près des quatre cinquièmes de sa fabrication, ne redoutant point l'Angleterre sous le rapport du bon marché, et surpassant l'Allemagne par la qualité de ses produits. Les pipes en racine de bruyère donnent lieu à une exportation considérable. L'Angleterre, qui n'en fabrique point, tire de Saint-Claude toutes celles qu'elle achète, hormis quelques genres sculptés qui viennent de Paris; elle en consomme beaucoup chez elle, et en envoie peut-être davantage au dehors, surtout aux États-Unis d'Amérique, où, dans ces nombreuses armées qui ont surgi tout à coup sur le sol de la grande république, il n'est guère de soldat qui n'ait dans sa poche une pipe de Saint-Claude (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1851.

(2) Au moment de la dernière exposition universelle de Londres, on a pu voir plusieurs de nos compatriotes rapporter d'Angleterre des pipes en racine de bruyère; c'étaient des produits français qu'ils avaient pris pour des curiosités britanniques.

Pour beaucoup d'articles, les prix de vente descendent à des chiffres vraiment fabuleux, à 80, à 50, à 10 centimes par douzaine. Ces prix sont ensuite doublés, triplés, quadruplés par le commerce de détail. Souvent le public paie 1 sou ce qui n'a pas coûté 1 centime. Moins forte pour les ouvrages de choix, la disproportion n'en reste pas moins encore très choquante. Telle tabatière en riche bois exotique, qui revient au détaillant à 25 ou 30 francs, est vendue 75 ou 80 francs. Longtemps ces différences ont pu tenir en partie à la multiplicité des intermédiaires; mais aujourd'hui cet inconvénient s'est notablement amoindri, le nombre des échelons a diminué. Certaines maisons ont des commis voyageurs qui prennent directement les commandes; les autres ne sont plus guère séparées du détail que par le commissionnaire ou négociant en gros de Paris. Pour réagir contre les habitudes d'un gain démesuré et d'ailleurs préjudiciable aux fabricans, il faudrait répandre dans le public la connaissance des prix originels.

A d'autres points de vue, certaines réformes seraient encore plus nécessaires en même temps qu'elles sont plus faciles. Aptes à traiter toutes les parties de leur métier, comprenant vite ce qu'on leur enseigne, les tourneurs de Saint-Claude manquent de savoir. Comme les bons modèles leur font défaut, comme ils sont privés de tout moyen de comparaison, ils pèchent en général par le goût. Confondant le beau avec le bizarre, on les voit présenter comme des chefs-d'œuvre des objets dont l'unique mérite consiste dans le temps qu'ils ont pris et la peine qu'ils ont coûtée. Il suffirait aux tourneurs de mieux connaître le dessin pour éviter la plupart de ces méprises. On ne saurait trop leur faciliter cette étude. Les avances faites pour cet objet par la caisse municipale seront comme une semence féconde. On ferait bien encore de songer à la création d'une salle de modèles, d'une sorte de musée dont l'accès serait entièrement libre, et qui contiendrait, outre les échantillons des types nouveaux de la fabrique jugés les plus parfaits, les articles les mieux réussis des industries similaires de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il serait également profitable d'y joindre quelques spécimens bien choisis d'autres industries plastiques qui ne sont pas sans quelque analogie avec les applications locales, par exemple de la céramique, de la poterie de luxe, et aussi de la sculpture mécanique.

En fait de création destinée à étendre, à perfectionner le travail, l'initiative ne serait pas un fait absolument nouveau dans les montagnes du Jura. L'autre cité de ce même district, Morez, va bientôt nous en fournir un témoignage significatif.

La distance entre les deux villes n'est que de 24 kilomètres; mais la route est rude à parcourir, et elle l'était bien davantage avant les

récentes rectifications que le concours intelligent des localités a permis d'accomplir. Chemin faisant, on peut prendre une idée des deux modes déjà signalés plus haut que revêt l'exploitation agricole à côté du travail industriel. Ici, on gravit des pentes couvertes de pâturages où paissent des troupeaux de vaches dont le lait sert à la fabrication des fromages (1). Là, on se trouve en pleine forêt, au milieu des essences de bois si diverses qu'exploite la cognée du bûcheron. Ce sont les hêtres et les sapins, hôtes favoris de ces montagnes, qu'on coupe, les premiers à quarante ans, les seconds de soixante à quatre-vingts, qui s'entre-mêlent d'abord, puis peu à peu se séparent à mesure qu'on s'élève et que la température et le sol deviennent trop sévères pour le hêtre. Ce sont des frênes, des érables, des chênes, des coudriers, des saules à larges feuilles, mêlant leurs teintes, déjà si multiples, aux nuances encore plus variées des acacias, des cytises, des cornouillers blancs et sanguins, des troënes, des grandes aubépines et des rosiers gigantesques. A mi-route, au village de Longchaumois, renommé pour la fabrication des mesures linéaires, finit la circonscription de Saint-Claude et commence celle de Morez. Un peu plus loin, le village de La Mouille, singulièrement divisé en trois groupes distincts et ayant son église perchée à l'écart sur une éminence, dépend entièrement du groupe morézien. On n'a plus pour gagner la ville qu'à descendre une pente extrêmement rapide, qui s'enfonce brusquement à environ sept cent vingt pieds. Aussi, une fois à Morez, on croirait volontiers de prime abord qu'on se retrouve à la même élévation qu'à Saint-Claude (2), lorsqu'en réalité, grâce à l'ascension lentement effectuée avant d'atteindre La Mouille, on est encore à huit cents pieds à peu près au-dessus du chef-lieu de l'arrondissement.

A coup sûr, ce n'est pas ici un lieu de plaisance : peu ou point de blé, peu ou point de légumes, peu ou point de fleurs, peu ou point de fruits. On ne s'installe à demeure à Morez que pour travailler. En donnant à la vie un stimulant et un but, le travail industriel qui alimente ce district le rend en même temps habitable. Le génie du travail règne à Morez en maître absolu; il y a tout créé. La ville date de ce siècle, son développement même est postérieur à 1830. Avec ses cinq mille habitans, avec les six mille ouvriers qu'elle tient à sa solde dans sa circonscription, elle ne nous offre pas sans doute l'exemple d'un accroissement comme il s'en rencontre dans le domaine de nos industries textiles, à Roubaix, à Saint-Quentin, à Elbeuf. Néanmoins il est peut-être plus surprenant d'avoir vu se con-

(1) Le district de Morez en produit pour 900,000 fr. environ par année.

(2) L'illusion est d'autant plus aisée qu'à Morez on a immédiatement au-dessus de sa tête deux montagnes, l'une de 3,444 pieds et l'autre de 3,549.

stituer une telle agglomération au sein d'un pays si écarté et si déshérité sous le rapport des voies de communication (1). Morez a dû puiser tout en elle-même, tout demander à des applications importées de la veille.

Ce n'est plus au bois que s'attaque ici la main de l'ouvrier, ou du moins la mise en œuvre de cette matière ne figure que dans des fabrications accessoires; la place principale est à divers métaux, le cuivre, le fer, la tôle, etc. Les produits ne pouvaient être des articles trop lourds, absorbant une trop forte quantité de matière et grevant l'industrie de frais de transport considérables. Une fabrication particulière s'adaptait merveilleusement aux exigences locales, l'horlogerie. Elle avait l'avantage, durant la saison si longue où la neige et le froid entravent tout mouvement extérieur, de fournir un moyen d'occupation sous le toit domestique. Aussi, après avoir marqué le début de cette contrée dans la vie industrielle, l'horlogerie y reste-t-elle toujours la branche principale du travail. Elle a été la mère et la patronne des autres applications installées auprès d'elle. Le fond du ravin n'avait pas été son premier berceau; elle s'était implantée d'abord, une trentaine d'années plus tôt, à deux ou trois kilomètres dans les montagnes, au village de Morbiers, où elle emploie encore tous les bras, mais pour le compte de la nouvelle cité.

Connue dans le commerce sous le nom d'horlogerie de Comté, la spécialité morézienne embrasse les divers genres d'horloges à poids, telles que les horloges pour les églises, les mairies, les écoles, les usines, les chemins de fer, et toutes les pendules renfermées dans de hautes caisses en bois peint, si nombreuses en province. A ces fabrications courantes s'ajoutent des régulateurs établis avec des soins particuliers, quoique d'après le même système, les horloges à poids se réglant, comme on sait, beaucoup mieux que les horloges à ressort. Ces dernières ne sont pas d'ailleurs délaissées par les fabricans, qui ont au contraire, depuis longtemps déjà dans cette branche spéciale, des types fort connus, tels que des pendules de voyage à poignée, des pendules dites *pendules-bornes* à grande sonnerie. Ce ne sont pas là toutefois leurs produits caractéristiques.

Les besoins immédiats de l'horlogerie alimentent divers ateliers importans, ceux par exemple où se fondent les roues et les timbres, où se confectionnent les cadrans. Cette dernière application a conduit par la similitude du travail à la fabrication des plaques sur

(1) Le chiffre des affaires industrielles monte à Morez de 6 millions à 6,500,000 fr., tandis qu'à Saint-Claude, avec un nombre d'ouvriers double, mais avec une matière première d'une valeur beaucoup moindre, le chiffre de la production ne dépasse point 4 millions de francs.

lesquelles on inscrit les noms des rues et les numéros des maisons, comme à d'autres emplois de l'émail sur fer et sur tôle. On semblait ne pas sortir de la spécialité des cadrans. C'est de l'horlogerie à poids que procède directement le vulgaire tournebroche, abandonné dans nos étroites et économiques installations parisiennes, mais que les départemens tirent en grande quantité de Morez. A ce même groupe se rattache le piége appelé miroir à alouettes, muni de mouvemens qui marchent jusqu'à 40 minutes, sans faire le moindre bruit, et dont le tournoiement attire et trompe l'innocent volatile.

Une initiative hardie, qui ne remonte qu'à huit ou neuf années, nous a montré l'horlogerie morézienne visant à s'élever vers la branche la plus délicate de l'art, c'est-à-dire vers la fabrication des montres. Comment! se sont dit les industriels, nous traitons avec un succès incontesté les grandes horloges à poids comme aussi certains types de l'horlogerie à ressort, et avec tant d'expérience acquise, avec des marchés d'ailleurs indiqués d'avance, nous abandonnerions une des spécialités les plus lucratives de l'horlogerie! Les Moréziens n'ont qu'à gravir la montagne voisine de la Faucille pour apercevoir, au milieu du merveilleux panorama qui s'y déroule, entre les cimes des grandes Alpes et le pied des monts jurassiens, assise au bord de son beau lac, l'industrieuse et attrayante cité genevoise dont la fabrication et le commerce des montres ont si largement agrandi la fortune. Ils peuvent encore contempler plus près d'eux, dans le Jura suisse, la richesse que cette même branche de travail a répandue dans des localités plus durement traitées que leur propre ville sous le rapport du climat, La Chaux-de-Fond et le Locle, où des juges très compétens croient pouvoir compter jusqu'à près de quatre-vingts millionnaires, et où les détails d'installation intérieure rappellent souvent le confort des villas de la Hollande. En hommes pratiques, loin de se flatter d'atteindre au but de prime saut, ils avaient compris que pour savoir il faut apprendre et surtout bien commencer, suivant le précepte *besogne bien commencée est à moitié faite*. Grâce à des souscriptions locales et à quelques subventions du conseil-général du Jura (1), ils avaient donc ouvert une école spéciale entièrement gratuite, pourvue d'un outillage complet. Cet établissement, la fabrique l'a maintenu durant cinq ou six années, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait cru posséder un nombre suffisant d'ouvriers pour les besoins présens. A notre

(1) Éclairé sur le caractère de l'œuvre, le gouvernement avait aussi témoigné de son bon vouloir en accordant une petite subvention sur le fonds inscrit au budget pour des destinations analogues, — fonds très modique du reste, quoique n'ayant, suivant nous, aucun besoin d'être accru.

avis, l'intérêt du lendemain, l'obligation de se perfectionner dans un art où tant de progrès sont encore désirables, auraient exigé que l'école fût indéfiniment conservée; mais enfin, si peu qu'elle ait duré, elle a produit des résultats faciles à constater. Le niveau moyen de la fabrication morézienne a été rehaussé; la montre est désormais confectionnée par quelques maisons qui écoulent aisément leurs produits.

En dehors de l'horlogerie et de ses dépendances plus ou moins éloignées, deux industries se sont fortement acclimatées sur le même point. L'une, la lunetterie, emploie environ deux mille ouvriers, soit dans des ateliers, pour la taille du verre et la confection des branches de lunettes, soit à domicile pour l'ajustage des pièces. L'autre, la fabrication des couverts d'après les procédés de M. de Ruolz, se distingue par des combinaisons ingénieuses dans la préparation du métal et par de rapides progrès dans l'outillage.

Comparé, dans son ensemble, à celui de Saint-Claude, le système de la fabrication à Morez attribue une plus large place aux agens mécaniques. Au lieu de se borner presque toujours, comme là-bas, à donner à la matière une première façon plus ou moins avancée, on demande souvent à la machine hydraulique l'achèvement complet, ou à peu près complet, de pièces délicates et fines. Hormis ce trait différentiel, les points de ressemblance sont nombreux entre l'organisation même des deux fabriques. A Morez comme à Saint-Claude, le travail se répand sur les montagnes environnantes et dans un rayon d'égale étendue. A défaut d'une annexe lointaine et indépendante comme le Bugey, où le travail n'offre d'affinité qu'avec celui de Saint-Claude, Morez embrasse immédiatement dans sa sphère d'action le vaste plateau triangulaire du canton de Saint-Laurent appelé le Grand-Vaux, dont les pointes se dirigent l'une vers Lons-le-Saulnier, l'autre vers Saint-Claude, et la troisième vers Morez, mais dont le pôle d'attraction est exclusivement dans cette dernière cité. Quant à la division du travail, elle existe dans la seconde aussi bien que dans la première de ces deux fabriques. Certaines applications y permettent également d'utiliser le concours des femmes et celui des enfans. Ainsi on emploie des femmes pour inscrire les heures sur les cadrans des horloges dans des ateliers spéciaux. Le plus souvent c'est à domicile que s'exécutent, soit dans l'horlogerie, soit dans la lunetterie, les détails dont peuvent se charger des mains faibles et délicates.

Le dimanche, plus régulièrement à Morez qu'à Saint-Claude, est le jour indiqué où les ouvriers viennent chez le fabricant chercher du travail en échange de celui qu'ils rapportent. On les voit dès le matin arriver par files, avec leur ouvrage sur le dos, ou, s'il s'agit

de pièces trop lourdes, sur des charrettes de forme très allongée, convenant aux étroits sentiers des montagnes. Pour éviter de trop fréquens déplacemens, ils emportent d'ordinaire du travail pour une quinzaine, et reçoivent à chaque voyage la rétribution qui leur est due. Le taux moyen des salaires a été longtemps ici un peu plus élevé qu'à Saint-Claude; mais, la progression récente ayant été moins sensible à Morez, toute différence a disparu.

Pour cette dernière fabrique comme pour l'autre, le bon marché était un point capital. De plus, il fallait réunir à cet avantage les conditions de solidité et de justesse que réclame particulièrement l'horlogerie. Sous ce double rapport, le succès a été complet. Avec des qualités incomparablement supérieures, les horloges en métal de Morez ne coûtent guère plus cher que les grossières horloges en bois de la Forêt-Noire (1). Les principaux articles moréziens s'exportent dans presque tous les pays du monde. L'horlogerie cependant trouve en France même son plus important débouché; la lunetterie au contraire place au dehors la plus forte part de ses produits (2).

Unissant à un remarquable degré l'esprit commercial à l'esprit industriel, la fabrique de Morez a ce mérite, moins commun chez nous qu'on ne le suppose, de savoir s'inspirer des goûts et des besoins des consommateurs. On en trouve une preuve dans un détail, particulier à la lunetterie, qui peut faire sourire au premier abord, mais qui n'a rien de futile dès qu'on réfléchit aux nécessités commerciales : il se rapporte à l'étude du nez, dont la forme varie, paraît-il, de peuple à peuple, et dont il faut tenir grand compte, pour que les lunettes aillent bien. Point de confusion à Morez entre les nez américains, allemands ou espagnols; ils ont chacun leur case spéciale chez le fabricant. C'est pour n'avoir pas su tenir compte de circonstances analogues que telle ou telle de nos fabriques s'est laissé ravir par des concurrens du dehors des spécialités dont le monopole semblait lui être assuré (3). Non contens de cette attention dirigée sur leur commerce, les fabricans de Morez abjurent au besoin tout amour-propre personnel, et ils s'effacent sans difficulté

(1) On a là de bonnes pendules à réveil pour 9 fr. 50 cent., avec les poids, et pour 12 fr. 50 c. avec sonnerie aux heures et aux demi-heures. Les résultats sont analogues pour la lunetterie, qui établit des lunettes à deux sous la pièce.

(2) Le pays étranger qui achète le plus les horloges moréziennes, c'est l'Espagne; les pendules à ressort dites pendules de voyage trouvent à s'écouler jusqu'en Chine. La lunetterie avait son principal marché dans l'Amérique du Nord; aussi a-t-elle cruellement ressenti les effets de la guerre civile actuelle.

(3) J'ai eu l'occasion de citer dans la *Revue* un fait de ce genre très significatif à propos des soies des Cévennes et des bas destinés aux colonies (livraison du 15 août 1853).

devant l'acheteur qui le désire. Que d'horloges confectionnées par eux portent des noms étrangers au Jura! Dans cette concession à une exigence commerciale, il ne se trouve du reste aucune tromperie susceptible, en dernière analyse, de porter préjudice à personne. L'art de vendre est le complément indispensable de l'art de fabriquer : si l'on ne veut être bientôt distancé par ses concurrens, il faut se montrer aussi infatigable dans la recherche de ses débouchés que dans le perfectionnement de ses produits.

Entre ces deux élémens de la réussite, point de séparation à Morez : la double impulsion procède des fabricans. Que l'ouvrier soit bien placé pour saisir les inconvéniens d'un procédé ou les défauts d'un outil, et, s'il est doué d'un talent inventif, pour imaginer d'heureuses modifications, cela est évident. Seulement la recherche constante, les études systématiques sortent trop du cadre habituel où se meut l'ouvrier pour que son action puisse tenir lieu de l'intervention directe du fabricant. Voilà pourquoi le système généralement suivi à Morez me paraît valoir mieux que celui de Saint-Claude pour les progrès de la fabrication. Tout en se rapportant au régime du travail, ce trait-là suffit pour faire présager dans l'ordre des mœurs et des caractères plus d'un signe distinctif entre les deux groupes principaux de ces contrées.

II.

Dans les milieux qui se distinguent, comme la région industrielle du Jura, par des conditions toutes spéciales, par leur isolement, par leur passé, par l'espèce d'oubli où les a longtemps laissés l'attention publique, l'étude des caractères, des mœurs, de la vie quotidienne des populations offre plus qu'ailleurs l'attrait de l'imprévu. Partout du reste, dans le spectacle plus ou moins magnifique des moyens d'action de l'industrie et de ses œuvres, c'est toujours vers l'homme lui-même que remonte en définitive la curiosité de l'esprit. Sa présence seule prête une âme à toutes choses. Là où il n'est pas, l'idée de son absence reste encore la vraie source de l'intérêt. Dans les montagnes de Morez et de Saint-Claude, où la population est si vivante et si active, les côtés par où elle semble appeler le plus les regards ne se rapportent pas à la question de race. Le type ne varie tout au plus que sur un ou deux points, dans les environs de Saint-Claude, où l'on peut retrouver la trace de l'ancienne domination étrangère et reconnaître quelques vestiges du sang espagnol. Partout la rudesse du climat, — qu'augmente encore la direction septentrionale des principales trouées de la chaîne jurassienne, — communique au tempérament local quelque chose de sec

et de résistant qui, sans avoir pour effet de prolonger la durée moyenne de la vie, sauf peut-être sur les hauteurs du Grand-Vaux, est très favorable au développement des forces physiques (1). Le patois du pays ne change également que fort peu de canton à canton, de montagne à montagne; nulle part il n'empêche la population de parler correctement le français. Il ne renferme qu'un très petit nombre de locutions étrangères, dérivant de l'italien plutôt que de l'espagnol. Cela vient sans doute de ce qu'au temps où les couronnes d'Espagne et d'Italie reposaient sur la même tête, et où la Franche-Comté dépendait de ce vaste domaine, c'était vers le Milanais qu'on dirigeait les soldats levés dans ce dernier pays. Ils en rapportaient des expressions accueillies ensuite plus favorablement par le peuple jurassien que la langue même des Espagnols, ses maîtres abhorrés.

Ces premiers indices relatifs à la race et à la langue ne feraient pas supposer de prime abord les différences nombreuses que présente dans ces montagnes, sur un fond d'ailleurs uniforme, l'existence journalière des différens groupes. Il faut songer, pour les comprendre, que les villages sont séparés les uns des autres par des monts ou par des ravins, et que les routes vicinales et les sentiers, plus ou moins rudes toute l'année, demeurent à peu près impraticables pendant six ou sept mois consécutifs. Les communes éparses apparaissent comme autant de petites républiques distinctes, reliées dans une même fédération. Nulle part d'ailleurs on ne saurait mieux se faire une idée des dissemblances locales, de la diversité des caractères et des mœurs qu'au sein des deux cités vers lesquelles converge l'activité de toute la région.

Malgré la supériorité hiérarchique résultant pour Saint-Claude de sa qualité de chef-lieu d'arrondissement, on ne saurait nier que Morez jette plus d'éclat et occupe le haut de l'échelle industrielle. Les existences y ont plus d'ampleur; elles cherchent plus volontiers à se faire valoir et à se mettre en relief. Par la nature même des fabrications, il faut à Morez plus de capitaux pour devenir chef d'établissement. De même les affaires y sont envisagées d'un point de vue plus large. On y rencontre parmi les fabricans une coutume excellente, qui est un des signes les plus remarquables de l'esprit industriel : je veux parler de la disposition à se réunir, à se concerter, à s'entendre sur les intérêts communs de la fabrique et de son ressort. A Saint-Claude prévalent au contraire les habitudes de ce qu'on appelle le petit commerce, d'ordinaire routinier et ombra-

(1) Comme dit l'aphorisme de l'école, *otium humectat et corpus debile facit; labor siccat et corpus robustum facit.*

geux : chacun agit selon ses vues, isolément, et même, pourrait-on ajouter, un peu furtivement. Je ne voudrais pas affirmer qu'aujourd'hui encore tel fabricant ne prend pas la peine de porter lui-même ses lettres à la poste afin que personne ne connaisse le nom de ses correspondans. Dès lors le champ de la discussion se trouve très restreint, sinon tout à fait nul. Or, pour l'industrie considérée dans un centre quelconque, comme pour les divers élémens de la vie sociale, la discussion et le grand jour sont des conditions nécessaires au développement, à l'expansion, au progrès.

Que par suite de ces différences les rapports soient moins fréquens à Morez entre les patrons et les ouvriers, il faut le reconnaître; mais, loin de s'accuser en signes de défiance ou de jalousie, la séparation y semble provenir uniquement de la nature du travail. En revanche, s'il arrive un moment de crise commerciale, la fabrication se soutient plus longtemps à Morez qu'à Saint-Claude. Tandis qu'on s'évertue dans la première de ces villes à trouver des moyens de traverser la bourrasque, on paraît attendre tranquillement dans la seconde qu'elle disparaisse d'elle-même. Ne dirait-on pas que la patience, la résignation, qui convenaient jadis si bien dans le cloître, où se concentra durant de longs siècles tout le mouvement de la cité de Saint-Claude, survivent encore sous le régime de l'industrie émancipée? Peut-être aussi la matière même que mettent en œuvre les deux fabriques n'est-elle pas sans influence sur leur attitude respective. Cet arbre si lent à venir, ce buis qui compte par siècles les phases de son accroissement, n'est-il pas propre, sans qu'on y songe, à insinuer dans l'esprit l'habitude de l'attente, et je ne sais quelle répulsion instinctive pour l'ardente animation, pour l'intraitable inquiétude que suppose le plein développement de l'activité industrielle? Sans doute on ne se dit pas qu'on a du temps devant soi, comme en a l'arbre de la forêt, mais on s'abandonne aisément à l'idée que chaque jour suffit à son besoin. Là au contraire où l'homme s'attaque à des matières qui sortent en quelques heures de la fournaise enflammée, il doit se sentir plus porté à s'échauffer lui-même, à saisir le temps d'une main rapide et passionnée.

On ne s'étonnera point si le mouvement envahissant des affaires réagit à Morez sur les relations du monde. Ces relations-là n'y tiennent effectivement aucune place dans la vie. Tandis que les hommes se voient journellement dans un cercle qui participe du caractère affairé de la cité, les femmes demeurent au logis, unique théâtre de leur existence. Est-ce là un legs de l'ancienne domination espagnole ou une infiltration des habitudes méridionales telles qu'on les rencontre dans nos départemens de la Provence? On ne saurait le

dire; ce n'est pas du moins une conséquence obligée de la vocation industrielle. Considérez nos villes manufacturières du nord de la France : la femme y a son rôle dans la société comme dans la famille.

A côté de ce trait particulier à la classe aisée de la population, il s'en produit un autre d'une signification différente, qui se rapporte plus spécialement aux ouvriers. On voit prédominer partout dans ces montagnes, du côté de Saint-Claude comme du côté de Morez, le goût pour le travail en famille. L'ordre établi, tel que nous l'avons dépeint, a ses racines au plus profond des cœurs. Dans d'autres contrées, nous voyons l'ouvrier courir de lui-même à la fabrique et s'en faire comme un domicile; il ne songe pas plus à y regretter sa demeure qu'à se plaindre des règlemens que rend nécessaires toute agglomération d'individus. Ici, au contraire, l'homme ne se plie qu'à contre-cœur aux nécessités du travail en commun. Il a le goût du chez soi, de cette maison où il est son maître, où il va et vient à son gré. Il aime à pouvoir, quand cela lui plaît, quitter un moment son tour ou son établi, et venir sur le seuil de sa porte promener ses regards sur les mobiles et capricieuses perspectives des montagnes. C'est pour lui un bonheur qu'il ne saurait définir, mais c'est un bonheur que de vivre en fréquente communication avec la nature. J'ai pu constater en mainte circonstance comment on en contractait l'habitude dès le plus jeune âge. Je me souviens, par exemple, d'avoir vu dans une chaumière des environs de Saint-Claude, spécialement livrée à la fabrication des chapelets, trois enfans de huit à treize ans qui travaillaient sous la direction d'une sœur aînée; tous, la maîtresse aussi bien que ses élèves, avaient entrelacé dans leurs cheveux, et non sans grâce, des tiges de fraisier sauvage, fraîchement cueillies, dont les fleurs et les fruits pendaient au milieu des feuilles. C'est qu'à l'heure du dîner la nichée avait pris son vol au dehors et s'était un instant abattue sur le coteau voisin.

Dès que l'ouvrier répugnait au régime de l'atelier, il a fallu l'y attirer, surtout à l'origine, par l'appât d'un gain plus fort. De cette façon le développement des ateliers mécaniques, nécessité par le progrès de l'industrie, a contribué dans ce pays à faire grossir le chiffre du salaire. C'est du reste, disons-le en passant, la conséquence ordinaire, quoique parfois inaperçue d'abord, de l'emploi des machines. Ce qui est plus rare, c'est de voir le système du travail à domicile se prêter autant qu'ici à la division de la besogne. Si vous parcourez par exemple les campagnes dans les contrées où règne le tissage à domicile, vous ne trouverez partout qu'une tâche uniforme. Autre trait à signaler : comme la terre est généralement peu propice à la culture, le labeur industriel ne s'interrompt guère dans le Jura pour les travaux des champs, beaucoup moins à coup

sûr que dans les régions de la Normandie, de la Picardie et de la Flandre, où le métier de tisserand se confond si souvent avec l'état de cultivateur. Nombre d'ouvriers adroits, et notamment d'horlogers, renoncent volontiers aux éphémères occupations de l'agriculture, qui ne leur offriraient pas une suffisante compensation.

La vie dans les montagnes, au bord des précipices, la nécessité de gravir des pentes glissantes, de suivre des sentiers étroits et périlleux, agissent plus fortement sur les habitudes locales que le travail agricole. Il en résulte visiblement pour l'esprit certaines directions, certaines aptitudes particulières. Dès ses premières années, l'enfant se trouve en face de dangers avec lesquels son œil se familiarise avant d'en avoir compris l'existence. Aussi n'est-il pas rare que le sentiment qu'on pourrait appeler le dédain de l'abîme provoque des actes d'une incroyable témérité, et pour les motifs les plus futiles. Le dimanche, les distractions des jeunes garçons ne sont guère que des hauts faits de ce genre. Vous les voyez aux bords de précipices sans fond tantôt se laisser glisser sur le flanc lisse et nu du rocher, n'ayant pour se soutenir que quelques racines desséchées ou quelques pierres mal assujetties, tantôt se faire suspendre par une corde et balancer dans les airs, afin que, grâce à l'élan imprimé, le bras pénètre plus avant sous quelque mamelon de la montagne, et tout cela pour atteindre un nid ou pour cueillir une fleur. Dans la témérité de ces exercices éclate déjà l'instinct si remarquable, si caractéristique que possède le montagnard jurassien pour deviner à première vue la force d'un point d'appui, pour calculer sans faire de calcul, mesurer sans prendre de mesure. A personne mieux qu'à lui on ne saurait appliquer le dicton pupulaire: *il a le compas dans l'œil*. Le fait est qu'il possède le sentiment inné des proportions, l'instinct de la mécanique. Interrogez-le sur les principes et sur les règles, il les ignore absolument, et néanmoins il sait les observer dans l'agencement des pièces de son travail. Les détails de l'industrie du pays en fournissent la preuve à chaque instant. La réputation des ouvriers jurassiens est incontestée sous ce rapport. J'ai eu l'occasion d'entendre des juges aussi compétens que désintéressés en rendre spontanément témoignage. Dans un moment où il était question de remanier la circonscription de nos trois écoles d'arts et métiers, de Châlon, d'Angers et d'Aix, les chefs de l'établissement dont le ressort embrassait le département du Jura, ne cachaient point leur désir de le conserver sur leur liste comme un de ceux qui fournissent les sujets les plus aptes aux travaux d'ajustage.

Ce don naturel qui contribue à maintenir intact et même à grossir le lot du travail local n'est pas resté sans influence sur le sort des familles ouvrières. Certes il compte pour quelque chose dans l'ai-

sance assez générale dont elles jouissent, et qui se révèle par différens signes, en particulier dans l'habillement et dans la manière dont sont tenues les habitations. Les ouvriers, le dimanche, ceux des campagnes lorsqu'ils descendent à la ville, comme ceux de Morez et de Saint-Claude, portent un habit ou une redingote, jamais de blouse. Naturellement les femmes s'habillent avec une recherche plus grande encore, et que certains frondeurs du pays trouvent même exagérée. La propreté des logemens n'est pas moins significative; les ménages n'offrent nulle part cet air de délabrement, ces traces de négligence qui dans d'autres localités affectent si péniblement le regard. J'y ai vu régner le bon ordre alors même que certaines circonstances douloureuses auraient pu expliquer un certain abandon. Entrant un jour, à Saint-Claude, dans un logement qui se composait d'une chambre assez vaste, servant à la fois d'atelier, de cuisine et de chambre à coucher, je trouvai le maître de la maison à son travail, silencieux et pensif; près de lui, un jeune enfant de trois ou quatre ans, assis sur un escabeau, regardait sans rien dire. Il s'était fait un vide dans cette demeure; l'enfant venait de perdre sa mère. Avec elle s'en étaient allés le mouvement, la joie, le bonheur, et néanmoins les habitudes soigneuses étaient restées, et chaque chose était à sa place.

Une stricte économie est nécessaire dans les ménages, surtout en présence de l'augmentation survenue, ici comme ailleurs, dans le prix de toutes choses, pour mettre en équilibre les recettes et les dépenses. L'ouvrier de la ville le plus favorisé, celui qui gagne 3 francs 50 centimes par jour, ne touche en définitive pas plus de 80 francs par mois, défalcation faite des dimanches et de quelques inévitables chômages. Son logement lui coûte de 90 à 120 francs à l'année. Il faut donc que tous les autres besoins soient couverts avec 70 ou 72 francs par mois, somme bien exiguë pour l'ouvrier ayant plusieurs enfans en bas âge (1), et que sa femme, en ce cas-là, ne peut guère aider dans son travail. A la campagne, où la vie n'a pas les mêmes exigences qu'à la ville, où le pain est plus noir et la viande infiniment plus rare, on éprouve moins de gêne, les besoins et les frais journaliers étant moindres. Souvent le tourneur, plus souvent l'horloger de la montagne est propriétaire de la petite maison qu'il habite. Accoutumée à l'économie, cette population a vivement accueilli les institutions qui favorisent l'épargne ou l'assistance mutuelle. Les chômages volontaires. qui, dans certaines localités, causent tant de mal, sont ici des faits absolument exceptionnels. Il faut en dire autant des dissipations périodiques où va parfois s'engloutir en un jour le salaire d'une semaine, d'un mois

(1) Si l'ouvrier est obligé de mettre un enfant en nourrice, il lui en coûte 15 fr. par mois dans la montagne.

tout entier. Quant à l'ivrognerie, celui peut-être de tous les vices dont la vie de famille a le plus à souffrir, on ne la rencontre guère dans cette région.

Il n'est pas rare de voir les ménages d'ouvriers prendre en commun les distractions du dimanche. C'est un usage ordinaire l'été, à Saint-Claude notamment, de s'acheminer vers les fraîches et verdoyantes vallées des environs. Les ouvriers du Jura se marient de bonne heure, les jeunes gens, de vingt et un à vingt-cinq ans, les jeunes filles, de dix-huit à vingt. C'est là un fait qu'on aime à noter, car il est reconnu que plus les mariages sont tardifs, plus la démoralisation s'étend. On ne peut dire si les délais conseillés au nom de la prévoyance compenseront jamais les sacrifices imposés à la morale; mais ce qui est certain, c'est qu'une fois l'âge de la majorité légale dépassé, le nœud de l'ancienne famille se relâche de lui-même : les fils, s'ils n'ont pas en vue un mariage prochain, se dispersent comme un essaim altéré d'indépendance, et ils ne sont que trop exposés alors à contracter des habitudes funestes pour le reste de leur vie.

C'est peut-être dans l'horlogerie que le régime du travail tend le plus visiblement à maintenir les habitudes de la vie de famille. D'abord, cette industrie est celle qui s'est emparée des plateaux les plus élevés, de ceux où la neige encombre le plus longtemps les sentiers, isolant les habitations les unes des autres, obligeant chaque groupe réuni sous un même toit à se suffire à lui-même, à restreindre dans les communications du foyer domestique toutes les manifestations de la vie morale. C'est presque dès le mois d'octobre que commence cette séquestration périodique qui ne finit guère qu'en avril. Engloutie presque durant tout cet intervalle sous son blanc linceul, la maison ne se distinguerait pas des ondulations neigeuses du terrain environnant si de loin, à la chute du jour, on ne pouvait apercevoir du fond des vallées ou des flancs des coteaux que sillonnent les grandes routes sans cesse balayées par le chasse-neige, étinceler des fenêtres étroites, horizontalement percées sur toute la largeur de la muraille et au-devant desquelles sont placés les établis où travaillent les uns auprès des autres tous les membres de la famille. Les sévérités du climat se trouvent imposer ici en quelque sorte certaines traditions de la vie patriarcale. On ne se perd pas de vue, on s'occupe sous l'œil paternel, on ne quitte l'établi que pour se rapprocher soit d'une grande table à l'heure du repas, soit du foyer ranimé vers la fin des soirées les plus froides.

Loin de les rendre moins sociables, tout en contribuant à les rendre plus réfléchis, l'isolement ordinaire où demeurent les ouvriers de ces montagnes ne fait que les disposer plus favorablement pour les relations avec les autres hommes. Leur humeur est

facile et accueillante, quoique plus avenante qu'expansive. Les goûts populaires n'inclinent pas du reste vers les manifestations extérieures, surtout vers les manifestations bruyantes. On est calme par nature. Dans les divertissemens, dans les promenades du dimanche, point de cris, point ou peu de chants. Parcourez ces districts au moment de quelque joyeuse solennité, par exemple à la Saint-Jean, qu'on célèbre avec une ferveur particulière, vous verrez bien la veille au soir, dès que l'ombre s'est épaissie, les sommets des monts s'illuminer de feux, et le lendemain le travail faire place à la distraction et au plaisir; mais vous n'entendrez ni tapage ni tumulte. Le frein qu'on s'impose, on ne le sent même pas; il est dans l'habitude, cette forme visible de la conscience.

Les écoles sont fort appréciées par les familles. Tous les enfans apprennent à lire et à écrire. Sous ce rapport, il faut l'avouer, on est plus avancé là-bas, au fond de ces ravins écartés, sur ces crêtes si longtemps ensevelies sous la neige, que dans telle ou telle commune industrielle touchant presque les murs de notre splendide capitale. La preuve même que ces horlogers et ces tourneurs, qu'on supposait étrangers à tout ce qui se passe en dehors de leur aire silencieuse, lisent quand ils ne vont plus à l'école, c'est que si l'on s'entretient avec eux, on les trouve au courant de tous les faits contemporains un peu notables, sur lesquels ils s'expriment avec autant de bon sens que d'indépendance. Point de pic assez haut, point de vallon assez retiré pour rester inaccessible au souffle de ces idées libérales, de ces convictions instinctivement généreuses qui forment le trait le plus frappant de notre sociabilité, le lien le plus indestructible de l'unité française. Cela n'empêche pas les intelligences d'offrir çà et là des nuances particulières : c'est ainsi que la tribu vigoureuse occupant le plateau du Grand-Vaux est renommée pour la tournure un peu caustique, un peu railleuse de son esprit. On est prompt chez elle à saisir un travers ou un ridicule, et à le relever par une répartie piquante.

Ce qui domine ici en définitive, c'est l'amour du travail, qui ne s'est jamais démenti au milieu des populations, pas même dans les momens où la besogne ordinaire faisait défaut. On en vit un témoignage éclatant en 1848 : Saint-Claude eut alors ses ateliers nationaux, qui furent employés à la rectification d'une route départementale. Qu'arriva-t-il? Ces terrassiers, ces manœuvres improvisés, portant leurs habitudes traditionnelles dans leur nouvelle occupation, se mirent à l'œuvre sérieusement, si sérieusement même qu'on trouva juste d'accroître en leur faveur la rétribution réglementaire fixée pour les ateliers de ce genre, et qu'en fin de compte l'ouvrage fut exécuté à des conditions plus avantageuses que celles des devis a ntérieurement préparés.

Dans un cadre ainsi formé, avec de pareilles dispositions et de pareilles aptitudes, unies d'ailleurs à un sentiment d'indépendance qui suppose une réelle dignité morale, le système du travail à domicile apparaît sous des couleurs singulièrement séduisantes. Il est ici en pleine possession de tous ses avantages. Dans la circonscription propre à la fabrique de Morez et à celle de Saint-Claude, le rayon est assez restreint pour permettre à l'ouvrier d'entrer en rapport direct avec la maison d'où lui vient sa besogne. Or c'est là une condition d'une importance sans égale. Lorsqu'on est obligé au contraire, à raison des distances, comme dans la plupart de ces pays de tissage dont nous parlions tout à l'heure, de recourir, pour la répartition du travail, à un intermédiaire désigné communément sous le nom de *facteur*, oh! alors naissent en foule des inconvéniens et des périls dont l'organisation des districts industriels du Jura ne saurait donner aucune idée. Traitant avec des individus éparpillés sur un territoire étendu, qui ne se connaissent pas les uns les autres, dont la situation est toujours plus ou moins gênée, le facteur a tous les moyens de peser sur les salaires et d'en abaisser le taux à son profit. Au besoin, il passe sans laisser d'ouvrage à ceux qui se montrent trop exigeans, bien sûr de les trouver plus dociles une autre fois, après l'épreuve de la misère. Le travail à domicile équivaut dès lors à un marchandage dans la plus mauvaise acception du mot; simple *tâcheron* comme on dit dans l'industrie du bâtiment, l'ouvrier est exposé à voir s'amoindrir son salaire à mesure que grossit sa tâche.

D'autres conséquences sont à prévoir dès que l'on veut mettre en parallèle, au point de vue des nécessités économiques et sociales du temps, le système du travail à domicile et celui du travail en atelier. Croire que le premier de ces régimes renferme la solution des difficultés industrielles contemporaines, ce serait supposer que l'application dépend de la volonté pure et simple des individus. Or rien de moins exact. Tandis que certaines régions, certaines industries peuvent s'y adapter, d'autres y répugneraient invinciblement. Est-il donc si difficile d'ailleurs de s'apercevoir que, dans la généralité de ses tendances, l'industrie vise à une concentration de plus en plus prononcée? Lois de la concurrence, nécessités de la production en grand, aspiration vers le bon marché, tout l'y pousse, et sur une pente impossible à remonter. La trace de cette irrésistible influence se retrouve, comme on l'a vu, dans les plus récentes innovations accomplies à Morez et à Saint-Claude. Dès que la machine s'installe quelque part, elle entraîne une agglomération plus ou moins rapide. Or de sa nature même elle est souverainement envahissante. Parmi les causes qui élargissent incessamment sa sphère d'action, il en est une surtout bien propre à lui garantir une

longue série de conquêtes : tandis que la main du meilleur ouvrier, exposée à mille impressions diverses, peut varier ou faillir, l'action de la machine est toujours sûre, et son œuvre toujours semblable à elle-même. Plus on peut recourir au travail mécanique, et plus on a de chances pour se rapprocher des conditions d'une justesse irréprochable. Cette remarque, j'oserai dire cette loi, s'applique aussi bien aux pièces d'une horloge qu'aux outils les plus gigantesques, qu'aux organes des appareils à vapeur les plus puissans et les plus compliqués. C'est le triomphe de l'homme que de rendre ainsi plus habile que lui-même l'appareil dont il a conçu le plan dans son esprit et qu'il a façonné de ses mains. Cependant, s'il charge la machine d'exécuter une partie de sa besogne, et d'ordinaire la partie la plus rude et la plus fatigante, lui seul peut la diriger, en prévenir les écarts, en empêcher les révoltes. Des expériences décisives n'ont-elles pas d'ailleurs démontré que l'intervention des instrumens mécaniques ne peut en définitive que multiplier au profit de l'ouvrier les élémens du travail? On ne discute plus sur ce point. Supposez qu'à Saint-Claude ou à Morez on se fût montré rebelle à l'emploi des machines, supposez qu'on eût renoncé à tirer parti des chutes d'eau dont la Providence a doté la contrée: l'industrie, loin d'avoir prospéré et grandi, serait en décadence complète; nombre de tourneurs et d'horlogers auraient été contraints d'aller loin de leurs montagnes natales chercher des moyens d'existence. Il est encore aujourd'hui dans ce milieu même plus d'une opération dure et rebutante qu'on ne saurait voir, sans en éprouver une peine secrète, se faire par la main de l'homme, et où l'intervention de l'outil mécanique viendrait invinciblement grossir le chiffre de la production (1).

De telles transformations, quand elles s'opèrent en dehors de circonstances exceptionnelles comme nous en avons rencontré dans les montagnes du Jura, opposent d'invincibles obstacles au système du travail à domicile. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. J'ai entendu quelquefois, il est vrai, des hommes animés des meilleures intentions exprimer l'espoir que l'essor du travail à domicile allait résulter de l'invention de tel ou tel appareil à vapeur d'un module extrêmement réduit et susceptible de s'installer dans les habitations privées. Il en est d'autres qui s'imaginent qu'on pourrait atteindre au même résultat, au moins dans les villes, en faisant circuler la force de la vapeur, comme l'eau ou le gaz, dans les maisons occupées spécialement par des familles ou-

(1) Je cite, dans la fabrication des peignes, l'opération qui consiste à ramener la corne à une surface plane, et qui, malgré les avantages résultant de l'emploi d'un appareil circulaire appelé *toquet*, dont l'invention est due à un habile industriel, M. Victor Desmaret, comprend toujours des parties si pénibles et si fatigantes.

vrières. Nul doute qu'on ne parvienne un jour de cette manière à faciliter plus ou moins la tâche de l'ouvrier dans certaines industries déjà pratiquées à domicile. S'imaginer toutefois qu'on arracherait ainsi au régime de l'atelier les fabrications installées aujourd'hui dans de vastes établissemens, où tout est organisé pour une production constante sur la plus large échelle, ce serait là une pure illusion.

Ce sont des efforts d'une autre nature dont les districts industriels de Saint-Claude et de Morez peuvent utilement suggérer l'idée. A considérer les besoins les plus manifestes de notre temps, les intérêts les plus réels de notre société, on reconnaît bientôt que les investigations vraiment pratiques ne sauraient avoir pour objet d'opposer le régime du travail à domicile au système du travail en atelier; elles doivent s'attacher à mettre en lumière les avantages du premier système susceptibles d'être étendus au second, et dont l'absence provient uniquement de circonstances accidentelles ou arbitraires. L'examen des groupes jurassiens nous montre tout à la fois à quelles conditions le travail à domicile procure un bien véritable et vers quelles réformes il convient de diriger le travail dans les manufactures.

A ce point de vue, s'il est une lacune à signaler au milieu des sérieux essais tentés de nos jours dans l'intérêt des masses, cette lacune a tenu à la domination trop exclusive des influences matérielles. Il y a, grâce à Dieu, parmi les populations ouvrières des aspirations tenant à l'ordre moral et intellectuel que le souffle du temps a répandues de toutes parts et imprimées en traits ineffaçables au fond des consciences. Malheureusement, durant les sept ou huit dernières années, ce ne sont ni les mesures nouvelles, ni l'exécution des lois existantes pouvant satisfaire à ces besoins d'une façon plus ou moins immédiate qui ont été le plus en relief et qui ont gagné le plus de terrain. Tant s'en faut; l'instinct matérialiste semblait avoir tout envahi. Enfin les circonstances politiques ont ramené les regards sur des questions trop délaissées. C'est là un favorable symptôme. Les tendances qui se sont manifestées avec le plus d'élan à propos des questions récemment soulevées par le régime du travail touchent de tous les côtés à des intérêts de l'ordre intellectuel ou moral. N'a-t-on pas paru vivement préoccupé par exemple du rôle de l'instruction populaire? Les ouvriers n'ont-ils pas laissé voir plus que jamais ce désir qui leur tient si fort au cœur de s'appartenir, de ne relever que d'eux-mêmes dans les institutions qui les concernent, désir qui ne peut espérer de satisfaction solide que du progrès moral? Ces deux sentimens trop longtemps méconnus sont précisément des plus enracinés parmi les populations ouvrières du Jura.

A. AUDIGANNE.

WILLIAM THACKERAY

SA VIE ET SES DERNIERS ÉCRITS.

I. *Thackeray, the Humourist and the Man of Letters,* by Th. Taylor, 1 vol , Camden Hotten, London 1864. — II. *Roundabout Papers,* by W. M. Thackeray, 1 vol., Smith Elder and Co. London 1864. — III. *Adventures of Philip,* two vols.

L'esprit de race, les traditions généalogiques ont gardé en Angleterre une bonne partie de leur influence. Chaque famille a ses archives, et tient à savoir d'où elle vient, quel est son *auteur*. L'homme qui a *fait* une famille, qui a tiré un nom du néant et lui a donné son illustration locale ou sa valeur historique, est certain que plusieurs générations successives lui garderont un culte reconnaissant, et se prévaudront de la notoriété qu'elles lui doivent. Il y a là un noble stimulant pour les âmes bien douées, et il leur est permis, j'imagine, de préférer une renommée parfois indestructible à une fortune presque toujours instable, l'héritage d'honneur qui impose le respect de soi-même et commande le respect des autres à l'héritage d'argent dont le bénéfice trompeur est souvent, pour ceux qui le recueillent, une condition de déchéance morale.

Le fondateur de la famille Thackeray, — originaire du comté d'York, *West-Riding* (1), — fut un jeune homme admis à Eton lors

(1) La famille avait sa résidence à Hampsthwaite, près de Knaresborough.

de la fondation de cette école célèbre, et qui de là, par voie d'élection, — sans doute à titre gratuit, — devint un des *scholars* de l'université de Cambridge. Il y entra en 1711, et prit rapidement ses degrés, *artium baccalaureus* en 1715, *artium magister* en 1719. Il revint alors à Eton en qualité d'*assistant-master,* et après avoir vainement concouru en 1744 pour la place de *provost* au *King-College,* succéda deux ans plus tard au directeur de l'école d'Harrow, qui, sous sa main, et grâce aux relations qu'il avait su se créer, devint un des principaux établissemens de ce genre. Il faut ne connaître ni Goldsmith ni Byron pour ignorer le nom de *Harrow-on-the Hill*, tour à tour chanté par ces deux poètes. La réputation pédagogique du docteur Thomas Thackeray détermina l'évêque de Winchester, qui ne l'avait vu de sa vie, à lui conférer spontanément l'archidiaconat de Surrey, riche sinécure ecclésiastique « dont tous les devoirs ne devaient pas exiger de lui chaque année plus d'une quinzaine, » ainsi que le digne prélat eut soin de le lui faire remarquer en lui remettant le brevet d'investiture. Ceci se passait en 1756, et quatre ans plus tard le docteur Thomas disparaissait de la scène du monde, mais non sans y laisser une très nombreuse postérité. Sa veuve, qui lui survécut trente-sept ans, ne lui avait pas donné moins de seize enfans, dont six garçons. Un de ceux-ci (l'aîné) devint un des principaux fonctionnaires du collége de Cambridge, où son père avait été élevé; un autre fut chapelain à Saint-Pétersbourg, un troisième obtint un emploi dans les douanes, deux autres frères suivirent la carrière médicale. Le sixième enfin, William Makepeace Thackeray, obtint par le crédit de ses sœurs, mariées à deux employés supérieurs de la compagnie des Indes, une place dans l'administration de la péninsule. Enrichi après quelques années de service, il revint en Angleterre, laissant sur la voie qu'il avait parcourue son fils Richmond Thackeray, qui, simple commis ou *writer* en 1797, fut successivement juge et magistrat de Ranghir, puis, à Calcutta même, comme employé des finances, occupa des postes importans (1). Quand il y mourut en 1815, il y avait un fils âgé de quatre ans, et ce fils n'était autre que William Makepeace Thackeray, le plus florissant rejeton de cette tige universitaire que le « docteur Thomas, » sorti lui-même de la classe la plus humble et la plus obscure, avait si solidement implantée aux confins de l'aristocratie.

(1) Secrétaire du conseil des revenus, collecteur de la taxe immobilière.

I.

« Quand je vis pour la première fois l'Angleterre, a écrit l'auteur de *Vanity Fair* dans son livre sur *l'Ère des Georges* (*the four Georges*), le pays était en deuil de la jeune princesse Charlotte. » Or cette jeune femme, promise à la couronne, et sur qui se fondaient tant d'espérances, mourut le 6 novembre 1817. C'est donc dans les derniers mois de cette année que le futur écrivain, alors âgé de six ans, fit halte à Sainte-Hélène et gravit, sur les épaules d'un serviteur noir, la route montueuse qui menait à Bowood. «Nous y vîmes un jardin où un homme se promenait. — C'est lui! s'écria tout à coup mon guide, c'est Bonaparte!... Il mange à lui seul trois moutons par jour, et de plus tous les enfans sur lesquels il peut mettre la main..., » traduction libre de cette qualification « d'ogre de Corse » prodiguée alors au vaincu de Waterloo. Vingt-trois ans plus tard, Thackeray devait assister aux pompes de la « rentrée des cendres » et les raconter de son mieux à l'Angleterre attentive.

Mistress Richmond Thackeray, restée dans l'Inde après le départ de son fils, allait épouser en secondes noces le major Carmichael Smyth. On a donc tout lieu de croire que l'enfant dont elle s'était séparée demeura confié à ce grand-père dont il portait les prénoms (William Makepeace), et cinq ans plus tard (1822) il comptait déjà parmi les élèves de la *Charter-house School*, où nous le retrouvons en 1828, comme élève libre et externe de la première classe, honorablement classé parmi les *moniteurs* de l'école. Cette année-là même ou tout au plus tard l'année suivante, il est inscrit au nombre des étudians de l'université où son aïeul avait laissé de si bons souvenirs, et où il a pour camarade le poète Alfred Tennyson. C'est là que sa vocation d'écrivain se dégage dès 1829, et qu'on peut à la rigueur entrevoir le futur rédacteur du *Punch*, le futur *satirist* des *Snobs*, dans les six ou huit numéros d'une petite feuille macaronique qui justement porte ce dernier titre : LE SNOB, *journal littéraire et scientifique* NON *dirigé par des membres de l'université*. Ce journal fut pendant sa courte existence une caricature tout à fait rabelaisienne de la pédanterie universitaire. Nous doutons fort que la collection s'en retrouve dans aucune bibliothèque de ce bas monde; mais M. Théodore Taylor, dans son livre sur *Thackeray humoriste et homme de lettres*, nous a soigneusement fourni quelques échantillons de ces gaîtés d'étudiant en goguette. C'est là que les curieux peuvent aller chercher une parodie des poèmes couronnés au concours (*prize poems*), et dont le sujet, éminemment inspirateur, était *la Découverte de Tombouctou!* Ils y trouveront

aussi une jolie collection de ces bévues qui portent chez nos voisins le nom de *malapropism* (1). Qu'eût dit le docteur Thomas de ces frivolités compromettantes? Et quel dut être son désespoir en voyant son descendant indigne sortir de Cambridge sans avoir pris aucun des degrés académiques pour aller promener en Allemagne, à Weimar, alors un des centres intellectuels de l'Europe, près de Goethe, une des gloires du siècle, sa jeunesse étourdie et son goût pour la caricature! A vingt ans, et longtemps encore après qu'il eut franchi ce bel âge, Thackeray ambitionna la réputation éphémère d'un Gillray ou d'un Cruikshank. A Weimar, dans une petite colonie de jeunes résidens anglais qui s'y trouvaient momentanément établis, ses dessins humoristiques jouissaient d'une certaine faveur, et on put lui en montrer quelques-uns, recueillis dans certains albums vingt-trois ans plus tard, lorsque, déjà célèbre, il fit une seconde visite à la petite capitale saxonne. En 1830, époque de son premier séjour, ils y passaient, ses camarades et lui, une existence parfaitement agréable. Le grand-duc et la grande-duchesse aimaient à les voir figurer en costume de cour dans les réceptions officielles. Les charmantes filles du *hof-marschall*, le vieux M. de Spiegel, les accueillaient à des réunions plus intimes; on s'y rendait en chaise à porteurs par ces froides nuits où la neige rend les rues impraticables. Pour compléter son uniforme de courtisan, le jeune Thackeray avait besoin d'une épée; il acheta celle de Schiller et l'avait encore, comme un trophée, accrochée au mur de la chambre même où on le verra mourir.

Dans une lettre qu'il adressait longtemps après à M. G.-H. Lewes, le biographe de Goethe, il revient avec une certaine émotion sur ce chapitre de sa vie de jeunesse. Il se rappelle la « bataille de Vittoria » de Beethoven et le mouvement enthousiaste par lequel tous les auditeurs anglais se levèrent à la fois lorsqu'ils reconnurent l'hymne national, le *God save the King*, enchâssé dans « cet ouragan de musique sublime. » Il se rappelle Devrient jouant les traductions de Shakspeare et Mme Schroeder-Devrient chantant *Fidelio*. Surtout et avant tout il se rappelle son émotion lorsqu'il eut une audience du *herr gemeinrath*, de M. le conseiller de Goethe (2). « Je fus reçu, dit-il, dans la petite antichambre de son appartement particulier,

(1) Ce nom particulier dérive de celui que Sheridan donna, dans sa comédie des *Rivaux*, à une brave femme, mistress Malaprop, choisie comme éditeur responsable de toutes ces impropriétés de langage.

(2) Il est intéressant de comparer ces souvenirs de Thackeray avec ceux de Félix Mendelssohn, qui datent justement de la même époque, et qui sont consignés dans les premières lettres de la *correspondance inédite* récemment traduite par M. A. Rolland. Les visites de J.-J. Ampère à Goethe datent aussi de ce temps-là, et chacun sait avec quel charme il les racontait.

garnie sur toutes ses parois de statues et de bas-reliefs moulés d'après l'antique. Goethe portait une longue redingote de drap gris, une cravate blanche, un ruban rouge à sa boutonnière. Son attitude était justement celle que Rauch lui donne dans sa statuette, les mains croisées derrière le dos : un grand éclat de teint, des yeux très noirs, très brillans, très pénétrans. Ils m'effrayaient un peu, je l'avoue, et je les comparais alors, — ce souvenir m'est encore présent, — à ceux du héros de Maturin, *Melmoth*, ou l'homme errant, qui nous faisaient tant de peur à nous autres jeunes cadets d'il y a trente ans... Si je ne me trompe, Goethe devait être encore plus beau à cette époque avancée de sa vie qu'il ne l'avait été en pleine fleur de jeunesse. Sa voix, richement timbrée, ne manquait pas de douceur. Je répondis tant bien que mal aux questions qu'il m'adressait sur mon propre compte, surpris tout d'abord et quelque peu soulagé de m'apercevoir qu'il parlait le français avec un assez mauvais accent. *Vidi tantum*. Je ne l'ai vu en tout que trois fois, lors de cette première réception d'abord, puis un jour qu'il se promenait dans le jardin de sa maison de *Frauenplan*. La troisième occasion me le montra, par une matinée de soleil, au moment où il allait monter dans sa voiture, coiffé d'une casquette et drapé dans un manteau à collet rouge. Cette fois-là il caressait la chevelure dorée d'une charmante petite fille à lui, cette pauvre Ulrique dont le frais visage est depuis longtemps caché, lui aussi, sous la poussière funèbre. Ceux d'entre nous qui recevaient des livres ou des écrits périodiques les lui faisaient passer aussitôt, et il examinait avec un soin curieux ces productions de la littérature anglaise. Le *Fraser's Magazine* venait alors d'être fondé. Goethe s'intéressait, je m'en souviens, à ces admirables esquisses *au trait* qui parurent dans les premiers numéros de ce recueil, et qui représentaient les notabilités littéraires de l'époque. L'une d'elles cependant lui causa un vif mouvement de répulsion : c'était l'image quelque peu spectrale d'un de nos poètes les plus châtiés (1). Mme de Goethe me raconta qu'il avait brusquement refermé le volume en s'écriant : « Voilà sans doute comment ils me représenteraient, moi aussi!... » Mais il n'avait rien à craindre, car on ne peut rien imaginer de plus majestueux, de plus serein que ce grand vieillard sur qui le mal semblait n'avoir aucune prise, soleil au déclin dans un ciel splendide, éclairant de ses reflets la petite ville de Weimar... Le respect dont ce patriarche littéraire était entouré par les membres de la maison régnante honorait ses maîtres tout autant

(1) Thackeray ne le désigne que par l'initiale R. Ce doit être Samuel Rogers, le banquier-poète.

que leur illustre sujet. Bref, après vingt-cinq ans écoulés depuis le temps dont je parle, — vingt-cinq ans auxquels je dois d'avoir vu l'humanité sous bien des aspects divers, — je ne crois pas m'être jamais trouvé dans un cercle social où la simplicité, le bon vouloir, la courtoisie, fussent pratiqués mieux que dans la petite cité saxonne où vécurent, où reposent le bon Schiller et le grand Goethe... »

Je ne sais si Thackeray eût jamais pu embrasser la carrière du barreau, à laquelle, paraît-il, ses parens l'avaient destiné; dans tous les cas, son séjour à Weimar ne devait pas la lui montrer sous un jour très favorable, et tout au contraire stimulait chez lui des goûts d'artiste qui prirent au début une fausse direction. Il se crut appelé à être peintre, et pendant assez longtemps, soit à Rome, qu'il visita au sortir de Weimar, soit à Paris, où on le vit assidu à copier les chefs-d'œuvre de nos musées (1), il poursuivit cette visée chimérique.

Il était venu fort jeune, à la dérobée, avec toute sorte de précautions et d'angoisses, visiter ce paradis attrayant et dangereux. On a, racontés par lui, les souvenirs de cette première escapade : 20 livres sterling (500 francs) d'économies, le désir de revoir un ami absent, le poussèrent irrésistiblement à Paris. Il profite des vacances de Pâques, et sous prétexte d'une visite dans le Lincolnshire, — abusant, non sans remords, de la confiance de ses professeurs, — il va s'embarquer à Douvres. Jamais, croyez-le bien, il ne sentira de plus vives émotions, jamais non plus elles ne s'effaceront de sa mémoire. Vous les retrouverez, palpitantes, imprégnées de leur jeunesse impérissable, jusque dans les dernières pages qu'il ait tracées. Il vient de refaire le même chemin, de revoir les mêmes lieux, et ils n'ont réveillé en lui que ses sensations d'autrefois.

« Ah! s'écrie-t-il avec un retour mélancolique, cette première journée à Calais, ces voix de femmes qu'on entendait criant dans les ténèbres au moment où le navire vint accoster, le souper chez Quillacq, la saveur inusitée des côtelettes et du vin, la voûte de calicot rouge sous laquelle je m'endormis, le carrelage en brique, la fraîche senteur des draps, le postillon merveilleux avec ses lourdes bottes à l'écuyère et sa petite queue enroulée de rubans noirs, tout cela me revient avec une netteté surprenante, et c'est là ce que je vois, non ce que j'ai présentement sous les yeux. Ceci

(1) L'écrivain de la *Revue d'Edimbourg* (janvier 1848) qui constate ceci à titre de souvenir personnel ajoute que, selon toute apparence, Thackeray n'aurait jamais réussi à se faire dans la peinture une profession lucrative. « Son talent, ajoute-t-il, un peu parent de celui d'Hogarth, ne se manifestait que dans les esquisses à la plume, où, pour amuser ses amis, il jetait çà et là quelque trait de mœurs, quelque situation comique. »

est bien Calais, et ceci le commissionnaire que je connais depuis une vingtaine d'années... Je retrouve les femmes affairées et tumultueuses autour des bagages, les gens qui recueillent, placés au seuil des barrières, les papiers du voyageur; mais, braves gens, c'est tout au plus si je vous vois. Vous ne m'intéressez guère plus qu'une douzaine de marchandes d'oranges dans Covent-Garden, ou un magasin de librairie dans Oxford-Street. Vous me rappelez en revanche cette époque où je vous regardais avec une surprise émerveillée, — alors que les petits fantassins français portaient au shako la cocarde blanche, — alors que la diligence mettait quarante-huit heures à gagner Paris, — alors que le postillon, botté jusqu'aux genoux, avec ses jurons, ses harnais rapetassés de ficelle, sa queue retroussée, semblait si réjouissant au « jeune homme du *coupé.* » Vous ne vous doutez pas, enfans qui voyagez en compagnie d'un vieux barbon grisonnant, à quel point s'amuse en dedans ce personnage si calme et de si mélancolique aspect. Il se retrouve aussi jeune que vous, il a dix-sept ou dix-huit ans, pas davantage. Le hennissement des chevaux sortant à minuit de leur écurie étonne derechef ses oreilles. Beauvais, Amiens, il y dîne encore, et de quel appétit! et quelles rasades il se verse de cet excellent vin de table d'hôte! et comme il s'entend bien avec l'obligeant conducteur! Saviez-vous qu'on peut vivre à la fois en 1860 et en 1830? En 1860, et sous mon enveloppe actuelle, je suis peut-être un peu lourd, silencieux, maussade; mais si je m'en dépouille, si je redeviens, par une opération de l'esprit, ce que j'étais en 1828, me voici en bel habit bleu à boutons de métal, avec un gilet de soie à dessins (que je boutonne sans la moindre peine autour d'une taille svelte), contemplant de jeunes beautés en manches *à gigot,* qui promènent leurs chapeaux à larges ailes sous les marronniers dorés des Tuileries. Je fais avec elles le tour de la place Vendôme, où le drapeau blanc flotte sur la colonne, veuve de sa statue, pour venir dîner chez Bombarda, près de l'hôtel de Breteuil, ou bien au café Virginie... Allons donc! Bombarda et l'hôtel de Breteuil sont par terre et depuis longtemps. Quant à mon pauvre vieux café Virginie, ils l'ont démoli l'an dernier! Mon esprit ira donc y dîner tout seul, tandis que mon corps, assis pêle-mêle avec beaucoup d'autres dans un wagon emporté par la vapeur, ne donne pas à mes compagnons une bien haute idée de ma bonne grâce et de ma verve... Que voulez-vous? je ne suis pas où ils me croient. Mon âme se promène dans le passé, à trente ans d'ici. J'attends ma barbe avec impatience. J'ai passé l'âge où l'on aime encore Byron, et je me crois obligé de lui préférer Shelley et Wordsworth. A moins d'excès, rien ne dérange les fonctions de mon estomac, et je pourrais fort bien vous dire quelle est à mes yeux la plus belle personne de ce bas monde... Ah! belle enfant, — chère et belle enfant de cette époque lointaine! — êtes-vous maintenant mariée ou veuve? — êtes-vous morte? — seriez-vous maigre, flétrie, décrépite? — ou bien encore, ample et grasse commère, porteriez-vous un faux *tour?*... O Eliza, Eliza!... Voyons un peu, était-ce Eliza? Sur ma parole, j'ai vraiment oublié votre nom de baptême... Vous savez que nous nous vîmes deux jours seulement; mais j'ai encore devant les yeux votre douce physionomie, et les roses que j'y vois fleurir sont aussi fraîches qu'au joli mois de mai... Chère miss X...,

ma timidité juvénile, ma modestie ingénue ne m'auraient jamais permis, fût-ce dans mes plus secrètes pensées, de vous interpeller autrement que par votre nom de famille; quant à celui-ci (bien qu'il me semble devoir être passé sous silence), je me le rappelle parfaitement bien, — et aussi que votre respectable père était à la tête d'une brasserie (1). »

En 1832, Thackeray mène chez nous une vie d'artiste, une existence dorée, qu'il racontera plus tard dans la préface d'un livre, d'un album précieux, gravé par M. Louis Marvy, et dont voici l'histoire. Ils s'étaient connus, Marvy et lui, à l'époque dont nous parlons. Après 1848, le graveur français alla chercher du travail à Londres; son ancien camarade d'atelier, devenu le romancier à la mode, s'employa fort activement en faveur de l'exilé volontaire. Il lui ouvrit l'accès de la précieuse collection où M. Baring a réuni les chefs-d'œuvre des principaux paysagistes anglais, depuis Gainsborough et Constable jusqu'à Creswick et Turner. Il fit plus, il trouva un éditeur à l'œuvre de l'artiste étranger; mais cet éditeur exigea pour chaque gravure une notice explicative signée par Thackeray, qui se trouva ce jour-là critique d'art un peu malgré lui, et de par un sentiment de cordiale bienveillance qui méritait bien, ce me semble, une mention honorable.

Mais ce n'est pas seulement dans la préface en question, c'est surtout dans un de ses derniers romans, *les Aventures de Philip*, qu'il faut chercher la trace de ces longs séjours faits parmi nous à diverses époques et dans des conditions très différentes. A peine sorti de tutelle et mis en possession d'une fortune évaluée à 20,000 liv. sterl. (500,000 fr.), Thackeray ne connaît d'abord que les douceurs et les splendeurs de cette ville à part, si hospitalière à qui lui demande des fêtes, si dure à qui lui demande du pain. Ses journées se passent au Louvre, ses soirées dans l'atelier ou dans les salons. Ce n'est plus Weimar, ce n'est plus la Saxe, c'est la bohême, mais la bohême sans misère et sans privations, le libre caprice et le libre travail, la camaraderie sans gêne, et aussi sans excès familiers, tempérée par les égards que l'on a volontiers pour une bourse bien garnie, la sécurité dans l'incertitude, le choix entre vingt carrières qui vous tendent les bras et semblent vous appeler à l'envi l'une de l'autre. A ce moment, le plus heureux de sa vie, Thackeray n'est pas en peine de sa destinée. Partout des appuis, partout des amis. Avocat s'il le voulait, peintre s'il réalisait son idéal, il est, en attendant, écrivain amateur, auxiliaire gratuit de telle feuille quotidienne, de tel *magazine* hebdomadaire ou mensuel. C'est là qu'au sortir d'une exposition de peinture il aime à déverser le trop-plein de son en-

(1) *Roundabout Papers. — Notes of a Week's holiday.*

thousiasme et de ses railleries, racontant aussi, l'occasion venue, une médisance d'atelier, une cause célèbre, jugeant une œuvre littéraire, discutant une élection d'académie, et même au besoin empiétant sur le terrain de la politique. La réaction, sourde encore et voilée, qui ramenait à des conditions monarchiques l'élan républicain de 1830, il la démêlait fort bien et tentait de la démasquer. La charte de 1830 n'avait pas grand prestige à ses yeux, et sans prévoir qu'un jour viendrait où ce qu'on appelait *la parcimonie du roi citoyen* lui apparaîtrait, par l'effet du contraste, comme une des vertus de la couronne, il la censurait avec une aigreur moqueuse, presque à l'unisson du *Charivari* naissant. Son bonheur du reste, le bien-être dont il jouit, cette supériorité en fait d'art dont il essaie de profiter et qu'il nous reconnaît franchement, ne le disposent pas à voir avec indulgence nos ridicules et nos travers : sévérités outrées, partis-pris excessifs, dont les écrits postérieurs (les derniers principalement) attestent qu'il s'était plus d'une fois repenti. A demi-voix, dans quelque phrase incidente, il en fait volontiers amende honorable, et s'en prend à son inexpérience. — Cet âge est sans pitié, dirait-il volontiers avec notre excellent fabuliste.

La supériorité de la peinture française, il l'explique par le milieu dans lequel l'artiste est placé dès ses débuts. — « Le peintre français, dit-il, est mieux compris, mieux apprécié, mieux payé même, tout compte fait, qu'il ne l'est chez nous. Un jeune homme trouve ici une douzaine d'excellentes écoles où il peut pratiquer sous le contrôle d'un maître éminent et faire son apprentissage moyennant 10 liv. sterl. (250 fr.) de rétribution annuelle. En Angleterre, il devra se contenter de l'Académie ou dépenser des sommes considérables pour obtenir l'enseignement d'un artiste bien placé. En sus des leçons, des conseils, des modèles, dont l'élève peintre jouit ici en échange de ses dix livres, il a pour rien mille stimulans professionnels que l'Angleterre ne saurait lui fournir. Les rues sont garnies de tableaux étalés dans les magasins, les passans eux-mêmes ont leur valeur pittoresque. Églises, salles de spectacle, salles de concerts, salles de café sont décorées de peintures. La nature aussi le traite mieux sous ce ciel plus lumineux et plus clément. Autres incitations plus personnelles, mais tout aussi puissantes, un artiste en France est rétribué largement, car, dans un pays où presque tout le monde est pauvre, un revenu de 500 liv. sterl. (12,500 fr.) n'est certainement pas à dédaigner; son rang dans la hiérarchie sociale est au-dessus plutôt qu'au dessous du rôle qu'il est appelé à remplir. Bien des maîtres et des maîtresses de maison l'accueillent et le flattent, qui tiennent les titres en fort petite estime, et chez lesquels un baron n'est guère mieux reçu qu'un commis d'agent de change. »

Nous ne garantissons pas que ce parallèle, assez exact pour le temps où il fut écrit, soit encore, à l'heure qu'il est, d'une irréprochable fidélité. Le niveau de la richesse a monté; les revenus de douze mille francs se trouvent réduits pour le moins d'un bon tiers; les titres nobiliaires, qu'on se dispute devant les tribunaux, semblent avoir recouvré quelque chose de leur antique prestige. Les commis d'agent de change sont fort bien reçus dans un certain monde qui ne dédaigne pas les barons, et à qui les peintres sont indifférens. L'atelier lui-même a changé, ce me semble, de physionomie. Écoutez plutôt. « — Le jeune artiste mène ici l'existence la plus facile, la plus gaie, la plus immonde (*dirtiest*)! C'est à l'âge de seize ans probablement qu'il a quitté la province pour s'en venir à Paris. Ses parens lui paient un professeur et lui font une pension de mille francs. Il s'établit dans le quartier latin ou dans le nouveau quartier Notre-Dame-de-Lorette. On le voit d'assez bonne heure à l'atelier, où il travaille avec une vingtaine de compagnons aussi pauvres, aussi gais que lui. Chacun de ces *gentlemen* a sa pipe favorite, et les toiles se couvrent de couleur au milieu d'un épais nuage de fumée, avec accompagnement de calembours. Toutes les richesses de l'argot émaillent le dialogue, coupé çà et là de chœurs tumultueux, et l'on ne peut se faire une idée juste de ce tohu-bohu spirituel et grossier sans en avoir affronté les inconvéniens. »

Thackeray, quand il écrit tout ceci (1833), vient d'entrer dans sa vingt-troisième année. Il tâtonne encore, il cherche sa voie. Sa fortune lui permet de choisir, et la liberté du choix redouble ses hésitations. Il lit seulement, il écrit de jour en jour un peu plus. La renommée de Charles Dickens, qui s'étend de proche en proche, le distrait de sa peinture. Il parle des personnages de *Pickwick* et de *Nicholas Nickleby* en homme qui les a étudiés de près. Les héros de romans, quand il les trouve conformes à la vérité humaine, lui paraissent plus vrais, plus vivans que ceux de l'histoire. Cette idée, moins paradoxale qu'elle ne le semble, est développée avec esprit dans plusieurs de ces chapitres, jadis anonymes, qu'on a réunis à ses *Miscellanées* (1). Entre les grands personnages qui représentaient sous George II les tendances intellectuelles de l'époque et les fantômes contemporains évoqués par l'imagination de Fielding, il n'hésite pas à trouver ceux-ci mieux établis dans le souvenir, plus solides, plus durables, plus réels que les premiers. « Lisez Smollet, s'écrie le futur émule de Fielding; vous y verrez vanter le style nerveux de Cooke, le goût délicat de Lyttelton, l'éloquence toute romaine de King, l'érudition profonde de miss Carter, qui la mettait de pair avec

(1) Huit volumes de la collection Tauchnitz.

Mme Dacier, la poésie et la prose de mistress Lennox (1), les excellens portraits que peignait miss Reid, digne rivale de la Rosalba. Tout cela ne vous fait-il pas l'effet d'une froide et sanglante ironie? Qui les connaît, ces illustres? Dans quel recoin de la mémoire humaine irons-nous chercher la « tendre muse » de Lyttelton, le « génie » de mistress Lennox, la romaine éloquence de King et les admirables portraits de miss Reid? La mort, l'oubli les enveloppent. Il n'en reste rien, et ces astres éclatans sont des chandelles d'un sou, consumées jusqu'au dernier atome, tandis que les créations qu'Henri Fielding multipliait, sans travail, en se jouant, la tête embarrassée des vapeurs du vin, sur quelque table de taverne, dans quelque chambre de maison d'arrêt, plus divertissantes d'abord que les laborieux travaux de Cooke et de Lyttelton, ont en outre plus de chair, de sang et de véritable vie. Amelia Booth par exemple ne prépare-t-elle pas encore aujourd'hui comme alors le petit souper conjugal? Miss Snap ne jette-t-elle pas encore maintenant de chastes obstacles sur la route criminelle de M. Firebrand? Parson Adams ne trône-t-il plus au milieu de sa famille? et M. Wild, le célèbre Jonathan, n'avale-t-il pas son dernier bol de punch en tête-à-tête avec le desservant de Newgate? Chacun de ces êtres de raison n'est-il pas entré de plein droit dans une sorte de réalité rétrospective, bien autrement palpable et certaine que celle de miss Reid ou de mistress Lennox? Nous voici prêts à révoquer en doute que ces deux dames aient vraiment vécu, nonobstant ce qui peut subsister encore des peintures de l'une et des écrits de l'autre. Elles sont, à nos yeux, moins historiques, plus parfaitement fictives que Narcissa, miss Tabitha Bramble, ou n'importe quel héros, n'importe quelle héroïne décrit ou décrite par l'historien de *Peregrine Pickle*, devenu romancier le jour où il raconta les annales de son pays (2). »

Un instinct prophétique semblait dicter à Thackeray cette spirituelle boutade, et il plaidait d'avance *pro domo sua*. Jusque-là cependant il n'avait aucune vision bien nette de son avenir, et en attendant que le sort eût prononcé, il dépensait au hasard ses juvéniles improvisations. On peut dire que le *Fraser's Magazine* eut ses prémices littéraires. Ce recueil était alors placé sous la direction d'un homme assez marquant et d'une originalité réelle, un érudit auquel plusieurs de ses contemporains n'ont pas marchandé le « génie, » mais chez qui la souplesse de l'intelligence s'alliait à un étrange désordre d'idées et surtout de conduite. Sa carrière, dont les débuts avaient promis beaucoup mieux, s'achevait dans

(1) L'auteur de la *Female Quixote* et de beaucoup d'autres romans ennuyeux.

(2) Smollet, dont les romans avaient fait la réputation, et dont les productions historiques auraient bien pu la détruire.

toute sorte de misères philosophiquement supportées, et dont ses collaborateurs s'efforçaient généreusement d'atténuer l'amertume. Thackeray, qui dès 1835 comptait parmi eux (1), se montra un des plus dévoués. Il prêta, — il *donna*, tranchons le mot, — au malheureux Maginn, écroué pour dettes sous les verrous de Fleet-street, une somme de 500 livres sterling (12,500 francs), relativement considérable, et dont le sacrifice allait encore être aggravé par des circonstances décisives.

Avant de les raconter, si nous jetons un dernier regard sur ce jeune artiste, que la peinture et le culte des lettres semblent se disputer encore, nous le trouvons toujours parmi nous, guettant une à une les manifestations de la vie parisienne, et poussant la curiosité, le besoin d'émotions et d'analyse jusqu'à vouloir surprendre au passage les dernières angoisses des suppliciés. Il voulut voir mourir Lacenaire, il voulut voir mourir Fieschi (mars 1836), et s'il échoua dans ces deux tentatives, elles ne lui en avaient pas moins laissé de bizarres souvenirs. Il se rappelait surtout cette matinée de carnaval où, traversant à pied les avenues fangeuses des Champs-Élysées, il s'était vu arrêté dans le faubourg Saint-Honoré par la joyeuse cohue du bal Musard. Parmi ces masques aux vêtemens fripés, aux joues fardées, qui lui barraient le passage, plusieurs allaient se jeter comme lui sur la piste de la sanglante exécution que la police s'efforçait de tenir secrète. Sautant avec un de ses amis dans une voiture de place, il traverse les ponts et trouve la rue d'Enfer encombrée d'étudians, d'ouvriers en goguette, qui courent aussi au rendez-vous de la guillotine, à ce triste et honteux rendez-vous qui même aujourd'hui n'a rien perdu, paraît-il, de ses horribles séductions. Une grande déception les y attendait. Le spectacle manqua ce jour-là. Ni Fieschi ni son *cortége* ne se montrèrent, et les spectateurs désappointés rentrèrent *à jeun*. « Elle eût été vraiment belle, cette exécution, écrivait Thackeray, si elle s'était accomplie au milieu de ce délire tumultueux, de cette prostitution avinée qui étaient venus de si loin pour ajouter à leur festin de carnaval la *bonne*

(1) On en a la preuve dans un dessin du peintre Maclise, inséré dans le n° de janvier 1835, et représentant un banquet donné chez le propriétaire-éditeur, M. Fraser. On y voit figurer un jeune homme de très haute taille, dont les lunettes dénoncent la myopie caractéristique. C'est le futur auteur de *Vanity Fair*. Les autres personnages de cette gravure *historique* sont, avec Southey, Coleridge, Théodore Hook, sir David Brewster, sir Egerton Brydges, Thomas Carlyle, Edw. Irving, Harrison Ainsworth, des notabilités d'ordre secondaire comme Barry Cornwall (B. W. Procter), James Hogg, *le berger d'Ettrick*, John Galt, etc., — vingt-sept personnages en tout, parmi lesquels nous ne devons pas oublier M. Mahony, mieux connu des lecteurs du *Fraser's* sous son pseudonyme de « *Father Prout*. » Carlyle et le « père Prout » paraissent avoir été les plus intimement liés avec Thackeray.

bouche d'un meurtre. » Lacenaire ne procura pas aux deux Anglais la revanche sur laquelle ils avaient compté; ils arrivèrent trop tard. Une flaque d'eau déjà durcie par le froid et tachée çà et là d'un rouge équivoque, voilà tout ce qui restait à la place de l'échafaud, déjà disparu.

Quelque temps après, Thackeray partait pour Londres, où l'appelait un projet qui allait changer sa destinée. L'abaissement du droit de timbre, inscrit alors sur le programme financier du ministère, semblait fournir une occasion favorable à la création de nouveaux organes politiques, et le beau-père de Thackeray, — le major H. Carmichael Smyth, — s'occupait de fonder une feuille nouvelle, destinée à représenter la nuance la plus vive du libéralisme britannique. Cette entreprise, secondée par les notabilités parlementaires les moins hostiles au radicalisme (sir W. Molesworth, MM. Jos. Hume, Grote), exigeait un capital considérable, que la commandite devait fournir. Il s'agissait de réaliser par actions de 10 livres (250 francs) une somme de 60,000 livres (1,250,000 francs). L'état-major de la rédaction fut recruté parmi les écrivains les plus populaires. Laman Blanchard avait la direction, Douglas Jerrold la critique des théâtres, Thackeray devait être le correspondant parisien, et le major, en sa qualité de principal actionnaire, présidait le comité de surveillance. On avait pour programme la liberté de la presse complète et sans réserve, l'extension du suffrage électoral, le secret des votes, un renouvellement plus fréquent du mandat parlementaire, l'égalité des droits civils et la liberté de conscience. Du 24 septembre 1836 au printemps de l'année suivante, le correspondant parisien remplit fidèlement sa mission. Ses lettres, signées d'un double T, ne sont remarquables que par une tendance très hostile au gouvernement de juillet, qu'il accusait de vouloir replacer la Grande-Bretagne sous le joug des tories. « Nous sommes trop forts, ajoutait-il (1), pour qu'une pareille entreprise ait la moindre chance de succès; mais nos voisins, si le radicalisme anglais les scandalise, devraient savoir qu'il n'existe pas seulement chez nous: il a, Dieu merci, traversé la Manche et franchi les Alpes. »

Le *Constitutional* cependant, greffé sur une ancienne feuille quotidienne (*the Public Ledger*), n'en allait pas moins déclinant de jour en jour malgré ses inoffensives bravades et l'accent belliqueux de sa polémique. Après avoir successivement agrandi son format et haussé son prix de vente, il finit par tomber devant un concours de circonstances défavorables, dont la plus grave était par malheur que, les actions ayant été placées en très petit nombre, il avait dû

(1) Le 8 octobre 1836.

vivre aux dépens des associés fondateurs. Parmi ces derniers, les plus atteints furent le major C. Smyth et son beau-fils. Thackeray se trouva, sinon ruiné tout à fait, — il s'en est toujours défendu avec un soin extrême, — du moins placé dans une situation pécuniaire qui le réduisait à tirer de son travail les moyens de vivre selon ses goûts. Il fallait faire flèche ou de son talent de peintre ou de son talent d'écrivain. Rien ne l'autorisait à compter sur le premier; le second au contraire lui offrait des chances assez favorables. Ce fut ainsi que le *dilettante* en littérature devint un écrivain de profession.

II.

Les *Aventures de Philip* (1) ont dans l'œuvre de Thackeray la valeur d'autobiographie qui, parmi les romans de Dickens, appartient incontestablement à l'histoire de David Copperfield. Philip Firmin, fils d'un médecin renommé, vit jusqu'à vingt-cinq ans au sein d'une opulence menteuse et s'abandonne avec la sécurité la plus complète aux penchans de sa vive nature. Le monde n'a pour lui que des caresses, et ses défauts les plus marqués, — le sans-gêne de ses manières, la raideur inflexible de ses préventions, sa naïveté crédule, qui se transforme aisément, une fois détrompée, en méfiance aveugle, — y sont accueillis avec l'indulgence excessive que l'enfant gâté trouve chez sa mère. Du jour au lendemain, la scène change. Le père de Philip, abusant de la bonne foi des *trustees* auxquels revenait le soin de veiller sur la fortune laissée par mistress Firmin, a secrètement dissipé cette fortune. Engagé dans des spéculations ruineuses, il est forcé de quitter l'Angleterre et de renoncer à sa magnifique clientèle. Il ne reste à son malheureux fils qu'un nom flétri et quelques bribes à grand'peine sauvées de ce naufrage si complet. Philip, qui jusqu'alors poursuivait, sans y trop songer et en jeune homme indépendant, la carrière du barreau, n'est plus qu'un avocat sans causes et sans avenir. Il n'a de ressources réelles, — et ces ressources ne vont pas bien loin, — que son mince bagage d'*university man*. Quelques amis, en bien petit nombre, — mais éprouvés et dévoués, — lui ouvrent l'humble et aride carrière du journalisme, et c'est à Paris qu'il vient, en qualité de correspondant, faire ses premières armes. On voit du premier coup d'œil ce que l'ancien rédacteur du *Constitutional* a dû jeter de souvenirs personnels, de visées rétrospectives, dans ce récit à part, tout

(1) Publiées dans le *Cornhill-Magazine* en 1861. Voici le titre exact, qui ne nous semble pas dépourvu de toute signification : *Adventures of Philip on his way through the world, shewing who robbed him, who helped him, and who passed him by.*

saturé de réminiscences et d'impressions pour ainsi dire authentiques. Est-ce à dire qu'il ait posé devant un miroir et voulu nous donner son portrait? Certainement non, il a pris soin d'écarter cette idée en assignant le rôle de narrateur à un certain Arthur Pendennis bien connu de ses lecteurs (1) et chargé de le personnifier; mais s'il a choisi, — pour le placer dans une situation où très certainement il s'est trouvé lui-même, — un *alter ego* beaucoup moins spirituel, beaucoup plus impétueux qu'il ne l'était, plus rebelle aux convenances, plus enclin aux témérités d'une franchise indiscrète, il n'en est pas moins vrai que le tableau de l'existence menée à Paris, — tantôt dans un hôtel garni du quartier latin (rue *Poussin*, près la rue de Seine), tantôt dans une maison meublée voisine du Rond-Point, — par cette espèce d'*ingénu* qu'il appelle Philip Firmin, est étudié absolument sur le vif de sa propre histoire. Sous ce rapport, et pour ceux de nous qui l'ont connu, la lecture de ce roman est singulièrement attachante. Ils ne peuvent sans doute pas s'affranchir mieux que nous de maint retour personnel vers l'époque où Thackeray occupait, précisément aux Champs-Élysées, des appartemens loués peut-être par Mme de Smolensk ou Mme de Valentinois (née Podichon). C'est bien là, parmi les membres de la colonie anglo-parisienne, qu'il a dû saisir au vol les épisodes si parfaitement vrais par lesquels le général ou la générale Baynes, mistress Colonel Bunch, mistress Mac-Wirther, avec leurs économies sournoises, leurs commérages puérils, leurs rivalités hiérarchiques, leur soif de plaisirs et de distinctions sociales dissimulée à l'aide de tant de soins et de maladresse, amusent et relèvent gaîment l'insuffisance d'une fable tant soit peu surannée. J'en vois, ce me semble, aussi bien qu'un autre les redites et la vulgarité relative, je comprends le froid accueil fait chez nos voisins à cette *réplique* un peu terne des chefs-d'œuvre du maître, et ne puis cependant me défendre de lui trouver un attrait particulier, une saveur spéciale. La scène se passe chez nous; pourtant un seul personnage est français, — c'est la maîtresse de la maison meublée, Mme de Smolensk, personnage un peu cosmopolite, ainsi que l'indique son nom de *guerre*. Cette anomalie même cependant constate un scrupule qui honore Thackeray. Elle prouve qu'il reculait devant les jugemens hasardés, les portraits de fantaisie, et peut-être aussi se méfiait-il des préjugés nationaux, se récusant comme un juré défavorablement prévenu. Frappé sans doute de certaines inconséquences, embarrassé de concilier certaines contradictions, il aime mieux s'abstenir que de risquer une appréciation erronée. Le génie français l'attire tour à tour et

(1) Comme le héros du roman qui porte ce nom.

le repousse. Nous lui plaisons par notre indépendance de jugement, nous le rebutons par notre inconstance de volonté. Il ne sait comment allier tant de courage à si peu de résolution, tant d'élans à tant de défaillances. Incapable d'un engouement absolu, incapable d'une animosité sans mesure, il est vis-à-vis de nous, autant qu'on en peut juger, dans cette situation complexe d'un homme qui voudrait et ne peut pas s'abandonner à un entraînement sympathique. Où est l'obstacle? demandera-t-on. Qui sait? répondrai-je; — peut-être ne nous respectait-il pas assez. La bosse de la vénération n'était pas très prononcée chez ce romancier tant de fois accusé de misanthropie cynique.

Ce fut peu de temps après la chute du *Constitutional* que Thackeray épousa, — toujours à Paris, — une jeune Irlandaise, miss Shaw, dont il eut deux filles : toutes deux sont vivantes, et l'une d'elles, digne héritière des talens paternels, donnait tout récemment au recueil par lui fondé un roman qui n'a point passé inaperçu (1); puis il se mit à l'œuvre, soumis aux impérieuses nécessités du métier que sa mauvaise fortune lui imposait. Sa plume nomade passait obscurément d'un recueil à l'autre. On suppose qu'il fournit quelques articles au *Times* lorsque ce puissant journal était encore dirigé par M. Barnes, *the Torch, the Parthenon*, publications éphémères, le comptèrent parmi leurs collaborateurs; mais ses meilleures inspirations restaient acquises au *Fraser's Magazine*, où elles se multipliaient à l'ombre de maint pseudonyme. Comme Stendhal, avec qui Thackeray a plus d'un rapport, il aimait à dérouter la curiosité suscitée par ses écrits et les rancunes que ses hardiesses parfois excessives auraient pu lui valoir. Ses licences aristophanesques, ses personnalités souvent blessantes, lui semblaient atténuées par cette précaution, qui leur ôtait quelque chose de leur importance et de leur sérieux. C'est ainsi qu'il s'appela tour à tour Fitzboodle, Charles Yellowplush, Launcelot Wagstaff, Ikey Solomons, et popularisa finalement, après d'assez longs efforts, le nom de Michael Angelo Titmarsh.

Quand je connus Thackeray chez un des représentans les plus actifs du parti radical en Angleterre, il me fut présenté, ainsi qu'à un de mes amis, M. Amédée Pichot, sous ce pseudonyme de Titmarsh. Nous arrivions, recommandés par M. Armand Marrast, alors rédacteur en chef du *National*, chez M. L..., dont le château gothique et tout battant neuf dressait ses tourelles pentagonales sur les landes de Putney-Hill. Une femme nous ouvrit la porte en ogive, une autre nous guida dans un labyrinthe de couloirs obs-

(1) Voyez dans le *Cornhill-Magazine* ce récit, dont le titre est *Elizabeth*.

curs, une troisième nous introduisit dans une salle basse lambrissée de chêne, où, devant un âtre énorme, siégeaient, au sein d'une pénombre imposante et devant des chenets en fer tels qu'on les fabriquait sous Cromwell, une demi-douzaine de personnages graves et silencieux, — véritable personnel de conspiration. Connaissance faite, ils ne tardèrent pas à se dérider, et on le croira sans peine en se rappelant que Titmarsh était le plus terrible d'entre eux.

Ceci se passait en 1843, si j'ai bonne mémoire, et c'est à peine si la réputation du jeune écrivain s'était fait jour au-delà du détroit. On l'avait cependant revu en 1839 à Paris, où il était chargé par M. Fraser d'examiner notre exposition de peinture (1); mais il trouvait pour ainsi dire la place prise. La réputation rapidement faite de Charles Dickens étouffait, comme un arbre vivace et touffu, les jeunes plantes qui cherchaient dans le voisinage une place et un rayon de soleil. Les plus faibles mouraient, les plus robustes végétaient en attendant une éclaircie favorable qui leur permît de pousser. Le premier incident qui créa des rapports entre ces deux remarquables émules fut le suicide du caricaturiste Seymour (le même qui avait illustré les *sketches* de Boz). Ce malheureux artiste se donna la mort dans un accès d'aberration mentale quelques semaines avant le jour où devait être mise en vente, avec des dessins de lui, la première livraison des fameux *Pickwick-Papers*. Il fallait à tout prix, et dans le plus bref délai, combler cette lacune imprévue. Thackeray se présenta chez Dickens, et sollicita l'emploi vacant. Dickens déclina ses propositions, soit qu'elles fussent tardives, soit qu'un *nom* déjà fait parût nécessaire à l'éditeur. On a prétendu qu'au sortir de cette entrevue Thackeray, parodiant les imprécations antiques, s'était juré d'écrire, puisqu'on lui refusait de le laisser dessiner. Nous n'attachons aucune importance à cette anecdote suspecte; elle n'est en rapport ni avec le caractère de l'homme que nous commençons à connaître, ni avec ses antécédens, puisqu'il écrivait déjà depuis plusieurs années à l'époque dont il est question, c'est-à-dire en 1836.

L'année où nous reporte le souvenir personnel que je viens d'évoquer (1843) marque l'ère des premières « victoires » remportées par le futur romancier, de celles qui le placèrent d'abord dans l'opinion de quelques juges d'élite, puis dans celle du public, au rang dont il était digne. Un excellent article sur les caricatures de son

(1) Voyez le *Fraser's Magazine* du mois de décembre 1839. Quant aux travaux de Thackeray pendant cette période que l'on pourrait appeler d'incubation, il faut les chercher dans ses *Miscellanées* sous ces différens titres : *Yellow plush-papers, Stubbs calendar or the fatal Boots, Catherine, Cartouche, Poinsonnet, Epistles to the Literati*, etc.

ami Cruikshank, inséré en 1840 dans la *Westminster Review* (1), leur avait frayé la voie; le *Paris Sketch-book* (collection d'articles insérés dans le *Fraser's Magazine*), l'histoire du *Grand Diamant Hoggarty* (1841), marquent cette transition lente et laborieuse. Les *Esquisses parisiennes* sont assez étrangement dédiées à un tailleur de la rue Richelieu qui, voyant l'auteur embarrassé de lui payer sa facture, lui avait galamment offert, en sus du délai réclamé, un billet de 1,000 francs. La *res angusta domi* s'accuse ici très nettement, car le prêt du fournisseur avait été accepté sans autres façons. Cependant ces tribulations pécuniaires du jeune ménage, rappelées dans les *Adventures of Philip*, avaient été précédées par un malheur bien autrement sérieux. Parmi ces romans de premier jet où Thackeray s'essaya longtemps, il en est un d'un intérêt assez poignant (*the Shabby Genteel*), qui, commencé dans le *Fraser's Magazine* au mois de juin 1839 et continué pendant les trois mois suivans, fut brusquement interrompu au neuvième chapitre, et n'a jamais été achevé. Nulle explication ne fut donnée aux lecteurs; mais la triste vérité ne tarda pas à être connue. Après avoir quelque temps donné les plus vives inquiétudes sur son état mental, mistress Thackeray venait de perdre à jamais la raison. Dix-sept ans plus tard, en réimprimant le *Shabby Genteel* dans la collection de ses mélanges, le romancier fait à ce terrible accident une rapide et touchante allusion. « Ce conte, dit-il, fut interrompu à une époque bien triste pour celui qui l'écrivait. Il avait songé à le compléter; mais les couleurs ont séché sur la palette, la manière du peintre n'est plus la même. Mieux vaut le laisser tel qu'il fut projeté, conçu, abandonné. » L'auteur de *Jane Eyre*, en dédiant à celui de *Vanity Fair* un roman dont le héros, M. Rochester, est victime d'une situation pareille à celle de Thackeray, réveilla partout ce douloureux souvenir. On alla même jusqu'à supposer que Thackeray lui-même, se cachant sous le pseudonyme de Currer Bell, exploitait cette combinaison dramatique. Moins que personne, on le voit, il était capable d'une pareille profanation.

Une première étude consacrée ici même à l'écrivain dont nous nous occupons aujourd'hui (2) nous dispense de revenir sur l'appréciation de ses principaux ouvrages. Nous les mentionnerons à leur date en recueillant au passage, très sommairement, les anecdotes qui s'y rattachent. Je rappellerai d'abord l'*Irish Sketch-book*, puisque c'est à l'occasion d'un article sur ce voyage humoristique (parent éloigné de ceux qui chez nous furent de mode au XVIIe siè-

(1) L'organe des réformateurs comme Bentham, J. Mill, sir W. Molesworth.

(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1854.

cle) que je renouai avec Thackeray, à Paris même, les rapports formés à Londres quelques mois auparavant. *The Luck of Barry Lyndon*, qui parut dans le *Fraser's Magazine* (de janvier à décembre 1844), et que beaucoup de gens, au dire de M. Taylor, regardent comme la plus originale des œuvres de Thackeray, fut son début dans le roman semi-historique, dont il devait donner plus tard un spécimen bien supérieur à mon avis; mais à la même époque, admis en seconde ligne dans la direction de l'*Examiner*, il multipliait ses travaux, de mieux en mieux accueillis (1), et datés un peu de partout. La ballade comique du *Carmen Lilliense* nous le montre arrêté dans une auberge flamande par suite d'un vol qui l'avait mis complétement *à sec*. Il est là, faisant bonne contenance, en attendant l'arrivée des fonds qu'il a demandés, et lorgne la prison où il pourrait être écroué d'une heure à l'autre, si le moindre soupçon venait à planer sur lui. Tout ceci, raconté avec cette exagération de sang-froid, cette flegmatique désinvolture qui donne son prix au *John Gilpin* de Cowper, n'était d'abord qu'une plaisanterie à l'adresse de sa famille, une lettre versifiée qu'il fallut remanier, développer, pour la rendre digne du *magazine* où elle parut. Les *Notes d'un voyage de Cornhill au Grand-Caire* (1845) sont celles d'une véritable escapade, improvisée en vingt-quatre heures par le romancier, auquel un de ses amis avait procuré une passe sur les bateaux à vapeur de la *Peninsular and Oriental Company*. Elles furent encore publiées sous le pseudonyme de Titmarsh (2), et comme l'*Irish Sketch-book*, comme les *Comic Tales and Sketches*, elles étaient ornées d'*illustrations* bouffonnes au moyen desquelles l'auteur accentuait et précisait ses plaisanteries écrites.

Son double talent de caricaturiste et d'écrivain, cette faculté précieuse qui l'armait à la fois d'un crayon et d'une plume également acérés, lui assigna sa place dans la rédaction du *Punch*, lorsque le succès du *Charivari* parisien eut naturalisé chez nos voisins la périodicité du pamphlet satirique. Thackeray y débuta sous la désignation du *Fat Contributor* (le collaborateur obèse). Ses dessins, ses articles acquirent bientôt une notoriété qu'ils n'avaient pas encore obtenue, et à laquelle servirent puissamment certaines personnalités virulentes dont l'auteur a fait depuis amende honorable.

(1) Les *Petits voyages* (principalement en Belgique), le *Blue Beard ghost*, la *Partie fine* et la *Chest of cigars*, signés Launcelot Wagstaff, les *Barmecide Banquets*, le *Bob Robinson's First Love*, sont de cette époque laborieuse.

(2) Ce nom de guerre était conservé sur le titre; mais la préface fut signée W. M. Thackeray. Ce fut pour la première fois que l'écrivain livra complétement le secret, devenu fort transparent, qui l'avait jusqu'alors dérobé aux ennuis de la notoriété personnelle.

Une fortune tellement rapide qu'elle en était scandaleuse (et qui a été suivie d'une décadence infamante) avait imposé à l'aristocratie anglaise le contact d'un méprisable aventurier, et fait asseoir dans l'enceinte législative un homme dont quelques-uns de ses collègues n'auraient pas voulu pour laquais. Ce fut à ce millionnaire improvisé, à sa couronne d'un jour, à son faste insolent, à sa vulgarité dorée que s'attaqua le *Jeames' Diary*. Puis vinrent les chapitres consacrés au *snobbisme*, à cette fièvre de vanité qui dans les sociétés étagées par castes développe tant de mesquines ambitions, plie l'homme à tant de pitoyables asservissemens, le condamne à tant de sacrifices ruineux, lui impose tant de platitudes et d'absurdités quotidiennes, le fait vivre d'une vie d'apparat et de mensonge, et l'abreuve en définitive des humiliations les plus amères. Thackeray cette fois avait trouvé une voie bien indiquée, une note dominante, un thème variable à l'infini. Sa plaisanterie vagabonde, sa causticité superficielle se concentraient et prenaient corps; la cendrée faisait balle et portait juste.

III.

Sûr de lui-même après tant d'efforts divers (1), il projetait une œuvre de longue haleine qu'il offrit au propriétaire du *New-Monthly Magazine* sous le titre assez banal de *Pencil Sketches of the English society*. M. Colburn, à qui Thackeray n'avait encore donné aucun gage d'éclatant succès, ne voulut pas s'engager dans une si vaste entreprise, et cet heureux refus, après avoir découragé un moment le romancier, lui fit adopter en définitive le genre de publication scindée (*serial*, disent nos voisins) dont Charles Dickens, qui l'a imaginé le premier, avait jusque-là conservé le monopole. Ce fut ainsi que parut *Vanity Fair*, le premier succès décisif qu'eût encore obtenu Thackeray, la première assise de sa grande vogue et de sa légitime popularité.

Sur ces entrefaites, et en 1848, nous le voyons inscrit au tableau des avocats (*called to the bar*) par « l'honorable société de Middle Temple. » C'est encore un trait de ressemblance entre Philip Firmin, — ce héros de roman dont nous parlions plus haut, — et l'ingénieux écrivain qui l'a mis en scène. Pas plus que Philip, ce dernier ne se croit sérieusement appelé aux luttes du prétoire : jamais il « n'éventrera un dossier, » jamais il ne compulsera des arrêts;

(1) Mentionnons à leur date, c'est-à-dire en 1846, le *Mistress Perkins Ball*, la parodie des romans de M. Alexandre Dumas sous forme d'une *Suite à Ivanhoé*, et enfin une réplique à la notice biographique de sir Ed. Bulwer Lytton sur Laman Blanchard. On y trouvera une noble apologie de l'homme de lettres et de sa profession.

mais ce « titre nu » d'avocat lui prête une certaine consistance hiérarchique. Ses ennemis intimes, les *snobs*, ne pourront plus le toiser du haut en bas, comme les marquis d'autrefois toisaient un « plumitif, » un « barbouilleur de papier, » une « espèce. » Et, il faut bien le remarquer en passant, Thackeray lui-même, — il en serait convenu au besoin, — n'était pas absolument inaccessible à ces petitesses qu'il raillait si bien. Il n'accordait pas tout à fait le même salut à un de ses confrères (je parle des moins illustres) et au membre de la pairie qui lui ouvrait un salon d'accès difficile. J'ai même entendu raconter à ce sujet, par un témoin fort peu suspect, une anecdote qui a son prix. C'était chez lord Palmerston. L'auteur de *Vanity Fair* rencontre un jeune homme dont la réputation d'écrivain naissait à peine et avec lequel il ne s'était encore trouvé en rapports que comme littérateur. Il ignorait donc que, dans une autre sphère, et comme promoteur de réformes intéressant l'hygiène publique, l'obscur *reviewer* s'était acquis un certain renom. Un simple signe de tête, ce qu'on appelle un « salut du bout des doigts, » fut tout ce qu'il jugea convenable de lui accorder au premier abord; mais il se trouva que le ministre, ayant je ne sais quelle affaire à traiter avec M. F. O. W., le prit à part dans une embrasure de croisée, et l'entretint dix minutes de suite avec une certaine vivacité tout à fait intime. A l'issue de cette conférence, les deux hommes de lettres se retrouvèrent face à face, et le moins célèbre des deux reçut aussitôt de l'autre une très cordiale, une très chaleureuse poignée de main. Quel *snob* eût agi en pareille circonstance autrement que le Juvénal du *snobbisme?*

Le roman de *Vanity Fair*, dont les premiers cahiers parurent en 1847, n'était qu'à moitié terminé quand il obtint dans l'*Edinburgh Review* les honneurs d'un compte-rendu, — et d'un compte-rendu très sympathique (1). Thackeray se trouvait désormais de plain-pied avec les plus célèbres, triomphe d'autant plus précieux qu'il était sanctionné, — ce qui n'arrive pas toujours, — par la conscience de l'écrivain lui-même. Un de ses amis, M. Hannay, le félicitait un jour, à propos de ce roman, d'avoir trouvé l'admirable scène où la perverse Becky, inconséquente avec elle-même, sait bon gré à son mari du châtiment corporel qu'il inflige à lord Steyne, bien que cette incartade doive être pour elle une cause de ruine. Thackeray lui dit alors avec une véritable expansion étrangère à toute fausse modestie : « Vous êtes, je crois, dans le vrai... Quand j'eus écrit le chapitre dont vous me parlez, je donnai du poing sur la table en m'écriant : *Ceci est un trait de génie!* »

(1) En janvier 1848.

Le mot pourra sembler un peu vif; mais Becky Sharpe est en réalité une des créations les plus originales, une des figures les mieux *venues* du roman anglais moderne. Elle a le relief vigoureux qui manque souvent aux types ingénieusement choisis, habilement contrastés, minutieusement fouillés, trop minutieusement quelquefois, par le même burin. Nous comprenons que Thackeray revendiquât celui-ci comme un de ses meilleurs titres. Au surplus il n'avait plus affaire au petit groupe d'élite qui, comme John Sterling, l'avait deviné dès 1841 (1). Le public suivait avec intérêt l'ascension de l'astre nouveau. Un simple conte de Noël, *Our Street*, arrivait rapidement à sa seconde édition, et quand en 1849 *les Bonnes et Mauvaises chances de Pendennis* vinrent confirmer le succès de *la Foire aux Vanités*, la presse entière, malgré les agitations politiques du temps, s'occupa de l'œuvre nouvelle. On en a une preuve curieuse dans la polémique qui s'engagea entre l'auteur et le *Morning Chronicle*. Thackeray était accusé solennellement par un des *leading papers* de cette feuille d'avoir fait trop bon marché de la dignité des gens de lettres, et d'avoir caressé les préventions fâcheuses dont ils sont l'objet dans un certain monde. Le romancier, qui en sa qualité de railleur impitoyable avait l'épiderme très délicat, releva chaleureusement ces imputations, reproduites dans un recueil périodique assez répandu, l'*Examiner*. « Vous ne réfléchissez pas, disait-il, à la gravité de l'accusation portée contre moi : si je me fais le courtisan des classes hostiles à la littérature, et si je trahis au profit de leurs misérables antipathies celle dont je fais partie, je ne suis ni plus ni moins qu'un sycophante et un drôle (*a rogue and a cheat*); mais du reste je nie les prémisses de l'*Examiner*, je nie que les classes illettrées éprouvent contre l'homme de lettres les sourdes rancunes et l'antipathie qu'on m'accuse d'avoir flattées... » Il faut lire dans la réplique même, trop longue pour être textuellement reproduite ici, le développement de cette pensée consolante, et qui contraste avec le pessimisme habituel du romancier; mais il ne faut pas perdre de vue que ses contradicteurs auraient pu trouver dans ses œuvres mêmes bien des traits de mœurs, bien des observations de nature à étayer la thèse dont ils s'étaient emparés. Et ce fait que l'*Examiner*, — organe très libéral, et dont Thackeray avait un moment partagé la direction, — a pu l'accuser de plier le genou devant cette aristocratie dont il avait flagellé les travers et les vices, ce fait significatif reste encore devant nous maintenant comme un indice qui n'a pas absolument perdu toute sa valeur. Je

(1) Voyez une lettre de J. Sterling citée par Th. Carlyle dans sa biographie de ce jeune écrivain, mort prématurément.

le signale sans insister et sans vouloir en faire le texte d'une accusation directe. Thackeray n'a jamais renié les tendances libérales de sa jeunesse, jamais avec préméditation sacrifié son indépendance à des besoins d'amour-propre, à des calculs de vanité; mais la bonne fortune l'avait rendu plus indulgent à la fois et plus prudent. Il se repentait d'avoir méconnu la valeur de certains services que l'aristocratie rend certainement aux sociétés qui savent se l'assimiler, et dont le tempérament s'en accommode. Il était reconnaissant de voir admise en haut lieu sa valeur intellectuelle malgré les sanglantes épigrammes dont il avait harcelé la caste dominante; il éprouvait en un mot ce remords d'un homme bien né qui, en abordant un autre, vis-à-vis duquel il se sent quelques torts antérieurs, avec des velléités agressives et blessantes, se sent peu à peu désarmé par une courtoisie parfaite, une patience, une longanimité sur lesquelles il n'avait pas cru pouvoir compter. Un pareil sentiment se conçoit; il n'a rien que d'honorable. Le tout est de n'y céder que dans une juste mesure.

Cette petite passe d'armes avec le *Morning Chronicle* en amena bientôt une autre avec le *Times*, et personne ne s'en étonnera, car ce n'est pas seulement dans les affaires de presse que les susceptibilités excessives attirent et provoquent les épigrammes et les piqûres d'épingle. Cette fois le débat prit une tournure moins sérieuse. Le « foudre » du *Times*, — ainsi s'était vu surnommer M. Samuel Phillips, dont la phrase emphatique, la période ronflante, les éclats et le fracas de style ont eu leur célébrité passagère, — s'était cruellement prévalu de l'insignifiance d'un simple *christmas-book* (1) pour chercher chicane à Thackeray sur l'ensemble de ses écrits et les particularités caractéristiques, les procédés de son talent. Le caractère de l'homme n'étant pas mis en question, il n'y avait pas lieu à réponse directe; mais le romancier satirique saisit la première occasion de rendre coup pour coup, raillerie pour raillerie. Il était maître à ce jeu, et son *Essai sur le tonnerre et la petite bière*, servant de préface à la seconde édition du livre attaqué, mit les rieurs de son côté. Le *Times* en revanche lui garda rancune, et, sans se laisser aller à des représailles indignes de sa toute-puissance, le traita désormais avec une froideur marquée, une certaine affectation de réticences dédaigneuses. Or en Angleterre ce n'est pas une mince affaire que d'avoir le *Times* pour ennemi, et Thackeray, en bonne diplomatie, eût peut-être mieux fait de laisser gronder le *tonnerre*, quitte à profiter du beau temps une fois l'orage passé. En somme, nous ne regretterons pas de trouver chatouilleux

(1) *The Kic Kleburys on the Rhine.*

jusqu'à l'imprudence un homme que l'on accusait au contraire de mener sa barque avec une habileté peut-être excessive.

Cette habileté consista principalement à suivre pour ainsi dire pas à pas la tradition du devancier populaire dont l'immense vogue avait été son premier stimulant. Nous l'avons vu adopter pour *Vanity Fair* le mode de publication que *Pickwick club* avait inauguré. De même allait-il, en 1851, entreprendre une série de *lectures* comme celles de Charles Dickens, et, comme lui, exploiter tour à tour à Londres, dans les principales villes des trois royaumes, puis au-delà même de l'Océan, la curiosité qui s'attachait naturellement à leur personne, partout où leurs ouvrages avaient pénétré. Le sujet traité par l'auteur de *Vanity Fair* était on ne peut mieux choisi. Placé au premier rang des *humoristes* contemporains, il commentait ses aïeux littéraires les plus éminens, Swift, Congreve, Steele, Hogarth, — Fielding, son préféré, — Sterne, qu'il a malmené rudement, — Smollet, Goldsmith et bien d'autres, parmi lesquels on s'étonne de rencontrer Pope et Prior. Ces *lectures* constituaient au demeurant un excellent cours anecdotique sur les principaux écrivains du XVIIIe siècle, et le succès qu'elles ont obtenu comme livre a confirmé celui qui les accueillit lors de la première audition; mais dans ce succès lucratif, dans l'heureuse issue de cette spéculation, tout revient-il au mérite littéraire de l'œuvre? Les mêmes commentaires, les mêmes enseignemens eussent-ils attiré la foule aux *Willis's Rooms*, et plus tard dans vingt autres enceintes du même ordre, si le professeur n'eût pas été le romancier à la mode? Dans cette curiosité tout individuelle, toute matérielle, dont il était l'objet, n'y avait-il pas quelque chose de répugnant pour un homme d'intelligence? Si, pour surmonter cette répugnance, pour affronter avec moins d'ennui ce qu'une exhibition de ce genre doit avoir de pénible, il tâchait de s'en consoler en attribuant à ses auditeurs un désir de s'instruire, une préoccupation sincère du sujet traité qui, chez les trois quarts d'entre eux, n'existaient certainement pas, n'y avait-il pas là un malentendu volontaire, une transaction de conscience que le subtil analyste, dans ses dissections acharnées, n'aurait pas manqué de découvrir et de dénoncer, les rencontrant chez autrui? Je pose la question sans la résoudre, et me demande simplement ce que Thackeray aurait dit de Pope étalant sa bosse aux regards des badauds, ou de Sterne racontant le *Voyage sentimental*, — comme M. Albert Smith son ascension au Mont-Blanc, — à un auditoire composé de guinées plus ou moins intelligentes.

Pour éclaircir la question, prenons l'exemple même qu'il nous fournit. Les journaux de Londres s'étaient bornés à quelques re-

marques sur les défauts de son organe, l'embarras, les hésitations de son débit; mais en Amérique, où la familiarité républicaine n'admet ni sous-entendu ni réserve, les feuilles publiques de tout ordre glosèrent à l'envi sur sa haute taille, son embonpoint, son air de santé, ses cheveux gris, ses lunettes. On le détaillait comme un phénomène vivant, et les nouvellistes de New-York agitèrent la question de savoir si le *lecturer* anglais était oui ou non... solide sur ses jambes (1)!

Thackeray, né *gentleman*, s'impatienta, on le comprend, d'être ainsi discuté; mais au lieu d'une protestation directe et sérieuse il en fut réduit, par le vice même de sa situation, à tourner la chose en plaisanterie. C'est le sens d'une lettre publiée sous le pseudonyme de *John Small* (Jean Petit), et dans laquelle il parodiait le style amphigourique de ses biographes américains, mais non sans rendre à l'hospitalité des États-Unis un hommage empreint de la plus vive reconnaissance. Il saisit cette occasion de mettre en relief la position élevée que le régime politique de l'Union américaine fait à l'homme de lettres. C'était encore une réponse indirecte à ceux qui lui reprochaient de ne pas défendre avec assez d'ardeur les priviléges et la dignité de sa profession. Enfin, dans la préface (2) d'un recueil de ses *Miscellanées* que réimprimait à l'occasion de son voyage une des grandes librairies américaines, il fit hautement son *meâ culpâ* de certaines sévérités excessives qui lui étaient ainsi remises en mémoire. On pourra remarquer dans cette préface un passage curieux où il se défend à la fois et du luxe qu'on lui attribue, et de l'extrême pauvreté avec laquelle on suppose qu'il a dû lutter. Il repousse comme une espèce d'injure le dénûment trop absolu par lequel on prétend qu'il aurait passé. Il ne veut à aucun prix avoir été un pauvre diable. Notons encore ce trait de caractère, qui ne ferait pas trop mal dans le *Livre des Snobs*.

La publication d'*Henri Esmond* (1852) avait précédé de quelques jours le premier départ de Thackeray pour l'Amérique. Les *Newcomes* (1855) parurent avant un second voyage en vue duquel avaient été préparées ses *lectures* sur *les quatre Georges*. L'Angleterre n'eut pas la primeur de celles-ci, et les esprits qu'aurait pu scandaliser la satire assez vive de quelques personnalités monarchiques durent en prendre plus facilement leur parti quand elle leur revint consacrée par un succès d'outre-mer. Ajoutons cependant que l'aristocratie de la métropole anglaise parut faire ses réserves et n'accueillit que sous bénéfice d'inventaire cette saillie ra-

(1) Ceci est constaté par une lettre de l'époque, textuellement reproduite dans le travail de M. Théodore Taylor, p. 128.

(2) Datée de New-York, décembre 1852.

dicale. Ce fut en Écosse qu'elle trouva le plus de sympathie, à Édimbourg principalement, où Thackeray se vantait d'avoir attir « le *trois pour cent* de la population prise en masse... Que ne puis-je à Londres obtenir aussi mon *trois pour cent!* » ajoutait-il avec un regret presque naïf.

En 1857, maître d'une aisance laborieusement reconquise et d'une popularité vraiment européenne, Thackeray crut pouvoir se présenter aux suffrages des électeurs d'Oxford (1), et après plus de vingt ans il arbora devant eux le drapeau de sa jeunesse : « le secret du vote électoral, l'extension du droit de suffrage, par conséquent la participation d'une classe nouvelle au gouvernement du pays. » Inutile de dire qu'il se présenta comme candidat indépendant. On lui opposait un homme considérable, un des meilleurs *debaters* du parlement, M. Cardwell, survenu tout à coup après la disparition presque inexplicable de lord Monck, le candidat présenté d'abord par le ministère; mais M. Cardwell était un *peelite*, et c'était comme tel, disait son antagoniste, qu'il aurait dû être repoussé par une ville comme Oxford au lendemain d'une lutte où le parti libéral avait triomphé. Le 21 juillet, devant une foule considérable, le résultat de l'élection fut proclamé : M. Cardwell l'emportait de par son crédit personnel, augmenté de toute l'influence gouvernementale; mais le sentiment public se manifestait clairement en faveur de son adversaire, qui d'ailleurs accepta sa défaite avec beaucoup de sang-froid et une rare modération, tendant au vainqueur une main amie, et réprimant de son mieux les sifflets et les injures par lesquels une partie de l'assistance aurait voulu protester. « Ne parlez pas de corruption, ou prouvez qu'elle a eu lieu! disait-il à cette foule émue. Les suppositions gratuites sont de trop en matière pareille. Certain de n'avoir rien de semblable à me reprocher, je crois mes adversaires aussi loyaux, aussi honnêtes que je suis moi-même honnête et loyal. Point de sifflets, je vous prie!... Quand lord Monck s'est présenté à vos suffrages, il a été assez bon pour articuler en ma faveur des paroles que je n'ai point oubliées, et dont je lui garde un souvenir reconnaissant... Je n'entends me montrer ni moins courtois, ni moins généreux, et vous me permettrez d'affirmer ici le respect et le cordial bon vouloir que m'inspire M. Cardwell... »

On ne nous reprochera pas, j'imagine, de nous être un moment arrêté sur cet épisode politique d'une existence avant tout littéraire.

(1) Voici dans quelles circonstances. Oxford avait envoyé au parlement un député opposant dans la personne de M. Neate, professeur d'économie politique. L'élection fut cassée sous prétexte de « manœuvres corruptrices, » (*bribery*). M. Neate, ne voulant pas se représenter, crut pouvoir déléguer à Thackeray la majorité qu'il avait lui-même obtenue.

Nous voudrions surtout ici dégager nettement la physionomie de Thackeray, ne rien écarter de ce qui peut le mettre à sa véritable place. Nous ne voudrions ni le rabaisser ni le surfaire, mais, autant que possible, révéler l'homme à ceux qui connaissent ses livres.

Dès l'origine, et dans le cours d'une très longue rivalité, Thackeray s'était toujours montré le sincère admirateur de Dickens. Il ne lui avait ménagé, ni dans ses livres ni dans ses *lectures*, les témoignages ingénieux de la plus chaleureuse sympathie. Un jour même, — à Boston, devant un auditoire américain, — il lui était arrivé de citer un propos de sa fille, qui venant à comparer l'auteur de *Pickwick club* à l'auteur de *Vanity Fair*, s'était naïvement déclarée en faveur du premier. Une autre fois, apercevant Dickens parmi ses auditeurs des *Willis's Rooms*, il le déconcerta par une allusion directe, embarrassante et flatteuse tout à la fois. Cette déférente amitié ne résista pourtant pas à une épreuve qu'il est permis de trouver légère, et de 1858 jusqu'aux derniers temps de la vie de Thackeray une froideur marquée, une brouille véritable, séparèrent les deux écrivains. Quelques mots suffiront pour résumer l'incident. Un article qui passait les bornes de la critique légitime, ayant été publié dans une feuille peu répandue (*the Town-Talk*), attira l'attention de Thackeray, qui, derrière un transparent anonyme, reconnut un de ses confrères du *Garrick club*. C'était là une circonstance aggravante, puisque l'écrivain satirique semblait se prévaloir de rapports personnels avec l'écrivain dont il se constituait le peintre, et dont il traçait un portrait assez peu flatteur.

« M. Thackeray, disait-il, n'a que quarante-six ans, bien que ses cheveux blancs semblent accuser un âge plus avancé. Il est de haute taille, et mesure environ six pieds deux pouces. Son visage exsangue n'a pas d'expression particulière, remarquable seulement par la déformation d'un des os du nez, résultat d'un accident de jeunesse... Il est impossible de ne pas reconnaître en lui de prime abord un vrai *gentleman*. Son attitude est froide et peu prévenante; sa conversation, parfois empreinte du cynisme le moins déguisé, affecte aussi par momens une teinte de *bonhomie* et de paternelle bienveillance. Ici cependant il y a contrainte évidente : un esprit mordant, un orgueil susceptible, voilà le vrai de ce caractère, qui sait d'ailleurs en toute occasion garder la sérénité froide et *suave* dont ne se départ jamais un homme bien appris... Le point culminant de ses succès fut la vogue extraordinaire de ses *lectures* sur les *humoristes* du XVIIIe siècle. Tout y fut extravagant, depuis le prix des places jusqu'aux hommages du *lecturer* à l'adresse de l'aristocratie qui s'empressait autour de lui. Personne d'ailleurs ne s'entend mieux que M. Thackeray à ouvrir sa voile du côté où le vent souffle. Ici courtisan des hautes classes, il professe au-delà de l'Atlantique le culte idolâtre de Washington, et crible les quatre George

des épigrammes les plus acerbes. Aussi, malgré leur mérite littéraire, ces dernières *lectures* ont-elles complétement avorté en Angleterre. »

La réponse de Thackeray fut aussi acerbe qu'elle pouvait l'être, et, après avoir contesté à son jeune adversaire le droit de lui imputer un manque de sincérité tout à fait déshonorant, après avoir nettement articulé les mots si graves de « mensonge » et de « calomnie (1), » il terminait ainsi :

« ... Nous nous rencontrons dans un *club* où, je crois, avant que vous ne fussiez né, nous avions l'habitude de causer librement, quelques *gentlemen* et moi, sans nous figurer que nos entretiens dussent être commentés, à tant la page, par les marchands de *causeries littéraires*, et je ne me souviens pas que, hors de ce club, j'aie jamais échangé quatre paroles avec vous. Laissez-moi donc vous apprendre que rien de ce qui se dit *là* n'appartient aux commentaires de la presse, et vous prier (j'ai ce droit) de respecter à l'avenir mes conversations privées. J'espère aussi que vous voudrez bien vous abstenir de donner des renseignemens erronés sur mes transactions avec les libraires qui me font l'honneur d'éditer mes ouvrages, et de regarder comme en dehors de vos critiques les questions qui intéressent ma réputation de loyauté personnelle. »

La discussion ainsi engagée ne pouvait se soutenir par correspondance, et Thackeray porta immédiatement devant le comité du *Garrick club* une plainte en règle contre son détracteur. Les membres de ce tribunal officieux déclarèrent que des excuses lui étaient dues, et que, faute de souscrire à cette décision, le membre reconnu coupable serait exclu du cercle. Ce dernier cependant, déclinant la compétence légale du comité, voulait que les juges ordinaires fussent appelés à trancher la question. Un avocat tristement fameux, M. Edwin James, était chargé de soutenir cette prétention, et on pouvait prévoir dès lors que rien ne manquerait au scandale d'un si étrange débat. Ce fut dans ces circonstances que Charles Dickens s'entremit obligeamment, et, par une lettre fort amicale, se proposa comme arbitre conciliateur; il laissait d'ailleurs pressentir son opinion sur les deux points essentiels de l'affaire. On ne pouvait, selon lui, ni justifier l'article hostile à Thackeray, ni admettre la juridiction du comité, que n'intéressait en rien la discussion soulevée entre les deux membres du cercle. — « Au surplus, disait-il en terminant, si ma proposition ne vous agrée point, elle n'aura nullement empiré l'état actuel des choses. En ce cas, brûlez ma lettre, je brû lerai votre réponse, et tout sera dit. » Thackeray répondit par un refus assez sec, ce qui était bien évidemment son droit; mais au lieu de brûler le billet tout cordial, tout intime, dont nous venons de ré-

(1) *Slanderous and untrue.*

sumer le sens, il crut devoir le déférer comme pièce du procès au comité dont il avait réclamé la protection. Blessé de la publicité donnée à une lettre privée, Dickens se plaignit hautement et remit à l'adversaire de Thackeray (en l'autorisant à la publier, s'il le jugeait convenable) la correspondance échangée entre eux. Il n'en fallait pas tant pour qu'il se trouvât compris, et peut-être à tort, dans le ressentiment légitime de l'irritable romancier. Ainsi fut rompue, pour plusieurs années, une amitié qui les honorait tous les deux. Hâtons-nous d'ajouter que les traces de ce différend n'existaient heureusement plus à l'époque où toute réconciliation fût devenue impossible. Les deux écrivains, qui avaient cessé de se voir, se rencontrèrent un jour dans une antichambre de club. Le hasard, qui les mettait ainsi l'un en face de l'autre et qui forçait leurs regards de se croiser, se trouva plus puissant que leur rancune mutuelle, affaiblie par le laps des ans. Ils échangèrent sans autre explication une franche poignée de main, et leurs relations, à partir de là, furent ce qu'elles avaient toujours été, ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être.

La fondation du *Cornhill-Magazine* (1860) fut le dernier événement essentiel de la vie de Thackeray. Cette fondation était encore un emprunt à Dickens, et comme une contrefaçon des *Household-Words*. Le brillant début de ce recueil attesta la popularité toujours croissante du nom qui le recommandait à l'attention publique. Les souscripteurs arrivèrent par milliers, et le bon marché relatif du nouveau *monthly* n'expliquait certainement pas à lui seul cette vogue extraordinaire. L'enthousiasme, il est vrai, ne se soutint pas à la même hauteur; aussi faut-il dire que Thackeray, bientôt las de la responsabilité, des tracas attachés à la rédaction supérieure d'une *revue*, s'était spontanément réduit au rôle de collaborateur principal, et qu'en dehors de lui, — exception faite de M. Anth. Trollope, — les talens de marque firent faute à un recueil que la rumeur publique disait « tombé en quenouille. »

C'est dans le *Cornhill-Magazine* que parurent dès le début les *Roundabout Papers*, c'est-à-dire les derniers *essais* de Thackeray, qui accusent une certaine fatigue de plume, un certain déclin de talent, et un autre ouvrage très supérieur à ces *essais*, les *Aventures de Philip*. C'est pour le même recueil que l'auteur de *Vanity Fair* préparait, non pas une chronique anglo-saxonne, comme le bruit en avait couru, mais un roman où devaient revivre, ainsi que dans la pseudo-biographie d'*Henri Esmond*, quelques-uns de ces personnages du XVIIIe siècle avec lesquels Thackeray vivait dans un commerce si familier. Toutefois le jour arrivait où le monde des fictions et celui des réalités allaient manquer en même temps à cet

intrépide travailleur. Il venait de prendre une certaine avance sur la série qui allait commencer, et annonçait l'intention de se placer entre les mains de la faculté pour subir un traitement devenu à peu près indispensable, quand un mal dont il avait ressenti les atteintes à plusieurs reprises, sans tenir compte des dangers qu'il pouvait entraîner, l'abattit à l'improviste, pendant son sommeil, la nuit du 23 au 24 décembre 1863 (1). Il était encore en pleine maturité; mais ni les soucis ni le travail ne lui avaient manqué depuis près de trente ans, et il ne faut pas trop s'étonner que sous le coup de si vives émotions cette nature irritable se soit épuisée avant l'heure.

Nous manquerions essentiellement à l'équité, si, après avoir indiqué les lacunes, les défaillances partielles de ce caractère complexe, nous en omettions les aspects sourians et sympathiques. Sous une enveloppe quelquefois un peu dure, et derrière cette misanthropie dont Thackeray semblait volontiers faire étalage, se cachait avec trop de soin peut-être une bonté dont ses amis ont pris soin de mettre au jour les irrésistibles preuves. En racontant plus haut les services par lui rendus à un de nos compatriotes, j'aurais pu ajouter, de science personnelle et certaine, qu'en mainte autre occasion il a paru vouloir s'acquitter envers nos artistes ou nos écrivains exilés de l'accueil fait parmi nous à sa personne et à son talent. J'en pourrais nommer, et des plus aimés, auxquels son patronage a été cordialement et spontanément offert. L'un d'eux s'est chargé de payer la dette de tous, un historien de talent que les hasards de la politique contemporaine ont porté au faîte du pouvoir pour le condamner ensuite à la peine *forte et dure* d'une longue expatriation. Les pages émues que M. Louis Blanc adressait naguère, sous le voile de l'anonyme, à une feuille quotidienne de Paris resteront ce qu'elles sont jusqu'à présent, la meilleure oraison funèbre de Thackeray. On y trouve, entre autres souvenirs attendris, une anecdote que nous nous garderons bien de déflorer en l'abrégeant, — celle d'une montre volée dans une réunion de *spirites* à l'un des confrères du romancier, et que celui-ci, par un acte de munificence anonyme, dont il faisait honneur aux « esprits, » se hâta de rem-

(1) « ..... Sa mère, qui couchait au-dessus de lui, l'avait entendu vers minuit se lever et se promener dans sa chambre; elle ne s'en étonna pas autrement, ceci étant habituel à son fils lorsqu'il se trouvait indisposé. Cette fois les souffrances furent telles qu'elles déterminèrent sans doute un épanchement cérébral. Le lendemain, quand le valet de chambre de Thackeray vint déposer près de lui une tasse de café, son maître lui parut plongé dans un sommeil paisible, les bras étendus en dehors des couvertures. Quelques momens plus tard, il revint, et, surpris de voir que le dormeur n'avait pas touché à son breuvage matinal, il s'approcha du lit, et constata une mort qui déjà remontait à plusieurs heures. » Nous empruntons ces pénibles détails à la notice de M. T. Taylor.

placer dans les mains du perdant. Cette générosité déguisée en mystification, ce tour plaisant donné à une bonne pensée, cette ingénieuse façon de rendre service en riant, sont en contradiction directe avec la prétendue « sécheresse de cœur » que les ennemis, les envieux de Thackeray lui reprochaient si volontiers.

Le fait est qu'il ne fut jamais enthousiaste, parce qu'il ne voulut jamais être dupe. Le ciel l'avait doué d'une clairvoyance pénétrante et sévère, qui le classait parmi les observateurs satiriques, et que devait développer plus que de raison l'usage habituel de cette faculté périlleuse. On n'est pas impunément tous les jours au régime de l'épigramme; l'abus du microscope intellectuel, nécessaire aux analyses d'un certain ordre, ne peut guère manquer à la longue de fausser la vue et de lui montrer, démesurément grossies, les défectuosités inhérentes à notre imperfection native. C'est ainsi, je crois, que doivent s'interpréter ces *cruautés*, ce *cynisme* qu'on lui imputait à crime, et que le désir, le besoin de « faire sensation » devaient naturellement exagérer. L'effet obtenu, la cause cesse. Affranchi par le succès et redevenu lui-même, rendu à ses instincts naturels, le terrible railleur s'adoucit et se calme; l'arc se détend, la note paisible et mélancolique revient plus fréquente. Elle n'a jamais manqué, non pas même dans les œuvres du début, *Morgiana, le Grand Diamant*, et bien d'autres; mais elle prend peu à peu le dessus, et les *Newcomes* par exemple, les *Virginians*, sont imprégnés d'une sensibilité de bon aloi, médiocrement goûtée, il faut bien le dire, par les lecteurs habituels de Thackeray. Ses derniers essais, les *Roundabout Papers*, ressemblent parfois à l'homélie d'un pasteur de village. Grand apaisement, inaltérable sérénité, résignation stoïque aux iniquités du monde en général et de la *superfine review* (1) en particulier, voilà ce qu'on y trouve à chaque page. Le laps des ans, les influences de la fortune heureuse, expliquent ces changemens presque inévitables, cette disparition graduelle de la verdeur ancienne, de la primitive âpreté. On se repent de ses rigueurs passées, on reporte sur soi-même cette inexorable censure qu'on faisait subir aux autres, et le juge qui s'examine de près est enclin à beaucoup d'indulgence. Pour finir de la sorte, il suffit de n'être pas hypocrite, et, quoi qu'on en ait pu dire, l'existence entière que nous venons de raconter proteste contre l'imputation d'hypocrisie.

E.-D. Forgues.

(1) Surnom ironique donné par l'écrivain à la *Saturday Review*, qui l'accusait, lui, d'une *vulgarité* rebutante.

DE LA SÉCURITÉ

DANS

L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER.

I.

C'est un spectacle sans doute imposant que celui du matériel d'un chemin de fer (1), de ces machines entretenues et perfectionnées avec tant de soin, de ces travaux d'art qui triomphent si hardiment des obstacles de la nature; mais qu'est-ce que ces merveilles, si elles sont une menace perpétuelle contre la vie des voyageurs? Obligés de nous abandonner aux voies ferrées, qui ont le monopole des transports, n'avons-nous pas le droit d'y exiger une sécurité relativement supérieure, et cette juste exigence n'explique-t-elle pas l'émotion générale que produisent les catastrophes encore trop fréquentes sur les chemins de fer? Il est donc à propos d'interroger les compagnies et de rechercher par quelles mesures, par quelle discipline sévère elles garantissent la vie des voyageurs et la célérité de la circulation. Il est admis que les accidens causés par les défaillances du matériel sont devenus très rares, et l'on pardonne presque la rupture d'un essieu comme un de ces événemens de force majeure qui défient la prudence humaine; mais on recherche encore avec inquiétude comment se combinent les mouvemens complexes de ces trains qui se suivent ou se croisent en tous sens au milieu de difficultés infinies; on se demande quelle est l'âme collective, sans cesse agissante, qui anime, gouverne et maintient dans l'ordre voulu un ensemble où la confusion peut être

(1) Voyez, sur le *Matériel des chemins de fer*, la *Revue* du 15 juillet 1863.

si fatale. Tel est le problème à résoudre dans cette branche du service des chemins de fer qu'on nomme l'*exploitation*, problème redoutable où il faut d'abord considérer la grandeur des masses en mouvement. Un train *express* pèse de 80 à 120 tonnes; un convoi de marchandises, remorqué par l'une de ces grosses locomotives auxquelles l'ingénieur Engerth a donné son nom, a un poids de 600 tonnes et une longueur de 350 mètres. Des wagons ordinaires pèsent 15 tonnes en charge, c'est-à-dire trois ou quatre fois autant que les anciennes voitures des messageries. Quant aux locomotives, celles du poids de 30 tonnes ne suffisent plus; les Engerth dépassent 50 tonnes, et l'on commence à voir sur diverses lignes des machines formidables où la puissance motrice est développée par quatre cylindres à vapeur et douze roues propulsives. Est-ce là le suprême résultat du génie d'innovation? La marine, qui montrait jadis avec orgueil un navire à voiles de 1,200 tonneaux, a maintenant des *steamers* qui en jaugent 5,000 et davantage. Qui peut dire si les chemins de fer, eux aussi, n'auront pas un jour leur *Great-Eastern?*

On sait que le défaut de ces géans de la mer est d'être ingouvernables, et quand on considère le péril qui menace la plus légère voiture emportée dans nos rues par la course furieuse d'un cheval, on peut bien s'épouvanter de l'indocilité d'un train de chemin de fer sous la main du conducteur. Nulle part plus que sur les rails il n'eût donc été rationnel de réduire les masses en mouvement; mais que les besoins publics sont loin de se prêter à l'application de cette loi théorique! A l'origine, sur les lignes de Liverpool et de Saint-Étienne, on ne remplissait trois wagons qu'aux bons jours; aujourd'hui les trains du dimanche ne peuvent compter moins de vingt-quatre voitures (nombre maximum autorisé), et chaque année l'importance des transports s'accroît en personnes et en choses.

En Angleterre, a-t-on dit, les trains sont moins redoutables par leur masse, et le continent, qui a partout adopté nos usages français, offrirait sous ce rapport moins de sécurité. Cette remarque n'est vraie que pour les longs trains à petite vitesse, qui donnent de si beaux bénéfices aux actionnaires, et que remorquent des locomotives-colosses. C'est qu'en Angleterre la célérité des transports passe avant tout autre besoin, afin de lutter contre la navigation, dont nous ne connaissons pas assez les merveilles en France. Puis les établissemens anglais ont rarement à leur portée les vastes magasins de réserve que possèdent sur place nos usines alsaciennes ou normandes. Le prix élevé des terrains limite la fabrique ou l'entrepôt à la superficie rigoureusement nécessaire. Ces établissemens ont leur réserve dans les docks célèbres de la Tamise et de la Mersey. Les chemins de fer sont le trait d'union quotidien des docks et des

usines; ils apportent chaque matin la houille et le coton que dévorent les métiers aux huit cents broches fileuses, et remportent en retour les produits fabriqués, qui arrivent sur les marchés du monde trois mois au moins avant ceux qu'on a demandés à l'industrie continentale. On est frappé de cette activité fiévreuse d'expédition quand on visite en Angleterre les gares à marchandises, où les wagons et les ballots ne font littéralement que passer à l'aide d'appareils mécaniques opérant le *transbordage*. Ajoutons qu'en Angleterre on n'apprécie pas nos puissantes machines aux formes tourmentées : la locomotive d'outre-Manche a ses agencemens et proportions consacrés, que l'Anglais entoure de ce culte qu'il porte à toutes ses traditions. Elle peut rarement tirer plus de 350 tonnes. En raison de cette puissance modérée autant que pour les deux causes locales qu'on vient d'indiquer, il faut à la fois multiplier le nombre des trains et accélérer les expéditions, c'est-à-dire augmenter les complications d'un service où les rouages indispensables sont déjà trop nombreux, et remplacer le danger des grandes masses en mouvement par celui des vitesses.

C'est par la vitesse principalement que les chemins de fer se placent au-dessus des autres systèmes de transport. En revanche aussi, cette propriété précieuse et fondamentale engendre les embarras les plus graves de l'exploitation et les chances les plus redoutables d'accidens. Ce n'est pas que la vitesse soit par elle-même un danger : un train lancé à toute vapeur franchit ou pulvérise des obstacles contre lesquels une marche moins rapide l'exposerait à se briser; mais l'impétuosité de la course a pour effet de rendre ingouvernables, si vous ne préparez votre action de loin, ces grandes masses une fois emportées. La vitesse sur les chemins de fer est, en bonne marche courante, de 8 mètres par seconde pour les trains de marchandises les plus lents : c'est presque la vitesse *maximum* des meilleurs *steamers*. Les trains express parcourent jusqu'à 25 mètres par seconde; le cheval au galop, le cerf, le tigre, ne possèdent pas à beaucoup près cette vitesse, que les convois gardent d'ailleurs indéfiniment, tandis que l'animal est bientôt épuisé par sa course. Et nous ne parlons que de la vitesse obtenue jusqu'à présent sur les lignes à voie étroite; le *Great-Western* en Angleterre, les larges lignes de l'Espagne et de la Russie comportent une plus grande célérité; sur les petits railways mêmes, la science n'a pas dit son dernier mot. Cette conquête de l'homme sur l'espace est certainement digne d'admiration; mais que de luttes et de dangers représentent de pareilles victoires sur la nature!

Pour en juger, calculons l'effet mécanique d'un train en marche et la puissance développée par le remorqueur. Pourquoi craindrait-on d'aborder ces détails techniques? Nous vivons dans un contact

perpétuel avec les machines : les lois qui les gouvernent n'intéressent donc plus seulement les ingénieurs; celles de la *traction* sur les chemins de fer sont d'ailleurs simples. Le travail des locomotives, comme celui du cheval de trait ou de l'homme qui porte un fardeau, consiste à déplacer une charge et à la conduire en un temps donné à une certaine distance. Comme toute chose, le travail s'estime par comparaison avec une unité de mesure. Pour élever à bras ou par un moteur 1 *kilogr. à* 1 *mètre de haut en* 1 *seconde,* on a nécessairement exercé un effort, une action mécanique, une puissance contre une résistance. C'est cet effort, — action ou puissance, — duquel résulte un travail que l'on prend pour unité de mesure de l'action des moteurs, comme le mètre est la mesure des longueurs, et le kilogramme la mesure des poids. Les ingénieurs donnent à la mesure du travail le nom significatif de *kilogrammètre.* La force musculaire de l'homme lui permet d'élever en 1 seconde 10 kilogrammes à 1 mètre ou, ce qui revient au même, 1 kilogr. à 10 mètres. L'homme est donc un moteur capable de fournir par seconde 10 *kilogrammètres* de travail. Un vigoureux cheval de trait donne 75 de ces unités, sa force est de 75 kilogrammètres. L'usage s'est établi de comparer les moteurs mécaniques aux chevaux et d'estimer leur puissance en *force de cheval.* Nous lisons souvent qu'une usine possède une force motrice de 20 chevaux, — que nos bâtimens transatlantiques ont des moteurs de 900 chevaux, et qu'on en a développé 12,000 dans le *Great-Eastern;* cela signifie que ces machines réalisent un travail égal à celui qu'exécuterait dans le même temps et les mêmes conditions un pareil nombre de chevaux attelés. Si l'on applique ce calcul aux chemins de fer, on trouve que, dans la marche d'un train express ordinaire, la locomotive déploie une puissance de 300 chevaux, et qu'une machine Engerth en tête d'un fort train de marchandises représente l'effort de 500 à 600 chevaux. Et quels chevaux! leurs propres organes ont des vitesses relatives de 2 à 4 mètres par seconde; le jeu de ces organes est pour ainsi dire une série de chocs. Ce sont des chevaux emportés sous la main de deux hommes, un conducteur et un aide.

Cette estimation de la puissance des locomotives se fit d'abord par le calcul au moyen de la *formule algébrique* de l'ingénieur anglais Harding. Cette formule ne tient pas moins d'une ligne dans les *traités* de mécanique, et la solution demande une page de chiffres. Nous devons au général Morin, à M. Sauvage, directeur du chemin de fer de l'Est, ainsi qu'à M. Poirée, des ponts et chaussées, un procédé si simple, qu'avec la seule règle arithmétique de la multiplication chacun peut estimer la puissance en chevaux développée dans la traction du convoi qui le transporte. Ces savans ont interposé entre la locomotive et le train remorqué un instrument à res-

sorts tarés d'avance appelé *dynamomètre* (mesureur de la force), instrument d'origine toute française. Ces ressorts, pliant sous la charge comme ceux des appareils vulgaires appelés *pesons*, ont fait connaître que, pour entraîner sur les rails un véhicule pesant une tonne (1,000 kilogrammes), il fallait que la locomotive exerçât un effort qui varie de 4 à 10 kilogrammes suivant la vitesse du transport : 4 kilogrammes suffisent dans la lente traction d'un train de marchandises; les trains express exigent 10 kilogrammes par tonne remorquée, malgré les soins apportés aux voitures, en raison des secousses et perturbations de tout genre qui dérivent de la vitesse. Un train express du poids de 100 tonnes demanderait donc cent fois 10 kilogrammes, soit 1,000 kilogrammes d'effort, tandis que le train à petite vitesse se contentera d'un effort moteur égal à cent fois 4 kilogrammes, soit 400 kilogrammes. En multipliant ces efforts par la vitesse du train en une seconde (8 mètres dans le cas de la petite vitesse, et 25 mètres dans le cas du train express), on a 3,200 et 25,000 kilogrammètres, qui, à raison de 75 kilomètres par cheval, ainsi qu'il vient d'être dit, donnent, après division, 43 et 333 chevaux de puissance à demander à la locomotive. On a proposé de généraliser sur les chemins de fer le système du train dit *impérial*, avec salons, buffet, lits, terrasse. D'après le nombre accoutumé des voyageurs, le poids total du train serait d'environ 300 tonnes. Si l'on se proposait de lui faire parcourir cent lieues à l'heure, suivant certaines promesses récentes dont la *Revue* a déjà parlé, chacun, refaisant le calcul précédent, trouvera que le nouveau remorqueur devrait être de la force de 4,000 chevaux, et qu'on ne dépasserait pas 130 chevaux avec la vitesse de 8 mètres par seconde, d'où il ressort déjà que la célérité sur les chemins de fer contribue à compliquer le service par un surcroît de puissance motrice à créer.

Cette production de force motrice est entourée de difficultés spéciales dont il faut aussi tenir compte. Le puissant moteur d'un chemin de fer ne doit pas excéder le poids de 12,000 kilogrammes sur chaque essieu; le nombre de ceux-ci ne peut être supérieur à quatre, et la longueur de 5 mètres est l'extrême limite qu'on peut assigner à l'écartement des essieux. La locomotive et le tender qui porte ses provisions tiennent nécessairement sur un espace de 13 mètres de long sur 3 mètres de large et 4 mètres de hauteur. Tel est le volume maximum d'une machine à vapeur de 600 chevaux sur un chemin de fer; c'est celui d'un appareil de 40 chevaux dans une usine ou un navire. Les ingénieurs ont donc été forcés de demander à la célérité des organes mécaniques dans leur jeu et à la tension formidable de la vapeur la puissance motrice que l'espace refusait. La tension de la vapeur des locomotives atteint aujourd'hui jusqu'à

dix atmosphères, c'est-à-dire qu'elle égale dix fois la pression exercée sur toutes les surfaces par cette enveloppe d'air atmosphérique, épaisse de 52,000 mètres qui entoure notre globe et comprime la colonne de mercure du baromètre. La pression atmosphérique est de 1,033 kilog. sur un mètre carré de surface, et par conséquent chaque mètre intérieur de la chaudière est comprimé par un effort de plus de 10,000 kilog. tendant à la faire éclater, tout au moins à laisser échapper la vapeur, on sait avec quel mugissement, par les ouvertures provenant de la plus légère imperfection du travail. Tel est l'agent moteur comparable à la foudre qui emporte les trains de chemins de fer dans leur marche courante; mais ils n'arrivent à leur vitesse de course que progressivement après chaque arrêt; c'est pourquoi les trains omnibus ont un si long trajet, bien que la vitesse de course entre les stations atteigne souvent celle de 40 kilomètres à l'heure. L'arrêt aussi est progressif; s'il était instantané, il pourrait avoir des suites aussi fâcheuses que celles d'une collision, car d'après une loi fondamentale de la nature la matière est *inerte*, incapable de passer du repos au mouvement ou de celui-ci au repos sans un développement considérable de puissance mécanique. Or cette puissance ne croît que proportionnellement à la masse du corps lancé; mais elle augmente en raison du *carré* de la vitesse, et par conséquent en la doublant; l'impulsion acquise devient ainsi non double, mais quadruple : si on décuplait la vitesse originaire, cette impulsion acquise serait centuplée. On en a conclu, par un calcul élémentaire en mécanique, qu'un train bien lancé possède en lui-même par la vitesse acquise une puissance motrice réelle comparable à l'effet d'une forte machine à vapeur en travail ou à celui de plusieurs boulets de canon. De là vient l'impossibilité d'arrêter une locomotive en marche avant qu'elle ait encore parcouru au moins 200 mètres après que le robinet de vapeur de la locomotive est fermé. « Vous ne pouvez donc pas maîtriser votre locomotive? disait-on à un mécanicien qui avait dépassé la station pour avoir supprimé trop tard son courant de vapeur. — Non, monsieur, répondit-il, je ne saurais d'emblée maîtriser cinq cents chevaux courant à fond de train. » Veut-on connaître quelle est, dans cette formidable accumulation de puissance mécanique, la part apportée par le voyageur? Son poids étant de 70 kilogrammes, le calcul indique que, dans un train express vigoureusement lancé, le voyageur possède en lui-même une force équivalente à celle qui théoriquement enverrait un projectile de 10 kilogrammes à 175 mètres, ou bien un poids de 70 kilogrammes, égal au sien, à 25 mètres de distance.

L'impétueuse vitesse n'est point le seul élément d'insécurité sur les chemins de fer; le péril vient plus encore de la variation de

cette vitesse. Les trains se suivent de près, avec une marche différente qui ne permet pas de maintenir entre eux une distance constante. Le train de marchandises parcourt de 20 à 25 kilomètres par heure; dans le même temps, le train express fournit le double ou le triple de ce trajet; entre les deux sont les trains omnibus et semi-directs. On n'a pas de peine à concevoir combien ces écarts de vitesse causent de difficulté dans l'exploitation. Qui ne sait que la plupart des collisions ont lieu entre les trains de marchandises et les express qui les poursuivent? Encore s'il n'y avait à craindre que les écarts réglementaires; mais il en est d'autres qui, provenant de retards accidentels, échappent aux prévisions : deux minutes perdues à huit stations donnent un total de plus d'un quart d'heure, et voilà deux convois qui se suivent à une distance d'autant rapprochée. Une production difficile de vapeur, due à un de ces incidens qui font le désespoir des mécaniciens, une rampe faiblement attaquée, le *patinage* des roues tournant sur elles-mêmes, lorsqu'à la traversée des bois et des tunnels elles n'adhèrent plus suffisamment aux rails devenus glissans, d'autres causes encore peuvent occasionner des retards. Les regagnera-t-on par une vitesse de foudre lorsque la machine aura recouvré sa puissance? En admettant que la prudence autorise cet élan à corps perdu, c'est en tout cas un nouvel incident qu'il faut ajouter à tous les autres dans le mouvement du service. Enfin il arrive à des trains de rester en détresse, cloués sur place pour ainsi dire; il suffit pour cela d'un tube qui crève ou d'une bielle qui casse à la locomotive. On voit donc combien d'élémens de perturbation multiplient les chances de ces collisions, où le train qui heurte souffre peu ordinairement, mais où le train heurté subit de si dures épreuves.

On verra par quelles mesures préventives on a réussi à rendre ces rencontres très rares. Quant aux solutions dites radicales du problème, que divers inventeurs ont préconisées, il suffira de les examiner brièvement. On a proposé d'abord un mode d'aiguillage propre à faire détourner spontanément, d'une voie sur l'autre, en n'importe quel point du parcours, les convois qui vont s'aborder. Cette idée, fréquemment soumise aux compagnies, semble à quelques esprits un préservatif infaillible contre les rencontres; mais la plus simple réflexion et le souvenir des calculs que nous exposions tout à l'heure suffisent à la faire juger. Admettons qu'un mécanisme ingénieux puisse opérer cet aiguillage : ne faut-il pas toujours compter avec cette terrible impulsion du train, qui le lance en ligne droite par-dessus ou à travers les obstacles? On ralentira, dira-t-on, pour s'aiguiller sur le parcours comme à l'approche des embranchemens; mais c'est supposer que l'on sera maître de la vitesse : dès

lors on sera maître également de retenir à une distance suffisante, pour éviter la collision, les trains qui s'avancent l'un sur l'autre.

On a proposé aussi d'affecter aux trains express des voies spéciales d'où serait exclu le service à petite vitesse. Malgré l'énormité des dépenses, il n'est pas impossible qu'on prenne un jour ce parti. Déjà le principe de la multiplicité des voies est admis dans certaines limites pour les grands centres de mouvement; des *voies de décharge* y ont été créées, soit parallèlement aux premières, soit d'après un autre *tracé*, comme par exemple la ligne directe de Paris à Creil par Chantilly, qui a dégagé celle de Pontoise. De même, au sortir de la gare Saint-Lazare, on voit se dessiner une foule de lignes parallèles. Si ce n'est pas encore l'adoption complète de la réforme demandée, c'est du moins un acheminement vers le but qu'elle se propose.

Les chemins de fer de l'Angleterre nous offrent une autre solution du problème qui mérite d'être étudiée. Dans cette mère-patrie des *railways*, les vitesses entre les différens trains n'ont pas cet écart du simple au triple que nous signalions sur nos lignes. Les express accomplissent leur trajet presque sans arrêt intermédiaire, dans des conditions de célérité à peu près semblables à celles qui existent sur nos lignes du Nord ou de Lyon; devant ces trains rapides, tous les autres se garent longtemps à l'avance, et en marche leur vitesse uniforme est comparable à celle de nos trains omnibus. Au-delà du Rhin, il n'y a guère aussi que deux vitesses, l'une pour tout le service accéléré des voyageurs et des messageries, l'autre fort lente pour les grands convois de marchandises.

Les trains autres que les express étant en Angleterre irréguliers dans leur marche comme nos trains de marchandises, on a dû mettre un plus grand nombre d'express à la disposition du public de toute classe. Celui-ci n'a garde de s'en plaindre; mais au fond n'a-t-on pas augmenté les chances d'accidens en multipliant ces trains formidables? Il va sans dire que la charge a dû également être augmentée, ce qui a forcé de surcharger les roues propulsives de la locomotive, lesquelles prennent leur point d'appui sur la voie. Le nom de *crushing engines*, c'est-à-dire machines écrasantes, donné à ces machines, est assez significatif. Pour le service des marchandises, on a été de même conduit, par l'allégement des trains, à l'accélération des vitesses et à la multiplicité des convois. En fait, sous le rapport de la sécurité comparative, l'avantage n'est pas aux railways anglais, et si nous demandons au calcul quel est celui des deux systèmes où la puissance d'impulsion rend le train moins ingouvernable, étant donné un train français de 500 tonnes à la vitesse de 7 mètres par seconde et un train anglais de 350 tonnes

à la vitesse de 10 mètres, on trouve que la moindre impulsion est encore dans le train français.

Nous sommes loin d'avoir indiqué toutes les causes d'insécurité qui menacent les voyageurs sur les chemins de fer. Il faut encore, dans le service, compter avec les forces humaines. Ce n'est point ici une remarque banale. Pendant la course effrénée d'un train, il se produit des effets physiques particuliers qui ne permettent pas toujours aux agens du personnel d'être en pleine possession de leurs facultés. On admire la naïveté d'un mécanicien qui, poursuivi en justice à la suite d'un accident, fait cette simple réponse : « J'ai remarqué le signal trop tard; » mais le voyageur assis dans sa voiture ne se doute pas de ce qu'endure le mécanicien debout sur la locomotive par le froid et par le soleil. Le vent qui le repousse, la poussière qui l'aveugle, la pluie ou la neige qui fouettent son visage, lui infligent quelquefois de véritables tortures. Aux fatigues d'un voyage de quinze heures et plus s'ajoute pour les agens la nécessité de faire leur service aux stations. Qu'on juge si, dans de pareilles conditions, il est aisé de tenir ses sens en éveil sur tous les signaux et sur les mille difficultés imprévues de la route.

Une autre cause de préoccupation sérieuse, c'est le mouvement des voyageurs et des marchandises, soumis à des fluctuations qui déjouent parfois tous les calculs. Les compagnies ne peuvent qu'en des cas très rares refuser satisfaction aux exigences du public. Nous ne répéterons pas ce mot, trop souvent redit au hasard, que les multitudes ont en France une indocilité particulière au caractère national; nous avons pu nous convaincre de nos propres yeux que les foules se ressemblent en tous les pays, et que l'impatience de l'attente leur donne partout les mêmes allures indisciplinables. Ce qui est propre à la France, c'est un respect de la vie humaine qui, en matière d'accident, ne limite pas la responsabilité; c'est aussi un penchant à trop compter sur l'autorité pour nous sauver de notre propre imprudence. De là viennent tant de mesures de police qui nous gênent et qui nous irritent. En Angleterre, il y a dans les gares des tableaux indicateurs qui fournissent tous les renseignemens nécessaires au voyage; tant pis pour qui ne lit point ou ne comprend pas : l'employé de service, interrogé, ne prend pas même la peine de répondre, et il faut être Français pour lui renouveler sa question. Sans doute, dans cette manière d'être et d'agir, l'Anglais tombe parfois dans l'excès opposé au nôtre; mais si nous pouvions apprendre de lui à nous gouverner un peu plus nous-mêmes durant les trajets en chemin de fer, une foule de complications disparaîtraient du service. Or rien ne constitue de plus graves embarras que ces complications, ajoutées à tant d'autres rouages. Pour en achever le ta-

bleau, réduit seulement au cadre prévu, il suffira de considérer le service réglementaire d'un grand réseau, celui de l'Est par exemple.

L'action plus ou moins directe du chef d'exploitation s'étend d'abord sur un parcours de 1,800 kilomètres, divisé en 3 lignes principales et en 24 embranchemens; 375 gares ou stations s'y échelonnent à des distances variables. Il y a de plus 4 grands ateliers, des ateliers secondaires, des remises et des bâtimens d'administration. Tout cet ensemble de constructions formerait une grande ville. Sur le parcours circulent quotidiennement près de 600 trains, souvent en correspondance avec ceux des lignes du Nord, de Lyon, de Belgique et d'Allemagne. Le trajet réuni de ces trains donne un total de 70,000 kilomètres, longueur presque égale à deux fois la circonférence terrestre. Il atteint par année 25 millions de kilomètres. En comptant en moyenne 15 voitures par train, on aura par jour une somme de 9,000 véhicules roulans, ayant ensemble 63 kilomètres de longueur, et pouvant porter, en voyageurs ou en marchandises, une charge de 60 millions de kilogrammes, dont l'embarquement et la sortie doivent s'opérer, on sait dans quel bref délai, par les soins des employés, d'après des règlemens qui ne peuvent pas toujours être fixes. La douane, l'octroi, le contrôle, la police, le camionnage, le factage, la poste, ajoutent leurs exigences à tous ces élémens de complication.

Parlerons-nous des approvisionnemens du service? On s'en fait à peine une idée en visitant le magasin de l'économat d'où les gares tirent les objets dont elles ont besoin. Ce magasin porte parfois à l'étranger le nom d'*arsenal;* ce n'est point là une qualification ambitieuse; si un jour les chemins de fer français sont réunis dans une seule main et se pourvoient au même économat, celui-ci formera un plus vaste entrepôt que les docks du Havre ou de Liverpool. Voici quelle est, sur la ligne de l'Est, la quantité d'eau et de combustible que consomment les locomotives roulantes. En comptant 10 kilogrammes de houille brûlée par kilomètre parcouru, ce qui est une évaluation modérée, on atteint déjà le chiffre de 700,000 kilogrammes dévorés par jour. Cela représente la charge de 70 wagons. Avec la consommation des ateliers, du service hydraulique, des stations et bureaux, on arrive à 1,000 tonnes pour un jour, soit 365,000 tonnes pour une année, que, pour les besoins d'une seule compagnie, il faut aller extraire de mines parfois à 600 mètres de profondeur.

La dépense d'eau des locomotives peut être évaluée à 8 kilogrammes par kilogramme de combustible brûlé, ce qui donne une consommation quotidienne de 5,600 mètres cubes; mettons le double pour le lavage du matériel et les autres nécessités du ser-

vice : il en résultera en nombre rond la contenance d'un canal d'une lieue de long sur 3 mètres de section (1).

Maintenant sur quel personnel repose la mise en activité de l'exploitation? Depuis les petites stations, où sont préposés un chef et un facteur, jusqu'aux gares de premier ordre, qui occupent 100 hommes et au-delà, on peut compter dans les 375 gares du réseau de l'Est 5,000 employés, auxquels s'ajoute le personnel des trains, des dépôts de machines, des remises de carrosserie, des ateliers de réparation du matériel, celui des équipes de redressement de la voie, enfin celui du service central, en tout 14,000 employés environ, manœuvrant ensemble comme une armée sous la direction d'un chef de qui tout relève. L'action de celui-ci s'étend en outre sur de nombreux services accessoires, le camionnage, le factage, la correspondance, etc. Quant aux objets qui ressortent du service proprement dit, l'énumération en est impossible. Le trafic d'un chemin de fer touche à tout, se heurte à tout. Le contrôle, le contentieux, les relations internationales, les rapports avec les administrations publiques, tiennent autant de place dans l'exploitation que l'art technique et le commerce. Tel est le cercle immense dans lequel se meut l'activité du directeur d'un chemin de fer; voilà sur quel chaos apparent il règne, au milieu de quels élémens de trouble il doit assurer la sécurité de plusieurs milliers de voyageurs circulant par jour. Cependant, malgré tant de chances menaçantes, les accidens sont très

(1) Jusque dans les menus objets, on reste stupéfait des quantités accumulées. Nous avons sous les yeux l'état annuel d'un économat de chemin de fer. L'approvisionnement est immense : 30,000 mètres de drap pour la garniture des voitures et l'habillement des employés, 30,000 de toile pour le même usage, 50,000 kilogrammes de vernis, autant d'essence, et 40,000 d'huile de lin pour les peintres, 433,000 kilogrammes d'huile à brûler, 96,000 balais, 111,000 verres de lampe, etc. Dans le compte des ateliers figurent 23,000 limes, 77,000 manches d'outils, 14,000 kilogrammes de petits clous de fer, 474,500 goupilles et 194,000 rondelles. Le compte de papeterie s'élève à près de 700,000 francs; on y trouve environ 4,000 types d'imprimés de service. Ces petites cartes que le bureau de places délivre aux voyageurs sont encore un exemple saisissant des complications qui existent dans les moindres détails de l'exploitation. Il y en a 200 modèles; on fabrique la matière première en collant 16 feuilles de papier les unes sur les autres; puis viennent le laminage, le parage, la couleur et le découpage. La fabrication proprement dite de billets occupe, au siége même de la compagnie, un atelier de 7 machines. Pour les transmettre aux gares, les y conserver en sûreté, les timbrer au fur et à mesure qu'on les délivre, les contrôler en route, les recevoir à l'arrivée, les vérifier après coup et les détruire, on entretient un personnel nombreux, un mobilier et un outillage considérables. Les machines à imprimer fixent d'un seul coup, à raison de 3,000 cartes par heure, les indications de route, le numéro d'ordre et les signes mystérieux qui servent à prévenir la fraude. Que dire après cela des approvisionnemens en bois, fers, pierres et autres matériaux encombrans? On devine à quelles mesures administratives il faut recourir pour diriger tout ce monde, hommes et choses, et empêcher un *coulage* désastreux.

rares sur les chemins de fer, et l'on regarde comme désastreuse une année qui en a vu deux sur la même ligne.

Tels sont les faits, les obstacles, les difficultés de toute nature; tel est l'enchevêtrement d'hommes et de choses sur lequel on devait d'abord appeler l'attention du lecteur : il reste maintenant à lui indiquer par quels moyens et quels procédés les compagnies peuvent dominer et discipliner tout ce vaste ensemble, et comment se fondent dans une harmonieuse unité tant d'élémens en apparence si désordonnés.

II.

Les accidens de chemin de fer sont de trois sortes : les déraillemens, les collisions entre deux trains et les attentats pendant la marche.

Le déraillement n'est redoutable que si les voitures sont bouleversées, ou si le train se précipite hors de la chaussée. On a proposé, entre autres inventions, l'emploi de parapets pour retenir en place les véhicules déraillés; mais tous les systèmes imaginés ont le tort ou de manquer le but, ou de créer à la traction une résistance que ne vaincrait nulle locomotive. Occupons-nous donc simplement des mesures préventives, qui sont toujours les plus radicales, et voyons d'abord ce qui a lieu lorsque, malgré toutes les précautions, un accident s'est produit.

Le simple déraillement d'un véhicule est bientôt réparé; il n'en résulte qu'un peu de retard, et des cahots désagréables pour les voyageurs. Chaque train en effet emporte avec lui l'outillage nécessaire dans une caisse placée sur le tender. A l'aide de crics appuyés sur les rails ou sur les traverses, on soulève le véhicule déraillé après avoir fixé les roues en dessous, puis avec des pinces ou leviers on le ramène sur la voie. Il suffit de requérir pour l'opération quelques hommes de bonne volonté parmi les voyageurs. Le véhicule une fois relevé, on reprend la marche prudemment jusqu'à la prochaine gare, où le *visiteur* du matériel procède à l'examen de la voiture déraillée; celle-ci est remplacée dans le train, si cet examen laisse le moindre doute.

Dans le cas où pour redresser le véhicule les moyens ordinaires ne suffisent pas, on demande aide aux stations voisines conformément à des prescriptions réglementaires où les moindres détails sont prévus et précisés. Bientôt arrive le *wagon de secours*, un chariot de forme inusitée, contenant des agrès de relevage et des rechanges, un étau monté, une forge, une perceuse, en un mot un petit atelier mobile. Il emporte aussi la *boîte de pansement* des blessés et le *mé-*

decin du chemin de fer, qui, dans chaque localité, est à toute heure prêt à partir au premier avis. A la suite du wagon de secours vient, s'il y a lieu, la pompe à incendie, escortée par les agens de la gare, constitués en corps de pompiers sous le commandement du chef de gare, qui chaque semaine les fait exercer.

Le déraillement provient tantôt des avaries du matériel, tantôt du dérangement ou de l'obstruction de la voie. Les avaries du matériel sont prévenues par un contrôle et des mesures administratives déjà exposées dans la *Revue*, et sur lesquelles il n'y a point à revenir. La *viabilité* des rails est conservée de la même manière. C'était là un grave problème à résoudre, car la voie contient par kilomètre courant 1,500 pièces constitutives, sans même compter la plate-forme qui sert d'assiette à ces pièces et les œuvres d'art qui existent au-dessus et au-dessous. A quels efforts est soumis cet ensemble? Sur un seul point, celui que pressent les roues, la charge va jusqu'à 6,000 kilogrammes, et au passage d'un train 150 roues agissent ainsi sur la voie, avec des secousses brutales, sur une longueur de 350 mètres.

Les dérangemens de la voie ou du matériel ne sont pas les seules causes de déraillement. Croirait-on que certaines obstructions de la voie sont le résultat d'actes sauvages de méchanceté, et qu'en outre de mauvais plaisans s'amusent quelquefois à lancer du haut des ponts des projectiles qui souvent ont blessé des mécaniciens? Mais ce qu'il est le plus pénible de constater, c'est la légèreté avec laquelle les plaintes portées à ce sujet sont parfois reçues des autorités ignorantes des petites communes. Sommes-nous si loin du temps où les chemins de fer n'auront plus besoin d'être protégés par des clôtures coûteuses pour les compagnies et gênantes pour la circulation?

La mesure préventive essentielle contre l'obstruction ou le dérangement de la voie consiste dans une surveillance continue. Elle est exercée par des agens dits *cantonniers*, distribués de distance en distance sur le parcours de la ligne. Ces agens communiquent entre eux par des moyens convenus, ils sont surtout multipliés aux lieux fréquentés et dans les courbes, où l'œil n'embrasse qu'un espace restreint. Il ne faut pas croire que le cantonnier soit un simple manœuvre : choisi parmi les *poseurs* de la voie, il en connaît le mécanisme; il sait lire les ordres de service affichés dans sa guérite; assez robuste pour supporter la fatigue de ses longues factions et pour se faire respecter en cas de malveillance, il offre en outre par son sang-froid et son discernement toutes les garanties qu'on doit exiger d'un homme sur lequel repose une part de la sécurité publique. Il est commissionné, salarié à l'année, armé et assermenté, avec droit de dresser procès-verbal comme le garde champêtre.

Outre son traitement annuel, qui peut s'élever à 1,500 francs, on lui donne dans certaines compagnies une gratification au bout de l'année passée sans punition. Tel est l'agent dont le rôle est si important dans la viabilité du chemin de fer. Après chaque passage de train, il parcourt à pied sa section; d'une main il tient le drapeau ou le fanal qui, en cas d'entrave accidentelle, commandera au train de s'arrêter; de l'autre il porte l'instrument propre à consolider l'assise des rails lorsqu'ils commencent à s'ébranler. Il a dans sa guérite une caisse d'outils pour faire sans retard les réparations qu'un seul homme peut exécuter. Quant aux pièces de rechange, elles sont placées en réserve vers le milieu de sa section : ce sont six rails neufs avec leurs pièces accessoires cadenassés entre deux montans; plus d'un voyageur les a sans doute aperçus au bord de la chaussée durant le trajet. Si le cantonnier, aidé de son voisin, ne peut réparer la voie, il demande à la gare, par des signaux répétés de poste en poste, l'équipe d'ouvriers toujours prête. Pendant la réparation et tant que la voie remaniée n'a pas subi l'épreuve du passage des trains, on maintient un signal qui oblige le mécanicien à redoubler d'attention. Ce n'est pas assez des cantonniers circulant à pied; après eux viennent les *inspecteurs* et les *chefs de section*, montés sur les locomotives pour constater si la voie garde son assise sous la charge et si les cantonniers sont à leur poste. Les agens du train font en outre à leur arrivée un rapport à leur chef respectif; ils signalent les incidens de la route et les points où la voie ébranlée imprime aux véhicules d'inquiétantes secousses.

Les signaux des cantonniers sont *positifs;* cela veut dire qu'on ne se borne pas à indiquer la liberté de la voie par l'absence des signaux de détresse, mais qu'on certifie le fait par un acte convenu au-devant de chaque train. Le cantonnier est averti de l'approche d'un train par un son de trompe venu du poste précédent; il y répond et il le transmet au suivant, qui lui répond de même que tout est en état; alors il se place en faction avec son drapeau ou son fanal, prêt à donner le signal d'arrêt, s'il en est besoin. Dans certains cas même, si le cantonnier est absent ou le fanal éteint, l'arrêt aura lieu de plein droit, et le chef du train, avant de reprendre sa marche, devra constater que rien ne s'y oppose. Enfin les mécaniciens, quand ils se croisent, s'appellent par un coup de leur sifflet strident, puis ils se font de la main un signe qui veut dire que tout est en ordre derrière eux.

A l'origine, les chemins de fer avaient plusieurs défectuosités constitutives que l'expérience a corrigées; mais il reste encore les *courbes* et les *aiguilles*, qui donnent toujours un peu d'inquiétude au voyageur. Dans les courbes, il existe une force dite *centrifuge* qui sollicite les corps en mouvement circulaire à fuir du centre de

la courbe et à s'*échapper par la tangente*. Pour neutraliser cette action qui pousse la voiture hors de la voie, on a relevé le rail extérieur de la courbe; les véhicules y prennent cette inclinaison du cavalier galopant dans un cirque. Des voyageurs croient alors que la voie est dénivelée et s'inquiètent : on équilibre au contraire ainsi la force centrifuge d'une façon aussi simple qu'ingénieuse.

Les aiguilles à changer de voie sont un mécanisme bien connu des chemins de fer, qui, malgré divers perfectionnemens, reste encore défectueux. Jusqu'à l'invention encore à venir d'un mode meilleur, voici à l'aide de quelles précautions on conjure les périls : d'abord, sur la voie courante, on a supprimé en principe les aiguilles, les ponts tournans et autres engins brisant la ligne des rails; les aiguilles dont le maintien reste indispensable s'ouvrent automatiquement au passage du train, de telle sorte qu'un oubli de l'agent entraîne rarement une conséquence funeste. En outre le convoi ne peut entrer dans l'aiguille qu'en reculant à petite vitesse, après un arrêt complet, et ainsi les trains lancés ne sauraient prendre une fausse direction.

Cette règle fondamentale admet deux exceptions : dans les gares et aux embranchemens. Dans les gares, la nécessité de faire communiquer toutes les voies dans un étroit espace pour composer et décomposer les trains force à prendre souvent les aiguilles *en pointe*; mais comme ces manœuvres se font à petite vitesse avec des wagons généralement vides et par les soins des meilleurs agens du service, les accidens sont rares et peu graves. Aux embranchemens de lignes qui ne partent point exactement d'une gare, la voie montante est pareillement prise en pointe, puis vient une intersection assez dangereuse au croisement des rails. Tous les jours on cherche à résoudre la difficulté que présente ici la pratique. En attendant la solution, les trains ne passent d'une ligne à l'autre qu'avec l'allure d'un homme au pas, et, pour forcer le mécanicien d'obéir à cette prescription, il lui est enjoint d'arrêter entièrement son train à 100 mètres de l'aiguille, et d'attendre pour s'y engager qu'il ait reçu le signal *positif* indiqué plus haut. Ce signal est donné en double par le préposé, avec son drapeau ou son fanal, et par un appareil, visible de loin, qui se place spontanément suivant la position des aiguilles. Enfin, pour qu'il y ait accord entre l'aiguilleur et le mécanicien, celui-ci indique de loin au premier, par un nombre donné de coups de sifflet, la direction qu'il doit prendre et la voie qui est à ouvrir. A Noisy par exemple, un coup prolongé demandera l'ouverture sur Strasbourg, et le sifflement sera triple pour la direction de Mulhouse. Tel est l'ensemble des précautions opposées aux chances de déraillement. Voyons à présent quelles sont les me-

sures complémentaires au moyen desquelles on pare au danger des collisions.

Les collisions, appelées en terme de métier *coups de tampons*, n'aboutissent que trop souvent à des catastrophes. L'exposé des complications inhérentes au service des chemins de fer a fait assez comprendre au lecteur en combien de cas ce grave accident est à redouter. Si l'on calcule cependant que le réseau français donne annuellement passage à un million de trains parcourant ensemble au moins 300 millions de kilomètres, on reconnaîtra qu'en dépit de quelques collisions, trop fréquentes encore, les chemins de fer offrent une bien plus grande sécurité que les anciens modes de locomotion.

Les collisions sont de deux sortes : les trains s'abordent de front, ou ils se rattrapent en se suivant sur la même voie. Les collisions de front, où les deux vitesses s'ajoutent en sens contraire, épouvantent à bon droit l'imagination. Grâce à Dieu, il ne s'en produit presque plus sur les chemins de fer. Lorsque les lignes ont deux voies, ce qui est le cas général du réseau français, l'une est exclusivement affectée aux trains *montans*, c'est-à-dire s'éloignant de Paris, et l'autre aux trains *descendans*, ou revenant vers Paris. Ce sont les expressions consacrées, justes ou non, par lesquelles on désigne dans tout un service les deux directions contraires. On *monte* vers Strasbourg et Lille, on *descend* vers Paris. En France, les trains montent par la voie qu'on a sur sa gauche en tournant le dos à Paris, et ils descendent par la voie de droite; le mécanicien se tient sur la droite de sa machine. En Angleterre, où nous trouvons presque en toutes choses le contre-pied de nos coutumes, la voie montante est à droite et la voie descendante à gauche. Jamais les trains ne s'empruntent respectivement leur voie; cette règle, absolue dans tout le trajet, n'a d'exceptions qu'aux gares pour les manœuvres indispensables.

Mais, dira-t-on, il y a les lignes à une seule voie, et celles-ci compteront sans doute en majorité dans les réseaux projetés de troisième et de quatrième ordre. Ne sera-ce pas là une perpétuelle menace contre la sécurité publique? Non, car les lignes à une voie ont leur exploitation particulière; on les divise en sections, et sur chacune d'elles il ne circule jamais qu'un seul train. Aux deux extrémités de la section est une gare où la voie se bifurque en deux branches et où s'attendent les trains venant en sens contraire. Sur ce point, les règlemens du service sont formels, et la disposition même de la voie ne permettrait guère à un agent de les violer par imprévoyance. Reste-t-il un doute possible dans l'interprétation des ordres, existe-t-il une chance de trouble dans le mouvement compliqué de

trains circulant sur une voie unique, voici, à titre d'exemple, une des mesures qui sont adoptées : un agent, *un seul* pour toute la section où le danger peut exister, accompagne successivement tous les trains, monté sur la locomotive, et portant un signal visible à tous. Cet unique agent, ce *passeur*, ce pilote, sans lequel nul train ne circule, détruit donc radicalement toute possibilité de rencontre.

Avant l'emploi du télégraphe électrique, il arrivait aux trains de s'attendre indéfiniment aux bifurcations, et en cas de malentendu il ne restait d'autre ressource que de dépêcher un courrier d'un bout à l'autre de la section. C'était pour les voyageurs une pénible attente. Les fils électriques, sans diminuer la sécurité, ont rendu au service sa régularité en permettant d'intervertir au besoin l'ordre du passage sur une voie unique. Grâce à l'électricité, deux agens correspondent à distance et prennent même, s'il y a lieu, les ordres de la direction centrale.

Supposons que le chef de la gare de Blesme attende, pour expédier un train-poste vers Chaumont, l'arrivée d'un train de marchandises en retard qui doit venir de ce point par la voie unique : il *appelle* d'abord le *stationnaire* de Chaumont à l'aide d'une sonnerie électrique dont le bruit avertit l'*appelé,* fût-il à l'extrémité de sa gare. Parfois il arrive que les appareils, dérangés par un orage ou une autre cause, ne transmettent pas les signes ou les transmettent incertains; les voyageurs entendent alors les agens dire : « Le télégraphe répond mal, restons en gare. » Enfin les deux stationnaires ont réglé l'un son *manipulateur,* l'autre son *récepteur;* ils se comprennent, et la conversation s'établit entre eux en cette forme :

— *Le stationnaire de Blesme.* — Votre train de marchandises n'arrive pas. A-t-il quitté votre gare, ou bien la voie est-elle libre pour que je vous expédie mon train-poste qui attend ici?

— *Le stationnaire de Chaumont.* — Mon train n'est pas encore annoncé, la voie est libre, expédiez-moi votre train-poste; je garerai mon train de marchandises à son arrivée.

— *Le stationnaire de Blesme.* — J'ai compris; garez votre train, je vous expédie le mien.

— *Le stationnaire de Chaumont.* — J'ai compris; je garerai mon train, expédiez-moi le vôtre.

Avis est donné de ces dépêches aux mécaniciens et aux chefs des trains intéressés, aux agens du contrôle et de la surveillance administrative; on espère même qu'un jour l'électricité les communiquera directement aux trains en marche.

De telles mesures expliquent comment le danger des collisions de front a pu disparaître sur la voie courante. Restent les gares,

où, pour composer et décomposer les trains, la manœuvre exige un emprunt respectif des voies. Déjà, nous l'avons vu, tous ces mouvemens s'y opèrent à des vitesses réduites, ce qui rend les rencontres moins formidables. Quant aux moyens préventifs, ils sont toujours les mêmes : ils consistent dans l'habileté des agens qui président aux manœuvres, dans des signaux *fermant* la voie obstruée et *couvrant* le train qui l'occupe. En dehors du concours actif de l'*aiguilleur* et du cantonnier, il existe à 1 kilomètre en tête de la gare une machine appelée *disque,* que l'agent manœuvre sans quitter son poste à l'aide d'un levier et d'un fil de transmission. La voie est-elle encombrée, il renverse ce levier, une tringle portant le disque tourne sur son axe et présente la face rouge au train qui vient; celui-ci s'arrête à 500 mètres de distance, soit en tout à 1,500 mètres du point dangereux. C'est ce qu'on appelle *fermer la voie.* Cette mesure s'étend aux stations comme à tous les points de la ligne où l'utilité en est reconnue. Ce n'est pas tout : quand l'obstruction en un endroit est plus habituelle que le libre passage (c'est le cas des grandes gares), le disque demeure tourné au rouge; en d'autres termes, la gare reste habituellement *fermée,* et elle n'est ouverte qu'au moment de recevoir le train, quand toutes les dispositions ont été prises. C'est là encore un de ces signaux dits *positifs* dont le cantonnier en faction nous a déjà fourni l'exemple.

Il était à craindre que ce disque ne se trouvât *effacé* à l'insu du chef de gare; l'agent pouvait oublier de le tourner au rouge, ou un dérangement pouvait se produire dans le système. Presque tous les accidens arrivés en gare doivent être attribués à la confiance trompeuse que l'on fondait sur le jeu du disque. Récemment on a imaginé de munir le disque d'un *répétiteur* électrique, petit appareil que les voyageurs ont pu voir dans les stations, et dont le carillon ne cesse de retentir tant que la voie est fermée. Si par quelque incident le disque vient à s'effacer, c'est-à-dire s'il cache sa plate-forme rouge, la sonnerie s'arrête, et les agens, avertis, prennent leurs mesures.

L'abordage de front, nous l'avons vu, est très rare; mais on ne saurait malheureusement en dire autant des collisions par derrière entre les trains qui se poursuivent. On s'efforce de les éviter par l'habile combinaison du mouvement des trains. Comme il serait impossible, sans des calculs infinis, de déterminer leurs distances respectives, le *chef de mouvement* y supplée par un curieux tracé graphique : c'est une sorte de tableau synoptique de la marche des trains représentés par des lignes d'inclinaison correspondant à la vitesse; on suit sur ce tracé, minute par minute, kilomètre par kilomètre, tout l'ensemble du service. Les initiés seuls ont l'art de

se reconnaître dans cet enchevêtrement de lignes; c'est d'après ce travail que le chef de mouvement rédige le *livret de la marche des trains* et les affiches où sont traduits en langage ordinaire les particularités utiles du service, le temps du parcours et la vitesse suivant le tracé, les heures de départ et d'arrivée, les points de rencontre, l'évitement et le croisement, etc. Tant de détails se graveraient difficilement dans la mémoire des agens; mais ils sont groupés par série, et un simple signe suffit pour les déterminer en indiquant les règlemens qui s'y rapportent.

Les divers trains par exemple sont désignés par un numéro d'ordre, avec un caractère particulier pour chaque série; c'est ordinairement un simple chiffre dans le service rapide, et dans celui de petite vitesse un chiffre précédé d'un 0 ou d'une couleur distincte. Les trains montans ont les numéros pairs; les trains descendans, qui se dirigent vers Paris, portent les numéros impairs. Un convoi est-il menacé en route, les agens auxquels on annonce l'approche du n° 6 ou du n° 0 5 comprennent sans hésitation quel est le train dont ils ont à se défendre, et comment il convient d'opérer.

Ainsi se trouve constitué le service réglementaire; c'est comme le plan de bataille du général d'armée. Voyons la mise à exécution de ce plan sur le terrain. Un minimum de temps ou d'espace est prescrit entre chaque passage de train; s'il n'est pas observé, le mécanicien du convoi près d'atteindre celui qui le précède reçoit par un *signal* l'ordre de ralentir ou de faire *halte*, sauf à prendre la tête devant le premier train à la prochaine gare, afin de conserver la régularité de son service. En d'autres termes, il suffit de *couvrir* le train en danger, comme nous l'avons dit tout à l'heure, à l'aide de signaux qui commandent aux trains approchans de se tenir à distance. Les disques, les drapeaux ou les fanaux de cantonniers présenteront alors leur redoutable couleur rouge. On maintiendra les mêmes signaux d'arrêt ou de ralentissement au train qui en poursuit un autre sans observer la distance voulue. Les convois eux-mêmes portent en tête et en queue des fanaux d'une couleur et d'une disposition données, afin d'indiquer le sens de la marche dans l'obscurité de la nuit ou des tunnels. Dans les tunnels, on redouble de précautions : jamais deux trains ne s'y suivent. A chaque extrémité de la voûte, il y a un poste télégraphique; le stationnaire d'entrée *appelle* celui de la sortie, qui lui répond : *voie libre* ou *voie occupée,* suivant que le train a quitté le tunnel ou non. Dans le second cas, le stationnaire d'entrée retient en gare le nouveau train qui arrive. Pareille mesure est prise au besoin dans les courbes en tranchées.

Un des cas les plus importans à prévoir était celui des trains dits

en *détresse*, c'est-à-dire arrêtés par un accident sur le parcours, loin des disques et des cantonniers. Le règlement charge alors un des employés du train d'aller à pied le *couvrir* à 1,000 mètres avec un drapeau ou fanal d'alarme en lui prescrivant de demeurer à son poste comme un cantonnier, dût-il y être abandonné par son train lorsque celui-ci reprend sa route. Quand au lieu de l'*arrêt sur place* il n'y a qu'un simple ralentissement, l'agent se borne à poser derrière le train, à des distances fixées, des pétards qui détonnent au passage du convoi suivant et lui donnent avis du danger. Enfin, pour débarrasser au plus tôt la voie courante de ces trains entravés dans leur marche, on leur envoie la *locomotive de secours*, toujours prête aux stations principales.

Le plus grand danger de rencontre est dû aux trains dits *extraordinaires*, qu'on n'a pas l'habitude d'attendre, comme les estafettes, les trains de plaisir, etc. Un signal particulier les annonce sur la voie. Ces trains ne circulent d'ailleurs que sur l'ordre direct du chef de mouvement, qui a fait leur part dans l'organisation primitive du service.

Tel est donc l'ensemble des mesures préventives adoptées : l'expérience complète celle-ci chaque jour et les modifie au besoin, en même temps qu'elle rend les signaux plus certains. Signaux et mesures se contrôlent réciproquement. Il ne peut donc survenir une catastrophe que par une succession de fautes ou par un désespérant concours de circonstances qui a trompé toutes les prévisions. Le progrès doit tendre au perfectionnement et au contrôle de ces signaux. On leur a déjà fait traverser bien des phases; mais telle est l'infirmité de l'homme que lorsqu'il change de système, il ne réussit trop souvent qu'à déplacer les inconvéniens. Il y a quelques années, on crut augmenter la sécurité en substituant aux agens, qui peuvent faillir, des appareils automoteurs appliqués aux signaux et aux aiguilles, etc. On dut bientôt reconnaître que, si les employés se trompent, les machines peuvent se dérégler à l'insu de tous, et qu'elles inspirent dès lors une fausse confiance. Cependant le temps améliore toutes choses, le réseau ferré se développe, et si l'on consulte la statistique, on verra que les collisions comme les déraillemens, loin de s'accroître, diminuent tous les jours en nombre et entraînent des suites moins désastreuses.

Le public est aujourd'hui assez rassuré à l'endroit des accidens causés par les perturbations de service; mais il est un autre danger singulièrement redouté depuis une catastrophe récente; ce sont les attentats en voiture pendant la marche. Ces faits sont heureusement très rares. Parmi ceux qu'on a signalés, beaucoup ont perdu tout caractère de gravité devant les enquêtes judiciaires. S'il est

vrai que le voyageur seul en wagon avec des malfaiteurs ne soit pas plus à portée des secours que le passant attaqué sur une route déserte, on va voir combien ici encore on a largement appliqué le système des mesures préventives. La police des gares est si bien réglée qu'un malfaiteur a plus de mal qu'on ne pense à s'y introduire et à prendre place dans un train. Dans le parcours, les précautions abondent : les femmes voyageant seules ont un wagon réservé; la même faveur s'accorde ordinairement à ceux qui portent avec eux des valeurs; dans l'obscurité de la nuit et des tunnels, toutes les voitures sont éclairées. Ce contrôle éternel qu'exercent à notre grand ennui pendant le trajet les agens du train est bien propre aussi à troubler les malfaiteurs, toujours sous le coup d'une surprise. Malheureusement cette promenade des agens sur les marchepieds extérieurs est très dangereuse pour eux; espérons qu'avec le temps, les voitures se perfectionnant, ce péril disparaîtra. En outre, au sommet des fourgons placés en tête et en queue du train, il existe une vigie vitrée d'où les employés peuvent apercevoir la plupart des signaux de détresse, et depuis quelques années on a établi entre les principaux agens préposés à la conduite des trains des moyens de communication imparfaits encore, mais non sans efficacité. Enfin les cantonniers en faction sur la voie contribuent aussi pour leur part à la commune sécurité, car ils sont placés de manière à voir les signaux de détresse et à les transmettre, comme tout symptôme alarmant. De là il faut conclure qu'il n'y a réellement à craindre en wagon l'absence totale de secours que dans ces attaques imprévues qui ne permettent pas d'appeler à l'aide même le voisin.

On a proposé de pourvoir chaque compartiment de wagon d'un appareil spécial d'alarme; mais outre la difficulté d'adapter cet appareil, l'utilité de ce moyen d'appel n'est-elle pas problématique? Le malfaiteur le connaîtra sans doute aussi bien que la victime; son premier soin sera de le paralyser, et comme les agens du train compteront sur ce signal, ils resteront dans une trompeuse sécurité. D'un autre côté, c'est un fait grave que l'arrêt d'un train dans le parcours; nous avons exposé quel trouble et quels dangers il en résulte dans le mouvement général. Dans quelles limites sera-t-il permis aux voyageurs de solliciter au nom de leur intérêt privé cette perturbation d'un service public? On a, sur ce point, multiplié les essais de règlement, tous ont échoué devant les obstacles de l'application. Cependant si le problème n'a pas été résolu encore, il ne faut pas le déclarer insoluble. De la multiplicité des enquêtes et des inventions faites à ce sujet il sortira certainement quelque lumière. En ce moment même, plusieurs compagnies françaises viennent d'envoyer leurs chefs de service en Allemagne et en Angleterre pour

rechercher à ce point de vue spécial s'il existe sur leurs *railways* des précautions qui nous soient inconnues. Nos sociétés de chemins de fer ne s'endorment pas, on le voit, dans une coupable insouciance.

Ce n'est pas non plus l'autorité administrative qu'on peut accuser d'oublier ses devoirs. Or son rôle dans l'exploitation des chemins de fer est considérable. En premier lieu, chaque ligne est l'objet d'un contrôle quotidien exercé au nom de l'état à la fois par un inspecteur de l'exploitation, un ingénieur des mines pour les questions de matériel, un ingénieur du corps des ponts et chaussées pour tout ce qui concerne la voie. Chaque *ingénieur ordinaire* a sous sa direction les *conducteurs* ou *gardes-mines* pour les détails de métier. Un *ingénieur en chef* centralise le travail des ingénieurs ordinaires. Au-dessus sont les inspecteurs-généraux. Enfin au corps des mines et des ponts fonctionnent les commissions spéciales d'étude pour toutes les questions relatives aux chemins de fer. Une division considérable, dont un ingénieur est le chef, leur est consacrée au ministère des travaux publics. Les subdivisions embrassent les études, les travaux, l'exploitation et la statistique. Il existe en outre une *commission permanente* de sept membres, présidée par le ministre, et un *comité consultatif* de trente membres également sous la présidence du ministre. Au conseil d'état, les chemins de fer ont encore leur *section* et jusqu'à leurs *auditeurs* spéciaux. Voilà pour le service courant. Ajoutons-y les commissions extraordinaires, dont l'utilité s'est assez révélée par l'importance de leurs travaux sur la statistique décennale et la sécurité. Ces comités et conseils renferment des savans illustres et les notabilités du commerce et de l'administration. C'est après avoir pris leur avis que le ministre approuve ou fixe les tracés, les tarifs, les signaux, les règlemens de police, le mouvement des trains, le nombre et le rôle des employés.

En dehors de l'administration spéciale, les préfets et la justice exercent leur action. Dès qu'un accident a eu lieu, le chef de gare en donne avis au préfet, au parquet du tribunal, aux ingénieurs du contrôle en même temps qu'à l'administration de la compagnie. Douter de la sincérité des rapports sur les accidens, c'est donc mettre en suspicion les représentans nombreux d'autorités diverses, toutes contraires aux compagnies par l'objet de leurs fonctions, et dont les enquêtes officielles se font séparément. On sait que d'après la loi de 1846 la simple imprudence dans un accident est punie d'une amende de 50 à 3,000 fr. et d'un emprisonnement de huit jours à cinq ans; en cas de récidive dans l'année, la peine est doublée. Les accidens volontaires sont punis au moins par la réclusion et quelquefois par la mort du coupable. Aux châtimens se joignent les dommages et intérêts.

Nous sommes à cet égard plus sévères que les Anglais. Chez nos voisins, le voyageur peut assurer sa personne contre les risques du chemin de fer, comme on assure sa ferme contre le feu ou la grêle. Il lui suffit de prendre son *ticket* d'assurance au bureau des places; moyennant une modeste prime ainsi payée, on a son indemnité réglée d'avance; il est alloué à la victime ou à ses représentans telle somme pour un bras, pour une jambe, telle autre pour la vie : le tarif est affiché dans la gare. En France, où cette réglementation n'a pu s'établir, les accidens coûtent bien plus cher aux compagnies, et l'on comprend plus sévèrement leur responsabilité; on demande à la direction d'un chemin de fer non-seulement la vigilance, mais ce vaste génie qui ne laisse rien à l'imprévu, qui précise d'emblée dans l'esprit toutes les conséquences futures d'un système. En Angleterre, le directeur d'un chemin de fer est soumis à moins d'exigences. Qu'un accident vienne jeter dans le public une émotion égale à celle que produisent en France les mêmes catastrophes, on recherche si les règlemens ont été suivis, si on a fait usage des signaux indicateurs, et, dans le cas où il faut conclure à l'affirmative, le *coroner*, assisté du jury compétent, rend un verdict de « désastre douloureux » qui porte enseignement pour l'avenir, mais n'entraîne aucune punition pour le passé. Dans les gares, tandis qu'à l'encontre de nos coutumes les halles à marchandises ont à toutes leurs portes l'écriteau : *no intrance for busines* (n'entrez là que si vous y avez affaire), les halles à voyageurs sont librement ouvertes au public. La surveillance y est presque nulle, va qui veut sur la voie à ses risques et périls, car les *railways* sont assez populaires pour que chacun en connaisse le danger et la défense écrite de s'y exposer. Nulle part la célèbre maxime anglaise du *self-government* n'est plus appliquée que sur les chemins de fer; mais aussi rien n'est plus difficile que les enquêtes lorsque l'appréciation d'un accident est livrée à l'autorité; les témoignages ont besoin de se contrôler et de se multiplier en nombre infini. Pour les provoquer, en l'absence de tout agent préposé à la surveillance, on a recours souvent à un moyen qui répugne à nos mœurs, la délation publique intéressée. On pose une affiche promettant une récompense à celui qui donnera des indications propres à guider l'autorité dans ses recherches. Qui n'a vu sur les murs de Londres de curieux placards en ce genre? Un jour, nous remarquâmes trois affiches côte à côte dans une gare de chemin de fer : l'une promettait 20 guinées pour la découverte d'un maniaque qui, en allant à Richemond, avait mis en pièces la garniture de son wagon; l'autre placard annonçait le don d'une même somme à qui aiderait à la recherche d'un enfant enlevé à la porte de son père; le troisième offrait 5 guinées pour faire retrouver le destructeur d'une pompe publique.

Les Anglais ont encore une singulière indulgence relativement aux irrégularités du service. Ce service est généralement très bien fait; mais les trains sont si nombreux, surtout les jours de fête, que les express eux-mêmes sont forcés de stationner souvent sur place devant des signaux d'arrêt. Le voyageur sait du reste d'avance à quoi s'en tenir, puisqu'il peut lire au revers de son *ticket*, sur certaines lignes, que la compagnie ne répond pas plus de l'arrivée exacte du train aux heures indiquées par l'affiche qu'elle ne répond des bagages. En combien d'autres circonstances les *railways* anglais ne se déchargent-ils pas de la responsabilité qui pèse sur nos compagnies! En Angleterre comme chez nous, on accorde à certaines personnes la faveur d'un voyage gratuit ou à prix réduit; mais plusieurs compagnies font d'abord signer à celui qui l'obtient un acte par lequel il s'engage à n'élever aucune réclamation en cas d'accidens, de retard, de perte ou avarie de colis. Le public montre la même indulgence pour certaines manœuvres de gare qui lui impriment des secousses contre lesquelles on se révolterait sur nos lignes.

Quant à la tolérance anglaise relativement à la bonne tenue des *railways*, elle est souvent loin de s'accorder avec l'idée que nous nous faisons du *comfortable* britannique. Si nous avons emprunté ce mot à nos voisins, ceux-ci en revanche, de même qu'ils commencent à édifier des gares monumentales, nous empruntent beaucoup des habitudes en vigueur sur nos chemins de fer. L'ingénieur français qui a étudié, il y a dix ans, les *railways* d'outre-Manche les trouve bien changés aujourd'hui. Il y a moins de contraste encore entre les chemins de fer français et ceux du reste du continent : là où, comme en Suisse et sur les bords du Rhin, les *railways* ont conservé une certaine originalité, on constate un luxe décoratif du matériel et des gares, ainsi que des soins d'entretien qui manquent peut-être un peu trop chez nous; mais les mesures prises en vue de la sécurité ne diffèrent des nôtres que par des variantes de peu d'importance. En Russie, en Autriche, en Espagne, dans l'Italie centrale, l'industrie des chemins de fer a été installée par des ingénieurs français. Naturellement on y trouve nos procédés, conciliés avec quelques habitudes locales. Cette tendance à la fusion des usages existe d'ailleurs partout. Trop longtemps chaque nation eut ses types et ses coutumes exclusifs. Il se fait de nos jours entre les peuples de l'Europe un échange de bons systèmes et de bonnes idées dont l'intérêt public profite, si le pittoresque local en souffre. Réjouissons-nous de cet heureux *libre-échange*, car les chemins de fer ne sont pas seulement un objet d'industrie et de spéculation; leur influence s'étend sur nos mœurs et sur nos besoins sociaux. Ceux de la France, appelés, dit-on, en raison de notre si-

tuation géographique, à être un jour des lignes de transit universel, offrent surtout un immense intérêt dont le contre-coup frappe au-delà de nos frontières. C'est pour cette raison-là sans doute qu'ils sont l'objet spécial des exigences publiques et qu'on leur demande des garanties, des améliorations de toute sorte, qu'on n'attend aujourd'hui encore d'aucune autre industrie.

En somme, du simple exposé de toutes les mesures préventives appliquées dans l'exploitation des chemins de fer, il ressort une conclusion évidemment rassurante pour tout esprit non prévenu. Si les chemins de fer sont de leur nature un mode redoutable de transport, les moyens de préservation introduits dans la pratique et sanctionnés par l'expérience tendent à détruire insensiblement tous les élémens d'insécurité qu'ils renferment. Nul ne nie que les catastrophes y deviennent de plus en plus rares, et que le nombre des victimes, comparé à celui des voyageurs, soit à peu près insignifiant. On est heureusement frappé de ces résultats quand on étudie la statistique d'accidens que fournissent la voirie des villes et la marine. La disproportion est énorme. D'après cette statistique, au temps des diligences, et dans une période de quarante ans, la moyenne annuelle fut de 306 victimes, dont 86 tués, sur 846,000 voyageurs. On en concluait dernièrement que les chemins de fer, transportant 20 millions de voyageurs par an, devraient compter 70,000 victimes annuellement pour rester dans la même proportion. En réalité, cette proportion est d'une victime sur 7 millions de voyageurs. Un autre calcul, récemment fait en Angleterre, échelonne les divers pays suivant le degré d'insécurité qu'y offrent ces voies de communication : nous n'avons pas trop à nous plaindre, puisque le relevé comparatif des sinistres ne classe la France qu'au septième rang.

Est-ce à dire que l'on soit au terme du progrès et à bout d'améliorations? N'y a-t-il qu'à considérer d'un œil tranquille et résigné les funestes rébellions de nos machines? Non; plus tard, il faut l'espérer, les mécaniciens plieront davantage les locomotives à leur volonté. Des hommes actifs et intelligens étudient chaque jour les problèmes de l'exploitation, multiplient les efforts et les expériences. Lorsqu'on mesure le chemin parcouru depuis le temps où le génie de l'homme, encore timide et hésitant, s'essayait au gouvernement du monde matériel, on n'a pas le droit de perdre courage et de reculer devant les crises et les défaillances qui entravent tous les grands travaux d'enfantement et d'innovation.

JULES GAUDRY.

LA

FRANCE EN CHINE

LE COMMERCE FRANÇAIS DANS LE CÉLESTE-EMPIRE, LES OPÉRATIONS DU CORPS FRANCO-CHINOIS ET LES MISSIONS EN 1863.

L'histoire politique et sociale de la Chine n'a plus autant de mystères pour nous, et la *Revue* s'en est occupée à plusieurs reprises (1). Quand les Anglais, en 1842, eurent par leur double expédition obtenu l'ouverture des ports chinois au commerce européen, on commença de s'intéresser plus directement au Céleste-Empire. Toutefois ce premier pas en avant ne tarda point à être suivi d'une sorte de mouvement rétrograde, et dès l'année 1847 l'influence occidentale subit un déclin momentané sur les côtes de l'extrême Asie. Depuis cette époque, l'Europe et la Chine, par la guerre ou par le commerce, ont été de nouveau rapprochées l'une de l'autre, et ont eu occasion de se mieux connaître réciproquement. Bien qu'on répète souvent aujourd'hui que l'influence de l'Europe et celle de la France en particulier sont à peu près nulles en Chine, et qu'en vertu de cette opinion on traite volontiers ce pays avec dédain, les choses, au demeurant, ont bien changé en quelques années. Sans doute l'ascendant que le nom de la France a conquis dans ces contrées ne date pas encore de bien loin : il y a huit années au plus,

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude sur *la Question chinoise* (*Revue* du 1er juin 1857), ni d'autres travaux encore, parmi lesquels un des plus récens est celui de M. de Courcy (*Revue* des 1er et 15 juillet 1861).

les étrangers établis à Canton refusaient, sous le prétexte qu'aucun négociant ne représentait notre commerce en cette ville, de laisser planter notre pavillon dans le jardin des factoreries où se déployaient les drapeaux des autres nations, et le commandant de notre station navale était obligé en cette circonstance d'avoir recours à la force. Le seul de nos agens diplomatiques qui fût en contact direct avec les autorités chinoises était le consul de Shanghaï, homme d'adresse et d'énergie, qui savait parler au nom de la France et se faire écouter. La légation, ne voulant pas se fixer à Hong-kong, s'était installée à Macao, ville portugaise fort calme, où elle pouvait recevoir, pures de l'atmosphère anglaise, les légères brises de politique qui soufflaient parfois de son côté. Le commerce y était nul ou à peu près; malgré les traités de 1842, la propagation de la foi s'y exerçait dans l'ombre par les missionnaires, qui restaient cachés au fond des barques ou dans les pauvres cabanes de leurs néophytes.

Telle était encore la situation de la France en Chine lorsqu'en 1857 elle unit ses armes à celles de l'Angleterre, et entreprit avec une poignée d'hommes cette courte campagne qui commença par la prise de Canton et finit par le traité de Tien-tsin. Dès ce moment, l'attention se tourna plus assidûment vers cette contrée mystérieuse de l'Asie, et ce mouvement de curiosité fut pour notre influence le signal d'une marche en avant, lente d'abord, puis plus rapide avec la campagne que couronna le traité de Pékin. Le jour où la plume des plénipotentiaires signa ces dernières conventions, qui cette fois devaient être efficaces, la France avait repris, politiquement du moins, le rang auquel elle devait prétendre dans ces parages; la Chine avait vu, non sans étonnement, cette nation dont elle croyait le rôle secondaire en Europe se présenter et agir de pair avec les Anglais, briser les portes du Céleste-Empire, et elle avait éprouvé, de manière à ne plus l'oublier, la résolution de son caractère et la vigueur de ses coups.

Ces événemens eurent chez nous et sur nous un effet non moins salutaire. Tout en suivant les péripéties de cette guerre curieuse, on comprit l'avenir qu'offrait aux intérêts occidentaux cette immense étendue de pays dont l'accès venait d'être ouvert, et l'on se mit à l'étudier. L'éducation de la France y a bien gagné : pour se faire écouter, le voyageur n'a plus besoin comme jadis de mettre en relief ces mille côtés burlesques que présentent aisément les mœurs, les coutumes et l'aspect d'un peuple lointain; le public ne trouve plus aujourd'hui si bizarres et si ridicules les hommes et les choses de l'extrême Orient; il sait que les races qui l'habitent sont sérieuses et intelligentes, qu'il y a là, comme partout ailleurs, mélange de

bien et de mal, de force et de faiblesse, de grandeurs et de misères, que des convulsions qui agitent maintenant ce pays sortira un monde politique dans lequel nous sommes appelés à tenir une place. La Chine, depuis quatorze ans, est en proie à une rébellion dont les forces, il est vrai, s'éteignent, mais dont les germes resteront. Au Japon, des luttes intestines sont près d'éclater; en Cochinchine, un tiers des provinces, profitant des embarras que causait au gouvernement la guerre avec la France, sont entrées, il y a deux ans, dans une révolte ouverte qui menace à chaque instant de se réveiller. Partout, dans ce coin du monde, s'opère un travail intérieur qui semblerait marquer la clôture des erremens séculaires et traditionnels que les sociétés y ont suivis jusqu'à ces derniers temps. Quelle transformation attend donc ces empires vieillis et ces civilisations surannées? On ne le devine pas encore; mais ce qui apparaît visiblement, c'est que ces peuples tendent à sortir de leur isolement, à secouer leur immobilité et à s'agréger au faisceau de la grande famille humaine. L'Europe et par conséquent la France, à qui ces changemens promettent l'ouverture de voies et de débouchés nouveaux, ne sauraient contempler d'un œil insouciant les révolutions qui s'accomplissent en Chine; il faut qu'elles se préoccupent des perspectives qu'elles leur offrent, et toute nation réellement soigneuse de ses intérêts et de son renom doit se tenir prête à jeter au besoin dans les événemens son influence ou son épée.

On s'occupera tour à tour ici des trois élémens d'action que la France possède en Chine : le commerce, l'intervention dans les affaires intérieures du Céleste-Empire, et les missions. L'intervention, on le sait, a revêtu un double caractère : quand la France et l'Angleterre ont été amenées à prêter au gouvernement tartare leur appui contre la rébellion des Taï-pings, elles ont procédé de deux manières : directement, en marchant avec leurs propres armes contre les rebelles là où leurs intérêts étaient engagés; indirectement, en permettant à leurs nationaux de se mettre au service de la dynastie régnante, et de l'aider à sortir de la crise terrible qui la secouait. On essaiera de montrer les avantages que les deux nations ont retirés de cette généreuse assistance, et d'indiquer par quels moyens chacune d'elles peut conserver dans l'avenir l'influence et l'action commerciale qu'elle a conquises dans l'extrême Orient.

I.

Le chiffre d'affaires qui résulte annuellement pour la France de l'état actuel des relations européennes avec la Chine s'élève à 200 millions au moins. Sur cette somme, 135 millions s'appliquent

aux produits (thé et soie) que nous allons acheter sur les marchés où les importent l'Angleterre et la Russie; le reste provient de notre trafic direct avec les comptoirs établis en Chine et des affaires que font nos nationaux dans le pays même. C'est à Shang-haï que ces comptoirs ont leur principal siége. La position géographique de cette ville en a fait le centre du commerce dans l'extrême Orient. Les trois ports de Yang-tse-kiang, de Tche-fou, de Tien-tsin, le Japon, la province de Kiang-sou et une partie des districts de soie de la province du Tche-kiang, y font, comme autant d'artères, affluer la vie et le mouvement. L'aspect de Shang-haï a été souvent décrit, et il suffira d'en donner ici une rapide esquisse. La partie purement chinoise comprend une ville circulaire, entourée de murs, et des faubourgs qui s'étendent, au sud et à l'est, jusqu'au fleuve Whampoa. Un million au moins d'habitans, appartenant tous à la race jaune, se pressent dans cet espace relativement étroit, bâti sans ordre, et s'y s'entassent dans des maisons dont le rez-de-chaussée et l'unique étage semblent ne pas pouvoir les contenir. Dans les rues, c'est une fourmilière, et lorsque la chaleur y développe les miasmes qui s'exhalent de toutes parts, l'Européen s'enfuit, stupéfait de voir la foule des indigènes s'agiter et vivre dans une atmosphère aussi viciée. Au nord de la ville, et longeant la courbe du Whampoa, se déroulent les *concessions*. Près des murs est la concession française; plus loin, séparée de celle-ci par un étroit canal, la concession anglaise; au-delà, un terrain neutre porte, mais à tort, le nom de concession américaine, car les Américains, fidèles au principe de leur constitution, qui interdit les colonies, ont récusé toute prétention au protectorat de ce terrain.

Commerce is king, disent les Anglais, et ce pacifique roi Commerce s'est en effet créé à Shang-haï un petit royaume qui a mérité le nom de *model settlement*. C'est, sur un coin du globe, l'accomplissement des vœux de l'humanitaire qui rêve la fusion des peuples. On y voit une population mixte d'environ trois mille Européens et de cent cinquante mille Chinois vivre dans un ordre parfait sous la direction de quelques bourgeois et sous un protectorat qui s'efface autant qu'il le peut. Des légions de fonctionnaires n'amèneraient pas de résultat pareil dans les colonies. Un conseil municipal de cinq membres pour chaque concession, voilà tout le gouvernement. La durée de ses pouvoirs est d'une année; lorsqu'ils sont expirés, les locataires du sol (*land renters*) (1), de quelque

(1) Il n'est pas possible d'employer une autre expression que celle de *land renters*, les Européens ne pouvant pas, d'après les traités, acheter des terrains, mais simplement les louer à perpétuité. C'est une pure question de principe.

pays qu'ils soient, se réunissent, examinent les comptes et la gestion du conseil sortant, nomment un nouveau conseil, et tout est réglé jusqu'à l'année suivante. Si dans l'intervalle une question grave se présente, on convoque les *land renters*. Il faut lire les comptes-rendus des *meetings* pour se faire une idée du bon esprit qui règne dans ces réunions, où les nationalités sont mêlées et savent se fondre dans l'intérêt commun. On ne saurait désirer plus d'urbanité, plus de jugement et d'expérience, et les décisions rendues par un tel aréopage peuvent être acceptées avec sécurité. Elles furent d'un grand poids pour les amiraux alliés, lorsqu'au mois de janvier 1862 les rebelles menacèrent Shang-haï. Les *renters*, convoqués, déclarèrent d'un commun accord que les armées taï-pings étaient dangereuses pour les intérêts accumulés dans les concessions. Les amiraux, qui, sans ordres de leurs gouvernemens, avaient hésité sur le parti à prendre, se mirent alors résolûment à l'œuvre, et Shang-haï, menacée du sort de Ning-po et de tant d'autres villes chinoises, leur dut son salut et le maintien de sa prospérité. Aussi, plus tard, le cortége qui conduisit à leur dernière demeure les restes de l'amiral Protet réunit-il tous les résidens étrangers, qui voulurent saluer d'un dernier adieu de reconnaissance le Français mort en les défendant. Si les sujets du *roi Commerce* observent fidèlement ses lois, qui prescrivent l'union commune, il faut reconnaître qu'il sait les récompenser de leur obéissance. En compulsant les registres des douanes pour l'année 1862, on voit que les importations se sont élevées au chiffre de 503,398,275 fr., et les exportations au chiffre de 366,685,125 fr. Quant au mouvement des navires, il représente une entrée de 725,000 tonnes et une sortie de 410,000. Ces renseignemens permettent de se former un jugement sur la prospérité et l'avenir de Shang-haï.

C'est avec une vive émotion que le voyageur français, fatigué de n'avoir vu, depuis Suez jusqu'à l'extrême Orient, d'autre pavillon que le pavillon anglais, aperçoit, en arrivant à Shang-haï, les couleurs du drapeau de son pays; c'est avec bonheur qu'il voit la France occuper une place digne d'elle dans ce centre d'activité commerciale. Notre *concession* compte environ trois cents Européens et quarante mille Chinois. Cette dernière partie de la population se compose principalement, comme dans tout le reste de Shang-haï, d'infortunés que les Taï-pings, le fer et la flamme à la main, ont chassés de leurs demeures. Dans la ville même, les réfugiés sont restés pour ainsi dire en camp volant, sans reprendre les affaires, et se tenant prêts à retourner au premier signal vers la maison qu'ils ont abandonnée; mais, dans les concessions, trouvant de très grandes facilités pour reprendre le commerce, à l'abri des

taxes énormes que leur imposent à l'occasion les mandarins, ils se sont hasardés d'abord à ouvrir de petits comptoirs. On vit bien alors avec quelle promptitude ce peuple relève la tête après l'avoir pliée sous le malheur. Ils s'agrandirent rapidement, fondèrent des maisons pour brûler le thé, qui ne pouvait plus être brûlé dans la province, établirent des métiers de soie et garnirent les rues de boutiques. Tout a prospéré, et l'on peut prévoir que lorsque les réfugiés de la ville la quitteront, ceux des concessions garderont leurs magasins ouverts ou s'y feront représenter.

Le nombre des établissemens étrangers de commerce à Shanghaï est de cent cinquante; quinze de ces maisons sont françaises, et au premier rang se placent le Comptoir d'escompte et les Messageries impériales. Le succès des Messageries a été rapide malgré les présages fâcheux et les hypothèses malveillantes qui les déclaraient d'avance incapables de figurer à jamais à côté des navires de la Compagnie péninsulaire et orientale. « Il faudra du temps, disaient les Anglais et les Américains, pour que les capitaines de vos paquebots arrivent à la hauteur des capitaines anglais, et jusque-là le commerce hésitera à leur confier ses marchandises. » On parlait aussi contre la relâche de Saïgon : on prétendait que la rivière était si difficile, que les paquebots y échoueraient souvent; on exagérait l'insalubrité du pays, et l'on disait que respirer les exhalaisons des palétuviers, c'était s'exposer à des fièvres inévitables. La compagnie des Messageries impériales n'en a pas moins accompli son œuvre en dépit de toutes ces prédictions fâcheuses, et on ne saurait exprimer avec quel sentiment de joie les Français établis en Chine ont salué cette belle flottille de vapeurs que leur envoyait la patrie. En effet, ce n'était pas simplement une entreprise particulière de commerce qui allait s'inaugurer : c'était la France même, la France commerçante, qui venait hardiment porter son pavillon dans ces mers et jeter à ses négocians comme un pont pour les traverser. L'*Impératrice*, le premier de ces navires qui parut à Hong-kong, fut déclaré par la presse locale un type d'élégance et d'installation. A son premier voyage, il emporta soixante passagers. Le *Cambodge*, qui vint ensuite, en eut cent. Le troisième, l'*Alphée*, de dimensions inférieures aux autres, n'avait plus de places à Pointe-de-Galles, et rencontra heureusement le *Cambodge*, qui revenait de Suez, et qui prit le surplus des voyageurs. A son second voyage, l'*Impératrice* comptait cent soixante-dix-neuf passagers. De tels résultats, obtenus en un an, font le plus grand honneur à la compagnie des Messageries impériales, et l'on ne peut douter du développement qu'elle prendra lorsqu'elle aura construit à Suez, à Saïgon, des chantiers, des bassins de radoub, et que le temps lui aura permis d'étendre

et d'améliorer le service qu'elle a établi avec une si merveilleuse activité.

Toute la concession française présente aujourd'hui un aspect d'ordre, de bien-être et de prospérité. Des rues larges et bien entretenues, la rue Laguerre, la rue Montauban, la rue Collineau, etc., y reçoivent l'air et le soleil; des constructions, dont le nombre a quadruplé depuis trois ans, s'élèvent de toutes parts; au milieu d'elles se distinguent un vaste hôpital, une caserne occupée par un détachement du bataillon d'Afrique, et la jolie église de la mission, dont le toit élancé rappelle les églises de France. Le long des quais s'étend une chaussée magnifique et bordée de belles maisons, où l'on remarque encore avec peine un espace vide, celui qui est réservé à notre consulat: elle est traversée en tous sens par des flots d'indigènes, et l'on aperçoit de loin en loin, à travers les vêtemens chinois, l'habit des Européens, le pantalon garance de nos soldats et la robe des missionnaires. Point de tumulte dans cette foule : la sécurité n'est pas moins complète que dans une ville d'Occident. Le mouvement du port est déjà très considérable; près de la berge abordent les petits bâtimens; les grands paquebots accostent des cales qui ont été lancées assez loin dans la rivière, et lorsque celles des Messageries impériales auront été établies, nos quais n'offriront pas moins d'animation que ceux de la concession anglaise.

Un état de choses aussi satisfaisant ne date pas de loin. Jusqu'en 1862, le consulat était resté chargé de l'administration, et le consul, n'ayant pour aide qu'un élève interprète, ne pouvait même suffire aux affaires de son ressort proprement dit. Les impôts ne se percevaient qu'en partie, la police fonctionnait mal; si, au lieu de l'esprit d'ordre et de la douceur des indigènes du Kiang-sou, on avait eu en face de soi l'astuce et la cupidité des populations du sud de la Chine, pas un étranger n'eût pu rester en sûreté sur le terrain réservé aux Français. Le consul, M. Edan, qui résidait en Chine depuis douze ans, et qui avait à cœur l'état d'infériorité dans lequel nous y étions restés longtemps vis-à-vis des autres nations, saisit avec empressement les marques de bonne volonté et d'énergie qu'il vit dans les représentans de notre commerce, et, comprenant qu'il lui était impossible de gouverner à lui seul une population de quarante mille âmes, il prit sans hésiter la résolution qui a changé la face des affaires. Son procédé fut bien simple : il se contenta de copier ce que faisaient les Anglais, choisit les cinq premiers de nos négocians, et leur mit la concession en main. Ce conseil municipal vint, au bout d'un an, rendre compte de sa gestion aux *land renters*, et put affirmer sans vain orgueil qu'il avait opéré sur tous les points les plus heureuses transformations. « Quand nous avons ac-

cepté l'administration, disait le rapporteur, nous avons trouvé les finances dans un état peu satisfaisant. La police était démoralisée, d'abord par des retards dans le paiement de sa solde, ensuite par les exactions qu'elle exerçait sur les contribuables chinois, et qui donnaient lieu à des plaintes journalières... Pour asseoir les finances sur une base stable, nous avons nommé une commission mixte se composant d'un membre du conseil, de trois personnes préposées à la perception et de quatre Chinois des plus honorables locataires de la concession, avec mission de réviser et de régulariser la matrice de l'impôt. Le travail de cette commission étant terminé, les impôts locatifs se sont perçus d'une manière régulière, et nous avons pu compter sur un revenu bien défini. » La suite du rapport donnait le détail des recettes de l'année allant du 1er avril 1862 au 31 mars 1863 : le total s'élevait à 439,713 fr. 76 cent., provenant de l'impôt foncier sur les Chinois, des taxes sur les bateaux, sur les débits de boisson, sur les maisons de jeu, et de l'impôt foncier sur les Européens, mais dans une proportion très faible. Le conseil rendait compte en même temps des travaux qu'il avait exécutés. Système d'écoulement pour les eaux, deux nouveaux ponts sur le canal qui limite la concession, suppression des cimetières chinois, qui étaient si nombreux, et qui, à l'époque des chaleurs, devenaient des foyers pestilentiels, achat d'un vaste terrain destiné à la construction d'un hôtel de ville, percement de rues nouvelles, réorganisation de la police, tels sont les résultats obtenus en une année, et l'on peut prévoir de quels progrès ils seront suivis à mesure que s'accroîtront les ressources.

Ne voit-on pas, d'après cet exemple, que les commerçans français ne sont pas moins capables que ceux des autres nations de diriger leurs affaires et de veiller à leurs intérêts? Ne pourrait-on pas de cette heureuse expérience déduire un enseignement pour l'administration de nos colonies? C'est principalement à la Cochinchine, colonie nouvelle, où les intérêts des populations indigènes et du commerce étranger demandent à être menés avec un grand tact, qu'il aurait été bon d'appliquer le genre d'administration qui réussit d'une manière si complète à Shang-haï. Notre commerce doit à ce système une bonne moitié de son développement dans cette partie du monde, et si l'on a eu raison de profiter, pour la guerre, de la prépondérance que les Anglais y avaient acquise depuis longtemps, on aurait été de tout point condamnable en ne cherchant pas à rivaliser avec eux dans la vie des affaires. Il n'y a pas d'autre moyen d'acquérir en Chine la part d'influence à laquelle nous avons droit de prétendre, et de mettre un jour à profit pour nous la suite des événemens qui pourront intéresser dans ce pays la politique euro-

péenne. Il serait insensé de vouloir peser de quelque poids là où l'on ne compte guère et où l'on n'a point d'intérêt sérieux engagé. Heureusement notre concession de Shang-haï suffit à imposer le respect; notre commerce y lie des relations nombreuses avec les commerçans indigènes, les missionnaires y répandent leur influence morale, et notre division navale, qui y tient sa station en force égale à celle des Anglais, dont les vaisseaux sont disséminés dans différens ports, apprend aux populations que nous sommes une des plus puissantes nations de l'Occident.

A Hong-kong, nos intérêts commerciaux ne se sont pas développés autant qu'à Shang-haï, qui, par son voisinage des districts de soie, restera toujours le centre de nos transactions; ils y ont pris cependant depuis quelques années une assez grande importance. Plusieurs maisons y prospèrent; le Comptoir d'escompte et diverses compagnies d'assurance y tiennent des bureaux; les Messageries impériales y ont placé leur tête de ligne et doivent y créer des établissemens considérables. A Canton, nous ne figurons plus qu'au double point de vue politique et religieux. Ce port, depuis l'ouverture du Yang-tse-kiang ou *Fleuve Bleu,* a perdu une grande partie des produits qu'y allaient acheter les spéculateurs, notamment les thés du Hou-nan et du Kiang-si, qui maintenant prennent la route des lacs Tang-ting et Payang, et ont pour marchés les ports voisins de ces lacs. Il y a quelques années, Canton était le centre d'une émigration considérable, ou plutôt d'une traite infâme de *coulies* faite pour l'île de Cuba et pour les îles Chinchas dans le Pérou. Les souvenirs de cette traite poursuivent encore les populations qui en furent victimes. La commission alliée chargée du gouvernement de Canton après la prise de la ville supprima ce honteux trafic, et établit à sa place une émigration honnête et bien surveillée. Plusieurs nations y prirent part dans les commencemens; mais les Espagnols et les Péruviens ne tardèrent pas à y renoncer à cause du contrôle sévère qui leur était imposé. Les Français firent pour les Antilles quelques opérations qui, mal dirigées et confiées à une compagnie sans moyens suffisans, ne réussirent pas. Les Anglais au contraire installèrent, selon leur habitude, des agens capables et bien rétribués, fondèrent des établissemens considérables qui créèrent des succursales dans la province, et arrivèrent à tenir dans leurs mains toute l'émigration. Nous avons perdu ainsi l'occasion de procurer à nos colonies les bras qui leur manquent. Nous n'en sommes pas moins, sous le rapport politique, les égaux des Anglais à Canton, et notre consul, comme le leur, a son hôtel au centre même de la ville, ce qui permet une surveillance plus directe de la politique des mandarins, et ce qui empêche de fermer, comme avant la guerre,

les portes des remparts devant les étrangers. Des soldats de notre bataillon d'Afrique travaillent à l'instruction des troupes chinoises, dont s'occupaient déjà les soldats anglais. Enfin nos missionnaires ont obtenu le plus beau terrain de la ville, celui où s'élevait le palais du célèbre vice-roi Yeh, et ils y construisent une vaste cathédrale. Dans d'autres ports, tels que Tien-tsin dans la province du Pe-tche-li et Hunn-kao sur le Yang-tse-kiang, la France a une représentation politique et religieuse semblable à celle de Canton; mais son commerce ne s'est établi solidement qu'à Shang-haï et à Hong-kong.

Les derniers traités, en augmentant le nombre des ports ouverts au commerce étranger, ont accru considérablement le chiffre des importations, qui atteint aujourd'hui 200 millions de francs. Ce commerce porte sur les draps, les cotonnades, les fers, les articles de Paris, etc. La part qu'y prennent les Français, malgré les progrès de ces dernières années, est bien loin d'égaler celle des autres nations (1). Si l'on en excepte les articles de Paris, les essais tentés pour importer nos produits n'ont donné que de médiocres résultats. Le Chinois est essentiellement routinier; lorsqu'il est habitué à une marchandise, il la veut toujours du même prix, de la même forme, de la même dimension : pour lui, la qualité est peu de chose, le bon marché fait tout. Si nos fabricans veulent réussir dans ce pays, ils sont donc obligés de livrer des produits semblables à ceux qu'y introduisent les Anglais et les Américains, et surtout de ne pas les offrir à un prix supérieur. Les fabriques de Rouen et de Mulhouse peuvent trouver là un important débouché pour leurs draps et leurs cotonnades, mais à la condition de profiter de la liberté du commerce pour établir à peu de frais les étoffes qu'elles destineront à cette partie du monde. Il faudrait aussi imiter les Anglais, si, comme il en est question, l'on fondait une entreprise de colonisation pour la Nouvelle-Calédonie; il faudrait, comme eux, ne se servir que d'agens sûrs et habiles, disposant de moyens considérables, et installer, à leur exemple, un établissement permanent qui restât pour les familles des émigrans comme une garantie des engagemens pris envers eux.

Un autre genre de transaction a créé depuis peu de temps à Shang-haï des fortunes considérables. La piraterie, qui désole sur plusieurs points les côtes de la Chine, les rendant impraticables aux jonques du pays, ce sont les navires étrangers qui font le cabotage

(1) Les plénipotentiaires anglais, après la prise de Pékin, ne cachèrent pas à leurs collègues qu'ils ne tenaient pas à une indemnité de guerre, par la raison que l'accroissement donné au commerce de leurs nationaux ne tarderait pas à les indemniser largement.

d'un port à l'autre; ce sont aussi des navires étrangers qui apportent les produits du Japon, du Siam, de Bornéo, de l'Australie, des Indes et de Java. Les comptes des douanes élèvent tout ce mouvement de marchandises à 800 millions de francs. Il n'est pas possible sans doute aux négocians français, nouveau-venus et prudens jusqu'à la timidité, de se lancer dans d'aussi vastes opérations, qui demandent de larges capitaux, de l'audace et beaucoup de confiance dans le succès; mais il est utile qu'ils voient le but à atteindre et les bénéfices qu'ils peuvent espérer. Déjà ils luttent sur bien des points avec les maisons rivales, et deviennent d'autant plus entreprenans que le nombre de leurs compatriotes augmente tous les jours. On commence en effet à ne plus redouter cette traversée de France en Chine, qui semblait si difficile autrefois. Les Messageries impériales, rivalisant avec la Compagnie péninsulaire, l'accomplissent en quarante et quelques jours. C'est, par un temps favorable, le voyage le moins pénible et le plus intéressant qu'on puisse imaginer. De nombreuses relâches reposent des fatigues de la mer : Messine, Alexandrie, le Caire, Suez, Aden, Pointe-de-Galles, Singapore, Saïgon, Hong-kong, font tour à tour connaître aux passagers l'Italie, l'Égypte, l'Arabie, Ceylan et la Cochinchine. Notre ministre du commerce, pour favoriser les jeunes gens qui présentent des garanties suffisantes, a plus d'une fois assuré leur passage à prix réduits; des maisons importantes envoient des agens étudier à Shanghaï les ressources et l'état du pays; nos négocians en soieries commencent à ne plus aller acheter leurs marchandises sur la place de Londres, les recevant dans leur résidence même par la voie des Messageries impériales, ou les faisant acheter par leurs représentans en Chine. Il est donc permis d'espérer que des rapports de jour en jour plus directs et plus nombreux s'établiront entre la France et le Céleste-Empire.

II.

La faiblesse du cabinet de Pékin et son impuissance à sauvegarder les intérêts des Européens ont mis les deux nations alliées, la France et l'Angleterre, dans l'obligation de se charger elles-mêmes de la protection de leurs négocians établis sur le sol chinois. Elles ont pour cela procédé de deux manières : directement, en écartant le danger avec leurs propres armes là où elles étaient menacées, comme à Shang-haï et à Ning-po; indirectement, en donnant au gouvernement impérial des agens à elles, chargés de l'assister, soit dans la formation de ses troupes, soit dans la collection de ses revenus. Personne ne doutera sans doute qu'elles n'aient trouvé dans

cette dernière politique un moyen puissant de faire pénétrer dans l'extrême Orient leurs idées, leurs mœurs, et d'y préparer les réformes propres à prévenir le retour périodique de ces crises que les vices du régime existant rendaient inévitables. D'un autre côté, elles en ont retiré personnellement des avantages qui leur permettent de considérer cette introduction de leurs nationaux dans les rangs de la hiérarchie de la Chine comme un des élémens les plus sûrs de leur influence. Dès l'année 1855, la collection des revenus de la douane de Shang-haï avait été confiée à des étrangers. A cette époque, des bandes de brigands, qui prétendaient faussement faire partie des Taï-pings, s'étant emparés de cette ville, les consuls résolurent de conserver au gouvernement une sorte d'action en lui sauvegardant les droits de douane qu'il prélevait sur le commerce étranger. Aucune autorité n'existant plus de fait dans la ville conquise, ils nommèrent trois commissaires, l'un anglais, l'autre français, le troisième américain, auxquels la perception de cet important revenu fut confiée. Quand la ville fut délivrée par la division navale française, les autorités de la province, qui avaient compris les résultats heureux du système fondé par les consuls, demandèrent qu'il fût continué. Les trois commissaires gardèrent donc leur position; mais, au lieu de rester collecteurs, ils se firent inspecteurs, c'est-à-dire que l'argent des douanes fut perçu sous leur contrôle. A la fin de 1858, le commissaire français et le commissaire américain donnèrent leur démission; le commissaire anglais, M. Lay, demeura seul chargé de l'inspectorat, et il s'occupa aussitôt de l'étendre à tous les ports ouverts au commerce étranger. Le gouvernement chinois approuva ses propositions, mais ne le reconnut officiellement qu'en octobre 1862, après le traité de Pékin. Il reçut alors une commission d'inspecteur-général des douanes, et des brevets furent donnés aux personnes dont il fit ses chefs de service. Pour éviter les récriminations qui n'auraient pas manqué de se produire, M. Lay a aussitôt appelé à lui des personnes de toutes les nations; la France est représentée dans les deux ports de Ning-po et de Fou-tchao. L'accroissement que les revenus ont pris sous l'inspectorat, qui ne porte exclusivement que sur les droits versés par le commerce étranger, a montré au trésor de l'état ce qu'il devrait attendre d'une collection honnête des impôts.

En même temps que ce concours des étrangers conservait au gouvernement de Pékin d'utiles ressources, des officiers assuraient son salut en lui créant des troupes sérieuses. Il sera sans doute intéressant pour le lecteur de connaître la part prise par la France à la direction de ces premiers corps de troupes chinoises régulières. Lorsque les amiraux alliés résolurent en 1862 d'attaquer les armées

taï-pings qui menaçaient Shang-haï, ils n'avaient à leur disposition que trois cents marins français et cinq cents marins anglais. Les renforts sur lesquels ils comptaient et qu'ils reçurent bientôt n'augmentaient pas assez leur petite troupe pour qu'ils pussent refouler seuls la masse effrayante d'ennemis qui enfermait les concessions dans un cercle de feu. Nous ne trouvions chez les Chinois d'autres auxiliaires que leurs *braves*, bandes plus nuisibles qu'utiles; il fallut donc se créer de nouveaux moyens d'action. De cette nécessité naquirent les contingens chinois, disciplinés, commandés et armés à l'européenne. Déjà l'Américain Ward avait été investi par les indigènes du commandement de plusieurs centaines d'hommes, et par son intelligence, son audace et de nombreux services il avait acquis la confiance des autorités de la province; mais jusqu'alors son commandement n'était pas reconnu par les nations étrangères, dont les représentans l'avaient même un jour fait emprisonner pour avoir enrôlé des déserteurs anglais et américains. Dans les circonstances difficiles où se trouvaient les alliés, l'amiral anglais n'hésita point à reconnaître officiellement Ward comme colonel chinois, lui donna des instructions et lui fournit des munitions. De notre côté, nous avions les restes d'un petit corps discipliné que le général Montauban avait créé, et qu'après son départ ses lieutenans avaient laissé se réduire : il ne comprenait plus guère que cent artilleurs, les fantassins ayant été licenciés; l'amiral français en porta le nombre à cinq cents hommes. C'est avec ce contingent et avec celui de Ward que les opérations commencèrent contre les Taï-pings; on sait par une relation publiée dans la *Revue* quels services ces contingens ont rendus (1). Shang-haï délivré, Ward favorisé par sa nationalité de Chinois, qu'il avait embrassée, soutenu activement par l'amiral anglais qui espérait s'approprier un jour son contingent, ce qui arriva en effet, Ward se trouva naturellement à la tête des réguliers indigènes, et développa son contingent à un tel degré qu'il absorba toutes les ressources dont les mandarins de Shang-haï pouvaient disposer à cet égard.

Dès la fin de la guerre du nord, le gouvernement chinois s'était adressé aux Français seuls pour avoir des officiers et des armes; mais à cette époque on hésitait encore entre la dynastie tartare et la rébellion, l'ordre du jour était une neutralité complète : nous perdîmes par notre refus la prépondérance qui nous était offerte, et quand la politique eut condamné la cause rebelle, il était trop tard pour prendre le rôle que nous avions laissé échapper. Nous fûmes donc obligés de chercher un point du pays sur lequel nous

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1863.

pussions exercer notre influence militaire. Nous choisîmes Ning-po, qu'une division navale alliée venait, par un prodige d'audace, d'enlever aux Taï-pings (22 mai 1862). Ce port, situé dans la province du Tche-kiang, était loin d'avoir l'importance de Shang-haï, dont il n'est éloigné que de cinquante-cinq lieues dans la direction du sud; mais les opérations de la campagne devaient nous mener au milieu des districts de soie. Jeter dans cette contrée une garnison pour ainsi dire française, c'était donner des garanties de protection et de sécurité à ceux de nos négocians qui avaient déjà ouvert des établissemens au sein même des populations séricicoles. D'un autre côté, la mission des pères lazaristes avait fait aimer le nom français dans le Tche-kiang, et une vive reconnaissance animait les populations pour l'évêque, Mgr Delaplace, dont l'énergie et les conseils venaient de sauver la plus grande des îles Chusan, attaquée par les rebelles. Nous n'avions donc pas un meilleur choix à faire que Ning-po. Sans doute nous ne pouvions pas y attendre les mêmes ressources qu'à Shang-haï, où les revenus de la douane, placés sous le contrôle d'étrangers choisis par le gouvernement chinois et devenus très considérables, permettaient immédiatement une organisation efficace; nous trouvions une ville en ruine, habitée par de pauvres gens dans la misère, un port sans commerce, sans négocians riches, ceux qui l'habitaient autrefois ayant pris la fuite, et ayant ouvert ailleurs des établissemens d'où ils ne songeaient pas encore à revenir. Cependant les Anglais ne se trompaient pas sur l'importance du Tche-kiang, et dès la prise de Ning-po ils y avaient envoyé Ward avec cinq cents hommes; celui-ci demandait que les finances disponibles servissent avant tout à la paie et au développement de son contingent. Malgré ces difficultés, les deux officiers de marine qui furent chargés d'organiser le corps franco-chinois réussirent à lancer leur entreprise. Il ne leur fut pas possible d'asseoir l'opération sur de larges bases; les mandarins n'avaient pas d'argent, et il fallut « faire feu de tout bois. » On n'obtint d'abord que quatre cents hommes; on les arma en empruntant à la douane des fusils confisqués à des commerçans européens fournisseurs des rebelles. Les chiens de ces fusils, qui étaient en fonte de fer, sautèrent les uns après les autres au nez des tireurs; un armurier chinois les remplaça par d'autres qu'il avait forgés lui-même. On appela comme officiers des soldats français congédiés et restés à Shang-haï. Un mois après, le petit bataillon se mit en campagne pour aller recevoir le baptême du feu.

Afin de vaincre les craintes des mandarins, qui appréhendaient que la formation d'une nouvelle force à côté de celle de Ward ne les entraînât à de trop grandes dépenses, on mit sous leurs yeux le

programme de l'expédition, qui avait pour but de chasser les rebelles du gouvernement de Ning-po, c'est-à-dire d'une étendue de territoire formant autour de cette ville une circonférence de soixante lieues environ. Ce territoire est borné au nord par un fleuve dont l'embouchure forme une baie large et profonde, appelée la baie de Hong-tcheou, du nom de la capitale de la province; les rebelles une fois refoulés au-delà de cette baie, elle deviendrait contre eux une barrière qu'ils seraient incapables de franchir. Le pays qu'il s'agissait de conquérir est divisé en deux parties égales par une petite rivière que nous appellerons rivière de Shang-yu, du nom de la ville qui l'avoisine : elle laisse du côté de Ning-po six villes murées; de l'autre côté de la rivière, il n'y en a que quatre, mais entre elles est une préfecture considérable, appelée Shao-shing. La manière dont les rebelles font la guerre nous traçait le plan que nous devions suivre : il fallait longer le large canal qui arrive à Ning-po, prendre les deux villes de Yu-yao et de Shang-yu, qu'il baigne dans son cours, et dont la chute entraînerait l'évacuation des autres, marcher ensuite droit à la rivière, s'emparer des abords, et forcer ainsi l'ennemi à la franchir au plus vite dans la crainte d'être coupé dans sa retraite. Le contingent s'avança donc sur Yu-yao. Il était secondé par quatre cents hommes du bataillon de Ward et par deux mille soldats impériaux. Deux canonnières, l'une anglaise, l'autre française, étaient chargées de les appuyer de leur artillerie; mais les amiraux avaient défendu de mettre à terre un seul marin. Les débuts de l'attaque ne furent pas heureux. Il s'agissait d'enlever un pont fortifié, puis de s'emparer d'une montagne, également fortifiée, qui dominait la ville, et d'où l'on menacerait les rebelles assez sérieusement pour les forcer à prendre la fuite. Deux fois les réguliers se lancèrent sur le pont : accueillis par un feu terrible, ils ne purent avancer, et eurent dans cette attaque quinze hommes tués et cinquante blessés; des treize instructeurs, un périt, et six autres furent atteints. Le lendemain, les rebelles, enhardis par le succès, firent une sortie; mais les réguliers, furieux de leur échec de la veille, se précipitèrent sur eux, les mirent en fuite, les poursuivirent la baïonnette dans les reins et entrèrent avec eux dans la ville. Une heure plus tard, les Taï-pings s'étalaient en une longue bande noire dans la campagne : Yu-yao nous appartenait (juillet 1862).

A la suite de cette affaire, ce fut vainement que Ward essaya de prouver aux mandarins qu'il avait seul le droit, en sa qualité de Chinois, de former des troupes : le contingent français fut élevé à mille hommes et reçut des subsides; il fut reconnu officiellement par le gouvernement de Pékin, qui délivra à l'un des fondateurs

une commission de général et à l'autre une commission de directeur-général, ordonnant en même temps aux mandarins de les seconder. N'étant pas alors en état de pousser plus loin leurs opérations, les troupes s'installèrent à Yu-yao et y tinrent garnison. Les Taï-pings vinrent souvent les harceler, jusqu'au jour où, tentant un effort suprême pour reconquérir le pays, ils se partagèrent en deux bandes, laissant Yu-yao de côté, reprirent les villes de Tzeu-ki et de Fong-houa, qu'ils avaient abandonnées, et allèrent menacer Ning-po en même temps au nord et au sud (septembre 1862). Ce port fut sauvé par l'énergie des Européens et des indigènes. Ward s'empara de Tzeu-ki; ce fut le dernier acte de sa vie aventureuse : il y reçut une blessure mortelle. Sa perte fut aussi celle de son contingent; ses soldats, restés sous le commandement d'hommes incapables, commirent de tels désordres qu'ils furent licenciés, à l'exception de trois cents, confiés au commandant de la station anglaise, le capitaine Dew, qui reprit Fong-houa. Les abords de Ning-po se trouvant ainsi dégagés, le bataillon franco-chinois put entreprendre une nouvelle campagne. Mieux équipé que la première fois, plus habitué au feu, il avait beaucoup gagné en courage, et, si les ressources lui manquaient, il espérait en trouver dans les territoires dont il allait s'emparer. Soutenu par cinq cents réguliers du capitaine Dew, il se dirigea, le 20 novembre, sur Shang-yu, dont la prise devait lui livrer le cours de la rivière, au-delà de laquelle il fallait refouler les Taï-pings. Ceux-ci, comprenant l'importance du coup qui les menaçait, avaient barré la route par quatorze camps retranchés. La rage leur inspira un système horrible d'intimidation : ils jalonnèrent de cadavres les huit lieues de parcours que le contingent avait à franchir; on comptait en moyenne un cadavre par quinze pas, un homme, une femme, un enfant, tous la tête coupée et séparée du tronc. Le temps était pluvieux et froid, les risières inondées; les réguliers défilaient un à un sur les chaussées étroites, seuls chemins des campagnes du midi de la Chine, sans trop s'éloigner du convoi que des barques nombreuses amenaient sur le canal. Les camps furent enlevés les uns après les autres; trois seulement opposèrent une résistance sérieuse; les rebelles les abandonnèrent en poussant des cris de fureur, et dans leur désir de vengeance ils tuaient les paysans qu'ils rencontraient. Le dernier camp avait un kilomètre de long. Un des commandans se mit à la tête de deux cents hommes et s'en empara; mais, voulant, comme à Yu-yao, poursuivre les fuyards et pénétrer avec eux dans la ville, il fut arrêté par des barricades élevées en dehors des portes, et y fut blessé d'une balle qui lui brisa le coude droit. Cependant les Taï-pings, effrayés de la rapidité avec laquelle ils avaient été rame-

nés dans Shang-yu, n'essayèrent qu'une sortie infructueuse contre notre convoi, évacuèrent la ville et s'enfuirent en toute hâte derrière la rivière (28 novembre 1862). Ainsi se trouvait exécutée la première partie du programme des officiers français, la délivrance du pays entre Shang-yu et Ning-po.

Les Taï-pings purent se retirer avec la conviction d'avoir accompli leur œuvre de dévastation. Tout dans la campagne avait été ravagé, les maisons étaient brûlées ou détruites, les récoltes enlevées; les adultes mâles avaient été tués ou enrôlés de force. A mesure que les réguliers s'avançaient, une colonne sans cesse grossissante de vieillards, de femmes et d'enfans se mettait à leur suite; elle comptait bien trois mille personnes quand ils entrèrent dans la ville. Tous ces gens criaient famine; trop faibles pour chercher dans les ruines les misérables vivres laissés par l'ennemi, ils se couchaient auprès des campemens, prêts à se laisser mourir de faim. Une main française, celle de Mgr Delaplace, les sauva. En voyant des officiers ses compatriotes venir au secours des populations placées sous sa direction apostolique, il voulut s'associer à leur œuvre. Le nombre des affamés ne l'effraya point, et ses mesures furent bientôt prises. Il se fit donner un des magasins de riz qui existaient encore dans la ville, fit construire des fourneaux, et après un seul jour de préparatifs put distribuer trois mille bols de riz par repas. Son ministère de charité se continua pendant trois mois, le temps pour ces malheureux de passer l'hiver et de se créer des ressources. Quand le magasin fut épuisé, il s'adressa aux notables de Shang-yu, qui, à la nouvelle de la délivrance de leur patrie, étaient accourus de Ning-po, où ils s'étaient réfugiés. Les notables secondèrent avec ardeur Mgr Delaplace. Il y a en effet de la bonté dans le cœur des Chinois, et la réputation d'égoïsme qu'ils ont si tristement méritée ne vient pas de leur nature, mais des conditions déplorables dans lesquelles les place l'administration qui les régit. Il ne leur est pas facile de se livrer à leurs bons sentimens. Le simple particulier qui ose prendre une initiative porte ombrage et se voit bientôt rançonné sous un prétexte ou sous un autre. Les mandarins, qui n'appartiennent jamais à la province qu'ils gouvernent, n'y voient d'ordinaire qu'un sol à exploiter, et s'inquiètent peu de ses besoins ou de ses misères. On en eut une preuve après la prise de Shang-yu. La ville était délivrée depuis plus d'une semaine que de nombreux cadavres s'étalaient encore dans les campagnes. Quelques Chinois de Ning-po se cotisèrent pour les faire enterrer; mais, lorsqu'ils allèrent demander aux mandarins l'autorisation dont ils avaient besoin, ils furent rudement accueillis. « De quoi vous mêlez-vous? leur répondit-on. Est-ce vous maintenant qui voulez gouverner le pays?

Si vous avez de l'argent à employer aux intérêts publics, contribuez plutôt aux frais de la guerre. » Le lendemain, un satellite des mandarins se présenta chez eux et leur fit rédiger un bon de souscription volontaire, dont il fixa lui-même le montant, qui était très élevé. Il fallut que les autorités alliées intervinssent pour faire disparaître les cadavres. Les notables de Shang-yu, abrités sous le nom de l'évêque, n'eurent pas à redouter l'avidité des mandarins en venant au secours des pauvres, et la misère disparut peu à peu de la ville. Comme l'hiver était rude et le riz cher partout, les notables des districts voisins vinrent prier Mgr Delaplace d'installer dans leur pays des fourneaux semblables à ceux de Shang-yu. L'excellent évêque se rendit à leur désir, et cette bonne œuvre, maintenant de fondation chez eux, porte le nom d'œuvre des « fourneaux de l'évêque. »

La ville de Shang-yu avait été prise le 27 novembre 1862. Les réguliers n'y restèrent pas longtemps en repos; au bout de quinze jours, ils se portèrent sur les bords de la rivière, que les rebelles venaient de repasser dans le dessein de tenter une nouvelle invasion du pays. Après quelques escarmouches chaudement menées de notre côté, l'ennemi s'enfuit une seconde fois sur l'autre rive. Les mandarins recueillirent alors, par des taxes et des souscriptions volontaires, quelques fonds dans le territoire reconquis; on paya les troupes; les officiers, qui depuis quatre mois n'avaient touché aucun traitement, reçurent un mois de solde : c'est tout ce qu'ils purent obtenir. Les mandarins, entêtés dans leurs vieilles habitudes et jaloux des progrès de notre contingent, avaient conservé plusieurs milliers de leurs *braves*, et épuisaient leurs ressources à faire fabriquer pour ces tristes soldats des fusils à mèche, des sabres doubles et des boucliers, tandis que les rebelles ne se servaient plus que de carabines et de fusils à percussion. Il fallait aussi donner une part des revenus aux réguliers du capitaine Dew. Le corps franco-chinois ayant manifesté l'intention d'entreprendre une nouvelle campagne, les mandarins se contentèrent de lui envoyer quelques milliers de cartouches, et l'on ne put en obtenir rien de plus. Les commandans prirent alors le parti d'acheter à crédit, au moyen de bons signés par eux-mêmes, tout ce dont ils avaient besoin. Cet expédient était dangereux, et ils s'exposaient, si l'expédition n'était pas couronnée par le succès, à voir toutes ces créances leur rester sur les bras; mais il n'y avait pas d'autre parti à prendre, et la réussite qu'il espéraient devait les conduire au milieu des districts de soie, c'est-à-dire dans une des parties les plus riches de la Chine, où ils trouveraient amplement des ressources pour tout rembourser. Les préparatifs furent poussés activement, et le 15 jan-

vier 1863 les troupes s'avancèrent vers la préfecture de Chao-ching, ville de cinq lieues de tour et centre des districts qui produisent les soies solides connues sous le nom de *taysaams*.

Il n'y avait plus à la tête des Franco-Chinois qu'un seul commandant, le lieutenant de vaisseau Le Brethon de Caligny; son collègue, grièvement blessé sur les barricades de Shang-yu, ne pouvait songer à faire campagne : il restait chargé d'envoyer l'argent et les munitions à la colonne expéditionnaire. Il ne tarda pas à recevoir la visite du gouverneur chinois de Ning-po, qui, d'un air triste et soucieux, lui dit : « Chao-ching ne sera pas pris. — Et pourquoi donc? demanda l'officier. — Nous avons consulté les devins; ils nous ont répondu que les souffrances du pays n'avaient pas encore atteint la mesure fixée par le destin, et ils ont prédit qu'on ne s'emparerait pas de la ville avant la première période du deuxième mois lunaire de l'année prochaine. » On était alors à la fin du onzième mois lunaire; les devins renvoyaient donc le succès à deux mois de là. Leur prédiction, hélas! s'est accomplie, et la fatalité vint s'abattre sur le contingent. M. Le Brethon ne put amener ses troupes sous les murs de Chao-ching qu'après des fatigues inouies, au milieu de la neige et d'un froid très vif. Les barques qui portaient le convoi s'échouèrent plusieurs fois dans la rivière de Shang-yu; elles eurent ensuite, pour entrer dans les canaux qui mènent à la ville, à franchir les barrages qui servent d'écluses. Ces barrages sont des plans inclinés en terre sur lesquels il faut hisser les barques, pour les faire ensuite glisser de l'autre côté. Quelquefois les paysans installent pour cette opération de grossiers cabestans, le plus souvent ils n'y emploient que la force des bras; mais ce qu'ils font assez facilement pour des barques ordinaires devenait fort difficile avec des chalands chargés de canons et de lourdes munitions. On réussit cependant à franchir ces obstacles, et l'on arriva devant la ville sans que les rebelles eussent tenté d'arrêter la marche des troupes. Ils se fiaient avec raison à leur formidable système de défense. Un canal, large de 50 mètres, faisait le tour des remparts et laissait à peine au pied des murs assez de place pour y planter une échelle. Ce canal se rattachait par plusieurs issues à de grands lacs qui permettaient de venir inopinément tourner les assiégeans. Les murs n'étaient accessibles que du côté des portes, et dans les grandes villes chinoises c'est toujours le point le mieux fortifié : elles se composent d'un tambour extérieur relié par deux portes solides. Les Taï-pings, pour redoubler leur sécurité, avaient construit un deuxième tambour extérieur, fermé par une voûte basse semblable à la voûte de la lunette du bastion central à Sébastopol; ils avaient eu soin aussi de couper les ponts jetés sur le

canal entre la ville et les faubourgs. M. Le Brethon ne comptait guère prendre la ville de vive force. « J'essaierai un assaut, écrivait-il, car il se peut que les rebelles, effrayés par leurs précédentes défaites, évacuent la place quand ils verront mon attaque. Dans le cas contraire, je me porterai sur les canaux par lesquels ils reçoivent leurs approvisionnemens, et j'attendrai là qu'ils aient épuisé ceux qui leur restent dans la ville : il y a tout à parier qu'alors ils évacueront. » Dès l'abord, il met ses canons en batterie sur l'angle d'une porte et ouvre son feu. Un des canons s'engage, il s'en approche : c'était une pièce chinoise trouvée sur les murs de Shang-yu; elle éclate. M. Le Brethon est frappé par un morceau de fonte qui lui emporte les deux tiers de la tête. Près de lui gisaient le chef de pièce et une dizaine d'artilleurs chinois tués ou blessés. La mort de M. Le Brethon était un coup funeste pour le contingent. Déjà connu dans la marine pour son intelligence et son énergie, il avait montré surtout de rares capacités dans la rude tâche qui lui était dévolue de former et de mener au feu des troupes chinoises. Il excellait à lutter avec un admirable sang-froid contre les taquineries et les vexations des mandarins, et sa santé robuste lui permettait de résister longtemps aux rigueurs du climat et aux fatigues de la guerre.

Le bataillon ayant perdu son chef, l'expédition était manquée. Il ne restait plus que des instructeurs, anciens caporaux ou soldats, incapables de prendre le commandement et de résister au découragement général. Les rebelles ne tardèrent pas à connaître par leurs espions le malheur arrivé aux Franco-Chinois, et le lendemain matin un millier d'entre eux sortirent de la ville et s'avancèrent vers le campement, situé à 1,000 mètres des remparts, dans l'angle de deux canaux. La langue de terre sur laquelle le campement était placé se reliait par un pont au faubourg d'où venaient les Taïpings. A ce moment même, les réguliers avaient levé le camp et se dirigeaient du côté opposé. A la vue de l'ennemi, une même pensée courut comme un éclair à travers leurs rangs. Ils continuèrent leur marche jusqu'au moment où tous les rebelles eurent passé le pont. Alors, poussant un grand cri, ils firent volte-face et se précipitèrent sur l'ennemi, en même temps qu'une compagnie se portait par un rapide détour vers le pont, l'occupait et coupait la retraite. Une centaine de rebelles qui avaient vu le danger s'étaient enfuis vers le faubourg. Les autres perdirent la tête et se laissèrent massacrer presque sans se défendre; tous périrent, fusillés, transpercés ou noyés. Les *tagals* de Manille, qui composaient un peloton d'avant-garde et qui étaient dévoués corps et âme à M. Le Brethon, montrèrent dans la tuerie un acharnement terrible. L'un d'entre eux se jette, le pistolet à la main, sur un chef ennemi à cheval. Les

deux coups du pistolet ratent; le *tagal* furieux lance son arme à la tête du cavalier, l'abat et le tue d'un coup de sabre. C'était le commandant en second de la préfecture de Chao-ching; ses étriers en argent, ainsi que le mors de sa selle et le fourreau de son sabre, furent le trophée de la journée. Les soldats hurlaient de joie : leur général était vengé. Le lendemain, ils se replièrent sur Shang-yu.

Le chef de la division navale française envoya immédiatement, pour commander le contingent, le capitaine d'artillerie Tardif de Moidrey. C'était M. Tardif qui avait organisé à Shang-haï la petite troupe d'artilleurs dont les services avaient été si utiles aux amiraux alliés. Nul ne pouvait donc mieux que lui recueillir l'héritage de son prédécesseur. A peine arrivé, il conduisit ses troupes à trois lieues de Chao-ching, dans une petite bourgade fortifiée, placée à cheval sur le canal par lequel les rebelles recevaient leurs approvisionnemens. C'est là que M. Le Brethon avait résolu de s'établir dans le cas où son coup de main contre la ville n'eût pas réussi. Après s'être procuré des munitions, avoir complété l'armement et raffermi la discipline, M. Tardif se présenta, le 16 février 1863, devant Chao-ching. Le capitaine Dew s'était joint à l'expédition comme amateur, et il apportait avec lui un bel obusier de 22, qu'il prêta au contingent. Personne à Ning-po ne doutait du succès; pourtant le vieux gouverneur hochait toujours la tête et répétait que l'époque fixée par les devins n'était pas arrivée. Cette fois encore les devins eurent raison!

Le feu s'ouvrit à six heures du matin. A neuf heures, l'obusier anglais avait ouvert une brèche de vingt pieds de large. M. Tardif réunissait ses compagnons d'assaut et allait les lancer, lorsqu'un coup de feu partit à côté de lui et le frappa à la tête; on l'emporta mourant. Triste fatalité! c'était un de ses plantons chinois qui, armant maladroitement son fusil, en avait amené l'explosion et avait causé ce déplorable malheur. Le contingent restait donc une deuxième fois sans chef; mais le capitaine Dew prit sur lui de désigner le plus ancien instructeur comme commandant temporaire et de prescrire l'assaut. A midi, le signal fut donné de se jeter dans les barques pour traverser le canal et monter à la brèche. Quatre instructeurs et douze *tagals* manillois se lancèrent hardiment en avant et montèrent au sommet du mur; arrivés dans cette périlleuse situation, ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas suivis, que les troupes n'avaient pas traversé le canal, et qu'elles restaient en désordre sur la berge, d'où elles tiraient contre les murs à tort et à travers, sans prendre même le temps de viser. Les Taï-pings, qui avaient déjà commencé à fuir, revinrent sur leurs pas. Des seize réguliers qui avaient si résolûment exécuté l'ordre d'assaut, dix seulement

purent se sauver, les autres furent pris et eurent la tête tranchée; ils périrent victimes de la misérable peur qui avait envahi le reste du contingent. De la part de troupes européennes, une si lâche conduite soulèverait à bon droit le mépris; mais n'oublions pas que nous sommes en Chine, où tout le secret de la guerre est d'avancer quand l'ennemi recule, où les engagemens directs n'ont presque jamais lieu, où les villes se prennent soit par trahison, soit à la suite de longs siéges qui, épuisant les munitions et les vivres des assiégés, les forcent de céder la place, où l'assaut est un moyen d'attaque tout à fait inconnu. N'oublions pas non plus que le contingent était de formation récente, qu'une grande partie des hommes étaient nouvellement enrôlés et avaient une instruction militaire fort incomplète. Enfin, s'ils n'eurent pas le courage de monter à la brèche, les Franco-Chinois, à découvert sur la berge, exposés au feu des rebelles, n'en gardèrent pas moins une ferme attitude, et ne rétrogradèrent que lorsque le signal de la retraite fut donné. Ils comptaient quarante hommes tués et deux cents blessés.

L'agonie de M. Tardif dura huit heures, au milieu d'horribles souffrances. Il expira dans les bras de l'évêque du Tche-kiang. Ses soldats le pleurèrent et se préparèrent à le venger. Ils montraient le poing à cette ville maudite de Chao-ching que semblait défendre un destin contraire, et ils disaient qu'ils voulaient s'en emparer coûte que coûte. Cependant ils n'étaient pas assez relevés de leur échec de la veille pour qu'on osât tenter une nouvelle attaque, et les munitions d'artillerie étaient presque entièrement épuisées. Le siége fut donc décidé, et, en retranchant les troupes derrière les nombreuses issues du canal d'enceinte, on put leur faire occuper quatre des six portes de la ville. De l'argent, des armes et des munitions furent expédiés de Ning-po par le collègue de M. Le Brethon, par l'officier blessé qui avait dû rester dans cette ville après le départ de la colonne expéditionnaire. Le commandant de la station navale française envoya, sur la demande de cet officier, M. d'Aiguebelle, lieutenant de vaisseau, pour diriger les opérations. Les réguliers se comportèrent courageusement; ils montrèrent de la résolution, de l'élan même, et dans toutes les rencontres repoussèrent victorieusement les Taï-pings, qui chaque soir tentaient une sortie. Tous les convois furent interceptés. Le manque de munitions commençait à effrayer les assiégés. Leur chef essaya plusieurs fois d'engager des négociations avec M. d'Aiguebelle; il lui fit même offrir 1,200,000 francs, s'il voulait abandonner les impériaux et se joindre à lui. Des pourparlers s'engagèrent aussi quelquefois entre des rebelles et les rondes qui passaient près des remparts à l'abri d'une gabionnade. On remarqua parmi ces rebelles plusieurs Européens,

et un instructeur reconnut même un de ses anciens amis de Shanghaï. « Viens avec nous, lui cria celui-ci; nous sommes bien payés et traités avec considération. » L'instructeur refusant, son ancien camarade lui tira un coup de fusil, dont la balle lul rasa la tête. Les Taï-pings, presque sans vivres et sans munitions, ne pouvaient résister longtemps. A plusieurs reprises leurs chefs avaient voulu évacuer la ville; mais le gouverneur les avait forcés d'y rester. C'était un Cantonais, ancien pirate; il était borgne, et la forme de l'œil qui lui restait l'avait fait surnommer OEil-de-Coq (*cok's eye*). Il avait juré de mourir à son poste. L'influence qu'il exerçait sur les rebelles était très grande, et il savait les électriser au moment de l'action. A la fin cependant ils refusèrent de tenir, et OEil-de-Coq se vit forcé de les emmener et de manquer à son serment. Les Franco-Chinois occupèrent donc Chao-ching le 18 mars. On était, comme l'avaient prédit les devins, dans la première période du deuxième mois lunaire. Les rues étaient garnies de barricades. Du reste, la ville présentait l'aspect de toutes les villes par où avaient passé les rebelles : des ruines, et çà et là quelques beaux palais que s'étaient fait bâtir les chefs. Du haut des montagnes qui dominent Chao-ching, le plus riche paysage se présenta aux regards. Une joyeuse verdure s'étalait dans ces vastes champs qui produisent en abondance le mûrier, le blé, le riz, le coton; sous les rayons du soleil étincelaient en longs rubans d'argent les nombreux canaux qui vont rejoindre de grands bassins naturels qui leur servent de réservoirs; une grande quantité de villages, aussi considérables que des villes en France, et qui avaient échappé aux ravages des rebelles en ne leur faisant pas de résistance, répandaient de toutes parts le mouvement et la prospérité. Quelques chaînes de collines accidentaient le pays et rompaient la monotonie habituelle des campagnes chinoises.

La prise de Chao-ching nous donna toute la province jusqu'à la baie de Hang-tcheou, au-delà de laquelle les rebelles se hâtèrent de chercher un abri, mettant ainsi entre eux et nous un fleuve large de deux milles, qui deviendra sans doute désormais contre leurs attaques une barrière infranchissable. Le gouvernement de Ning-po était donc délivré. En dix mois, notre contingent, qui, dans son plus grand développement, comptait deux mille cinq cents hommes, avait enlevé trois villes murées, amené l'évacuation de quatre autres, et dégagé soixante lieues de territoire. Il s'était exposé à des fatigues et à des dangers continuels; le vaste hôpital établi à Ningpo n'avait cessé d'être rempli de blessés; des quatre officiers qui successivement avaient pris le commandement, deux avaient été tués, un autre blessé; un tiers des instructeurs étaient morts, frappés par l'ennemi ou emportés par des maladies contractées au ser-

vice. Il semble donc que la petite armée pouvait définitivement compter sur la reconnaissance et sur la coopération empressée de toutes les classes du pays; mais qui peut compter en Chine sur quelque chose de certain? En même temps que les bandes rebelles s'enfuyaient de l'autre côté du fleuve, une horde non moins nombreuse et non moins redoutable s'abattait sur les campagnes de Chao-ching : c'étaient cent mille *braves* ou soldats impériaux ayant à leur tête le *foutaï*, gouverneur de toute la province du Tche-kiang. Ce haut fonctionnaire faisait depuis plus de deux ans la guerre dans le sud de la province, reprenant une ville par année. A ce compte, il eût mis vingt ans pour recouvrer le pays dont le gouvernement lui était confié; mais, fataliste comme tous les Chinois, il s'en inquiétait peu, et attendait qu'au mauvais destin, cause du triomphe des rebelles, succédât un destin plus heureux qui les fît disparaître. Son armée ressemblait à toutes les armées du Céleste-Empire. On sait que les Chinois ont des troupes permanentes très peu nombreuses, et enrôlent, quand les circonstances l'exigent, des milices locales dont l'effectif est réglé suivant les besoins. Un proverbe souvent répété dans le pays, *you ming ou cheu*, « il y a un nom, mais pas de choses réelles, » trouve son application pleine et entière dans cet assemblage de troupes et de milices. Les cadres des troupes permanentes comptent un grand nombre de vieillards et d'enfans que les mandarins y inscrivent pour s'approprier une partie de leur solde; quant aux milices, elles se composent des premiers venus, que l'on équipe à la hâte et que l'on arme, l'un avec un sabre, l'autre avec un fusil à mèche, l'autre avec un bambou surmonté d'un clou, et voilà des soldats! On remplace la qualité par le nombre, et l'on espère qu'à la vue d'une immense armée l'ennemi prendra peur et fuira sans combattre; mais il arrive au bout de quelques mois que les ressources du pays sont épuisées : les *braves* alors restent sans solde, vivent comme ils peuvent, et souvent se révoltent ou passent à l'ennemi. Ils font tout, excepté leur devoir de soldats. Tels étaient les *braves* du *foutaï*. Depuis huit mois, ils n'avaient reçu aucune paie. Ils campaient devant Kin-hoa, ville préfectorale située à soixante lieues de Chao-ching, et que les Taï-pings évacuèrent quelques jours avant de quitter cette dernière place. Les *braves*, abandonnant alors les districts qu'ils avaient épuisés, s'abattirent sur les riches campagnes que venaient de délivrer les Franco-Chinois. En même temps le *foutaï* donnait l'ordre de garder toutes les ressources pour lui et pour ses soldats, et faisait pleuvoir les réquisitions sur la ville de Ning-po. Qu'allait devenir notre contingent? Qui solderait les instructeurs, dont le traitement était en retard de plusieurs mois? Comment

s'acquitteraient les officiers qui, pour se procurer les munitions et les approvisionnemens de toute espèce, avaient souscrit chacun au moins 100,000 francs de billets? Dans l'ordre impérial qui confiait au contingent la mission de chasser les rebelles du Tche-kiang, il avait été spécifié que le *foutaï* pourrait le licencier après la prise de Kin-hoa, s'il se jugeait capable de délivrer le reste de la province. Kin-hoa étant libre, le *foutaï* espéra bien profiter de cette clause pour se débarrasser des troupes formées à l'européenne, dont la comparaison avec les siennes était si désavantageuse à ces dernières. Aussi intima-t-il aux autorités de Ning-po l'ordre verbal de dissoudre le contingent. Les mandarins, qui avaient encore trop présent le souvenir des services rendus, et qui préféraient de beaucoup les réguliers aux *braves* contre les attaques possibles des rebelles, n'exécutèrent pas complétement les volontés du *foutaï;* mais ils n'osèrent pas non plus lui résister tout à fait, et, prenant un moyen terme, ils décidèrent que le contingent, n'ayant plus d'autre mission que de garder le territoire qu'il avait repris, serait réduit à quinze cents hommes. Quant aux officiers, ils eurent beaucoup de peine à faire payer leurs billets; l'argent ne fut remis qu'avec colère et menace.

Nous sommes ainsi arrivés à une situation qui nous met pour le moment dans l'impossibilité de poursuivre nos opérations militaires, et nous sommes obligés d'attendre qu'un nouveau décret impérial prescrive au contingent de continuer son œuvre au-delà de la baie de Hong-tcheou. La légation de France s'est chargée de l'obtenir. Le succès n'est pas douteux. Les gouverneurs de province voient sans doute avec déplaisir des étrangers se placer à côté d'eux et paralyser leur système de corruption et de vénalité; mais le prince-régent et les autres hommes éclairés qui occupent le premier rang dans les conseils de la cour de Pékin ne font pas difficulté de reconnaître que l'empire doit son salut aux étrangers, et que sans leur assistance il ne peut échapper à la crise qu'il traverse. Ils n'ignorent pas que le licenciement des réguliers serait pour les rebelles le signal d'une nouvelle invasion dans la province de Ning-po, et que ce port tomberait de nouveau entre leurs mains. Les moyens dilatoires que ne manqueront pas de trouver les mandarins pour gagner du temps et user la question resteront sans effet auprès du gouvernement impérial, si nous savons lutter avec eux de calme et de persévérance. La force d'inertie des Chinois ne l'emporte que sur les mouvemens impétueux et sur les ardeurs irréfléchies; elle finit par céder à la fermeté de l'Européen qui persiste dans ses desseins avec la conscience de son droit. Nos diplomates le savent, et la sagesse de leurs démarches aura des résultats d'autant plus heureux

qu'ils seront appuyés par la reconnaissance des populations du territoire de Ning-po; ces populations en effet n'oublieront pas qu'au temps où on les avait abandonnées à leur malheureux sort, elles ont été délivrées par des armes françaises.

Le succès exerce sur tous les peuples, et principalement sur un peuple fataliste comme les Chinois, une influence morale incontestable. Les succès des troupes franco-chinoises leur ont valu cette autorité : la laisser perdre ou ne pas la fortifier serait une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre en Orient; elle est le plus sûr moyen d'étendre notre action politique et nos relations commerciales, d'assurer le progrès de nos idées religieuses et civilisatrices. Les Anglais ne s'y trompent pas. Ils savent qu'un corps de quelques mille réguliers, sous la direction d'officiers européens, suffit à imposer le respect à des populations innombrables; ils savent aussi que ces officiers lancés ainsi dans l'intérieur de l'empire peuvent mieux que personne, à cause du besoin qu'en ont les Chinois dans les momens de danger, pénétrer les secrets de leur organisation sociale, gagner par la douceur ou dominer par la crainte les mandarins, et surtout déjouer toutes les intrigues, qu'elles viennent de l'intérieur ou des étrangers. La France ne doit donc pas, quelles que soient les difficultés et les oppositions, abandonner le poste qu'elle a conquis et payé du sang de ses soldats. C'est à elle qu'il appartient de chasser les rebelles de Hong-tcheou, tandis que les Anglais délivreront Sou-tcheou. Il ne restera plus aux Taï-pings que Nankin, d'où ils ne tarderont pas à sortir, effrayés par leurs revers successifs. On verra alors en peu de temps leurs bandes se dissoudre et disparaître. Que fera la dynastie mantchoue, sauvée ainsi par les puissances occidentales? Il faut espérer de la sagesse de son gouvernement actuel qu'il ne rejettera pas les obligations d'une légitime reconnaissance, et qu'il conservera comme gage de sécurité les troupes régulières. S'il en était autrement, le système permanent de corruption et d'exactions qui a favorisé le soulèvement des Taï-pings ne tarderait pas à provoquer une nouvelle insurrection, contre laquelle la cour de Pékin n'aurait d'autre ressource que d'invoquer encore une fois le secours des nations étrangères.

III.

Les missions, jadis l'unique explication que la France avait à donner de sa présence en Chine, restent encore pour elle un puissant moyen d'influence. On estime que le nombre des chrétiens dans la province de Kiang-sou approche de cinquante mille; dans le Tche-

kiang, il y en a de sept à huit mille. Les provinces de l'ouest, le Sse-tchouan et le Kouei-tchouan, comptent aussi beaucoup de prosélytes. Les hardis explorateurs qui, lors de l'ouverture du Yang-tse-kiang en 1862, allèrent chercher une route de la Chine aux Indes par le Thibet, et qui reçurent avec reconnaissance l'aide et les conseils de Mgr Desflesches, l'évêque du Sse-tchouan, déclarèrent avoir rencontré une foule de catholiques dans ces provinces; mais les chrétientés sont tellement dispersées sur la surface immense de l'empire du Milieu, qu'il est impossible d'évaluer exactement le nombre de leurs membres : en le portant à trois cent mille, on ne serait peut-être pas loin de la vérité.

Les derniers traités, en couvrant les missions d'une protection efficace, laissent le champ libre à leur essor. En vertu de la clause par laquelle elles doivent être remises en possession de leurs anciennes propriétés ou recevoir des terrains équivalens, on a affecté dans chaque province de vastes emplacemens à leurs œuvres de religion et de bienfaisance. A Canton, c'est, comme nous l'avons dit, le terrain où s'élevait le palais du vice-roi Yeh; à Tien-tsin, celui du palais impérial. Assurés maintenant du respect des populations, les missionnaires ont presque tous quitté l'habit chinois et pris la soutane; leurs fidèles sont encore exposés à quelques vexations, mais généralement on les laisse en repos, et même en plusieurs endroits ils prennent rang parmi les notables et les mandarins. D'ailleurs, lorsque de cruelles persécutions étouffèrent à plusieurs reprises les germes de la propagation de la foi, ce n'était pas le catholicisme même que les Chinois attaquaient, car ils sont en fait de religion d'une indifférence complète; les mahométans jouissent chez eux de la plus grande liberté, et à Canton, où l'on en compte près de cinq mille, ils ont deux mosquées. Si la religion catholique inspira des craintes et des soupçons, c'est qu'elle était propagée par des étrangers, et que le gouvernement vit en eux des agens politiques venant, au cœur même de l'empire, seconder les desseins ambitieux des puissances occidentales. Les mandarins partagèrent d'autant plus facilement ces ombrages qu'ils craignaient de voir une partie des populations échapper à leur influence absolue. Aujourd'hui la volonté de la cour de Pékin est que les chrétiens soient accueillis et regardés comme des amis; cette décision a été exprimée dans les traités et dans plusieurs édits impériaux : elle est sauvegardée par la présence de notre légation à Pékin.

On a souvent accusé les missionnaires de ne pas songer, en répandant la religion catholique, à servir les intérêts de leur patrie, et on n'a pas manqué d'en donner pour preuve le principe qu'ils ont adopté de ne pas apprendre le français à leurs néophytes. Les mis-

sionnaires de l'intérieur répondent que la connaissance de notre langue serait inutile à leurs chrétiens, tandis que le latin leur est indispensable pour comprendre les textes sacrés; ceux du littoral allèguent que leurs élèves pourraient, soit par des conversations avec des compatriotes de mauvaises mœurs, comme il s'en trouve malheureusement dans les ports de mer, soit par des livres contraires aux dogmes, corrompre leurs croyances et celles des chrétientés. Quoi qu'il en soit, l'œuvre des missionnaires est aux yeux de tous, mandarins et peuple, une œuvre éminemment française. Lorsque les missionnaires réclament auprès des mandarins pour qu'ils assurent la protection des fidèles, c'est à la France que les mandarins croient déférer, et c'est à la France que les fidèles croient devoir leur protection. Les vexations auxquelles ceux-ci étaient constamment en butte quand il s'agissait de les faire souscrire aux frais des cérémonies païennes ont été adoucies par l'intervention des missionnaires, mais elles n'ont cessé complétement que lorsque notre légation eut obtenu un ordre impérial qui dispensait les sectateurs de la religion catholique de ces souscriptions populaires. Il y a donc un accord efficace entre les ministres de la religion et les agens du gouvernement français.

On ne peut non plus ignorer la part que les missionnaires ont prise dans les luttes où se trouvait engagé notre drapeau. A Shanghaï, les pères jésuites prêtèrent une utile coopération aux troupes alliées, lorsqu'elles marchèrent contre les rebelles. A leur voix, les paysans sortirent en foule de leurs villages, le sabre ou la pique à la main et le turban tricolore sur la tête. Ce turban indiquait clairement par ses couleurs qu'en leur annonçant l'arrivée du secours qu'ils attendaient avec tant d'impatience, on avait eu soin de leur montrer la France marchant en première ligne. Au milieu d'eux se trouvait un homme vêtu du costume indigène, à la figure hâlée, aux yeux vifs et intelligens, aux joues rougies par l'excitation du travail et de la fatigue : c'était le père Lemaître, supérieur de la mission des jésuites. On le voyait partout : ici, il procurait des *coulies*, là des bateaux, aux soldats des provisions, aux amiraux des guides et des renseignemens. Dans toute éventualité, Anglais comme Français s'écriaient : « Où est le père Lemaître? » Il était l'âme de l'expédition. Après la capture d'une ville, on lui remettait les prisonniers des rebelles que l'on avait pu délivrer; il employait alors ses soins à leur procurer des ressources et à les garantir des vengeances des mandarins. Son zèle lui a été fatal; il contracta les germes d'une maladie qui, après lui avoir enlevé graduellement ses forces, finit par l'entraîner au tombeau. A la même époque, les jésuites donnèrent asile dans leur propriété de Tong-ka-dou à plus de dix mille

personnes qui avaient fui devant les rebelles, et réussirent à fournir les vingt mille bols de riz nécessaires chaque jour pour la nourriture de ces malheureux. C'est aussi à un missionnaire, le père Willaume, que l'on dut l'unique tentative que les paysans aient osé faire seuls contre les rebelles. Si cet exemple eût été suivi, c'était le salut de la province. Le père Willaume desservait une petite chapelle sur la rive droite du Whampoa; il réunit ses fidèles, anima leur courage, et éveilla dans leurs cœurs timides la volonté de défendre leurs foyers. Une trentaine de Manillois bien armés se joignirent à cette petite milice, que vinrent bientôt rejoindre des habitans des villages voisins. Ce corps, formé à la hâte, fit merveilles; à deux reprises il repoussa un ennemi dont les bandes nombreuses n'avaient pas encore rencontré de résistance. L'excès d'enthousiasme que donnèrent aux chrétiens ces premiers succès fut la cause de leur perte. Ils voulurent à leur tour prendre l'offensive, marchèrent sur une ville voisine et se firent écraser. Les Taï-pings, en les poursuivant, arrivèrent jusqu'à l'église et massacrèrent le père Willaume. Le lendemain, la rivière était couverte de barques fugitives, le cadavre du jésuite était apporté à la mission, et l'incendie éclairait de ses lueurs sinistres la pauvre chrétienté.

Nous avons déjà dit, en parlant de la formation du contingent franco-chinois à Ning-po, que la plus grande des îles Chusan avait dû sa délivrance à l'évêque du Tche-kiang, Mgr Delaplace. Cette île servait de refuge à une foule de familles et à un grand nombre de mandarins qui avaient fui le danger. Lorsqu'on apprit que les Taïpings s'étaient emparés de Ning-po, les habitans de l'île s'empressèrent de faire leur soumission, et offrirent aux chefs rebelles 480,000 francs, que ceux-ci acceptèrent en leur promettant de les laisser en repos. Quelle ne fut pas la douleur des Chusanais lorsqu'ils apprirent, quelques mois plus tard, qu'une armée marchait contre eux! Ils étaient prêts à courber la tête sous la fatalité et à subir les terribles conséquences d'une invasion; mais Mgr Delaplace conseilla la résistance et l'organisa avec une merveilleuse activité. Tous les habitans, peuple et notables, exaltés par ses paroles, se levèrent en masse. Les fonds nécessaires pour subvenir aux préparatifs de défense furent bientôt trouvés : ceux qui n'avaient pas d'argent offraient leurs bijoux de famille, d'autres leurs propriétés. Un millier de soldats, seul débris de l'armée du Tche-kiang, furent postés sur les remparts. « Vous mangez tranquillement votre riz, leur dit-on, maintenant qu'il faut se battre; vous vous battrez, ou vous serez massacrés. » Les rebelles se présentèrent devant les portes; un feu meurtrier les accueillit, ils se trouvèrent en un seul jour si maltraités qu'il leur fallut demander des renforts à Ning-po;

les renforts n'arrivant pas, ils battirent en retraite. Les Chusanais surent bien reconnaître que c'était l'énergie de l'évêque qui les avait sauvés.

On ne peut donc nier que nos missionnaires n'aient servi la politique française en Chine par leur coopération dans la guerre et par leur autorité sur une partie des populations. La révolte de ces Taïpings qui se disaient les frères des chrétiens et qui avaient emprunté quelques lambeaux de doctrines au catéchisme ne leur avait pas d'abord été antipathique; mais lorsqu'ils virent les excès et les ravages de ces hordes de bandits, lorsqu'ils apprirent que la France allait les combattre, ils se tournèrent sans hésiter vers le drapeau de la patrie, et exposèrent leur vie pour cette dynastie mantchoue qui les avait si longtemps et si cruellement persécutés. C'est donc à juste titre que la France les couvre de sa protection. Leur œuvre ne peut que grandir.

Telle en définitive que s'offre à nous la situation de la Chine depuis la fin de 1862, elle prouve clairement que la France possède aujourd'hui dans cet empire un triple moyen d'influence : les relations commerciales, l'introduction de ses nationaux auprès du gouvernement chinois, et l'œuvre des missionnaires. Avec de la persévérance et de l'esprit de suite, notre pays tirera de cette situation des avantages politiques et matériels qui le paieront des sacrifices faits pour planter notre drapeau sur ce sol lointain à côté du drapeau des autres nations occidentales. Il ne faut pas cependant se faire illusion, ni s'imaginer que nous y prendrons tout d'un coup une position égale à celle de l'Angleterre, depuis si longtemps établie dans ces contrées. On s'est étonné que la France, après l'expédition de Pékin, n'eût pas revendiqué la possession d'un port qui pût rivaliser avec le port anglais de Hong-kong, et l'on parlait des îles Chusan; mais que serait devenu ce port entre nos mains avec les faibles ressources dont nous disposons actuellement? Quel miracle y eût attiré les navires? Pendant combien d'années serait-il demeuré sans vie, délaissé même de nos nationaux, ne représentant qu'un vain nom sur la carte commerciale, et offrant aux yeux de tous un triste objet de comparaison avec Shang-haï, Hong-kong et Ning-po? D'autres personnes demandaient que l'on occupât une province; mais, en supposant que les nations rivales eussent consenti à cette conquête, la législation chinoise met entre les mains du gouvernement une arme qui nous eût empêchés d'en retirer aucun bien. Cette arme est un système de responsabilité d'après lequel un sujet chinois, s'il parvient personnellement à fuir la vindicte de l'état, expose tous ses parens à être punis à sa place dans leurs personnes

et dans leurs biens. Or il n'existe guère de famille d'une certaine importance dont tous les membres habitent la même province, et qui n'aient quelqu'une de leurs branches dans les provinces voisines. Placés sous le coup de cette loi impitoyable, les habitans de la province occupée auraient émigré peu à peu pour ne pas laisser leurs proches subir les colères des agens du gouvernement impérial, et le vide se serait fait autour de nous. C'est la tactique dont se servirent les mandarins dans les premiers temps de l'occupation de Canton : en peu de jours, ils eurent frappé de mort non-seulement Canton, mais encore Hong-kong et Macao, quoique des garnisons européennes abritassent les Chinois contre toute action directe de leurs autorités. Il n'y a, pour avoir raison d'un tel état de choses, d'autre moyen que de reculer successivement les frontières du territoire conquis. C'est ce que les Anglais ont fait dans les Indes et les Russes dans la Mantchourie, c'est ce que nous pourrions faire en Cochinchine, si une politique semblable à celle du Céleste-Empire venait causer aussi l'émigration des habitans; mais ce qui est possible dans un pays où une seule nation a porté ses armes devient impraticable là où plusieurs nations réunissent leurs intérêts politiques et commerciaux : on n'aurait pu souffrir de tels empiétemens de notre part, et nous aurions été réduits à nous consumer en vains efforts sur un sol stérilisé.

Vouloir conquérir en Chine serait donc une faute; mettre à profit par le commerce les produits de cet immense empire, voilà surtout le but que doivent se proposer tous les Occidentaux. Sur aucun autre point du globe, la culture n'est aussi avancée; les matières à manufacturer s'y produisent en abondance, et l'esprit mercantile est si développé chez les trafiquans chinois, qu'en leur ouvrant des marchés nombreux et bien placés on est sûr de les y voir offrir toutes les marchandises dont ils peuvent disposer. Il appartient aux négocians français de faire d'énergiques efforts pour entrer en lutte avec leurs rivaux; il appartient au gouvernement de faciliter leurs opérations et de les protéger. Il les protége déjà par les consuls dont le nombre et l'importance ne peuvent manquer de s'accroître bientôt; il les protégera non moins efficacement en provoquant et en soutenant l'introduction de simples particuliers au cœur même des institutions civiles et militaires de la Chine. Les Chinois en effet, qui montrent de la répugnance à agir sous l'impulsion d'agens officiels des puissances européennes, ne font pas difficulté de confier leurs intérêts à des étrangers, lorsqu'ils ne voient pas au-dessus d'eux la main d'un gouvernement. C'est à un simple particulier anglais, M. Lay, qu'ils se sont adressés pour établir dans leurs ports un inspectorat étranger des douanes qui en a triplé les revenus.

C'est encore à M. Lay qu'ils ont confié la mission de former cette flottille à vapeur qui partait dernièrement des ports de l'Angleterre, emportant outre ses équipages 500 marins, noyau d'une armée que M. Lay se propose aussi de créer. Ward, simple particulier américain, put également, aussitôt que ses talens furent reconnus, obtenir les moyens d'organiser son contingent.

L'Angleterre comprend très bien l'importance qu'ont pour elle de pareils agens, et, trouvant en eux un moyen d'influence certain, elle sait, tout en leur laissant leur caractère privé, les soutenir contre toutes les manœuvres hostiles. Les ministres de la reine se sont empressés de seconder la mission de M. Lay; ils lui ont fait obtenir du parlement des officiers de marine pour sa flottille, des officiers de terre pour son armée. En agissant ainsi, ils s'en rapportaient à la lettre que M. Lay écrivait à lord Russell : « Je regarde l'inspectorat étranger des douanes, disait-il, comme la machine la plus puissante pour amener la Chine vers les idées occidentales, pour ne pas dire anglaises, et je pense que c'est un point de vue analogue qui a engagé sir Henri Bulwer à recommander à la Turquie pour les diverses branches de son administration des Anglais honnêtes et capables. » Les Anglais n'ont pas hésité non plus, pour assurer le succès du contingent de Ward lorsqu'ils en prirent la direction, à lui fournir des armes et des munitions; ils le sauvèrent ainsi des embarras sans nombre que le nôtre a rencontrés, et qui l'ont si souvent compromis. Ce contingent, commandé maintenant par un officier du génie anglais, le major Gordon, et par plusieurs officiers d'infanterie, compte 5,000 hommes. Un autre de leurs bataillons, à Tien-tsin, se compose de 3,000 soldats. Une conduite aussi habile peut nous servir d'exemple. La France ne compte pas moins d'hommes dévoués que l'Angleterre. Qu'elle place, elle aussi, en Chine des sentinelles avancées qui puissent déjouer les intrigues et garantir la neutralité d'un pays que des efforts communs ont ouvert à l'Europe. Ferme défense de nos droits, choix d'agens sûrs, protection effective et tenace de ceux qui nous servent, esprit pratique, activité et persistance, telles sont les conditions qui nous feront conserver en Chine dans les luttes pacifiques du commerce la place que nous avons conquise par nos armes.

P. GIQUEL.

SOUVENIRS

DE LA

MONARCHIE PARLEMENTAIRE

Au moment d'interroger l'histoire de la monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830, il est nécessaire, avant tout, d'examiner quelle était sa situation, quelles étaient les forces dont elle pouvait disposer à son origine même (1).

La royauté nouvelle n'était pas née, il faut le dire, sous l'heureuse étoile de ces gouvernemens enfantés par les excès de la démagogie, comme celui de Napoléon Ier, ou seulement par la terreur de l'anarchie, comme celui de Napoléon III, qui ont pour première et presque pour unique mission de donner la sécurité aux personnes, aux fortunes, au travail, aux grands intérêts de la société menacée jusque dans ses conditions les plus essentielles et les plus sacrées. Tout est facile alors, surtout quand ces pouvoirs nouveaux ne succèdent pas à la ruine de toutes les forces gouvernementales et légales, ainsi qu'en 1798; mais quand, ainsi qu'en 1852, ils n'ont qu'à re-

(1) Ces souvenirs sont extraits d'un livre que M. le comte de Montalivet va publier à la librairie de Michel Lévy sous le titre de *Rien! dix-huit années de gouvernement parlementaire*. L'ancien ministre, l'ancien ami du roi Louis-Philippe, retenu loin de la vie active par de cruelles souffrances, supportées avec une grande énergie et une rare résignation, s'est ému d'une accusation portée au sein du corps législatif (peut-être dans la chaleur de l'improvisation) par une voix trop considérable cependant pour qu'il ait cru pouvoir la laisser sans réponse. C'est à ce mot de *rien* que le livre de M. de Montalivet devra le jour, et on verra que le ministre de la monarchie parlementaire répond au ministre de la monarchie impériale avec une modération et une convenance dignes de la cause qu'il a voulu défendre.

nouer la chaîne de l'autorité, brisée en un jour de surprise, au milieu de l'inquiétude de toutes les intelligences et de tous les intérêts; quand ils trouvent debout des lois qu'ils n'auront pas à changer, et qu'il leur suffira de plier par des modifications plus ou moins profondes aux exigences du moment, sauf à leur rendre plus tard leurs développemens antérieurs sous le nom de couronnement de l'édifice; quand ils arrivent entourés d'une armée de la veille, nombreuse, disciplinée, instruite, commandée par des officiers dont la plupart ont vu le feu et illustré leurs noms dans un grand nombre d'actions militaires non moins glorieuses que les combats de géans qui avaient précédé et les grandes batailles qui devaient un peu plus tard faire vibrer la fibre patriotique de tous les cœurs français; alors, dis-je, tout est plus facile. L'habile et heureux pilote qui a saisi le gouvernail n'a qu'à laisser le vaisseau de l'état descendre tranquillement le courant du fleuve, attentif seulement à éviter les quelques écueils qu'offrent toujours aux navigateurs les rivages les plus hospitaliers. Seul, il peut suffire à tout, même avec le concours d'un équipage inexpérimenté, et surmonter les rares difficultés qu'il rencontre sur des eaux paisibles et fatiguées qui ne veulent plus de tempêtes.

Telle n'a pas été la condition du gouvernement né en 1830, non du soulèvement de la société contre la licence et l'anarchie, mais de la réaction populaire contre les excès de l'autorité souveraine.

Lorsque le duc d'Orléans fut porté au trône par l'irrésistible effet de cette réaction contre un coup d'état qu'il s'était efforcé de prévenir par de sages conseils, la monarchie nouvelle était fatalement destinée non à descendre le courant d'un fleuve sans orage, mais à remonter un torrent qui avait rompu ses digues naturelles, et à naviguer incessamment entre le double écueil des tentatives du parti vaincu et des aspirations téméraires du parti vainqueur. De plus, la France se trouvait placée en face de l'Europe inquiète ou hostile, car l'Europe comprenait que l'avénement du gouvernement nouveau était en même temps une protestation solennelle et nationale contre les traités de 1815.

L'Europe ne pouvait s'y tromper. En effet, les populations des départemens envahis qui avaient vu passer en triomphateurs les drapeaux de l'étranger, les vieux soldats, débris glorieux, Homères improvisés de l'épopée impériale, qui remplissaient les chaumières des images et des récits de leurs victoires, la jeunesse de 1830, nourrie des larmes qu'elle avait vu verser en 1815, et héritière du désespoir patriotique de ses pères accablés sous le nombre, c'est-à-dire la grande majorité de la nation française, confondaient injustement, mais de fait, dans une complicité commune le gouvernement de la restauration et le drapeau de l'étranger.

Ainsi l'Europe, hostile à la nouvelle révolution de la France, trouvait en face d'elle la France réagissant contre l'Europe.

Au milieu de ces graves difficultés à la fois morales et politiques, le gou-

vernement nouveau était condamné, en face de l'Europe debout et prête à tirer l'épée, à réorganiser l'armée, doublement affaiblie par la secousse révolutionnaire et par le licenciement forcé de la garde royale, qui était à elle seule toute une armée d'élite. Et si, à côté d'elle, on voyait se lever en masse, sur tous les points du territoire, la garde nationale, si le gouvernement y trouvait l'appui d'un suffrage universel d'autant plus sincère et imposant qu'il était spontané, ce concours tout moral ne lui apportait pas encore le secours d'une force militaire, car cette grande réserve nationale n'était alors ni armée ni instruite.

C'est en ce moment d'un antagonisme si redoutable que la monarchie constitutionnelle et parlementaire de Louis-Philippe avait à affirmer la révolution de 1830 au dehors et à confirmer l'ordre au dedans.

Les faits proclament qu'elle n'a failli ni à l'un ni à l'autre de ces devoirs.

Dès les premiers jours, le gouvernement avait à décider quels seraient son attitude, ses résolutions, son langage dans ses rapports avec la politique de la sainte-alliance. Les divers cabinets, frappés de la soudaineté, de la vigueur, de l'universalité du mouvement national en France, en même temps que de la promptitude avec laquelle il s'était formulé en un gouvernement monarchique et régulier, avaient déclaré tout d'abord qu'ils n'entretenaient aucune pensée d'agression contre le gouvernement nouveau; mais ils insistaient sur ces deux points : qu'ils ne souffriraient aucun remaniement des territoires dont le sort avait été fixé par le traité de Vienne, et qu'ils maintiendraient énergiquement les principes fondamentaux qui constituaient l'essence des traités de 1815.

Le gouvernement français n'hésita point. Du haut de sa force morale et malgré sa faiblesse matérielle d'un moment, il proclama, il imposa à l'Europe un droit des gens tout nouveau et conforme à sa propre origine. « La France a eu le droit, disait-il, de disposer d'elle-même : ce droit appartient à toute nation. » Telle est en peu de mots la substance du grand principe posé alors par le gouvernement français sous le nom de système de non-intervention. Il fut proclamé à la tribune des assemblées françaises et nettement établi dans les communications diplomatiques par l'illustre comte Molé, ancien ministre de Napoléon, alors ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe.

C'était, dès le premier jour, se placer résolûment aux antipodes du principe même des traités de 1815 et les frapper au cœur.

Pour avoir une juste idée de la hardiesse et de la portée de l'attitude prise par le gouvernement du roi Louis-Philippe en 1830, il suffit de se reporter aux termes aussi vifs qu'irrités dans lesquels elle était jugée par le prince de Metternich. « Nous devons, disait-il au mois de septembre 1830 à notre chargé d'affaires à Vienne, nous devons protester contre la prétention étrange du gouvernement français d'introduire pour sa convenance un nouveau droit des gens dont on n'avait jusque-là jamais entendu parler, et

qui est purement et simplement le renversement de toutes les règles qui avaient jusqu'alors présidé à la politique des états européens (1). »

Le roi Louis-Philippe faisait en même temps savoir aux cabinets étrangers, par l'organe du comte Molé, que cette déclaration de principes n'impliquait aucune pensée agressive, que la politique de la paix avait toutes ses préférences, mais aussi que la France n'hésiterait pas à tirer immédiatement l'épée, non-seulement si son droit de disposer d'elle-même lui était contesté, mais encore dans le cas où une intervention armée conduirait les drapeaux de l'étranger sur un point quelconque du territoire des nations voisines de ses frontières.

Ces communications aussi nettes qu'énergiques devaient trouver bientôt leur application pratique.

Le mois de septembre ne s'était pas écoulé qu'une révolution éclatait tout à coup en Belgique. Deux nationalités, deux religions entraient en lutte au sein même du gouvernement qui avait été constitué par les traités de 1815 comme une menace permanente contre notre frontière du nord.

La création du royaume des Pays-Bas appartenait tout entière au congrès de Vienne. La nature, la géographie, l'histoire, n'y étaient pour rien. Tout au contraire, mœurs, langue et religion, tout y constituait un antagonisme permanent.

C'était, à l'avant-garde de l'Europe, une image vivante et active de la coalition formée contre la France.

L'épreuve était décisive pour l'Europe comme pour la France.

Au premier bruit de l'expulsion des Hollandais de Bruxelles, le roi de Prusse, beau-frère du roi de Hollande, sous la double influence des sentimens de famille et de la politique alarmée ou hostile de l'Autriche et de la Russie, venait d'ordonner à son armée de marcher vers la Belgique pour y favoriser un retour offensif du roi Guillaume d'Orange sur sa seconde capitale.

Le temps pressait. M. le comte Molé demande le lendemain de cette grave nouvelle une entrevue à M. le baron de Werther, ministre de Prusse, et, après avoir reçu de ce ministre la confirmation du rassemblement des troupes et des intentions de la cour de Berlin, il lui déclare au nom du roi que l'entrée d'un seul soldat prussien en Belgique serait le signal de la marche d'une armée française sur Bruxelles et du commencement de la guerre. « Prenez garde, ajouta-t-il, que nous n'avons pas posé en vain le principe de non-intervention, que nous ferons tous nos efforts pour le faire respecter de loin comme de près, mais que dès à présent nous sommes décidés à le maintenir sur nos frontières, et, s'il le faut, les armes à la main. La guerre, dit-il encore, est au bout de mes paroles; sachez-le, et mandez-le à votre cour. »

(1) Dépêche du chargé d'affaires français à Vienne, septembre 1830.

A Berlin, M. le baron Mortier, ministre de France, tenait le même langage. « Ce serait à tort, disait-il à M. de Bernsdorff, qu'on chercherait à nous effrayer par l'idée d'armer l'Europe entière contre nous. Nous avons fait connaître aux puissances l'immuable volonté de sa majesté Louis-Philippe de concourir au maintien de la paix; mais d'un autre côté nous ne reculerions pas devant la perspective de la guerre, si elle ne devait être évitée qu'au prix de la dignité nationale (1). »

L'armée prussienne s'arrêta, et l'indépendance de la Belgique fut sauvée à sa naissance même.

Le succès de cette politique nationale ne s'arrêta point là.

Les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, s'étaient réunis en conférence à Londres, sur la demande du roi des Pays-Bas, qui les invitait à délibérer de concert avec lui sur les meilleurs moyens de mettre un terme aux troubles qui avaient éclaté dans le royaume créé par les traités de 1815.

Les intérêts de la France obtinrent bientôt une première satisfaction sous l'influence du diplomate profondément habile qui la représentait. Le 20 décembre, la veille même d'une grande journée de justice et d'humanité qui sauva la tête des quatre ministres du roi Charles X en frappant leurs actes, un protocole, appuyé par le prince de Talleyrand et combattu par le plénipotentiaire hollandais, reconnaissait la séparation de fait de la Hollande et de la Belgique.

La majorité des puissances du congrès de Vienne avait entouré, il est vrai, cette déclaration de plus d'une réserve, inspirée par l'esprit même des traités de 1815; mais elles furent bientôt forcées d'y renoncer, et l'on put prédire dès ce jour-là qu'un avenir prochain verrait en même temps proclamer l'indépendance de la Belgique et briser la ceinture de fer dans laquelle les traités de 1815 avaient eu la prétention d'enfermer et d'étouffer la puissance de la France.

Le roi Guillaume, auquel les encouragemens secrets ne manquaient pas, en fournit bientôt l'occasion en recommençant la lutte avec la Belgique.

La France n'avait eu qu'à mettre la main sur la garde de son épée pour arrêter l'armée prussienne à la frontière belge et sauver une première fois cette sœur de langue et de religion contre les atteintes d'un puissant voisin. Elle dut alors tirer l'épée pour protéger Bruxelles contre le retour offensif du prince d'Orange, qui menaçait cette ville à la tête d'une armée plus nombreuse, mieux armée, plus aguerrie que ne pouvait être l'armée improvisée de l'indépendance belge.

La nouvelle de la dénonciation de l'armistice par le roi de Hollande était parvenue à Paris dans la soirée du 2 août 1831.

Le roi Louis-Philippe se trouvait alors aux prises avec les circonstances

(1) Dépêche de M. le baron Mortier à M. le comte Molé, 6 octobre 1830.

intérieures les plus difficiles. M. Casimir Perier et ses collègues avaient remis leur démission entre les mains du roi par suite du très petit nombre de voix qui avaient exclu M. Laffitte du fauteuil de la présidence de la chambre des députés.

C'était pour les institutions de la monarchie constitutionnelle une de ces épreuves décisives dans lesquelles, suivant le langage de ses détracteurs officiels, « toujours préoccupée de son existence précaire et contrôlée, placée devant ces difficultés parlementaires qui déplacent le pouvoir tous les jours et l'ébranlent incessamment, elle ne pouvait rien produire. »

Comment se tira-t-elle de cette épreuve?

Louis-Philippe résolut immédiatement de reconnaître le roi des Belges en plaçant l'indépendance du royaume nouveau sous la protection de la France et de son épée, protection d'autant plus efficace que le roi avait montré plus de désintéressement et d'abnégation personnelle en refusant la couronne offerte par le congrès belge à son fils le duc de Nemours.

Sa première démarche fut de s'assurer du concours du grand ministre dont l'énergie lui devenait plus que jamais précieuse. Casimir Perier ne put résister à la proposition d'une glorieuse complicité, et retira aussitôt sa démission, d'accord avec tous ses collègues.

Dès le matin du 3 août, le gouvernement français faisait signifier par une double dépêche télégraphique — au cabinet de La Haye : « que toute attaque contre la Belgique, » — au général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, « que le premier coup de fusil tiré sur la ville équivaudrait à une déclaration de guerre contre la France. »

Le 4, à neuf heures du matin, nous nous trouvions de nouveau réunis autour de la table du conseil des ministres. Les dernières nouvelles ne laissaient aucun doute sur la reprise générale des hostilités.

Je ne me rappelle pas aujourd'hui sans émotion, au moment où je regarde de nouveau en face les calomnies et les injustices qui, après avoir assailli le roi Louis-Philippe pendant sa vie, se lèvent, bien plus rares sans doute, mais non moins passionnées, pour appeler sur sa tombe les mépris de l'histoire; je ne me rappelle pas sans émotion les paroles par lesquelles le roi ouvrit le conseil qu'il présidait, comme dans toutes les circonstances importantes.

C'était cette parole vive et souvent entraînante des jours heureux ou difficiles. Un rayon de jeunesse animait les traits du souverain le plus libéral de son époque, qui, par un contraste étrange, rappelaient ceux de son aïeul Louis XIV d'absolutiste mémoire.

« J'ai reçu ce matin à cinq heures, nous dit-il, une lettre du roi Léopold qui appelle la France au secours de la Belgique. Ne perdons pas un moment, si nous ne voulons voir l'indépendance de la Belgique frappée au cœur par la prise de Bruxelles, et le cercle de fer des places fortes construites contre la France se refermer sur elle. Courons donc placer son drapeau entre

Bruxelles et l'armée hollandaise : je demande seulement, comme une faveur, que Chartres et Nemours soient à l'avant-garde, et ne perdent pas la chance d'un seul coup de fusil. »

Un tel langage était bien celui qui répondait à l'énergie de Casimir Perier et au sentiment profond de la situation que chacun de nous avait apporté au conseil.

Il est décidé, séance tenante, qu'une armée de cinquante mille hommes sera envoyée au secours de la Belgique.

Les ordres sont immédiatement transmis par le maréchal Soult au général Gérard, nommé général en chef.

A deux heures, M. Le Hon est reçu pour la première fois par le roi en sa qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de sa majesté Léopold Ier, roi des Belges.

A quatre heures, *le Moniteur*, dans un supplément extraordinaire, annonce à l'Europe et à la France les résolutions instantanées du gouvernement français.

A onze heures et demie du soir, les deux fils du roi partent pour l'armée, où le duc d'Orléans et son jeune frère le duc de Nemours, âgé de dix-sept ans, seront placés à l'avant-garde.

Le 5, l'état de la composition de l'armée est arrêté et inséré au *Moniteur* du 7.

Le 8, les troupes, mises en mouvement depuis quatre jours, sont massées sur la frontière.

Le 9, à cinq heures du matin, l'armée entière se met en marche, et le duc d'Orléans franchit la frontière à la tête du 5e de dragons, dont il avait pris le commandement provisoire pour entrer le premier en Belgique. Peu de temps après, le prince et ses soldats, s'arrêtant sur une hauteur d'où l'on découvrait le champ de bataille de Jemmapes, acclamèrent un souvenir glorieux pour la France et pour le roi des Français.

Et Gérard, s'il vivait, il nous dirait avec quelle exultation de cœur, avec quel mélange de douleur et de joie il traversait ces places, naguère ennemies, et s'avançait vers ces plaines si glorieusement funéraires où son coup d'œil militaire et ses conseils énergiques eussent sauvé l'armée en 1815, s'il n'avait eu affaire à un serviteur de la consigne bien plus qu'à un général d'armée, vers ces champs de bataille où il tomba lui-même sous une balle ennemie, comme atteint du même coup qui frappait la patrie!

Le 11, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, ayant pris les devans à marches forcées, faisaient leur entrée à Bruxelles au milieu des acclamations enthousiastes de la population tout entière.

Dès ce moment, la Belgique était sauvée.

Les traités de 1815, ébranlés par la révolution belge, avaient reçu leur première défaite. Encore un dernier effort, et l'épée de la France achevait d'en déchirer l'une des plus douloureuses pages.

L'invasion soudaine de la Belgique par l'armée française avait ému profondément l'Europe; mais, entreprise au nom des principes mêmes qui avaient déjà triomphé dans le sein de la conférence des plénipotentiaires siégeant à Londres, elle eut immédiatement ce double résultat de refouler les Hollandais dans leurs anciennes positions, et en même temps d'inspirer à la conférence l'ardent désir de clore le plus tôt possible, par un traité définitif, une question qui pouvait exalter à chaque instant les instincts belliqueux de la France.

Dès le 15 novembre 1831, sous le coup de cet événement et sous l'impulsion de la volonté résolue de la France, les cinq grandes puissances conclurent le traité constitutif de la Belgique, traité dit des *vingt-quatre articles,* qui reçut ce jour même la signature des plénipotentiaires du jeune état né de la résurrection en France du drapeau des luttes nationales de 92 et de 1814.

Nous n'entrerons pas dans le récit détaillé des résistances ouvertes ou des réserves dilatoires auxquelles donnèrent lieu les demandes de ratification aux divers gouvernemens. Qu'il nous suffise de dire que la Hollande refusa nettement de traiter avec la Belgique, et par conséquent de signer le traité du 15 novembre, que la Russie subordonna expressément sa ratification à la modification de trois articles contre lesquels la Hollande protestait plus spécialement, et que la majorité des plénipotentiaires en profita pour ajourner toute exécution jusqu'à ce que la conférence eût épuisé la discussion sur les réserves de la Russie.

Cependant chaque jour voyait se resserrer davantage entre la France et la Belgique des liens qui venaient de recevoir une consécration plus intime et plus solennelle par le mariage du roi Léopold avec la fille aînée du roi des Français, la princesse Louise, de sainte et populaire mémoire.

La discussion n'avançait pas dans le sein de la conférence. Bien plus, les plénipotentiaires du roi de Hollande lui firent parvenir, le 20 septembre 1832, une espèce d'ultimatum contenant les modifications sans lesquelles le roi Guillaume menaçait de rompre toute négociation.

Une telle situation ne pouvait durer.

Une proposition de sommation, présentée par M. de Talleyrand d'accord avec lord Palmerston, amena bientôt la rupture de fait de la conférence, et donna naissance, le 22 octobre, à une convention séparée entre la France et l'Angleterre, qui stipulait éventuellement l'emploi de forces navales, françaises et anglaises combinées, et d'un corps de troupes françaises, pour faire évacuer, au besoin par la contrainte, toutes les parties du territoire belge. L'évacuation devait avoir lieu le 12 novembre.

La Russie déclara officiellement qu'elle se retirait de la conférence. La Hollande persista dans sa résistance malgré l'envoi immédiat des flottes.

L'Angleterre elle-même, qui avait espéré et espérait encore qu'une démonstration par mer suffirait pour triompher de l'obstination et des illu-

sions tenaces du roi Guillaume, cherchait à gagner du temps et à retarder l'entrée des Français en Belgique au moyen de négociations de détail qui n'étaient pas exemptes de défiance.

En présence de ces nouveaux délais, dont souffraient également les intérêts de la France et de la Belgique, le roi Louis-Philippe résolut d'agir, et réunit à cet effet, dans la matinée du 14 novembre, son conseil des ministres, où siégeaient alors M. le duc de Broglie comme ministre des affaires étrangères et M. Thiers comme ministre de l'intérieur. L'un et l'autre se prononcèrent avec énergie pour l'entrée immédiate en Belgique, et il fut décidé d'un commun accord que deux dépêches télégraphiques seraient adressées séance tenante, l'une au général Gérard, pour lui donner l'ordre de marcher en avant, et l'autre au prince de Talleyrand, pour qu'il eût à informer sans retard le gouvernement anglais de la décision irrévocable qui avait été imposée au gouvernement français par la gravité des circonstances.

Le 15 novembre, dès la pointe du jour, l'armée française entrait en Belgique. Le 18 au soir, le duc d'Orléans, accompagné de son jeune frère le duc de Nemours, arrivait devant Anvers à la tête de l'avant-garde, et après cinq semaines d'une lutte sanglante et glorieuse, une capitulation livrait à l'armée française la dernière citadelle que la Hollande possédât en Belgique.

La première expédition de l'armée française avait sauvé la Belgique naissante; la deuxième mit en possession de tout son territoire et constitua par le fait, en attendant la signature de la Hollande, cette nation catholique et libérale, qui donne au monde le consolant spectacle d'un état jouissant de tous les bienfaits d'une large liberté, sous la double influence du bon sens calme et patient de son peuple et de la sagesse consommée du prince éminent qui la gouverne.

. . . .

Ces principes, ces actes du gouvernement français, si directement contraires à l'esprit qui avait inspiré les traités de 1815, les grands résultats qui en avaient même altéré la lettre, avaient rapproché chaque jour davantage les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie dans un sentiment commun de défiance et de secrète hostilité.

La Belgique, le Portugal, l'Italie, la Pologne, avaient été déjà l'objet de communications incessantes entre les trois cabinets du nord. L'empereur Nicolas y substitua son action directe et personnelle, provoqua une conférence entre les trois souverains, qui se rencontrèrent bientôt dans une petite ville d'Allemagne, et proposa, dans ce congrès restreint de la sainte-alliance, un accord commun pour réagir contre la politique de la France. Cette proposition, accueillie par l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse sous la réserve de quelques modifications de forme, donna lieu à une communication presque simultanée des ambassadeurs et ministres des trois cours, qui remirent, dans les premiers jours de novembre 1833, à M. le duc de Broglie des notes différentes par les termes, mais identiques dans leurs conclusions. Ces conclusions portaient que, « si la France, qui a si bien

su se défendre elle-même des tentatives des perturbateurs, ne réussissait pas désormais à déjouer également les machinations auxquelles ils se livrent sur son territoire contre les états étrangers, il pourrait en résulter pour quelques-uns de ces états des troubles intérieurs qui les mettraient dans l'obligation de réclamer l'appui de leurs alliés, que cet appui ne leur serait pas refusé, et que toute tentative pour s'y opposer serait envisagée par les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin comme une hostilité dirigée contre chacun d'eux. »

La réponse du gouvernement français ne se fit pas attendre. Après avoir pris les ordres du roi, M. le duc de Broglie répondit en ces termes que j'emprunte à sa correspondance diplomatique :

« J'ai cru que ma réponse aux trois envoyés devait être conforme à la couleur que chacun d'eux avait donnée à sa communication. De même que j'avais parlé à M. de Hügel un langage raide et haut, je me suis montré bienveillant et amical à l'égard de la Prusse, un peu dédaigneux envers le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce qui a dû clairement ressortir de mes paroles pour mes trois interlocuteurs, c'est que nous sommes décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissans à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées nous ferons en toute occurrence ce que nous croirons conforme à nos intérêts. »

M. le duc de Broglie écrivait encore, un mois plus tard, à notre ambassadeur à Vienne : « J'ai dit, je le répète, à M. de Hügel, à M. de Werther et à M. le comte de Pozzo, en termes également formels, que, de même que les trois cours se réservaient le droit d'intervenir, lorsqu'elles le croiraient utile à leurs intérêts, dans les affaires d'un état indépendant, la France, le cas échéant, serait bien certainement libre de s'y opposer, si elle croyait devoir le faire. »

Cette réponse, qui honore à la fois à un si haut degré M. le duc de Broglie et le gouvernement dont il était l'organe, fut bientôt suivie d'une déclaration que l'histoire doit enregistrer pour la saine appréciation de la politique pacifique du roi Louis-Philippe, si impudemment caractérisée par la formule de paix à tout prix. « Sachez, disait le ministre des affaires étrangères aux trois ambassadeurs et ministres des cours du nord, sachez que le roi est résolu à ne souffrir à aucun prix l'intervention des forces étrangères en Belgique, en Suisse, en Piémont, en Espagne. »

Cette dernière déclaration fit grande sensation à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg. A Vienne, le prince de Metternich ayant émis quelques doutes devant M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, sur la véritable intention de notre cabinet relativement au Piémont, que le prince prétendait ne pouvoir être compris dans sa déclaration, notre ambassadeur répondit dans des termes que je ne transcris pas sans fierté pour le gouvernement que j'ai servi :

« Je n'ai certes nulle mission pour vous faire une déclaration de guerre éventuelle; mais, si vous avez la moindre confiance dans l'intelligence que j'ai des intérêts de la politique de mon pays, tenez pour certain, sur ma parole, qu'un corps de troupes autrichiennes en Piémont y rencontrerait bientôt une armée française. »

« Cette vivacité tranchante, qui n'est pas dans mes habitudes de discussion, a paru faire impression sur le prince de Metternich. »

Cette attitude si digne, ce langage à la fois si calme et si ferme, n'étaient-ils pas dès lors la mise en pratique de cette politique pacifique qui a inspiré les nobles pensées si bien exprimées naguère par l'empereur et le corps législatif, quand ils ont proclamé, dans une heureuse conformité de langage, que « la France ne devait tirer l'épée, sans concert préalable, que dans le cas d'une offense à son honneur ou d'une menace contre ses frontières. » Cette attitude, ce langage suffirent d'ailleurs pour paralyser les desseins hostiles de l'empereur de Russie, qui devait plus tard chercher une satisfaction dans la question d'Orient. Le roi de Prusse fut le premier à prendre son parti du mauvais succès de la triple démarche faite en commun avec l'Autriche et la Russie. L'Autriche modifia bientôt après son langage et ses dispositions. La Russie resta isolée et impuissante dans son mauvais vouloir. La sainte-alliance était décidément morte, et la France trouvait pour la première fois en face d'elle une bonne volonté dont le roi de Prusse ne tarda point à lui donner un éclatant témoignage en favorisant le mariage du prince que la France a pleuré en 1842 avec une princesse qu'il aimait comme une fille, et qui était digne du rang où semblait l'appeler la Providence.

. . . .

Le mot de persévérance, si justement applicable au gouvernement du roi Louis-Philippe quand on considère sa politique dans certaines questions extérieures, ne l'est pas moins quand on examine la pensée de son règne en ce qui touche le développement de la force de résistance et d'action du pays par l'entreprise gigantesque des fortifications de Paris. Cette pensée, du reste, n'était pas seulement celle d'un règne; c'était la pensée d'une vie tout entière.

« Que de fois, me disait le roi Louis-Philippe, que de fois en 1792, dans les plaines de Champagne et de Belgique, le lendemain même des combats qui nous consolaient par la victoire des douloureuses nouvelles que nous recevions de Paris, j'ai songé avec amertume qu'une bataille malheureuse amènerait bientôt sous ses murailles les armées étrangères qui les trouveraient sans défense!

« En 1814, j'insistais près de Louis XVIII en lui démontrant qu'après la constitution qu'il venait de donner au pays, il ne pouvait rien faire de plus national et de plus populaire que de rendre le cœur de la France invulnérable en plaçant Paris sous la protection d'une enceinte d'ouvrages défensifs.

« En 1817, je renouvelai mes instances avec plus de succès, et le maréchal de Gouvion Saint-Cyr, après avoir rendu une armée à la France, aurait sans doute créé la défense de Paris, si son ministère n'eût été de si courte durée.

« Depuis, j'en ai parlé en vain jusqu'en 1830.

« Aujourd'hui que je suis devenu par la royauté le premier défenseur de l'indépendance nationale, je fais appel à tous les citoyens de bonne volonté pour m'aider à lui donner cette garantie puissante. »

Cependant des querelles de systèmes et des défiances absurdes s'opposèrent à la solution immédiate d'une question qui voyait s'élever contre elle, comme une objection redoutable, sa grandeur même et son immense portée. Il fallut qu'un danger national, il fallut que des circonstances exceptionnelles vinssent en aide à la persévérance et aux convictions de la vie entière de Louis-Philippe pour faire triompher enfin son opinion et doter Paris d'une force défensive qui change, au profit de la France, toutes les conditions d'une agression contre son indépendance.

Une pensée commune de pur patriotisme avait triomphé de toutes les incertitudes, de toutes les dissidences. Le gouvernement et les chambres décidèrent d'une seule voix que Paris serait fortifié. C'était effacer la distance qui séparait, à la date funeste du 30 mars 1814, l'avant-garde d'Essonne de la barrière de Clichy; c'était reculer pour ainsi dire les frontières de la France, sans qu'il en coûtât rien à la paix du monde. N'eût-il légué à la France que ce bienfait au milieu de tant d'autres, le règne de Louis-Philippe serait honoré dans l'histoire et rappelé avec respect sous les successeurs de Napoléon.

C'est en 1840, à une époque où la France avait dû s'isoler dans sa force et dans sa dignité, que ce grand acte a été résolu (1). Un petit nombre d'années ont suffi pour accomplir ces immenses travaux, exécutés sous la direction supérieure de l'illustre général Dode de La Brunerie, qui gagna son bâton de maréchal sur ce champ de bataille du patriotisme et de la science. Les généraux Vaillant et Noiret, secondés par cent officiers appartenant à ce corps du génie que toutes les nations nous envient, élevèrent, sous son commandement, ce monument impérissable de ce que peut l'accord des volontés dans un gouvernement libre. La dépense prévue était de 140 millions; elle ne fut pas dépassée : admirable précision dans l'exécution d'un admirable travail!

Dans le même temps, Lyon devenait, comme Paris, une des premières

(1) On ne saurait parler des fortifications de Paris sans rappeler tout ce que la France et le roi ont dû dans cette grande circonstance à la haute intervention de M. le duc d'Orléans, secondé par son aide-de-camp, le commandant de Chabaud-Latour, rédacteur des premiers projets, et à l'énergie patriotique de M. Thiers, alors président du conseil. Parmi les noms des officiers du génie qui ont concouru avec le plus de distinction à l'exécution des fortifications de Paris, on remarque celui du chef de bataillon Niel, qui préludait ainsi à la glorieuse destinée qui l'attendait sur le champ de bataille de Solferino.

places fortes du monde, et de grands travaux étaient simultanément exécutés à Langres, Grenoble, Belfort, Besançon, etc.

Les travaux des ports de mer ne recevaient pas une moins vive impulsion, et Cherbourg (1), juste objet de l'orgueil de la France et de la jalousie inquiète de l'Angleterre, voyait consacrer à l'achèvement de ses fortifications et de son port de nouvelles dépenses, dont l'ensemble s'est élevé à plus de 49 millions sous le règne de Louis-Philippe.

Enfin l'armée et la marine, dont l'organisation avait été l'objet de grands perfectionnemens, recevaient un accroissement de forces nouvelles par l'extension des cadres, l'augmentation de l'effectif des diverses armes en France et dans les colonies, et une immense accumulation de matériel.

C'est sous le règne du roi Louis-Philippe, sous le patronage du prince de Joinville, qu'est né le *Napoléon,* cette belle création de M. Dupuy de Lôme, ce vaisseau modèle digne du grand nom qu'il porte. Il était presque entièrement achevé au moment de la révolution de 1848. Le roi n'avait pas encore décidé le nom qu'il porterait; mais les parrains ne lui ont pas manqué : Arago l'avait nommé le *24 Février,* et le président de la république l'a changé en *Napoléon.*

La question des vaisseaux cuirassés avait été également posée et mise à l'étude avant la révolution de 1848. Dès 1846 et 1847, de nombreuses expériences avaient eu lieu sur les côtes de la Bretagne pour découvrir les lois de la pénétration des boulets dans le fer, les plaques de tôle, les massifs de bois, et les résultats en sont consignés dans de précieux procès-verbaux qui doivent exister à Lorient. Enfin l'amiral Labrousse, alors capitaine de frégate, avait proposé dès cette époque l'emploi de l'éperon, et avait été autorisé à faire à Lorient les expériences qu'il jugerait nécessaires.

Ce rapide aperçu sur la situation de la marine française en 1848 ne serait pas complet, si nous n'ajoutions qu'une ordonnance royale de 1846 a fixé l'effectif des forces navales sur le pied de paix à 328 bâtimens, et qu'une voix autorisée, celle de l'empereur Napoléon III, a déclaré publiquement que le cadre arrêté sous le roi Louis-Philippe pouvait être invoqué comme répondant aux nécessités de la puissance maritime de la France (2).

(1) Ci-joint l'intéressant tableau des dépenses faites pour cette grande entreprise nationale par les divers gouvernemens qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans :

Ancien régime	1783 à 1791	41,436,047 fr.
République et directoire	1793 à 1800	néant.
Consulat et règne de Napoléon Ier	1801 à 1814	38,377,683
Restauration	1814 à 1830	11,923,609
Règne de Louis-Philippe Ier	1830 à 1848	49,123,695
République	1848 à 1852	19,005,434
Règne de Napoléon III (achèvement et inauguration)	1852 à 1857	30,308,294
Total général		190,274,762 fr.

(2) On ne lira pas sans un vif intérêt l'extrait suivant d'une lettre écrite à ce sujet

La marine et l'armée unissent donc leur témoignage à celui des faits eux-mêmes, pour proclamer que le gouvernement de 1830 n'a pas plus négligé les élémens essentiels de la puissance d'une grande nation que l'expansion de son influence au dehors, semblable au père de famille qui amasse dignement pendant sa vie un trésor dont les ressources permettront plus tard à ses héritiers de faire beaucoup plus de bruit dans le monde.

. . . .

Le 24 février!... La Providence, protectrice de la vérité, a voulu que ce jour-là même un gouvernement puissant, dans toute sa force, vînt déposer dans les pages de l'histoire, par l'organe de son premier homme d'état, un éclatant et irrécusable témoignage des progrès de la puissance nationale sous le règne de Louis-Philippe. Le 24 février 1848, le chancelier de l'empire russe, comte de Nesselrode, envoyait à lord Palmerston un *caveant consules* dans les termes qui suivent :

« La France aura gagné à la paix plus que ne lui aurait donné la guerre. Elle se verra environnée de tous côtés par un rempart des états constitutionnels organisés sur le modèle français, vivant de son esprit, agissant sous son influence. »

Tel était, tel devait être l'invincible effet de cette politique non moins persévérante que généreuse, ennemie des révolutions démagogiques, amie des évolutions libérales, qui avait déjà donné à la France dix-sept années d'une paix aussi digne que féconde.

. . . .

La préoccupation du sort des ouvriers a joué un trop grand rôle dans l'esprit qui a présidé à la législation des douanes, de 1830 à 1848, pour que nous n'en fassions pas ici une mention spéciale. La passion du dénigrement systématique peut bien dire que les tâtonnemens de cette législation ont tenu d'un côté à l'impuissance du gouvernement en toutes choses, et de l'autre à la prédominance de certaines influences dans le parlement. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de la première de ces allégations. La se-

par l'empereur Napoléon III à M. le comte de Persigny à l'époque où l'impulsion donnée à la transformation de notre flotte excitait en Angleterre une émotion assez profonde et assez générale pour menacer les bonnes relations des deux pays :

« Saint-Cloud, le 27 juillet 1860.

« Mon cher Persigny,

« Les choses me semblent si embrouillées, grâce à la défiance semée partout depuis la guerre d'Italie, que je vous écris dans l'espoir qu'une courte conversation à cœur ouvert avec lord Palmerston remédiera au mal actuel..... Mais, objectera-t-on, vous voulez la paix, et vous augmentez démesurément les forces de la France. Je nie le fait de tous points. Mon armée et ma flotte n'ont rien de menaçant pour personne. Ma marine à vapeur est loin de pourvoir à nos besoins, et le chiffre des navires à vapeur n'égale pas, à beaucoup près, le nombre des bâtimens à voiles jugés nécessaires au temps du roi Louis-Philippe. J'ai 400,000 hommes sous les armes; mais ôtez de ce nombre 60,000 hommes en Algérie, 6,000 hommes à Rome, 8,000 en Chine, 20,000 gendarmes, les malades, les conscrits, et vous avouerez, ce qui est vrai, que mes régimens ont un effectif plus réduit que sous le règne précédent..... »

conde est jugée quand on se rappelle qu'entre beaucoup d'atténuations de tarifs le règne de Louis-Philippe a vu réduire dans des proportions considérables les droits sur les fontes et les fers d'Angleterre, les droits sur les houilles d'Angleterre et de Belgique, et que ces réductions ont eu lieu avec le concours d'un parlement où siégeaient en grand nombre les représentans les plus influens de ces grandes industries. Non, la marche des pouvoirs de l'état dans ces questions difficiles s'explique par l'union intime du souverain et des chambres dans une commune pensée, non de privilége, mais de protection envers de grandes industries placées encore à cette époque dans des conditions de luttes trop inégales et envers les nombreux ouvriers qu'elles faisaient vivre en vivant elles-mêmes.

Je ne loue ni ne critique, je raconte simplement, et pour mieux préciser cette politique trop timide peut-être sur quelques points, mais généreuse dans sa source, je reporterai le lecteur au souvenir de plus d'un entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir à ce sujet avec le roi Louis-Philippe.

Louis-Philippe était en principe partisan de la liberté commerciale; il en admirait les résultats en Angleterre, et surtout le parti que la politique anglaise avait su en tirer vis-à-vis des autres nations; mais il pensait que la question était parvenue, de l'autre côté du détroit, à un degré de maturité qu'elle n'avait pas encore atteint en France, qu'il fallait sans doute marcher vers la réalisation du principe, mais peu à peu, par la discussion, au moyen d'enquêtes approfondies et répétées, en prenant les questions une à une et en les entourant de tous les ménagemens dus à la masse de capitaux et au grand nombre d'existences d'ouvriers engagés dans les entreprises de l'industrie française.

« Il n'y a de vraiment durables et solides, disait-il, que les réformes qui ont pénétré dans les esprits par la discussion avant d'être inscrites dans les lois : les autres peuvent réussir; mais elles sont plus sujettes que les premières aux réactions exagérées et aux brusques retours de l'opinion publique, surtout chez une nation aussi impressionnable que la nôtre. Voyez, ajoutait-il, ce qui s'est passé en Angleterre au sujet de l'émancipation des catholiques : que d'années écoulées dans la lutte, que de défaites pour acheter la victoire! mais aussi le jour arrive où le principe triomphe avec le secours même d'une partie de ses anciens adversaires, éclairés par une discussion qui ne se décourage jamais, et ce jour-là l'émancipation des catholiques prend désormais sa place à côté des principes les plus incontestés de la constitution de ce pays éminemment protestant. Dans la question de la liberté commerciale, nous ne nous trouvons pas, Dieu merci, en face des passions politiques et religieuses qui s'agitaient autour des aspirations des catholiques en Angleterre; mais nous avons affaire à des intérêts considérables constitués avec l'appui des gouvernemens qui nous ont précédés, intérêts qui touchent à la fois à de grandes situations industrielles, forces vives de la France, et au pain quotidien d'une foule d'ouvriers. Soyons donc pilotes prudens sur cette mer pleine d'écueils, et lou-

voyons le long des côtes sans perdre de vue l'entrée du port, empressés d'y aborder chaque fois que nous pourrons le faire sans mettre en péril ces intérêts, qui sont aussi ceux de la France. »

Grâce à cette politique, un grand nombre de prohibitions ont été successivement levées, de nombreuses réductions de tarifs s'élevant de 22 à 75 pour 100 ont eu lieu sans secousse sur les houilles, les fers, le cuivre, le zinc, les laines en masse, le coton longue-soie, les bois précieux, etc. Pendant ce temps, il est vrai, un petit nombre d'articles étaient l'objet d'une augmentation de tarifs; mais, toute compensation faite, on peut estimer à 12,700,000 francs (1) environ par année les allégemens procurés aux contribuables par la marche progressive du gouvernement de 1830 vers l'adoucissement des tarifs des douanes.

Je le répète, qu'on ne voie pas dans ce récit, tiré de souvenirs écrits il y a près de vingt ans, une critique indirecte de mesures récentes. Nous voulons seulement mettre en lumière ce fait incontestable, que le bien-être et l'amélioration du sort des ouvriers ont été l'une des préoccupations constantes de la monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830.

Ces pensées généreuses, qui avaient pour objet d'élever incessamment la condition morale et matérielle des classes qui travaillent pour vivre, s'adressaient surtout au présent dans la personne des hommes faits et des chefs de famille; elles firent une part non moins large à l'avenir en offrant partout à l'enfance des asiles ou des écoles qui étaient gratuites pour les plus pauvres, et un enseignement toujours en rapport avec les différens âges qui précèdent celui de l'activité sociale.

Mais il est un monument touchant de cette sollicitude pour l'enfance qui mérite d'abord de fixer notre attention, je veux parler de la loi qui a étendu sa protection sur les enfans employés dans les manufactures. Il est assurément d'une notoriété universelle et banale que le *Bulletin des lois*, quelque instructif qu'il soit, offre une lecture des plus arides. Eh bien! nous osons affirmer que la page détachée de la loi du 22 mars 1841 ne saurait être lue sans émotion. Cette loi, constamment perfectionnée dans le même esprit, grâce aux lumières de quatre discussions successives, n'a rien négligé de ce qu'aurait pu suggérer la sollicitude du père de famille le plus tendre et le plus éclairé. « Tout travail, dit le législateur, est interdit aux enfans avant l'âge de huit ans, aussi bien que tout travail de nuit avant treize ans accomplis; au-dessus de cet âge, j'arme le pouvoir exécutif des moyens d'interdire certains travaux, de veiller à l'observation des fêtes et des dimanches, d'empêcher tout châtiment abusif, de procurer à tous l'instruction primaire et l'enseignement religieux, et d'assurer les conditions de salubrité et de sûreté nécessaires à la vie et à la santé des enfans; enfin je décrète le principe d'une inspection protectrice qui a le droit de se faire ouvrir toutes les portes et de se faire présenter tous les registres. »

(1) Ce chiffre, dont l'exactitude ne saurait être contestée, a été établi et publié en 1848 par M. Lacave-Laplagne, ancien ministre des finances.

Décidément la monarchie constitutionnelle et parlementaire avait des entrailles pour le peuple.

Où pouvons-nous trouver un témoignage plus éclatant de la sympathie du gouvernement de 1830 pour les populations vouées au travail que dans les actes répétés par lesquels il faisait pénétrer partout les bienfaits de l'instruction populaire?

Assurément l'hommage dû à ces actes ou plutôt à cet acte continu de dix-huit années ne saurait faire oublier les efforts tentés à diverses époques par la restauration en faveur de l'instruction primaire, pas plus qu'il ne saurait enlever la moindre partie de leur mérite aux mesures par lesquelles le gouvernement impérial s'occupe aujourd'hui avec tant de zèle de compléter l'œuvre de la loi du 28 juin 1833; mais le suffrage unanime de tous les esprits impartiaux attestera que cette loi, qui suffirait à elle seule pour honorer un règne et pour illustrer le ministre qui y a attaché son nom (1), a été le principe de vie de l'instruction populaire en France, et qu'après lui avoir donné une admirable organisation, elle a laissé derrière elle d'immenses progrès accomplis et le germe de tous ceux de l'avenir.

Avant 1830, le programme de l'instruction primaire se réduisait à trois mots : lire, écrire et chiffrer; ce sont les termes mêmes du décret du 17 mars 1808. La restauration, qui fit, ainsi que nous l'avons dit, d'honorables efforts pour propager cet enseignement, n'en fit aucun pour en élever le niveau. Le premier soin du législateur de 1833 fut de rendre obligatoire dans les écoles élémentaires l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élémens de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures. C'était déjà un progrès. Cependant, à côté de ce premier degré, le législateur créa l'instruction primaire supérieure pour tous les jeunes gens qui voulaient demander à l'étude les moyens de s'élever plus haut.

Voulaient-ils se livrer à l'exercice des professions industrielles ou se vouer exclusivement aux travaux de l'agriculture, ils devaient trouver à leur portée des écoles dont l'enseignement comprenait dans des mesures diverses les applications usuelles des élémens de la géométrie, des notions des sciences physiques et naturelles applicables aux usages de la vie ou destinées à expliquer les principaux phénomènes de la nature, le dessin linéaire, l'arpentage, la représentation des machines les plus simples, et enfin le chant, cette noble et bienfaisante distraction.

Ces efforts n'ont pas toujours été aussi efficaces qu'ils auraient dû l'être : en cette matière, le gouvernement avait devancé le vœu des populations; aussi les a-t-il souvent trouvées indifférentes et quelquefois contraires à la propagation d'un enseignement d'une utilité si pratique qu'elle devait paraître évidente. Cependant l'administration ne se découragea point; elle excita le zèle des administrations municipales, leur proposa des programmes

(1) M. Guizot.

d'enseignement appropriés aux besoins des localités, et obtint ainsi l'établissement d'un assez grand nombre d'écoles qui depuis ont prospéré, et rendaient en 1848 les plus utiles services dans 327 communes.

Ainsi se formait peu à peu, grâce à des soins incessans, le courant de l'opinion publique si favorable aujourd'hui à ces utiles institutions. Les succès furent tout autrement rapides dans les simples écoles primaires. En 1830, on comptait 27,365 écoles publiques ou privées, fréquentées par 969,340 jeunes garçons. En 1848, 43,614 écoles, dont 35,953 écoles communales, en recevaient 2,176,079.

D'un autre côté, le gouvernement, persuadé que l'œuvre de régénération intellectuelle à laquelle il s'était voué ne pouvait être opérée sans le secours des mères de famille, a fait de grands et heureux efforts pour fonder des écoles de filles. Avant lui, aucune subvention spéciale, aucun encouragement direct de l'état ne venaient en aide à ces établissemens si intéressans à tant de titres. Cet état de choses cessa bientôt : en 1836, une ordonnance royale intervint qui appliquait aux écoles de filles une grande partie des dispositions de la loi de 1833 sur les écoles de garçons. A partir de cette époque, les progrès furent si rapides, que la France, où l'on n'avait pu constater en 1832 que l'existence régulière d'un millier d'écoles de filles, en comptait en 1848 19,414, dont 7,926 écoles communales recevant ensemble 1,354,056 élèves.

Mais après avoir assuré l'instruction aux enfans en état de la recevoir, l'administration s'était créé d'autres devoirs envers la partie de la population qui avait dépassé ou qui n'avait pas encore atteint l'âge des écoles.

De là la fondation des cours d'adultes et l'institution des salles d'asile.

Des cours d'adultes s'ouvrirent dans un grand nombre de localités sur la recommandation et avec l'appui du gouvernement. Les populations virent alors avec une sorte de respect des hommes dont quelques-uns étaient déjà arrivés à l'âge mûr remplacer courageusement le soir et le dimanche les enfans, quelquefois leurs propres enfans, sur les bancs des écoles, et s'y livrer avec une véritable ardeur à toutes ces études si faciles pour l'enfance, si pénibles pour les ignorances de vieille date. Ces cours se multiplièrent rapidement : en 1848, ils étaient au nombre de 6,877, et dispensaient à 115,164 adultes les premières connaissances qui leur manquaient pour se faire dans la société une place dont ils s'étaient rendus dignes par leur amour du travail.

Pour les salles d'asile, le gouvernement n'a pas à revendiquer le mérite de l'initiative; il appartient entièrement à la charité toute chrétienne et toute maternelle d'un certain nombre de dames généreuses. Cependant on doit ajouter que sans l'appui du gouvernement cette admirable institution ne se serait pas généralisée en France.

Fondées à Paris par un comité de dames charitables, les salles d'asile furent dans l'origine considérées comme des établissemens d'utilité pu-

blique uniquement destinés à recueillir les enfans pendant les absences forcées de leurs parens, et le conseil des hospices les prit à ce titre sous sa tutelle; mais on comprit bientôt qu'ils étaient de véritables établissemens, sinon d'instruction, du moins d'éducation publique. C'est en effet dans les salles d'asile que les enfans prennent de bonne heure des habitudes d'ordre, de régularité, de propreté, de soumission et de respect de soi-même. Ces petits établissemens sont la meilleure préparation aux écoles, car on y apprend à apprendre, c'est-à-dire à écouter les leçons du maître.

Placées à ce titre sous la surveillance des comités institués par la loi de 1833, les salles d'asile restaient soumises à l'inspection journalière d'un certain nombre de mères de famille dont la coopération devait leur conserver le caractère d'établissemens de charité maternelle et à la haute surveillance d'une commission supérieure composée de dames placées dans les conditions sociales les plus élevées. C'est à tant de dévouemens volontaires qu'il est dû d'abord un tribut d'admiration; mais la part du gouvernement qui a su comprendre, soutenir et encourager de tels efforts est encore assez belle pour qu'on puisse s'en enorgueillir comme d'une des innovations les plus intéressantes qui aient été introduites en France depuis plus d'un siècle, au double point de vue des intérêts matériels et moraux du peuple.

En 1837, date de l'ordonnance royale qui a élevé les salles d'asile au rang d'une institution nationale, il n'y en avait en France que 261 recevant 29,214 enfans. En 1848, on comptait 1,861 salles d'asile, dans lesquelles 24,287 enfans étaient recueillis et soignés.

En passant en revue les différens genres d'établissemens primaires, nous avons montré que le gouvernement s'était efforcé d'ouvrir des écoles pour tous les âges :

Aux enfans de 2 à 7 ans, les salles d'asile;

Aux enfans de 7 à 13 ans, les écoles primaires élémentaires;

Aux adolescens de 13 à 15 ans, les écoles primaires supérieures;

Aux jeunes hommes au-dessus de 15 ans, les cours d'adultes.

Cette succession d'établissemens si bien ordonnée laissait encore une lacune : elle a été comblée.

Un certain nombre d'enfans parviennent souvent à leur treizième année sans avoir été envoyés dans des écoles. A cet âge, de meilleures dispositions de la part soit de leurs familles, soit d'eux-mêmes, soit des patrons chez qui ils sont placés en apprentissage, leur font désirer d'acquérir l'instruction primaire dont ils ont été privés. Trop âgés pour être admis dans les écoles élémentaires, trop ignorans pour être admis dans les écoles supérieures, ils sont trop jeunes pour être reçus dans les cours d'adultes. Des écoles spéciales leur ont été destinées, savoir : les écoles d'apprentis pour les garçons, et les ouvroirs pour les jeunes filles.

On comptait, en 1848, trente-six écoles d'apprentis ouvertes dans dix-

sept communes et recevant 2,011 enfans, et trois cent quatre-vingt-huit ouvroirs fréquentés dans deux cent quatre-vingt-seize communes par 13,200 jeunes filles.

Enfin la monarchie de 1830 a poursuivi son œuvre jusque dans le sein de l'armée, qui comptait presque autant d'écoles que de régimens. La loi de 1832 sur le recrutement statuait que les jeunes gens appelés au service recevraient l'instruction prescrite par les écoles primaires, et le ministre de la guerre s'empressa de consacrer 150,000 francs par an à l'extension des écoles régimentaires.

Nous ne saurions passer sous silence une institution touchante, due à la pensée charitable d'un honorable citoyen (1), et encouragée dès ses premiers pas par Mme la duchesse d'Orléans en son nom et au nom de son fils le comte de Paris. Sa bienfaisante initiative a fondé, sous le nom de crèches, des asiles pour les nouveau-nés, de telle sorte qu'on peut dire qu'il n'existait pas alors un âge depuis la naissance jusqu'à la majorité qui ne trouvât à côté de lui la noble passion de la charité et du progrès social.

Il n'est pas sans intérêt maintenant de réunir et de rapprocher le nombre des élèves dans tous les établissemens d'instruction primaire :

Écoles primaires	Garçons	2,176,079
	Filles	1,354,056
Cours d'adultes		115,164
Salles d'asile		124,287
Écoles d'apprentis, garçons		2,011
Ouvroirs, filles		13,200
	Total	3,784,797

Nous avons vu plus haut qu'avant 1830 toutes les écoles réunissaient environ 1 million d'élèves; c'est donc 2,784,000 enfans et adultes de plus qui recevaient en 1848 le bienfait de l'instruction primaire, sans compter les écoles régimentaires.

Il restait sans doute encore beaucoup à faire, surtout pour élever le sort des instituteurs à la hauteur de leur mission : notre reconnaissance est acquise au gouvernement qui poursuit avec persévérance l'œuvre si bien commencée; mais ne sommes-nous pas en droit d'exiger le même sentiment envers cette monarchie parlementaire *qui a fait mieux que rien,* qui a tant fait pour cette œuvre nationale, philosophique et chrétienne?

L'exposé des efforts de la monarchie de 1830 pour la propagation de l'instruction populaire ne serait pas complet, si nous n'ajoutions qu'elle fut placée sous la surveillance active non-seulement des comités locaux institués par la loi de 1833, mais aussi d'un vaste système d'inspection qui comptait, au 1er janvier 1848, un inspecteur dans chaque chef-lieu de département et 104 sous-inspecteurs, dont le nombre devait atteindre plus tard celui des arrondissemens, et qu'un projet de loi destiné à améliorer

(1) M. Marbeau, ancien adjoint au maire du premier arrondissement de Paris.

le traitement des instituteurs primaires et à assurer une retraite convenable à leur vieillesse ou à leurs forces épuisées était soumis à la chambre des députés. Enfin l'administration mit à exécution la prescription de la loi de 1833, qui exigeait que chaque département entretînt une école normale primaire destinée au recrutement de ses instituteurs, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs autres départemens.

La première école normale primaire avait été fondée en 1811, la seconde fut ouverte en 1821; il en existait treize en 1830 : dix ans plus tard, en 1840, il y en avait soixante-seize, desservant tous les départemens et recevant 3,147 élèves. La tâche du gouvernement se trouvait désormais accomplie.

Quant aux écoles normales d'institutrices, le principe n'en avait même pas été posé. Bientôt l'attention du gouvernement se fixa sur cet important objet. Des cours normaux préparatoires furent successivement créés sur les points les plus importans de la France, soit dans des maisons dirigées par des religieuses, soit dans des maisons dirigées par des dames laïques. Plus tard, par suite des votes des conseils-généraux, des ordonnances royales fondèrent plusieurs écoles normales d'institutrices.

Au 1er janvier 1848, on comptait dix écoles normales et vingt-six cours normaux consacrés à l'instruction des institutrices primaires.

Nous terminerons en constatant que sur les 3,784,797 élèves reçus dans les établissements d'instruction primaire, il y en avait 1,057,381 qui y étaient admis gratuitement.

C'est ainsi que le gouvernement marchait incessamment vers la réalisation de son vœu le plus cher, celui de voir l'instruction primaire mise à la portée de tous, même des plus indigens, et dépassait sous ce rapport, nous osons le dire, les espérances des plus ardens propagateurs des lumières et du progrès.

Maintenant, quand on examine l'esprit et la portée de toutes les mesures dont nous venons de parler, quand on ajoute qu'au moment de sa chute le gouvernement proposait aux chambres un ensemble de mesures non moins populaires sur la réforme des monts-de-piété, la fondation des caisses de retraite pour les ouvriers, et la mise en valeur des biens communaux, on demeure confondu, non de la persistance de quelques critiques intéressées, mais des égaremens du peuple, objet de tant de sollicitude, qui, traitant à l'égal de crimes d'état les hésitations et les fautes d'un optimisme trop aveugle, renversa en un jour de délire, par une révolution faite au nom de la liberté, le gouvernement le plus libéral qui ait existé en France.

Mais pourquoi cet étonnement? Dans notre pays épris des effets de scène, il s'agit bien moins d'être que de paraître.

La monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830 n'a pas assez parlé du peuple, n'a pas su parler au peuple : telle a été sa faute.

Elle s'est beaucoup et utilement occupée du peuple; ce sera son éternel honneur.

Cte C. DE MONTALIVET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1864.

Il faut bien s'accoutumer à vivre avec son mal; il faut bien que les intérêts politiques ou autres que le conflit dano-allemand inquiète et agite depuis six mois prennent leur parti de vivre quelque temps encore avec la conférence de Londres et les incertitudes de la campagne diplomatique engagée sur cette question. Nous craignons qu'il ne soit pas permis de compter sur une prompte solution de cette affaire. Nous sommes en présence d'une simple et très brève prolongation de la suspension d'armes qui ajourne au 26 juin la reprise des hostilités. Les élémens d'une pacification seront-ils arrêtés au sein de la conférence avant cette époque? Ce serait un miracle, et par conséquent c'est peu probable. La prudence est donc de n'espérer pour le 26 juin qu'un renouvellement à bref délai de la suspension d'armes. Encore ce résultat ne paraît-il point facile à obtenir, quand on connaît les raisons qui guident les deux parties belligérantes dans l'appréciation des conditions et des effets politiques d'un armistice.

La conférence, depuis le 28 mai, s'est réunie quatre fois. Les deux dernières réunions, celles des 6 et 9 juin, ont été consacrées exclusivement à l'affaire de l'armistice. Ce fait seul indique les difficultés que cette question a soulevées. D'ordinaire, quand deux états en guerre conviennent de suspendre les hostilités pour négocier les bases d'un arrangement pacifique, c'est celui qui est le plus impatient d'arriver vite à la paix qui demande l'armistice le plus court, et c'est celui qui est le moins pressé d'en finir qui demande l'armistice le plus long. C'est ce qu'on a vu à la conférence de Londres : les puissances allemandes auraient voulu une suspension d'armes de deux ou trois mois, et ce sont les Danois qui ont insisté pour que le délai fût abrégé autant que possible. Les raisons tirées de la situation de chacune des parties s'ajoutaient, dans ce débat, aux inclinations diverses de chacun des belligérans, et les confirmaient dans la divergence naturelle de leurs tendances.

Le Danemark a besoin de la paix plus que l'Allemagne. Si les négociations

doivent aboutir à un arrangement, le Danemark est plus pressé que l'Allemagne d'obtenir les garanties d'une pacification véritable et définitive. Il est aisé de comprendre que précisément parce qu'une paix prompte et la moins désavantageuse possible lui est nécessaire, le Danemark ne doit pas vouloir que les effets de la trêve soient tous contre lui et tous au profit de l'Allemagne. La suspension d'armes conclue au commencement du mois dernier n'a pas réglé les choses avec égalité entre les Danois et les puissances allemandes. Avec cette trêve, les Allemands gardaient tout ce qu'ils avaient occupé; ils avaient le Jutland, ils s'arrêtaient lorsqu'ils n'avaient plus rien à conquérir. Les Danois au contraire s'arrêtaient lorsqu'ils n'avaient plus rien à perdre, et en cessant le blocus des ports germaniques renonçaient à exercer sur l'Allemagne la pression la plus sensible qu'ils eussent pu lui faire éprouver. En ne faisant point de l'évacuation du Jutland la condition absolue de la cessation du blocus, les Danois, lors de la conclusion du premier armistice, ont donné aux puissances neutres une preuve remarquable de docilité et de déférence. On s'est retrouvé en présence de cette inégalité de situation quand il a été question de prolonger l'armistice. Les puissances allemandes auraient désiré une prolongation de deux ou trois mois. Leur intérêt était fort simple. A la faveur de l'armistice, elles auraient pu faire traîner la négociation tout à leur aise et sans inquiétude du côté de la mer. Si à la fin on n'était point parvenu à s'entendre, on aurait du moins gagné les approches de l'automne; la campagne commerciale du nord de l'Allemagne se fût achevée en pleine liberté et sans obstacle; on aurait repris les hostilités sur terre dans la saison où sur mer le Danemark ne peut plus être redoutable ou même gênant. C'est au travers de ce calcul que s'est placé le gouvernement danois en ne consentant qu'à une prolongation de trêve de quinze jours. L'argumentation danoise est loyale et juste. Le Danemark s'étant rallié à la proposition des puissances neutres, le débat entre l'Allemagne et lui ne peut plus porter que sur une question de frontières. Si l'on est sincère, si l'on veut réellement mettre fin à la lutte, si l'on n'entend point éterniser une de ces contestations à la fois subtiles et opiniâtres auxquelles nos spirituels aïeux avaient si bien donné le nom de *querelles d'Allemands*, on a tout à fait le temps en quinze jours de se mettre d'accord sur le principe d'une délimitation de frontières. Le Danemark ne demande pas mieux que de s'entendre sur la base de transaction proposée par les puissances neutres; mais, si la négociation vient à échouer contre l'obstination des puissances allemandes, il veut au moins avoir encore le temps de profiter de ses avantages maritimes.

Nous sommes donc arrivés au défilé le plus critique de la négociation qui se poursuit au sein de la conférence de Londres. La discussion est engagée sur le fond des choses. Déclarant le traité de 1852 aboli, la Prusse, l'Autriche et la confédération germanique ont mis en avant leur combinaison dans la séance du 28 mai : elles veulent que les deux duchés soient séparés de la monarchie danoise et placés sous la souveraineté du duc d'Au-

gustenbourg. L'Angleterre, d'accord avec les puissances neutres, France, Russie et Suède, a proposé, comme moyen de pacification, le partage du Slesvig. La moralité du système de partage du Slesvig adopté par les puissances neutres consiste en ceci : ce plan s'efforce de concilier trois sortes d'intérêt, un intérêt de nationalité, un intérêt stratégique et un intérêt d'équilibre. On respecte l'intérêt de nationalité en séparant du Danemark la portion du Slesvig incontestablement occupée par une population de race allemande; on pourvoit à l'intérêt stratégique en demandant pour le Danemark une frontière qui se rapproche de l'ancienne ligne de défense du Dannewirke; on veut sauvegarder un intérêt d'équilibre en stipulant que l'Allemagne s'interdirait de créer des forteresses militaires ou maritimes dans les provinces détachées du Danemark. Au nom de l'intérêt stratégique, on écorne bien un peu le principe de nationalité; on laisse un certain nombre d'Allemands enclavés ou disséminés dans la portion du Slesvig que l'on entend conserver aux Danois; mais, quand on trace une frontière entre un faible et un fort, c'est évidemment à protéger le faible qu'on doit songer avant tout, et c'est au fort qu'il faut demander une garantie, dût cette garantie lui coûter un léger sacrifice. Enfin, dans un intérêt d'équilibre, on frappe d'une servitude les nouvelles acquisitions de l'Allemagne; on ne veut pas que le port de Kiel puisse devenir un arsenal de guerre. Là-dessus quelques-uns se récrient : Quoi! on veut entraver le développement d'un peuple aussi grand que le peuple allemand! Ceux-là parlent déjà comme si l'Allemagne était légitime et ancienne propriétaire des conquêtes qu'elle vient de faire; ils oublient que nous sommes précisément au moment où il s'agit de donner une sanction à cet agrandissement et où tous ceux qui ont qualité pour accorder cette sanction ont aussi le droit d'y joindre les réserves et les restrictions indiquées par l'intérêt général. Si Kiel ou un autre port enlevé au Danemark est transformé en forteresse maritime allemande, que deviennent devant un tel voisinage l'indépendance et la sécurité du Danemark du côté de la mer? Le Danemark ainsi diminué et affaibli, que devient l'équilibre du Nord? Il y a de vieux mots que l'on a longtemps marmotés et dont une monotone routine semble avoir effacé le sens; sous l'influence de certaines circonstances, ces mots semblent éclairés par une illumination soudaine et reprennent une signification saisissante. C'est ce qui arrive aujourd'hui pour cette locution rouillée : l'équilibre du Nord. Cet équilibre, c'était autrefois l'indépendance des états scandinaves et l'autonomie de la Pologne. Les états faibles s'affaissent de plus en plus de nos jours sous la pression des masses puissantes, et nous craignons bien que l'équilibre du Nord, qui, appuyé lui-même simultanément ou tour à tour par la France et l'Angleterre, était une barrière élevée pour protéger les faibles, ne soit plus qu'un édifice lézardé, une ruine, dont un large pan va s'écrouler sous nos yeux imprévoyans. Quand nous pensons à l'antique sollicitude que la France a portée à cette grande combinaison politique, quand

nous songeons à ce qu'il a été consacré de profonds desseins et d'actions héroïques à la défense ou au succès de cet intérêt de la communauté européenne, quand nous nous rappelons que c'est pour cette cause qu'ont travaillé et combattu le vaillant et pieux Gustave-Adolphe, Charles XII le fou austère, l'élégant Gustave III, les braves Danois que nous trouvions toujours à côté de nous pour défendre la liberté des mers et les droits des neutres, les Danois, à qui nos derniers désastres ont coûté la Norvége, nous l'avouons, nous ne pouvons murmurer sans mélancolie ce mot d'équilibre du Nord. C'est un écho de notre histoire qui va se perdant au loin, et où résonne encore en expirant un des sentimens les plus justes et les plus droits de notre politique nationale.

Voilà ce qui va se débattre dans les minuties de la délimitation de la question de frontière. Dans cette controverse, l'Angleterre représente l'utilité, l'Allemagne la nationalité, la Russie la légitimité notariée, la France la philosophie. Tout cela fait bien des complications. Sans s'inquiéter de théories, l'Angleterre propose de mettre fin à un mariage orageux par un divorce raisonné. Que ce qui est danois dans les duchés aille au Danemark, que ce qui est allemand retourne à l'Allemagne; seulement, comme il faut une bonne frontière au Danemark, qui est le plus faible, et que cette bonne frontière enclave encore quelques Allemands, il faut que l'Allemagne fasse le sacrifice d'une petite fraction germanique. Les puissances allemandes couvrent leur ambition de symétrie logique: elles partent de la théorie du slesvig-holsteinisme, qui considère les deux duchés comme un tout indissoluble ; qu'on leur accorde cette base, le reste n'est plus qu'une affaire de considérations pratiques. Au point de vue pratique, pour se rapprocher de la proposition anglaise, elles emploient un procédé méthodique. Parmi les provinces qu'on enlève au Danemark, il y a le petit duché de Lauenbourg. Les droits héréditaires du roi Christian sur le Danemark sont incontestables ; en consentant à la cession du Lauenbourg, le roi a droit à un équivalent. Cet équivalent, il est juste de le lui donner dans le nord du Slesvig. C'est de cette façon que les Allemands parviennent à trouver discutable la proposition britannique. Seulement ils veulent céder le morceau le moins gros possible du Slesvig; ils demandent la ligne d'Apenrade. Ce n'est pas leur dernier mot. Il faut avoir le courage de répéter des expressions géographiques qui ne rappellent aux lecteurs français que le nom du protecteur de Candide : de la ligne d'Apenrade, les Allemands se rabattent sur la ligne de Tondern à Flensbourg; des gens bien informés disent même qu'ils ne tiennent point à Tondern et qu'ils accepteront la ligne de Bredstedt à Flensbourg; au pis aller encore, ils laisseraient Flensbourg aux Danois. On voit que si les puissances neutres et le Danemark veulent entrer dans ce marchandage, on aura du champ pour se démener. La Russie ne se laisse point étourdir de tout ce bruit. M. de Brunnow a défendu le traité de 1852 avec chaleur, comme un père défend son enfant. Cet acte répudié, il a tiré avec

sang-froid de son dossier de vieux parchemins qu'il compte donner à ronger à la diète germanique. Si le traité de 1852 est abandonné, la Russie met en avant les droits de sa maison impériale, de la maison de Holstein-Gottorp, droits qui, suivant elle, priment ceux du prince d'Augustenbourg et qu'elle transfère à un autre prince allemand, chef de la branche cadette de Holstein-Gottorp, le grand-duc d'Oldenbourg. Au milieu de ce brouhaha, la France apparaît comme une personne pudique, rêveuse, étonnée. Elle a une placidité et des naïvetés charmantes. Elle ne comprend peut-être pas grand'chose aux solutions proposées devant elle; mais quand c'est son tour de parler, elle exprime tranquillement le vœu ingénu que, quelle que soit la solution adoptée, les populations dont on aura disposé soient consultées loyalement sur le choix de leur gouvernement. Nous avons ainsi remplacé le principe de l'équilibre du Nord par l'apostolat platonique du suffrage universel.

Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivés au nœud le plus périlleux et le plus compliqué de la négociation. A notre point de vue, la complication qui s'est révélée dans les intérêts est la meilleure chance que nous ayons de voir le péril détourné. Il faut une solution prompte, car si l'accord entre les belligérans n'a pas été établi avant le 26 juin, tout annonce qu'à cette époque les hostilités seront reprises. Or les Allemands, avec la diversité des intérêts et des mobiles qui se font jour parmi eux, ont-ils quelque chose à gagner à perpétuer les chicanes et à faire la guerre pour la guerre sans poursuivre en commun le même objet positif? Le voyage du prince d'Augustenbourg à Berlin semble avoir mis la Prusse contre lui. M. de Bismark voulait que les duchés placés sous l'autorité du prince d'Augustenbourg ne fussent en réalité que des avant-postes prussiens, de véritables marches organisées dans le système des institutions militaires et maritimes de la Prusse. Le prince d'Augustenbourg semble avoir refusé d'entrer dans ces vues. Il est et veut rester l'homme de la confédération germanique; il ne consent point à devenir un vassal de la Prusse. L'attitude du prince d'Augustenbourg a causé à Berlin un profond mécontentement. Aussi, quand ont paru les prétentions de la Russie et la candidature du grand-duc d'Oldenbourg, on a cru voir dans cette combinaison le jeu et la main de M. de Bismark. Certes, dans l'état présent des choses, il ne peut être indifférent pour l'Autriche, pour la Prusse et pour la confédération avant la reprise des hostilités de savoir pour qui et pour quel système on se battra. Veut-on donner les duchés à la branche cadette de la maison impériale de Russie? Veut-on accroître la puissance militaire de la Prusse en lui livrant en réalité les positions stratégiques du Slesvig-Holstein? Veut-on fortifier au sein de la confédération le groupe des états moyens en assurant au contraire aux duchés les garanties d'une véritable indépendance? Et là ne s'arrête point la confusion où les incertitudes de la situation actuelle plongent l'Allemagne et l'Europe. D'étranges idées jaillissent au sein du Danemark; par une réaction désespérée, quelques Danois, plutôt que de voir leur monarchie démem-

brée, parlent de la faire entrer tout entière dans la confédération germanique; d'autres ne voient de salut que par la fusion du Danemark avec la Suède et la Norvége, que dans une grande union scandinave. Nous ne croyons point que de tels desseins aient dès à présent chance de s'emparer en Danemark de la raison et de l'imagination populaires; mais quel droit a-t-on de compter sur la sagesse du Danemark, si on n'est point sage envers lui, si on le pousse à bout en le laissant aux prises avec des avidités et des agressions impitoyables? La France ne pourrait permettre l'absorption du Danemark dans la confédération germanique; la Russie ne permettrait point l'union scandinave. De l'une ou l'autre de ces absorptions naîtrait infailliblement une guerre européenne. Toutes les conséquences qui découlent déjà ou menacent de sortir de la destruction du traité de 1852, on les avait prévues en 1852, et on avait voulu les prévenir alors, et tout ce qui se passe aujourd'hui n'est, on le voit, que la démonstration par l'absurde de la sagesse de ce traité. Si la conférence n'aboutit point à un prompt résultat, les belligérans comme les neutres,— la confédération, l'Autriche et la Prusse comme la France, l'Angleterre et la Russie, — marchent au hasard vers un inconnu plein d'obscurité et de troubles. Il faut donc faire la paix tout de suite sur les bases proposées par les puissances neutres. Il est probable que le Danemark, en consentant à la dernière prolongation d'armistice, aura obtenu des puissances neutres ou de l'une d'entre elles la promesse qu'il ne serait point abandonné dans le cas où l'Allemagne n'accepterait pas la proposition britannique. Si la vue des difficultés intérieures qu'elles se créeront infailliblement en poursuivant la guerre indéfiniment n'est pas suffisante pour rallier les puissances allemandes à la proposition des neutres, que la France, qui s'est trop longtemps tenue effacée dans ce grave débat, sorte enfin de sa réserve et ramène l'Allemagne à la modération en lui faisant entendre des conseils qu'une amicale sincérité et une suffisante énergie rendent efficaces.

Nous reconnaissons volontiers que M. de Bismark, qui, depuis six mois, a donné l'impulsion aux événemens, a saisi avec une rare adresse et une audace heureuse l'occasion que la dissolution des grandes alliances en Europe lui fournissait de rendre un certain prestige à la politique prussienne. M. de Bismark a largement usé de la licence que lui donnaient l'isolement et les indécisions diplomatiques de la France et de l'Angleterre; mais, il fera bien d'y réfléchir, il est des succès que l'on compromet et que l'on change en revers en voulant les pousser à bout. Pour ne parler que de l'Angleterre, il est évident que M. de Bismark jouerait une partie dangereuse, s'il voulait lui infliger un nouvel échec moral en faisant avorter la proposition de lord Russell. Le gouvernement anglais est vis-à-vis de l'opinion anglaise et du parlement dans une telle position qu'il ne peut plus, dans cette question danoise, subir d'échec. Si la conférence se sépare sans résultats et si les hostilités recommencent, il ne semble pas possible que l'Angleterre ne fasse point en faveur du Danemark une grande démonstra-

tion morale. Le cabinet anglais ne peut plus se laisser amuser et jouer. On a eu une idée de l'irritation contenue de l'Angleterre dans la récente séance de la chambre des communes, où M. Disraeli s'est plaint avec amertume du silence gardé par le ministère sur la négociation, et des concessions peu dignes que le bruit public attribuait au cabinet. Lord Palmerston, depuis le commencement de la question danoise, a déclaré avec netteté et à plusieurs reprises que la base choisie par l'Angleterre dans la négociation serait le traité de 1852 et par conséquent l'intégrité de la monarchie danoise. M. Disraeli, aux applaudissemens de la majorité visible de la chambre, a reproché au ministère d'avoir, par faiblesse, abandonné la politique choisie d'abord par lui comme celle de l'Angleterre, et, en présentant un plan de partage du Slesvig, de travailler lui-même au démembrement du Danemark. Nous croyons que M. Disraeli n'a pas été assez exactement informé de la teneur de la proposition anglaise; lord Russell n'a offert de séparer la portion allemande et la portion danoise du Slesvig qu'afin de constituer un Danemark plus homogène et de l'affranchir des dangers et des ennuis d'une querelle de race. D'ailleurs lord Russell a parfaitement réservé la validité du traité de 1852 pour le cas où l'Allemagne n'accepterait point la transaction offerte. Quoi qu'il en soit, c'est pour le cabinet anglais un intérêt vital de terminer d'une façon passable la question danoise. Si M. de Bismark, si M. de Beust se refusent à la proposition anglaise, ils auront la gloire de faire arriver sur-le-champ une flotte anglaise dans les eaux danoises, et ils ajouteront peut-être à cette gloire la satisfaction d'être les auteurs de la chute du cabinet de lord Palmerston. Nous avons dit le coup qui a été porté à la solidité du ministère par le discours de M. Gladstone sur la réforme électorale; on a obtenu du chancelier de l'échiquier une atténuation de sa manifestation radicale; M. Gladstone a publié son discours en y ajoutant une préface où il s'excuse un peu sur la chaleur prime-sautière de l'improvisation, où il ajourne l'accomplissement de la réforme demandée par lui, où il lègue la solution pratique de cette controverse à une autre génération. On a essayé de représenter son impétueuse sortie comme un faux départ. Il est douteux que ces apologies et ces demi-rétractations aient apaisé les conservateurs du parti whig et aient enlevé au parti tory l'avantage que lui a donné dans la politique intérieure le manifeste intempestif de M. Gladstone. Un échec éclatant de politique extérieure arrivant au milieu d'une telle disposition des esprits achèverait le ministère. Le parti tory, comme on en parle déjà, pourrait proposer un vote de refus de confiance contre le cabinet avec de grandes chances de succès. Dieu fasse, dans l'intérêt de la paix, que la fantaisie de renverser lord Palmerston ne séduise point l'imagination aventureuse de M. de Bismark!

Les questions intérieures doivent naturellement chômer en France au lendemain de la clôture d'une session. Un fait récent vient cependant d'allumer dans une sphère élevée une vive et intéressante polémique : nous voulons parler de la mesure de M. Duruy qui a retiré à M. Renan sa chaire

d'hébreu au Collége de France. Chose curieuse, il y a deux mois, quand à propos de la pétition de M. Merlin une grande discussion s'engagea dans le sénat, discussion dont la situation de M. Renan était l'objet principal, les choses avaient pris une tournure qui ne donnait point à prévoir le dénoûment auquel nous venons d'assister. L'intervention de l'état pour la répression des doctrines contraires au dogme catholique avait été chaleureusement invoquée par un nouveau cardinal, M. de Bonnechose. M. Delangle avait opposé, dans l'intérêt politique de la liberté de penser, une vigoureuse réponse aux prétentions du cardinal. Le sénat, qui n'est point suspect de hardiesse philosophique, avait applaudi M. Delangle et lui avait donné raison. A peu près à la même époque, des personnes bien informées racontaient que M. Renan était menacé dans sa chaire par de hautes et actives influences, mais que, pour défendre en sa personne la liberté du haut enseignement, M. Duruy, avec une abnégation qui lui faisait honneur, avait avancé comme enjeu sa propre démission de ministre. La bourrasque était donc passée. Comment est-elle revenue en l'absence et dans le silence des chambres? C'est ce que nous ignorons. Il est maintenant établi en fait qu'un professeur du Collége de France peut être purement et simplement destitué, sans qu'on veuille bien donner les motifs d'une si grave mesure, qui atteint en lui la sécurité de l'un des premiers corps enseignans du pays. Tout est contradictoire dans la révocation qui frappe M. Renan. Le Collége de France est l'établissement qui par excellence a en tout temps représenté chez nous l'enseignement libre. Depuis le commencement de ce siècle, deux professeurs de ce collége ont seuls été atteints de destitution définitive, mais pour des motifs avoués par l'autorité qui les révoquait et puisés dans un intérêt d'ordre public. En 1852, M. Fortoul changea la situation des membres du Collége de France et les plaça au point de vue de la révocation dans la condition des membres du corps enseignant. Ils pouvaient donc depuis 1852 être destitués comme des professeurs de l'Université; mais voici que l'année dernière M. Duruy, avec une sollicitude louable, voulant affermir la carrière universitaire, établit en faveur des professeurs des garanties contre l'arbitraire ministériel. Les professeurs ne peuvent plus être révoqués qu'après une sorte de jugement, c'est-à-dire après un débat contradictoire soutenu devant un comité du conseil de l'instruction publique. Si le décret de 1852 a fait rentrer les professeurs du Collége de France dans le droit commun universitaire, ils doivent être protégés par les mêmes garanties; ils ne peuvent pas être privés de leur carrière sans le jugement préalable de leurs pairs. La révocation de M. Renan, arrêtée en contradiction des principes posés, il y a un an, par M. le ministre de l'instruction publique, crée aux professeurs du Collége de France une situation exceptionnelle. On les a fait entrer sous la loi commune au personnel enseignant, lorsqu'en 1852 on leur a enlevé leurs antiques franchises, et aujourd'hui on les exclut des garanties données naguère au corps enseignant. La sécurité d'un professeur du Collége

de France serait ainsi inférieure à celle du plus modeste officier universitaire de nos lycées. Il suffit de signaler ces contradictions pour montrer la gravité du précédent créé par la révocation de M. Renan.

Quoique les motifs de cette révocation n'aient point été officiellement avoués, pouvait-on se méprendre sur la cause de ce coup d'autorité administrative? Le professeur d'hébreu n'est-il pas l'auteur de la *Vie de Jésus?* Vue ainsi, la question prend des proportions plus vastes, et le principe de la liberté de penser est en jeu. L'organisation de la liberté fait si malheureusement défaut en France, que, nous l'avons remarqué à plusieurs reprises, des incidens comme celui-ci produisent toujours chez nous une irritation envenimée, et font tourner cette irritation bien moins encore contre la main qui a frappé que contre la cause en faveur de laquelle le coup a paru être porté. Il y a là une situation fausse qui remplit d'embarras et d'angoisse les esprits vraiment libéraux. D'un côté, l'état sent que sa responsabilité est accrue de tout ce qui manque à la liberté de chacun, et plus il se sent responsable, plus il est tenté d'exercer arbitrairement le pouvoir. D'un autre côté, les partis qui se partagent le champ des croyances, ne possédant point par eux-mêmes des libertés suffisantes, font alternativement la cour au pouvoir, et toutes les fois qu'un acte arbitraire est accompli, il se trouve toujours, ici ou là, des mains vulgaires pour applaudir. Les partis philosophiques et religieux, ne se sentant point établis sur des droits, se contentent de solliciter des faveurs pour eux et des disgrâces pour leurs adversaires. Dans cette confusion intéressée et passionnée, la notion et le goût de la liberté vont s'altérant de plus en plus. Nous avons vu un parti catholique aveugle et brutal se réjouir de ce que la France avait perdu en 1852 la liberté de la presse; nous avons vu aussi une démocratie imprévoyante se réjouir lorsque M. le duc de Persigny a jugé à propos de réglementer la société de Saint-Vincent-de-Paul. Les catholiques en question ont eu la suppression de *l'Univers;* les libres penseurs dont nous parlons se réveillent aujourd'hui avec la destitution de M. Renan. Quand le pouvoir, les croyans et les libres penseurs auront-ils appris enfin qu'il n'y a de sécurité, d'indépendance et de dignité pour eux que dans l'état libre?

Certes ce n'étaient point les auteurs du concordat, ce n'était ni Napoléon ni le cardinal Consalvi qui comprenaient cet idéal libéral des sociétés modernes. Un partisan violent des vieilles idées et des vieilles choses, un type français de *codino* furibond qui nous paraît être plus en faveur auprès de la cour de Rome que les illustres catholiques libéraux de Paris, M. Crétineau-Joly, vient de traduire et de publier les mémoires inédits du cardinal Consalvi qui, grâce à Léon XII, ont échappé aux limbes des archives secrètes du Vatican. Ce livre, malgré l'archaïsme de ses idées, est une publication intéressante et opportune. Le cardinal Consalvi est peut être la dernière expression élégante et digne de cette race de politiques qu'a produits la prélature romaine. Ce n'est point là un cardinal dévot; c'est un esprit appliqué aux affaires, une volonté imployable sous une enveloppe douce,

quelque chose de discrètement et de gracieusement mondain sur un fonds de probité et de régularité. Consalvi fut l'ami de bien des figures élégante qui ont traversé le commencement de ce siècle. Napoléon le redouta et le persécuta, mais il séduisit le prince-régent; il fut lié avec la célèbre duchesse de Devonshire; Metternich lui écrivait avec ce mélange de feu et de pédantisme qui lui était particulier; Gentz le félicitait; M. de Talleyrand lui adressait, après l'empire, quelques-uns de ces madrigaux en prose qu'il tournait si bien; Louis-Philippe lui envoyait un charmant billet avec des collections de fleurs; il fut chéri par *son bien-aimé* Cimarosa. Il fut ce qu'on appelait sous Louis XIV un honnête homme, ce que nous appellerions, après l'invasion de la barbarie contemporaine et à la barbe de Fourier, un civilisé. Deux épisodes des mémoires de Consalvi éclairent d'un jour curieux l'histoire de Napoléon : c'est la négociation du concordat et la résistance opposée à la volonté impériale par une poignée de cardinaux à l'époque du mariage de Marie-Louise. La négociation du concordat est une vivante peinture de la politique de Napoléon; le cardinal y raconte une singulière supercherie du premier consul, qui fera dresser les cheveux sur la tête de tout diplomate correct, si nos archives ne fournissent point une réplique victorieuse à ce récit. La lutte des cardinaux qui ne voulurent pas assister au mariage religieux de Marie-Louise est une piquante scène de mœurs. Ces treize *neri,* car Napoléon leur défendit de porter le rouge et les condamna au noir, tremblant devant la colère impériale, mais obéissant sans broncher aux scrupules de leur conscience, font une figure moitié comique, moitié imposante, sur ce grand tableau des splendeurs napoléoniennes où regorge la foule des courtisans chamarrés. Après ces luttes terribles où la papauté et le sacré-collége subirent de si rudes épreuves, il y a quelque chose de touchant à voir la douceur toute naturelle et la courtoisie sans affectation avec lesquelles le pape Pie VII et le cardinal Consalvi, rentrés à Rome, y donnent l'hospitalité à la famille Bonaparte, à son tour précipitée par les événemens. Ce ferme et gracieux cardinal Consalvi eût ouvert des oreilles bien étonnées, s'il eût entendu M. de Cavour lui proposer l'église libre dans l'état libre. Cette formule n'eût été pour lui que du malséant patois piémontais. Cet homme aimable ne se doutait cependant point, en écrivant ses mémoires, qu'il laissait des pages précieuses que l'Italie aura le droit d'invoquer contre le gouvernement des papes. Consalvi a lutté avec énergie contre les abus du pouvoir temporel; mais il explique lui-même, dans une page fine et charmante, qu'il est impossible à Rome de corriger les abus. Après de tels aveux, il faudra bien convenir un jour que, pour réformer les abus, il n'y en a qu'un seul à faire disparaître, et que celui-là est justement le pouvoir temporel.

Si donc la littérature italienne peut compter comme une bonne fortune la publication des mémoires de Consalvi, nous croyons que la politique italienne y peut trouver aussi du profit. On parle peu depuis quelque temps de la politique italienne; c'est bon signe. Le gouvernement et le peuple

italien font en ce moment paisiblement, habilement et sans bruit, leurs affaires. L'ordre intérieur, confié aux mains adroites de M. Peruzzi, est dans un état satisfaisant. Les partis violens qui sont très peu nombreux en Italie, le parti rétrograde et le parti d'action avaient compté pour le printemps de cette année sur des agitations, sur des prises d'armes, sur une conflagration générale. Les émigrés napolitains de Rome parlaient du réveil de la guerre civile dans les provinces méridionales. Leurs premières et faibles tentatives ont été énergiquement réprimées, et rien de sérieux n'est plus à craindre de ce côté-là. Du côté du parti d'action, l'attitude franche et ferme de M. Peruzzi a empêché toute explosion. M. Peruzzi a déclaré que le gouvernement n'abandonnerait jamais à un parti extra-parlementaire l'initiative de la politique nationale. Cette déclaration réitérée a été comprise, car M. Peruzzi a montré qu'il saurait promptement et résolûment la mettre en pratique, si l'on avait la folie de l'y contraindre. Le général Garibaldi, revenu de son excursion triomphale, semble avoir fait l'acquisition, en Angleterre, d'un approvisionnement utile de patience et de bon sens. Le jeune et habile ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, a tracé naguère un remarquable tableau de la politique extérieure de l'Italie : sans rien abandonner touchant la revendication de Rome et de Venise, il a montré avec le tact d'un homme pratique que l'Italie était astreinte à la conduite et aux devoirs d'un gouvernement régulier, et que ses plus sûrs intérêts lui interdisaient de venir troubler la paix de l'Europe. L'ordre intérieur et le calme du dehors ont été pour le président du conseil, qui est aussi le ministre des finances, M. Minghetti, une bonne fortune dont il est en train de profiter avec application et avec succès. M. Minghetti travaille à réduire la disproportion qui existe entre les dépenses et les recettes, et il y réussit déjà dans une certaine mesure. Une partie très importante et très délicate de sa besogne est de se procurer les ressources extraordinaires destinées à faire face aux découverts du budget. M. Minghetti a conduit fort adroitement et fort heureusement ses opérations de trésorerie ; il a négocié et réalisé, sans que les marchés financiers en prissent émotion, les 200 millions qui restaient à émettre sur l'emprunt de 700 millions. Il s'occupe de l'aliénation des chemins de fer de l'état. Cette opération lui procurera une ressource très importante, et dont la réalisation prochaine ne peut qu'améliorer la situation du crédit italien. Par l'aliénation des chemins de fer et par la vente ultérieure d'une portion des domaines nationaux, M. Minghetti éloignera en effet de plusieurs années la perspective et la nécessité d'un nouvel emprunt.

Le gouvernement parlementaire de Belgique est sorti enfin de la crise bizarre qu'il a traversée durant plusieurs mois. A trois voix près, la chambre des représentans se trouvait coupée en deux. Combattus par une opposition qui les empêchait de gouverner efficacement et dignement, les ministres libéraux avaient donné leur démission. Les chefs du parti catholique appelés par le roi à composer un ministère avaient refusé. C'était à qui ne

serait pas ministre. L'effet politique produit par cet interrègne ne pouvait tourner qu'au profit du cabinet libéral. Les chefs du parti clérical, en refusant de prendre le pouvoir, montraient une inconséquence qui frappait tous les yeux. Ils avaient donc agi comme une opposition factieuse, puisqu'ils refusaient les portefeuilles, après les avoir pour ainsi dire arrachés aux libéraux; ils prouvaient en outre qu'ils se défiaient de leurs forces, puisqu'ils n'osaient pas dissoudre la chambre et affronter des élections générales. Après avoir usé ainsi le prestige du parti catholique en contraignant ce parti à un aveu prolongé d'impuissance, MM. Rogier et Frère-Orban, cédant à un intérêt d'ordre et de patriotisme, ont repris leurs portefeuilles. M. Frère-Orban a caractérisé la crise dernière dans un discours net, énergique, éloquent, qui détermine avec fermeté la situation nouvelle des partis en Belgique.

Nous ne dirons qu'un mot de la bouffonnerie dangereuse du dernier coup d'état roumain. Le premier acte du prince Couza, ce représentant d'une nationalité qui aspire à l'indépendance, a été d'aller de sa personne faire acte de vassal auprès de la Porte et de solliciter du sultan l'investiture de l'hospodorat héréditaire. Il paraît que, plus sage que ce dictateur patriote de la Roumanie, la Porte ne s'est point laissé prendre à cet acte d'hommage; elle a compris que la constitution que Couza vient de détruire, émanant du concert de six puissances, et ayant la validité de la convention internationale à laquelle elle est annexée, la Porte ne saurait s'ériger en juge du coup d'état accompli par son vassal empressé. La question de la constitution roumaine est une question européenne. Ce n'est pas à Constantinople, c'est à Paris ou à Londres qu'elle doit être traitée, et là elle sera discutée avec d'autres lumières que celles que les télégrammes suspects de Bucharest répandent dans la presse européenne.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Quand le Théâtre-Italien a fermé ses portes, on peut dire avec assurance que la saison des nobles plaisirs est finie. Les dernières représentations ont été assez brillantes et ont attiré à la salle Ventadour un public empressé d'entendre surtout Fraschini, qui a été admirable dans *Rigoletto*, dans *il Trovatore*, dans *un Ballo in Maschera*, dans la *Lucia* et dans tous les rôles qu'il a abordés pendant six mois. A la représentation qu'on a donnée à son bénéfice, Fraschini fut si noblement inspiré au quatrième acte de *Rigoletto* qu'on lui a fait redire la délicieuse cantilène que tout le monde connaît:

La donna è mobile
Qual piuma al vento.

Le public enthousiaste qui remplissait la salle jeta un bouquet au grand

artiste, qui paraissait un peu ému de cet hommage qu'il mérite si bien. Dans la scène finale de la *Lucia*, Fraschini a été si vrai et si touchant qu'il me semblait entendre les accens du merveilleux Rubini.

Mlle Adelina Patti a quitté Paris bien avant la fermeture du théâtre; elle est à Londres maintenant et nous reviendra l'année prochaine. Cette brillante enfant, qui doit plus à la nature qu'à l'art, n'en est pas moins l'idole de tous ceux qui l'entendent. Cependant il y a des rôles, il y a des opéras où Mlle Patti n'est plus la même : elle joue, elle chante le rôle de Rosine comme une petite espiègle qui se permet beaucoup de licences. Il faut la voir surtout dans la scène avec Bartolo. Lorsque le docteur va à son bureau pour s'assurer s'il ne manque aucune feuille de papier à lettre, la sémillante cantatrice le suit en lui faisant des grimaces d'écolière qui sont d'un goût détestable. A la leçon de chant, Mlle Patti introduit des chansons espagnoles qu'elle chante avec un *brio* étonnant; mais ce que Mlle Patti ne doit jamais faire, c'est de toucher à la musique de Mozart. Dans le programme de la belle représentation qui a été donnée au bénéfice de la célèbre virtuose, il y avait deux scènes de *Don Juan;* on ne peut s'imaginer de quelle manière elle a dit la phrase du *duetto : Là ci darem la mano.* — A côté de M. Delle-Sedie, Mlle Patti paraissait une écolière; elle n'a pas mieux compris l'air adorable de

Batti, batti,
O bel Mazetto,

où elle a été plus coquette qu'attendrie. A propos de M. Delle-Sedie, on nous fait craindre que ce chanteur d'un goût si parfait ne soit point engagé pour l'année prochaine. Si M. le directeur commet cette faute, qui serait presque une injustice, il peut s'attendre que le public lui manifestera son mécontentement. M. Delle-Sedie est un artiste des plus utiles, et, dans tous les rôles qu'on lui confie, il est à la fois comédien intelligent et chanteur exquis. Parmi les bonnes acquisitions qu'on doit à M. Bagier, il faut citer M. Scalese, bouffe d'un vrai talent, dont nous avons déjà mentionné le nom. Sans être d'une première jeunesse, M. Scalese a encore une voix qui ne manque pas de rondeur. Il est un excellent comédien de la vieille école, et s'est fait applaudir dans le rôle de Bartolo et dans celui de *Don Pasquale,* où Mlle Patti a été charmante. Le rôle du docteur convient admirablement à la voix flexible, au goût et à l'intelligence de M. Delle-Sedie. N'oublions pas que nous avons possédé pendant quelques mois les sœurs Marchisio. Elles ont débuté, comme on le pense bien, dans la *Semiramide*. Le rôle de la reine de Babylone convient bien à la belle voix de soprano que possède la Carlotta, et dans le duo célèbre entre Semiramide et Arsace elles ont produit cet effet d'ensemble qu'on ne saurait trop admirer. Carlotta a été aussi très heureuse dans le rôle de Gilda du *Rigoletto,* qu'elle a joué avec une énergie qu'on ne lui connaissait pas.

L'Opéra vit, comme beaucoup d'autres théâtres, de son ancien réper-

toire. Il n'a donné depuis quelques mois qu'un acte, *le Docteur Magnus*, dont la musique vulgaire est de M. Boulanger. Le charmant ballet de *Giselle* a été repris pour les débuts de Mlle Mouravief, que le public parisien accueille toujours avec faveur. Une cantatrice qui porte un nom français, Mme Pascal, qui n'a pas encore une bien grande célébrité, a débuté dans *Guillaume Tell* par le rôle de Mathilde. La voix de Mme Pascal est un soprano d'une étendue suffisante, car elle peut monter sans effort jusqu'à l'*ut* supérieur et au-delà. Elle a chanté avec goût, avec un sentiment vrai, la belle romance *sombres forêts;* elle a été plus heureuse encore dans le duo avec Arnold, où sa belle voix timbrée et flexible a produit sur le public un effet décisif. Si Mme Pascal reste quelques années à l'Opéra, il y a lieu d'espérer qu'elle développera les qualités qu'elle possède, et dont la plus saillante est l'instinct dramatique.

On a repris à l'Opéra-Comique *l'Éclair* de M. Halévy. Cet ouvrage, en trois actes, a été représenté le 16 décembre 1835, et *la Juive* le 25 février de la même année. *L'Éclair* eut alors un beau succès, qui se prolongea assez tard. La pièce de MM. Planard et Saint-Georges est intéressante, et la musique, vive, colorée et parfois charmante, est l'œuvre d'un maître qui avait plus de main que d'invention. « Toutes les fois que nous avons à nous occuper d'une œuvre nouvelle de M. Halévy, disais-je dans la *Revue* du 1er avril 1858 à propos de *la Magicienne*, nous éprouvons un certain embarras. Musicien d'un vrai mérite, esprit distingué, caractère aimable, M. Halévy occupe dans l'école française un rang élevé que personne ne lui conteste. Il a obtenu de grands succès sur les deux théâtres lyriques. Il n'y a pas un opéra de ce maître, quelle qu'ait été sa fortune auprès du public, qui ne renferme des pages remarquables, des morceaux d'un style élevé dont on se souvient encore; *Guido et Ginevra, Charles VI, la Reine de Chypre*, et plusieurs opéras-comiques, qui ont été représentés avec plus ou moins de succès, n'ont pas affaibli la considération qui s'attache à l'auteur de *la Juive*, de *l'Éclair*, du *Val d'Andorre*, parce que dans chacun de ses ouvrages il a donné la mesure d'un talent supérieur, qui manque, il est vrai, de variété et surtout de prudence. C'est toujours pour nous un grand étonnement que de voir un artiste aussi éclairé que M. Halévy s'embarquer sur la première chaloupe venue pour traverser un fleuve redoutable. A quoi servent donc l'esprit cultivé, la finesse du goût et beaucoup d'expérience, puisque M. Halévy se trompe si souvent sur le mérite des poèmes auxquels il confie sa destinée? Meyerbeer, qui est un grand nécromant, y regarde de plus près, et alors même qu'il accepte un *libretto* comme celui de *l'Étoile du Nord*, c'est qu'il y a vu deux ou trois situations propres à évoquer son génie méditatif. S'il existe des compositeurs qui peuvent dire comme Rameau : *Je mettrais en musique jusqu'à la gazette de Hollande*, il y en a d'autres, en plus grand nombre, qui n'ont de véritable inspiration que lorsqu'ils sont soutenus par de bonnes situations dramatiques. Tel est M. Halévy, qui a fait un chef-d'œuvre du premier et bon poème qu'on lui ait

donné, *la Juive*. Si M. Halévy, qui est avant tout une imagination dramatique, était plus difficile dans le choix de ses poèmes, s'il consultait mieux ses propres instincts, il obtiendrait des succès plus fréquens et moins contestés. On le sait, le temps ne fait rien à l'affaire. Lorsqu'on peut écrire une page aussi fortement émue que le cinquième acte de *la Magicienne*, on n'est pas excusable de surmener sa verve, et de ne pas attendre que la goutte de lumière soit formée au bout de la plume, comme dit le délicat et ingénieux Joubert. »

Tel était M. Halévy à l'époque où il donna *la Magicienne*, qui n'eut qu'un nombre restreint de représentations. Il y a deux ans à peine que ce grand artiste a quitté la vie, et l'on sent déjà que de trente opéras qu'il a écrits avec une facilité si malheureuse il ne restera que *la Juive*. Je ne veux pas médire du mérite de *l'Éclair*, qui renferme beaucoup de morceaux charmans, et où l'on sent la main d'un maître qui connaît les secrets de l'art; mais ce qu'on chercherait vainement dans les trois actes de *l'Éclair*, c'est de la franche gaîté, des mélodies naturelles, des harmonies moins fouillées, et enfin des modulations plus développées. M. Halévy avait l'imagination triste, et si l'on trouvait parfois dans l'homme un doux rieur, ces qualités disparaissaient sous la plume du compositeur. D'ailleurs il ne faut pas oublier que M. Halévy était Juif, et que la race d'Abraham n'a jamais su rire. Voyez Meyerbeer : il ricanait comme un démon, mais non comme une nature humaine. Où donc se cache la gaîté de Mendelssohn? Ce n'est pas dans ses symphonies ni dans ses oratorios, où l'amour même est absent, ni dans ses sonates, ni dans ses concertos, ni surtout dans ses mélodies sans paroles. Avouons-le donc, il n'y a au monde que M. Offenbach qui soit un Juif amusant!

A côté de *Lara*, dont le succès de mélodrame n'est pas encore épuisé, on a donné un petit acte, *Sylvie*, qui est le début heureux d'un jeune compositeur qui a remporté le premier prix de l'Institut. On dit que M. Guiraud est fort jeune et qu'il est né à Paris. Quel que soit le lieu de sa naissance, la petite pièce intéressante qu'il a mise en musique le recommande à l'opinion des hommes de goût. Il n'y a que trois personnages dans cette jolie paysannerie, dont les auteurs sont MM. Adenis et Rostain. Les trois personnages sont Jérôme, Germain et Sylvie. Sylvie et Germain sont, je crois, ou neveux du vieillard ou adoptés par lui. Quoi qu'il en soit, il est certain que Sylvie aime Germain et qu'elle est payée de retour. Le vieux Jérôme avait la vue si basse qu'il distinguait à peine la figure des deux amans. Un jour Sylvie lui remit une paire de lunettes, qu'il accepta avec un plaisir d'enfant. A peine eut-il posé sur son nez les lunettes qu'il s'écria en regardant Sylvie : « Mais, mon enfant, tu es charmante, et je ne croyais pas que j'avais auprès de moi un si joli minois! » Voilà donc le bonhomme si amoureux de Sylvie qu'il lui offre sa main. Il lui déclare son amour, et il entend qu'elle renonce à être la femme de Germain. Sylvie fut si fort étonnée de cette déclaration de son parrain qu'elle en avertit Germain.

On pense bien que le jeune gars est furieux de trouver un rival dans son bienfaiteur. Pendant que le vieux Jérôme va chercher le notaire pour son propre compte, les deux amans restent seuls à la maison. Après s'être un peu querellée avec Germain, Sylvie, se frappant le front, court à une armoire qui est au fond de la chambre, et elle en tire les habits de noces de Jérôme et les robes et les fichus de sa femme, qu'il a beaucoup aimée. Il paraît que Jérôme et sa fiancée se sont servis des mêmes moyens pour obtenir l'autorisation des parens qui refusaient de les unir. Sylvie et Germain se sont réfugiés chacun dans une chambre pour changer de costume. Jérôme alors arrive tout pétillant dans sa maison. Il est heureux, dit-il en lui-même, de faire le bonheur de Sylvie, qui le mérite bien. Se tournant tout à coup vers la porte, il voit les deux enfans revêtus des habits qu'il avait aussi portés dans sa jeunesse. Il se trouble, il pleure, il s'attendrit, et, ouvrant ses bras, il les presse contre son cœur et les bénit. Cette touchante idylle, jouée par Mlle Girard, MM. Sainte-Foy et Ponchard, a été bien accueillie à la première représentation. La musique est jolie, et bien appropriée au sujet et aux caractères des trois personnages. Une ouverture bien dessinée, des couplets, des duos, des trios, dont la mélodie rappelle heureusement les chants du vieux Monsigny, toutes ces qualités prouvent que M. Guiraud est né pour cultiver le genre de l'opéra-comique.

Le Théâtre-Lyrique a repris, il y a quelques jours, *la Reine Topaze,* opéra en trois actes, dont la musique est de M. Victor Massé et le *libretto* de MM. Lockroy et Léon Battu. *La Reine Topaze,* qui fut représentée pour la première fois dans le mois de février 1857, est l'ouvrage le plus important qu'ait produit l'auteur ingénieux des *Noces de Jeannette,* de *Galatée* et de quelques opéras qui n'ont pas eu un succès durable. Il nous suffira aujourd'hui de citer quelques morceaux saillans de cet opéra, que nous avons jugé dans le temps avec beaucoup de bienveillance. La scène se passe à Venise, et après une introduction assez heureusement disposée, le capitaine Raphaël raconte sa vie dans un rhythme saillant, — *Je suis capitaine.* — Une charmante fantaisie est celle où la reine Topaze définit le *vol de l'abeille.* Nous citerons encore le chœur des *gondoliers.* Le trio syllabique entre les deux bohémiens et la reine est bien en situation. Le second acte s'ouvre par un dialogue à demi-voix :

Rira bien celui-là
Qui le dernier rira!

que la reine et Raphaël chantent tour à tour, exprimant leur gaîté par des éclats de rire heureusement enchâssés dans quelques notes chromatiques bien choisies. Le second et le troisième acte contiennent encore une foule de morceaux et de scènes piquantes qu'il suffit d'indiquer, et qui justifient le succès qu'obtient pour la seconde fois *la Reine Topaze* au Théâtre-Lyrique.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE ET UNIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIVe ANNÉE.

MAI — JUIN 1864.

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

ERRATA.

Dans l'étude sur *les Forêts de la Corse*, page 362, au lieu de « deux établissemens métallurgiques, l'un *aux environs de Bastia, l'autre à Toga,* » lisez : « deux établissemens métallurgiques, l'un *à Toga, aux environs de Bastia, l'autre près de l'embouchure de la Solenzara.* »

Dans la première partie de l'étude sur *William Pitt* (*Revue* du 15 mai), note de la page 382, au lieu de 73 fr. 50 c., — lisez 78 fr. 50 c.

Même n°, page 411, ligne 9, au lieu de « ordre fut donné *par la presse d'embarquer,* » lisez : « ordre fut donné *d'embarquer par la presse.* »

Dans la seconde partie de cette étude (*Revue* du 1er juin), page 576, ligne 21, au lieu de « les profits de l'industrie ne sauraient être assimilés *à ceux de la taxe,* » lisez : « *à ceux de la terre.* »

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.

semens
ablisse-
embou-

e de la

quer, »

au lieu
lisez :